

grandeur et servitude
d'une pratique
ethno-architecturale

18/87/539



x3

MFN 772



73

ECOLE D'ARCHITECTURE DE NANTES



0021104

grandeur et servitude
d'une pratique
ethno-architecturale



Françoise COULON

Roselyne FAURE

Fabienne PAUMIER

COMPOSITION DU JURY

- BILLA Jean Marie : - Architecte DPLG, enseignant, Ecole d'Architecture de BORDEAUX.
- BOCCARA Michel : - Ethnologue.
- COCHY Christian : - Architecte DPLG, SAINT NAZAIRE;
- DROUILLY Joel : - Architecte DPLG, H.L.M. "Les Foyers", RENNES;
- LENEVEU Claude - Docteur en Sociologie. E.A.N.
- PINSON Daniel : - Architecte DPLG, Docteur en Sociologie de l'Urbain. E.A.N.
- ROBIN Christelle : - Docteur en Sociologie. Ecole d'Architecture de LA VILLETTE.
- TRIC Olivier : - Architecte DPLG, Lauréat de l'Institut. E.A.N.

PREAMBULE

Notre désir à toutes trois a été de mener ce travail de fin d'étude dans une pratique réelle en répondant à une demande concrète, nous permettant d'approcher la réalité d'un avenir professionnel.

La rédaction de ce document est collective, comme l'a été notre travail pendant plus d'un an. Il n'est pas le produit d'une personne mais le résultat d'un effort et d'une pratique conjointe.

Dependant, pour des raisons administratives, la répartition du travail pour cette étude peut se faire comme suit :

- | | |
|--------------------|---|
| Françoise COULON : | - Questionnaires.
- Esquisse "La Faillie". |
| Roselyne FAURE : | - Entretiens.
- Esquisse "La Place". |
| Fabienne PAUMIER : | - Observation participante.
- Esquisse "Le Village". |

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CE DOCUMENT COMPORTE DEUX PARTIES :

* La première concerne l'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE POUR LA REHABILITATION DU FOYER MONPLAISIR : Esquisse-programme issue d'une enquête ethno-architecturale et de la participation.

* Dans la deuxième partie, nous portons un regard critique sur notre pratique d'aide à la programmation à travers nos interventions, les outils que nous avons utilisés, sur nos implications personnelles et celles de l'institution. Ceci afin d'en apprécier la validité et de mieux nous préparer à ce type d'intervention.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE L'AUTEUR

SOMMAIRE

♦ DEUXIEME PARTIE ♦

DEUX MOIS APRES.....

- VALIDITE DES OUTILS DE LA METHODE.....	165
- STATUTS-ENJEUX-OBJECTIFS DIFFERENTS.....	172
- IMPLICATIONS PERSONNELLES DES ENQUETEURS ET DES DIFFERENTS ACTEURS.....	178
- ORGANISATION-ARTICULATION DE L'ENQUETE ET DE LA PARTICIPATION.....	183
- CONCLUSIONS.....	188

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SOMMAIRE

* PREMIERE PARTIE *

CONTEXTE DE L'INTERVENTION

I - La commande.....	8
II - La réponse.....	9
III - Le contrat d'étude.....	10

PRESENTATION SOMMAIRE DU FOYER

I - L'AFAJT.....	13
II - Le Foyer MONPLAISIR - Activités - Situation dans la ville.....	14
PLANS ACTUELS.....	21

HABITANTS/ESPACES : QUEL EQUILIBRE ?

ORGANISATION DE L'ETUDE

I - Croisement des outils de l'enquête.....	27
II - Réflexion "élargie" et participation des acteurs.....	37
III - Dialectique enquête/projet.....	41

CHRONOLOGIE RECAPITULATIVE.....	43
---------------------------------	----

D'HIER A AUJOURD'HUI : LA REHABILITATION, CONCLUSIONS.

I - Les origines des Foyers.....	45
II - Le mode d'habiter en évolution.....	50

AU FOYER MONPLAISIR : ZOOM SUR 1987

Synthèses spatiales.....	68
--------------------------	----

III - Vocations en évolution, D'une vocation culturelle à une vocation sociale.....	76
De l'action collective à l'aide individualisée.....	96
De l'animateur à l'éducateur ?.....	99
Différentes circulations ; différentes populations. Filtrer, guider, réunir, séparer.....	105

IV - LA REHABILITATION.....	105
-----------------------------	-----

PROJETATION-COMMUNICATION-PARTICIPATION

Affichage des plans, croquis du Foyer actuel.....	109
Schémas d'organisation.....	110
3 propositions.....	116
Esquisse-programme.....	134

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

première partie

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONTEXTE DE L'INTERVENTION

CONTEXTE DE L'INTERVENTION

ou ?

I - LA COMMANDE

1) Arguments :

En février 1986, l'A.F.A.J.T (Association des foyers angevins de Jeunes Travailleurs) prend contact avec l'Ecole d'Architecture de Nantes. L'Un de leurs foyers, la résidence Monplaisir, construit en 1970 par l'Office Public de H.L.M., nécessite des travaux de réhabilitation : "En préalable à la mise en oeuvre de ce programme de rénovation, nous souhaitons associer les jeunes résidents à une étude sur leurs désirs et attentes en matière de logement."

L'Association pense que ce type d'étude peut intéresser un groupe d'étudiants en Architecture. Un premier contact est pris entre des responsables de l'Association et le Directeur et des enseignants de l'Ecole, responsables d'un Certificat "Habitat et Pratiques des Habitants", certificat dont les objectifs semblaient les plus aptes à répondre à ce type de demande. Cette rencontre permet de situer, d'une part les quelques constats qui ont amené l'AJT à envisager l'Etude, et d'autre part, les propositions des enseignants.

2) Constats :

- Problème de remplissage : les professionnels ont constaté que beaucoup de résidents évitent de prolonger leur séjour ; "Il s'empresse de partir dès qu'ils ont trouvé un autre logement !"

- L'habitat évolue au rythme des innovations technologiques, du bâtiment, du changement des moeurs et des niveaux de vie. Pour le confort individuel, il n'est plus tolérable de devoir partager douches et W.C. collectifs ;

- Problèmes acoustiques : Les résidents supportent de moins en moins bien la nuisance acoustique, inhérente au mode de construction de l'époque.

- La population : les modes de vie juvéniles évoluent aussi vers une conception dite de "petits collectifs". Dans les années 60-70, la population des foyers était plus homogène, tous travailleurs et souvent dans le bâtiment, alors qu'on assiste depuis quelques années à une précarisation professionnelle. Et rien ne laisse pas présager une amélioration dans les années à venir.

Ainsi, l'Association estime que :

"Les jeunes de 1986 n'acceptent plus (et ils n'ont pas tort) les conditions de logement réalisées voici près de 20 ans. Les normes de confort ont changé et il nous semble indispensable de nous adapter si nous voulons répondre aux besoins des jeunes..."

et pose les questions suivantes :

- "faut-il conserver uniquement les chambres individuelles ?
- ...devons nous prévoir des studios ?

- ...de petits appartements ?
- ...N'y-a-t-il pas de nouvelles formes d'habitat collectif ?...
- ...autant de sujets auxquels il nous semble normal d'associer les bénéficiaires du service" (courrier de l'AFAJT à l'Ecole d'Architecture).

Les professionnels et les décideurs de l'AFAJT éprouvent cependant des difficultés à évaluer les malaises et mécontentements. Il leur semble donc nécessaire d'entreprendre une étude avant d'établir un programme pour la réhabilitation.

II - LA REPONSE

Les enseignants responsables du Certificat acceptent d'orienter et d'aider des étudiants sur ce sujet et proposent la forme qui leur paraît la plus appropriée c'est à dire, un travail de "programmation - concertation - projection", dans le cadre d'un TPFE (Travail Personnel de Fin d'Etude).

La proposition est faite à des étudiants en avril 1986 à fin de candidatures.

Nous répondons en faisant état de nos projets concernant le TPFE et de nos motivations à entreprendre ce type d'étude :

"Toutes trois, nous espérons trouver pour notre travail de diplôme, un interlocuteur et une demande concrète nous permettant d'approcher la réalité d'un avenir professionnel proche."

1) une démarche :

(Les pratiques sociales de l'espace habité représentent un des thèmes qui a spécialement alimenté notre réflexion au cours de ces dernières années d'étude.

L'enseignement de la sociologie dans le cadre du Certificat "Habitat et Pratiques des Habitants" avait retenu particulièrement notre attention. Dans ce processus de formation, l'ethno-architecture constitue une orientation spécifique de la démarche de projection. C'est donc logiquement qu'en 5ème année, nous avons choisi de travailler dans le cadre du Laboratoire Architecture et Usages*, sous la direction de Messieurs ARGUILLERE, enseignant-architecte (décédé en 1986) et BOCCARA, ethnologue.

Des écoles maternelles, une institution psychiatrique et un centre villageois constituaient les terrains "d'observation participante" pour les étudiants de ce Laboratoire. Au cours de cette année là, nos travaux visaient une recherche méthodologique pour une démarche anthropologique de projection. Par ce terme, "projection", nous entendons :

"...un processus de production du projet d'architecture considéré comme un tout qui englobe et articule : le recueil des données (moyens d'enquête), la conception architecturale et le processus de participation et de réflexion avec tous les acteurs du projet (usagers, professionnels, décideurs)..."(3)

Notre postulat :

"...L'usage est à la base de toute réflexion qui vise à analyser et à produire un type d'espace adapté à des vécus spécifiques et à une réalité étudiée..."(3)

Selon CH. H. ARGUILLERE, "la personne humaine vivant sa vie unique est au centre de l'abri et toute pratique architecturale doit se plier aux intérêts de cette personne. Ceci n'est pas seulement une position de principe au seul niveau des idées abstraites. Le constat est clair : l'abri ne remplira pas son rôle s'il n'est pas adapté aux personnes abritées matériellement."
("COURS D'ARCHITECTURE GENERALE" page 234)

Le moyen spécifique et central pour cette pratique de projection est l'observation participante. Il s'agit pour nous, concrètement, de vivre pendant une période donnée dans l'espace étudié et d'observer finement (voir "Méthode", page), tout en y participant, les pratiques de vie dans ce lieu.

L'adaptation des méthodes : tout terrain, tout espace habité de par son unicité et sa spécificité exige l'adaptation de nos méthodes. L'outil de projection que nous tentons d'approcher est donc mouvant, c'est une recherche permanente, une démarche plus qu'une recette. L'architecte observateur doit aussi s'adapter, se familiariser avec le milieu qu'il étudie.

2) Nos propositions :

Cela nous a amenées à préciser nos intentions sous la forme d'un premier plan de travail et à élaborer, avec les responsables de l'école, un contrat de stage d'observation participante afin de mieux connaître les désirs de l'Association et des Jeunes en les associant au processus de projection.

III - LE CONTRAT D'ETUDE

C'est ainsi qu'en Juin 1986, une convention de stage et un contrat d'étude sont signés entre l'Ecole d'Architecture, l'AJAFT et nous. L'étude durera de Juillet 1986 à Juin 1987. Le contrat de stage est assorti d'une annexe financière précisant l'utilisation d'un budget de 35000 frs, accepté par l'AJAFT, dont répartition :

- 14300 frs pour frais de fonctionnement et de déplacement ;
- 20700 frs d'indemnités à répartir sur les 9 mois entre les 3 stagiaires.

Le contrat d'étude précise, quant à lui, notre engagement concernant le planning avec les premiers éléments d'orientation de cette étude.

Le planning que nous proposons à l'AJAFT, ainsi qu'il est dit plus haut, prévoit 3 "périodes" correspondant à 3 phases : programmation - concertation - projection ; En préalable, nous indiquons que nous consacrerons les mois de Juillet et Août à une approche du contexte de la problématique par des lectures d'ouvrages de référence et de documents spécifiques à l'AJAFT et au foyer Monplaisir.

"OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE" : nous pensons que le meilleur moyen d'approcher la vie au foyer est de venir y vivre pendant cette période. La proposition qui nous est faite de disposer d'un studio dans le foyer répond à cette exigence méthodologique.

En effet, ce "partage" du vécu d'un groupe dans son milieu (ici le foyer, le

présence au foyer

quartier) correspond à une démarche "d'observation participante" ; Cela peut se concrétiser par des rencontres, des débats, une participation aux activités, une sensibilisation générale au projet qui permettront de mieux percevoir les attentes des jeunes à travers leur vie au foyer et dans le quartier.

"JANVIER-FEVRIER-MARS" : articulation entre l'observation participante et la mise en forme du projet où il s'agira d'interpréter les éléments d'observation recueillis au cours des mois précédents. Un processus inter-actif de communication et d'analyse pourra se mettre en place par la production d'esquisses, de documents écrits, de maquettes, de photos, de vidéo. Cette multi-communication s'inscrit dans une dynamique d'information et de réflexion entre nous et nos partenaires.

ne sont + au foyer par la

"AVRIL-MAI-JUIN" : Mise en forme de documents écrits et de propositions architecturales dont il faudra, à ce moment, apprécier la forme, la portée et le destinataire." (notre courrier à l'Association du 18 juin 1986)

mise en forme

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PRESENTATION SOMMAIRE DU FOYER

PRESENTATION DU FOYER

I - L'ASSOCIATION DES FOYERS ANGEVINS DE JEUNES TRAVAILLEURS

* 1969 = Constitution de l'Association selon la loi du 1er juillet 1901.

1) Les objectifs de l'AFAJT :

(art. 2, statuts, texte modifié par l'Assemblée Générale du 14/6/79)

Cette association a pour but général, à l'exclusion de tout partage de bénéfice

- d'assurer gîte et couvert aux Jeunes Travailleurs des deux sexes, dans un environnement socio-éducatif et à des prix modérés ;
- de gérer les restaurants sociaux dont la responsabilité lui est confiée, ceux-ci étant ouverts aux seuls membres de l'association.
- d'engager, de gérer ou de collaborer à toutes actions contribuant à la promotion individuelle ou collective des Jeunes Travailleurs.

* Construction du foyer MONPLAISIR (1970)

* Foyer LES HAUTS D'ANJOU, fermé aujourd'hui.

* Construction du foyer BEAUSEJOUR (1975)

* Construction du Foyer JEAN VILLAR (1976)

* Restaurant "LES PLANTES", Palais des Congrès.

L'Association gère donc 3 foyers, (330 lits) dont 2 sont équipés de restaurants sociaux, et un restaurant social dans le centre ville ("Les Plantes").

Le Foyer BEAUSEJOUR abrite le Siège Social de l'Association.

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION
(se réunit 3 fois/an)

BUREAU
(se réunit tous les 2 mois)

DIRECTEUR DE L'AJAJT
Délégué permanent du C.A.
Responsable
de l'ensemble des
équipements

LES DIRECTEURS DE FOYERS

RJT BEAUSEJOUR - RJT J.VILAR - RJT MONPLAISIR - Restaurant LES PLANTES

- 3 Adjoints de Direction (sur 2 postes)
(en liaison avec la directrice, assurent
la présence éducative,
seconde la Directrice
en son absence)

- 2 Secrétaires-hôtesse
(accueil-téléphone)

- 1 Comptable
(caisse restaurant,
pensions des résidents)

- 25 personnes (cuisine, self,
ménage du bâtiment
lingerie de l'hébergement)

II - LE FOYER MONPLAISIR ET SES ACTIVITES

La Résidence des Jeunes Travailleurs MONPLAISIR compte 103 chambres individuelles et accueille des jeunes de 16 à 25 ans, garçons et filles. La proportion de filles est toujours inférieure à 20 %. Des scolaires, des apprentis, des travailleurs de toutes branches, des jeunes en stage, quelques chômeurs, des TUC, forment une mosaïque de populations qui semblent globalement se précariser.

Le Restaurant Social MONPLAISIR sert 500 à 600 repas le midi : des travailleurs des environs viennent régulièrement y déjeuner. Le soir, on ne compte que 60 à 70 repas et parfois moins, et le restaurant est fréquenté quasi exclusivement par des résidents (MONPLAISIR et BEAUSEJOUR)

UNE CHAMBRE

Lors de ton arrivée, nous établissons un état des lieux. Le caution qui est demandée est restituée à ton départ, dans la mesure où rien n'a été dégradé.

Tu es responsable de l'entretien de ta chambre (sol - lavabo - lit...). Des aspirateurs sont à ta disposition à l'accueil. Il te suffit d'en faire la demande.

Toutes les 3 semaines, les draps sont changés par le personnel de service. Tu en es prévenu par un mot sous la porte. Ce matin-là, tes draps doivent être pliés et la chambre propre pour faciliter le travail du personnel.

UN GARAGE A VÉLOS

demande la clé

UN RESTAURANT SOCIAL

Il s'agit d'un self-service, ouvert le midi de 11 h 45 à 13 h 30.

1 repas (X) entrée plat garni fromage dessert

Le dîner est servi de 19 h à 20 h 30. Il s'agit d'un self-service intégral, c'est à dire avec caisse enregistreuse au bout du self. Une REDUCTION de 10% est faite sur présentation de la carte.

PETITS DEJEUNERS au restaurant de 6 h à 9 h.

**LA R.J.T.
MET
A TA
DISPOSITION**

L'HEBERGEMENT EST UN LIEU DE REPOS

" TU NE VIS PAS SEUL "

Le bâtiment est sonore. Ceci impose :

- * une utilisation modérée de la sono, même dans la journée (pense à ceux qui travaillent la nuit.)
- * Après 22 heures, aucun bruit n'est toléré dans les couloirs.

DES LOCAUX COMMUNS

- à chaque étage : douches - W.C.
- au sous-sol : une machine à laver qui fonctionne avec un jeton que tu achètes à l'accueil
- du matériel commun : aspirateur, fer à repasser, machine à coudre. Tu les demandes à l'accueil.

LA PENSION SE REGLE LE 10 MOIS

**UNE CABINE TÉLÉPHONIQUE
A LA CAFETERIA**

III - SITUATION DU FOYER

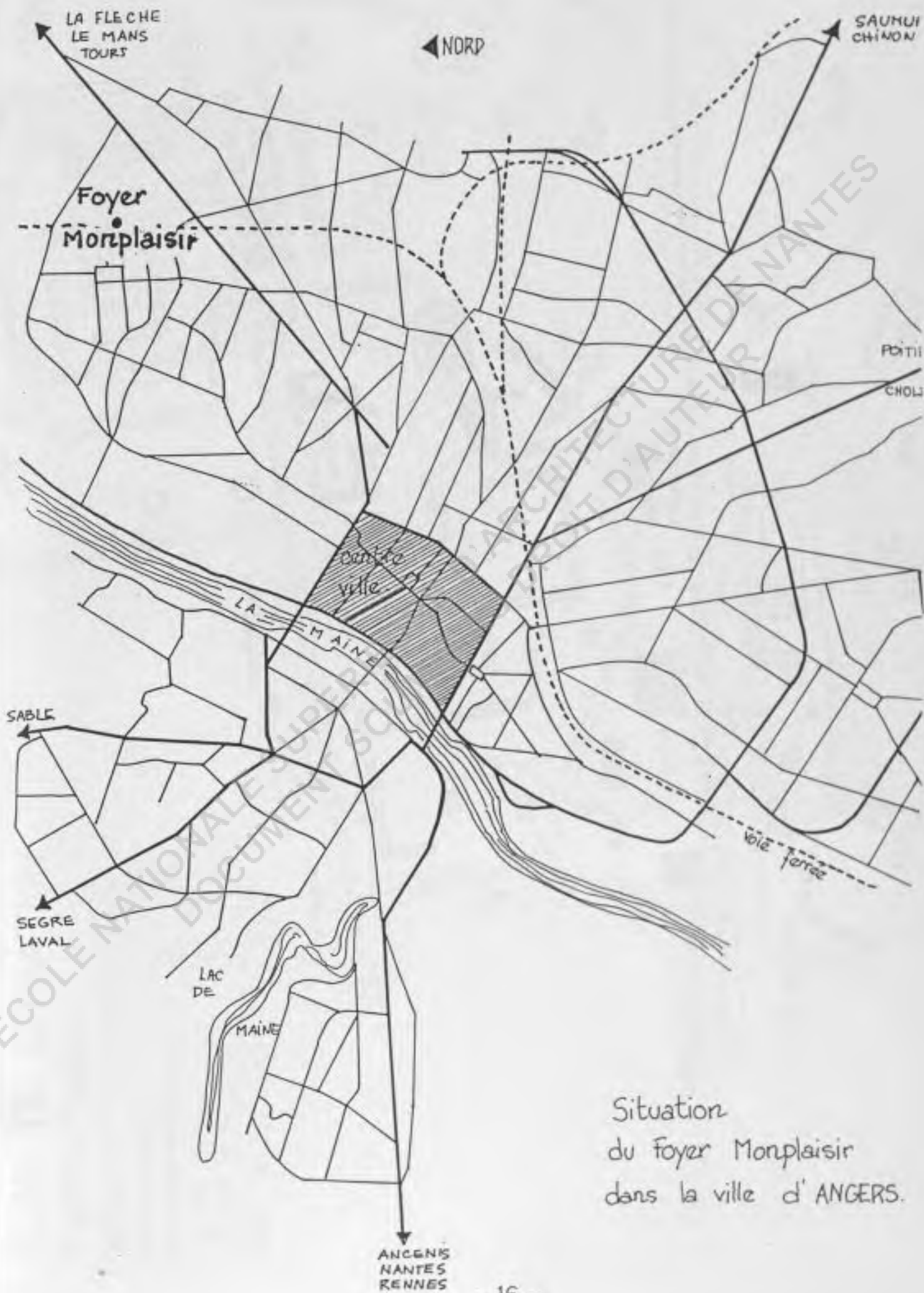
* Le Foyer Monplaisir dans la ville :

La ligne de bus qui va du centre-ville au quartier Monplaisir cesse de fonctionner à 21 heures.

Le quartier Monplaisir est un produit des conceptions urbanistiques des années 60/70. C'est une IUP construite à la périphérie Nord de la Ville, en bordure d'un axe important PARIS-NANTES, et éloignée du centre-ville de 2 Km.




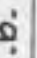
Le quartier est bordé, au nord, de l'importante zone industrielle d'Ecouflant.

* Le Foyer Monplaisir dans le quartier :

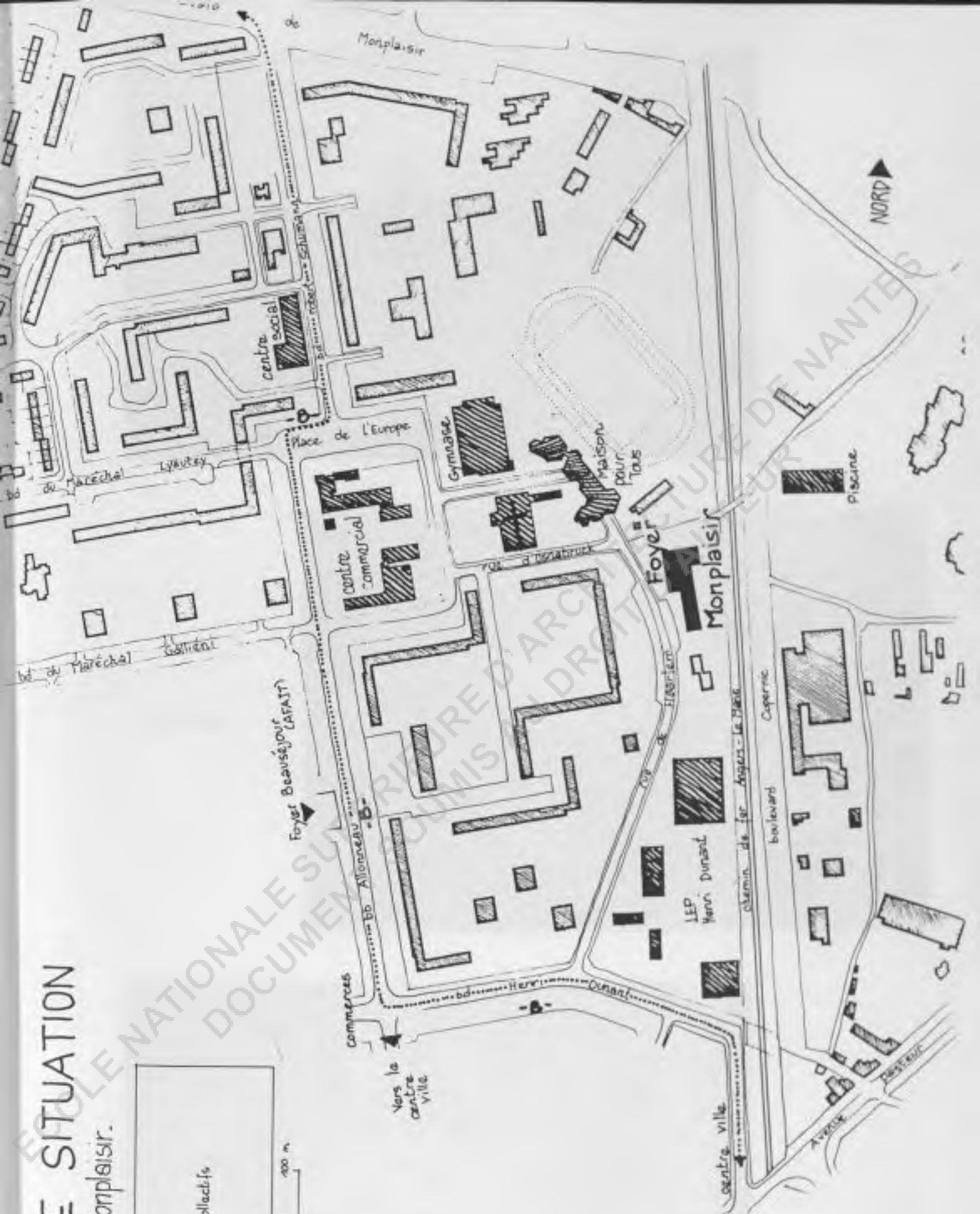


Situation
du foyer Monplaisir
dans la ville d'ANGERS.

PLAN DE SITUATION le quartier Monplaisir.

- légende :
-  logements
 -  équipements collectifs
 -  ligne de bus
 -  arrêt de bus

échelle: 0 50 100 m





COTE VOTE
FERREE (197)

ENTREE



HALL D'ENTREE



RUE DE HAARLEM



LA PISCINE



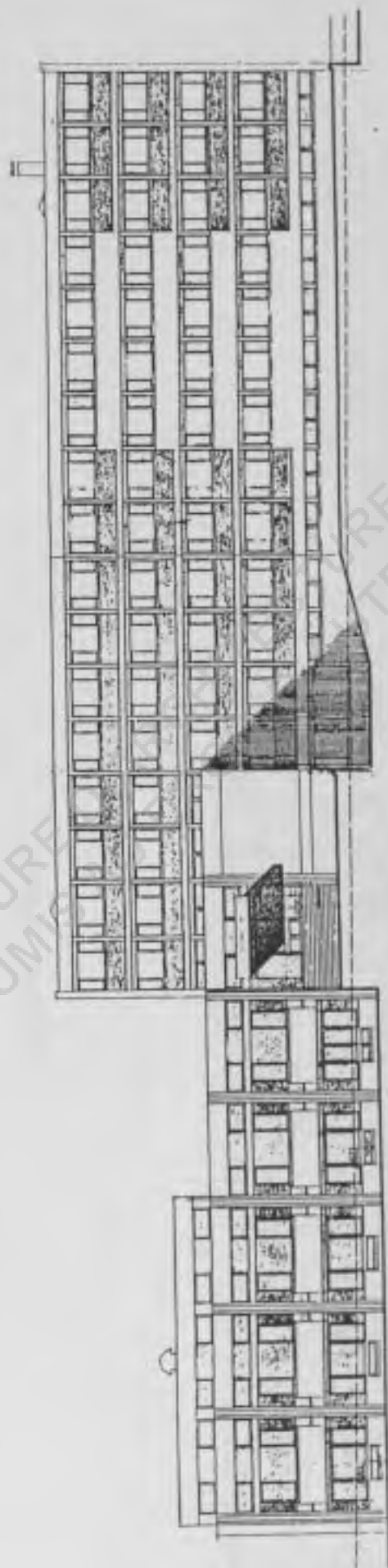
LE CENTRE COMMERCIAL

LA MAISON POUR TOUS

ET L'ÉGLISE



Résidence de Jeunes
Travailleurs "Morpalsir"
Etat actuel



façade Ouest

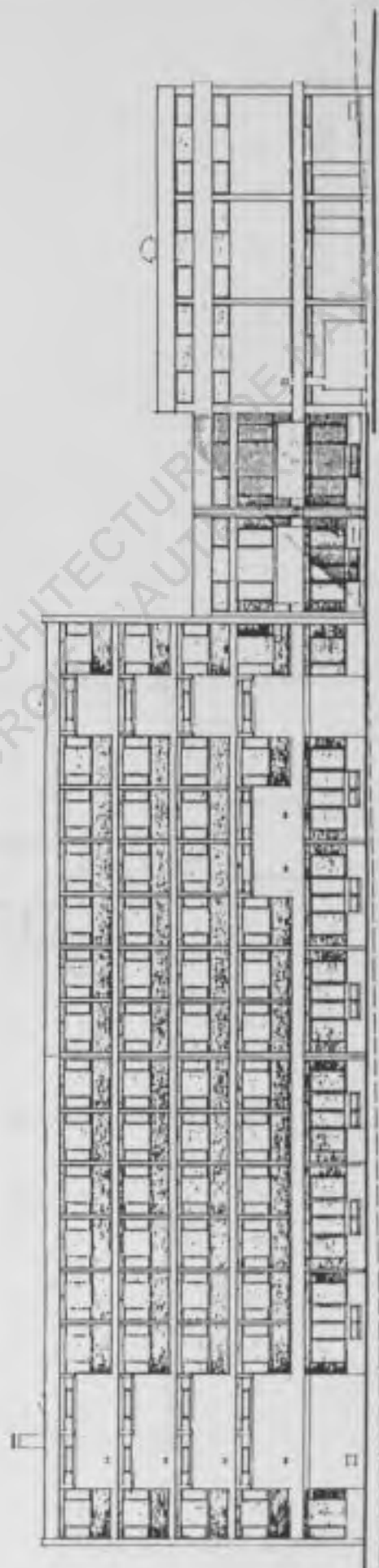
Residence de Jeunes
Travailleurs " Monplaisir "

Etat actuel

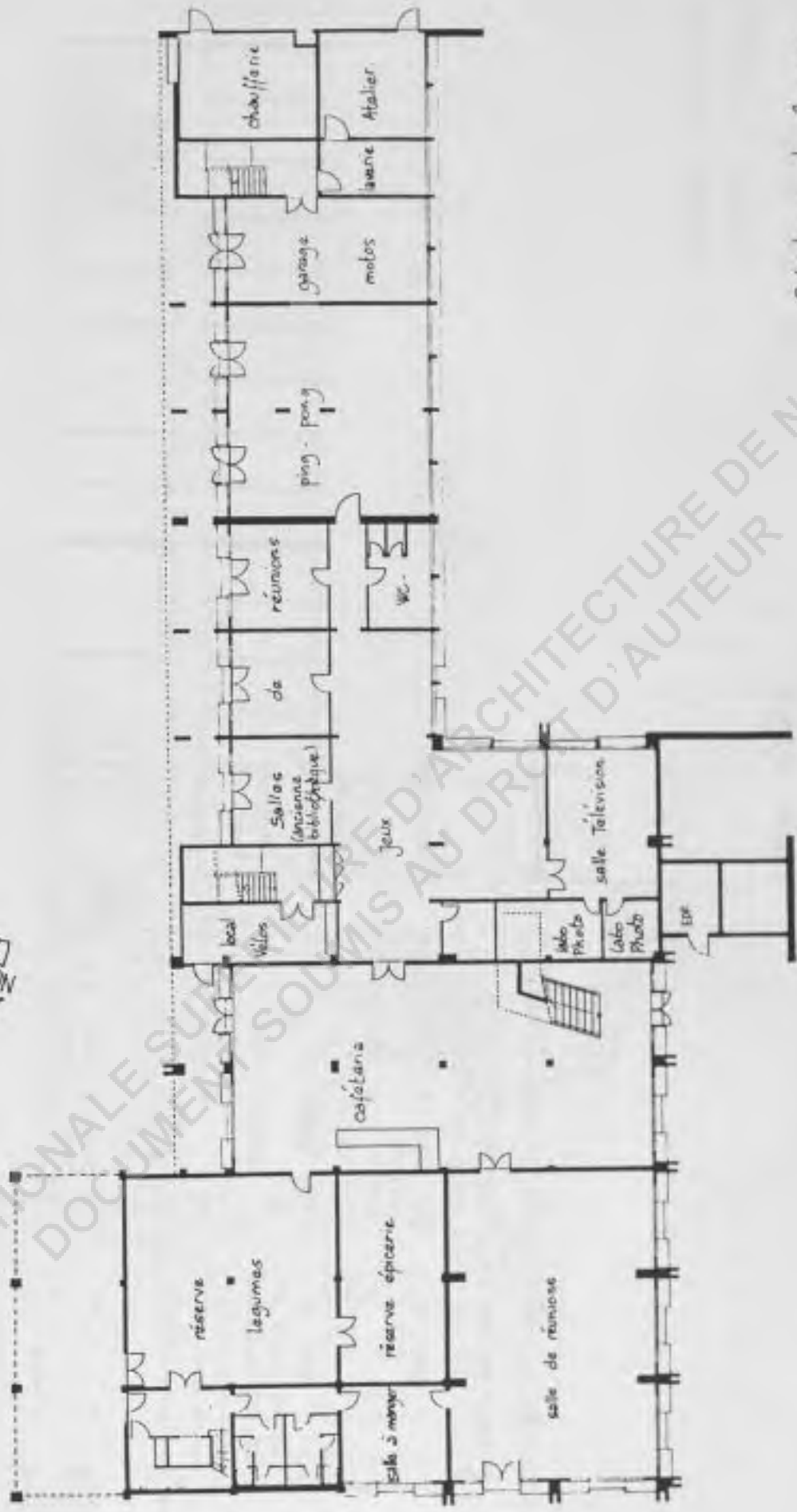
0 4 10 mètres



façade Nord.



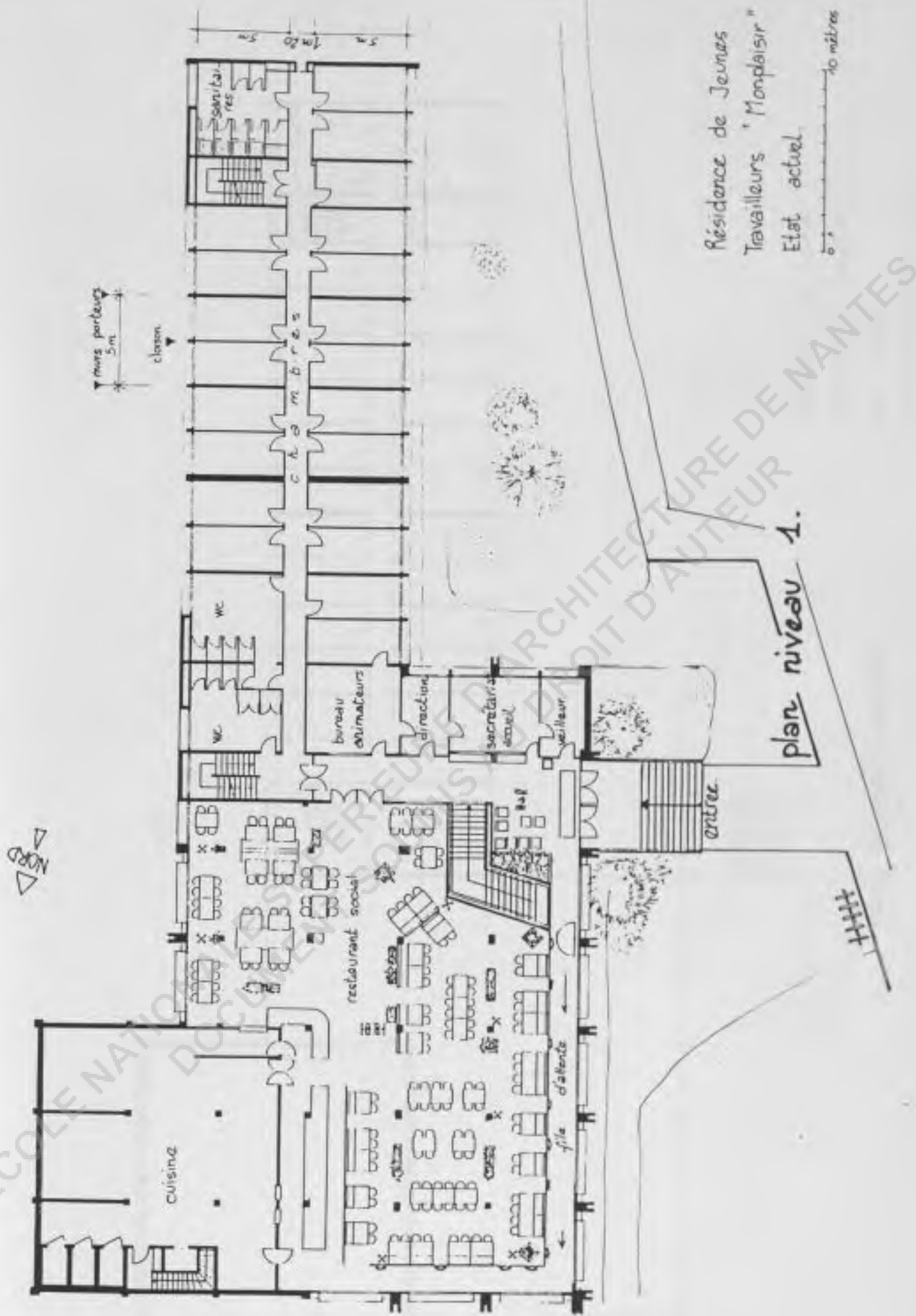
façade Est



Residence de Jeunes
Travailleurs "Monplaisir"
Etat actuel.



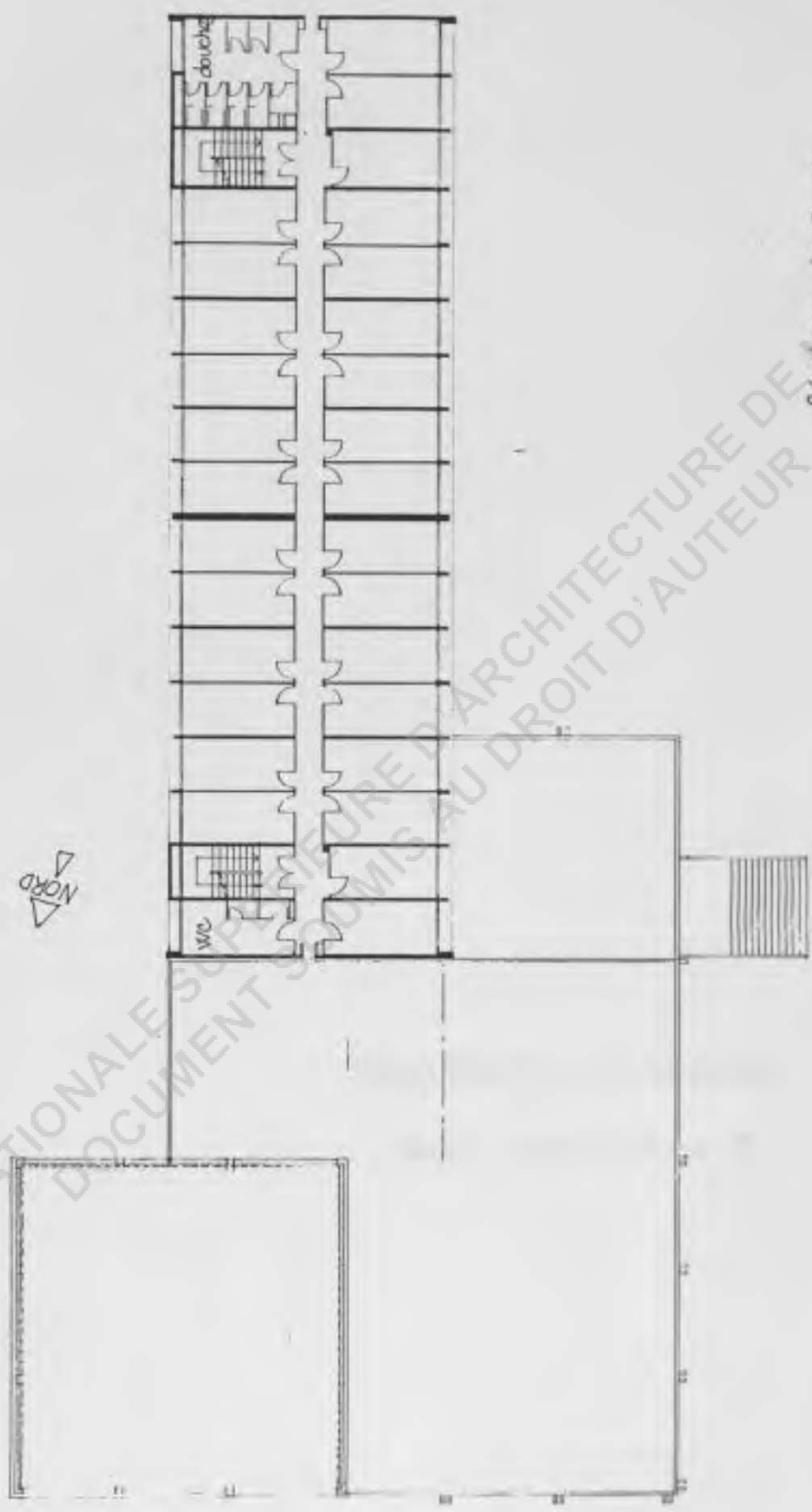
plan niveau 0



Résidence de Jeunes
Travailleurs "Mondésir"
Etat actuel.



plan niveau 1.



Résidence de Jeunes
Travailleurs 'Monplaisir'
Etat actuel



plan étages courants

HABITANTS / ESPACES

Quel équilibre ?

ORGANISATION DE L'ETUDE

ORGANISATION DE L'ETUDE

Nous ne souhaitons pas utiliser une pratique d'enquête unique pour plusieurs raisons :

- nous ne sommes pas des spécialistes en Sciences Humaines mais bien de futures architectes.
- Dans le domaine des Sciences Humaines, notre parcours d'étudiantes a été ponctué de divers enseignements : ethnologie, sociologie.
- Notre position d'architecte, situe le contexte d'enquête d'un point spécifique ; c'est à dire dans une pratique de projection.

C'est pourquoi nous avons choisi de "croiser" les différentes techniques auxquelles nous avons été sensibilisées pendant nos études.

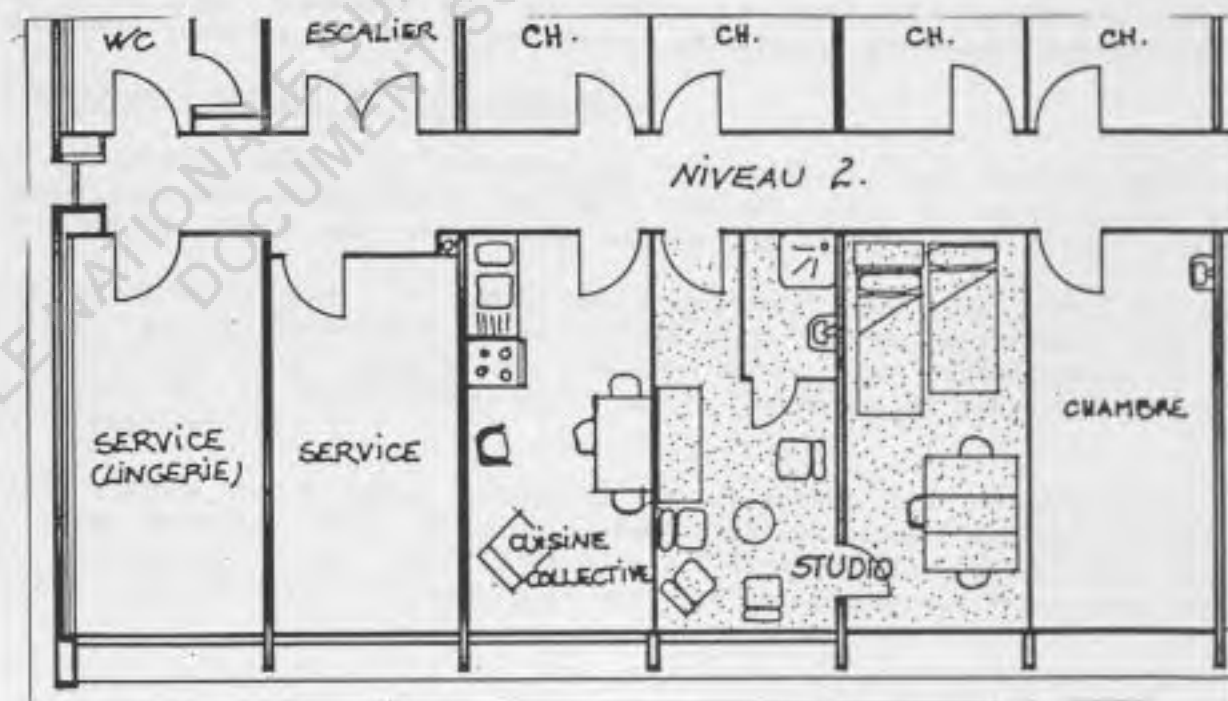
I - CROISEMENT DE DIFFERENTS OUTILS D'ENQUETE : OBJECTIFS ET DEROULEMENTS

1) OBSERVATION PARTICIPANTE :

C'est le moyen d'immersion dans le "milieu" pour une approche sensible de la population du foyer et du cadre spatial. Nous utilisons comme référence théorique, pour cette étape, les rapports "observateurs-observants" définis, entre autres, par Monsieur BOCCARA. L'observateur est celui qui décide d'aller observer, l'observant est celui qui, tout en étant observé, observe l'autre et participe à la définition de l'observation. L'observateur fait partie du rapport social qu'il étudie.

* Vivre au foyer :

L'AJAFT a mis à notre disposition un studio qui est actuellement réservé aux dépannages (voir plan suivant)



Why l'explication
de la hall et pas
aussi sur la porte ?

Ce studio se situe au niveau 2, dans le couloir de l'hébergement. Il "bénéficie" des mêmes caractéristiques spatiales et des mêmes nuisances acoustiques que les autres chambres. Une petite plaque PRIVE est fixée sur la porte, nous y avons ajouté une affichette où figuraient nos prénoes. Dans le hall d'entrée, nous avons affiché un texte, précisant qui nous étions et présentant notre plan de travail. Nous propositions à ceux qui le souhaitaient de venir discuter avec nous au studio. Mais beaucoup ne connaissaient pas notre présence en tant qu'étudiantes-architectes, nous étions pour eux de simples résidentes.

De début Octobre 86 à fin décembre, 2 observatrices** séjournèrent le lundi et le mardi (dont la nuit) et la 3ème le lundi ou mardi (dont une nuit) et le vendredi.

* Le journal de bord - outil central :

Nous ne savions pas, au préalable, comment nous mènerions la méthode d'observation, mais nous nous étions décidées pour la tenue d'un journal de bord où toutes les observations, sensations et remarques devaient être notées quotidiennement et personnellement. Nous nous efforcions de nous intégrer aux résidents et à leurs activités, si bien que l'observation "par dessus l'épaule" (rester extérieur et pratiquer des repérages et comptages précis) ne nous semblait pas contribuer à mettre à l'aise ni l'observant, ni l'observateur.

De plus, contrairement à un lieu d'activités organisées (horaires réguliers, actes ritualisés ; exemple : une école, un lieu de travail), les jeunes du foyer vivent leurs heures de temps libre sans répétitivité évidente, et les observer de cette façon nous paraissait aléatoire. Nous avons plutôt cherché à "faire connaissance" avec les résidents de façon à partager un peu leur mode de vie. Nous avons ainsi reçu des visites au studio, nous avons été invitées dans les chambres pour boire un café, écouter de la musique.

L'intervention de réhabilitation englobant la totalité du foyer, l'observation ne s'est pas localisée sur un thème ou un lieu, mais concernait bien : "le collectif occupant le foyer" (résidents, animateurs, personnel; secrétaires).

* Différents niveaux de participation :

La définition même de l'observation participante fait entrer en jeu les sensations des observateurs et donc chacune avec sa personnalité et sa sensibilité vivra une expérience unique par rapport au milieu observé.

Ces différences dans le "vécu" de la période d'observation font, pour cette raison, partie intégrante de l'analyse des données observées. Nos trois personnalités ont permis de faire jouer une complémentarité des approches et le regard global porté sur le groupe vivant dans la R.J.T. s'en est trouvé enrichi.

Etant donné notre désir explicite de maintenir nos différences en tant qu'observatrices, les niveaux de participation varient suivant les acteurs en présence. L'une peut être plus à l'aise avec les membres de l'équipe, tandis qu'une autre l'est plus avec les résidents. Ces situations peuvent

suivre leurs propres évolutions parallèles en fonction du temps et de la familiarisation (ou non) avec les lieux et les personnes. Du côté des observants, une situation que nous n'avons pas immédiatement maîtrisée a aussi influencé les relations intra-institutionnelles : les membres de l'équipe, au début, ont tenu une distance justifiée par un souci de "neutralité" face à nous, mais cela a perturbé la communication informelle entre nous.

* Analyse :

Les journaux de bord formant un recueil complexe d'informations spontanées où le temps, lieux et événements sont inorganisés, le premier travail a donc consisté à classer ces différents récits en fonction des lieux dont il est question. Par exemple, dans la partie "CHAMBRES", on note les récits des moments vécus dans les chambres, mais aussi ce que disent les résidents de leur vie dans cet espace. Parfois, la confrontation entre discours et réalité observée peut-être révélatrice de sens, de contradiction ou d'adéquation.

A ce niveau de défrichage où chaque lieu apparaît dans sa globalité, on peut formuler des commentaires - analyses conclusions qui se répètent, se répondent, permettent de dégager des grands principes et leurs traductions architecturales.

2) QUESTIONNAIRES

* Objectif :

- Le journal de bord, de par la description précédente ne peut représenter le seul moyen d'enquête. Nous ne fréquentons en effet régulièrement, que quelques groupes de résidents et sûrement pas représentatifs de l'ensemble de la population du foyer. Ceux-ci étaient "demandeurs de relations", alors que d'autres cherchaient plutôt l'isolement et/ou des activités extérieures au foyer.

Nous souhaitons donc objectiver notre regard sur l'ensemble des résidents du foyer.

* Elaboration :

Dès novembre, nous commençons à élaborer des questions, qui s'appuient fortement sur notre expérience personnelle au foyer, et les interrogations qu'elles évoquent quant à la vie des résidents. De façon à pouvoir enchaîner rapidement avec les propositions architecturales dessinées, il faut que ce questionnaire soit opérationnel le plus vite possible : dès le 10 décembre, nous commençons le porte à porte. Le (la) résident(e) choisit de remplir seul(e) son questionnaire ou de la faire avec celle d'entre nous qui se présente. Nous connaissons les difficultés de certains jeunes avec l'écriture, il faut qu'ils puissent répondre! Cela nous donne l'occasion de rentrer dans les chambres, de faire un relevé plus précis et de faire connaissance avec un nouveau résident.

Les questionnaires non retournés représentent en majorité ceux que nous avons du glisser sous les portes, en cas d'absence prolongée ou faute de temps. Par ailleurs, à cette période (fin janvier), une partie de la population avait changé et les nouveaux ne connaissaient pas le but de l'étude, ni les enquêtrices.

Nous voyons ici que la motivation des résidents, pour répondre aux questions, est étroitement liée à la présence régulière des enquêtrices.

L'objectif de départ est de contacter le maximum de résidents afin de recueillir le plus grand nombre de questionnaires. C'est pourquoi nous n'avons pas sélectionné d'échantillon. Nous avons gardé le classement que nous avait transmis l'administration du foyer (chiffres de novembre 86). Ce classement nous a permis de comparer après coup, nos questionnaires rendus (53) avec la population totale (102).

Pour déduire des conclusions significatives à propos de la mixité, nous avons cherché à obtenir le maximum de questionnaires remplis par des filles. En effet, très peu nombreuses au foyer (15 à 20), leurs réponses sont indispensables. 9 d'entre elles ont répondu.

* Les phases de dépouillement - l'analyse :

- Une première période de défrichage, sur les 37 premiers questionnaires retournés, a permis d'élaborer quelques stratégies d'exploitation. De façon plus ou moins intuitive et sur la base d'hypothèses, nous avons recherché des croisements possibles entre certaines questions.

- Puis, alors que 53 questionnaires sur 102, nous étaient revenus, nous avons bloqué leur arrivée pour commencer l'analyse proprement dite. Il se trouve que ces 53 questionnaires sont représentatifs de la population totale du foyer. Notre base de travail apparaît donc fiable. (voir tableau page 31)

Pour que notre travail d'esquisse puisse profiter de cette analyse, il a fallu extraire les chiffres et les analyses clés concernant directement l'espace. Un même travail était fourni parallèlement d'après les entretiens et les journaux de bord.

Nous avons laissé en marge beaucoup de données, non par manque d'intérêt, mais parce que la problématique d'étude n'était pas la "connaissance du groupe social" ; Un travail exclusivement sociologique qui ne pouvait coexister dans le temps avec les objectifs de l'étude demandée.

Nous avons dû adapter le travail d'exploitation en fonction du "détournement" que les résidents effectuaient pour répondre ou non à certaines questions. Par exemple : la dernière question demandait de numéroter par ordre de préférence les modifications apportées au foyer par la réhabilitation. Très peu de résidents y sont parvenus, nous pouvons émettre quelques interprétations à propos de cet embarras.

- 1) Dans toutes les autres questions, nous demandions de cocher des cases. Le changement de codage pour la dernière question n'a probablement pas été perçu par beaucoup de résidents : elle était assez mal mise en valeur dans notre

présentation.

- 2) L'étendue de l'énumération (1 à 16) est trop importante...
- 3) Le choix est difficile car la majorité des modifications leur semble prioritaire.

Dans l'analyse de ces résultats, nous avons donc dû prendre en compte moins l'ordre de préférence (lorsqu'il était mentionné) que le nombre de fois qu'était citée une modification. Finalement, nous obtenons des conclusions significatives mais moins fines.

Pour d'autres questions, le phénomène est au contraire inversé. Les réponses données enrichissent l'analyse comme nous ne le soupçonnions pas au départ. Par exemple, nous posions la question : "Avez-vous un lieu d'attache principal ? Cette question n'était qu'une introduction pour les suivantes. Pourtant, en réponse à cette question, certains jeunes déclaraient n'avoir pas de lieu d'attache alors qu'ils avaient une famille, et quelquefois assez proche. Derrière ce terme "lieu d'attache" et les réponses données, se cache l'expression des désirs d'autonomie et de rejet de la famille comme repère principal dans leur vie. Une résidente considérait l'appartement d'une amie à Angers, comme lieu d'attache : désir de se construire un réseau amical remplaçant affectivement la famille.

	Nombre sur l'échantillon	Pourcentages de l'échantillon	Pourcentage au foyer (sur 100)
1-Salariés avec emploi stable	13	24,50 %	28 %
2-Salariés intérim ou emploi précaire	10	18,86 %	19 %
3-Stages d'Insertion	4	7,54 %	7 %
4-Apprentis sous contrat	8	15,09 %	15 %
5-Demandeurs d'emploi	5	9,43 %	2 % *
6-Scolaires, Etudiants	8	15,00 %	19 %
7-Autres Cas	5	9,43 %	10 %
2 + 3 + 4 + 5 Situations Précaires	— 53 (dont 9 filles)	50 % *	43 % *

MARYLINE FAURE
 FRANÇOISE COLON
 FABIENNE PAUMIER
 Architectes étudiantes chargées
 de l'étude et du projet pour la réhabilitation
 du Foyer MONRAISIA.

Ce questionnaire est destiné à mieux cerner vos conditions de vie
 actuelles au foyer pour envisager avec vous les modifications et
 aménagements de votre lieu de vie.

Le relevé de l'aménagement de la chambre permet de
 connaître les différentes possibilités d'organisation de cet espace et
 d'envisager éventuellement d'autres types de mobilier, d'équipements,
 de revêtements...

Le présent document reste anonyme et confidentiel entre
 le (la) résident(e) et les 3 architectes-étudiantes responsables de
 ce questionnaire. Seules les analyses de l'ensemble des réponses
 et les conclusions générales pourront être communicables.

Pour répondre : cocher la solution choisie OUI NON

(*) barrer la mention inutile.

utiliser de préférence un stylo de couleur différente du Noir.

LE QUESTIONNAIRE UTILISÉ

QUESTIONS CONCERNANT LA CHAMBRE

1. Avez-vous changé les meubles d'origine de place ?

— Si oui, pourquoi ? pas pratique pour vous ?

— pour un aménagement plus personnel ?

2. Avez-vous rajouté d'autres meubles ?

Lesquels ?

pourquoi ?

• Meubles d'origine pas suffisants en quantité

• Meubles d'origine pas pratiques ?

• Vous souhaitez rajouter des éléments personnels ?

• Autre ?

3. Avez-vous habillé les murs ? Tous ?

ou un seul ?

Avec des posters ? combien ?

Avec une (des) tenture(s)

Avec du papier peint

Autre ?

4. Avez-vous un tapis (ou des)

Avez-vous de la moquette personnelle ?

Avez-vous un paillasson ?

5. Votre chambre est orientée comment ? (soleil)

Appréciez-vous cette orientation ?

L'orientation d'une chambre a-t-elle de l'importance pour vous ?

6. Connaissez-vous vos voisins d'à côté ?

d'en face ?

Autres dans le couloir

Combien ?

Connaissez-vous plus de résidents à votre étage qu'à vos autres étages ?

16. Vous regroupez-vous de préférence dans les lieux collectifs? Lesquels: (N) Hall d'entrée, secrétariat, bar, TV, baby foot restaurant
17. Allez-vous chez d'autres résidents - filles garçons
Vous retrouvez-vous en petit groupe (2 à 4) ou plus (combien?)
18. Si vous êtes scolaires, travaillez-vous dans votre chambre? Si non, où? Pourquoi?

19. Amis, vous votre chambre
QUESTIONS CONCERNANT LES LIEUX COLLECTIFS

1. Mangez-vous au restaurant du foyer { souvent parfois jamais } le midi
- Avez-vous une place privilégiée, où? (indiquez sur le plan) Sinon, mangez-vous? ... et où?
2. Mangez-vous au restaurant du foyer la soir? souvent parfois jamais
- Avez-vous une place privilégiée? où? Sinon, mangez-vous? ... et où? peu dans trop cher nombre insatisfaisante collectivité gênante satisfaction totale
3. Votre opinion sur le restaurant du foyer? ou à plusieurs
4. Si vous mangez dans votre chambre, mangez-vous seule? ou à plusieurs
5. Utilisez-vous la cuisinette du foyer ou zone? Quand? Vous organisez-vous seule? ou à plusieurs
6. Fréquentez-vous la salle résidents, parfois jamais
7. Quand, à quelle occasion? Fréquentez-vous la salle de ping-pong souvent parfois jamais
8. Fréquentez-vous la cafétéria, le midi le soir quand le bar est ouvert après midi quand la bar est fermé
- Pourquoi? • bar discussions, rencontres cartes baby-foot fêtes exceptionnelles
9. Fréquentez-vous la bibliothèque? souvent parfois

7. Avez-vous la télévision dans votre chambre? Si oui, Pourquoi? pour le choix des programmes pour la regarder n'importe quand (même tard?) pour être mieux installé(s), plus tranquille pour être seul pour être seulement avec quelques amis
8. Regardez-vous des amis pour regarder la télé? Regardez-vous la TV toujours dans votre chambre? Regardez-vous la TV souvent parfois jamais
9. Regardez-vous la TV collective? Regardez-vous la TV chez des amis du foyer? à l'extérieur?
10. Quand vous êtes dans votre chambre, le bruit vous dérange-t-il? Si oui, Lesquels? • musique dans les autres chambres? • voisins bruyants • robinets, volets, portes, clefs • bruits de rue, de train • Autre
11. Avez-vous du matériel électrique? Radio / chaîne / magnéto, cassettes Radio-réveil / fer à repasser / plaque électrique / réfrigérateur / rasoir / sèche-cheveux (N) Autre
12. Combien? Avez-vous rajouté des lampes ou spots? Mettez-vous votre appareil de musique quand vous êtes dans votre chambre? toujours parfois
13. Pourquoi votre plaisir? Pour "couvrir" la musique des autres? Pour "couvrir" le bruit environnant? Réservez-vous des amis extérieurs au foyer souvent parfois jamais
- Mangez-vous ensembles au self du foyer dans votre chambre souvent parfois jamais
14. Si vous recevez peu ou jamais d'amis extérieurs au foyer, pourquoi? chambre trop petite? manque de mobilier (chaise, table, ...) manque d'équipement (cuisine, ...) manque d'anonymat (on ne passe pas inaperçu, ...) vous connaissez peu de personnes
- Autre: Recevez-vous des amis du foyer dans votre chambre? { filles garçons } (si cela est indifférent, cocher les 2 solutions) souvent parfois
- Combien? (petit groupe ou grand?)
- Si non, Pourquoi? préférez-vous aller chez d'autres résidents? préférez-vous protéger l'intimité de votre chambre chambre trop petite
- Manque de mobilier ou d'équipement (uirine)

Tous vos bo
la R3
la Cafét

QUESTIONS DIVERSES

1. Votre âge : Sexe :
2. Depuis combien de temps habitez-vous au foyer ?
3. Où se trouve votre lieu de travail ?
et/ou votre lieu d'école ?
4. Quelles sont vos honoraires ?
5. Quel est votre métier ?
ou vos études
ou votre situation, activité :
6. Quel(s) moyen(s) de locomotion avez-vous ?
Où gardez-vous votre véhicule ?
Si vous avez un vélo, avez-vous autour le garage à vélo, des problèmes d'accès ?
de vélo ?
de vélo ?
7. Comment avez-vous connu le foyer ? employeur ?
amis, connaissances
informations, journaux
Autre :
8. Pourquoi habitez-vous dans un foyer ? Installation dans une ville inconnue
Raisons financières
Raisons familiales
Pour ne pas être seul
Autre :
9. Pratiquez-vous un loisir extérieur au foyer ?
Régulier ? Le(s)quel(s) ?
Où ?
Irrégulier ? Le(s)quel(s) ?
10. Fréquentez-vous le centre commercial proche ?
quels commerces ?
11. Fréquentez-vous l'autre côté de la ligne de chemin de fer ?
Pour quelle(s) activité(s) ?
12. Autres équipements du quartier que vous fréquentez ?
13. Avez-vous un lieu d'attache principal en dehors du foyer ?
Est-ce loin ? (kilomètres)
Moyen de transport :
Vous organisez-vous à plusieurs pour le transport ?
Rendez-vous le week-end régulièrement
parfois
14. Si non, restez-vous le week-end au foyer toujours
souvent
parfois
15. Si vous restez au foyer le week-end comment le vivez-vous ?
Bien
parce qu'il y a moins de monde
en se rebourant par petits groupes d'amis
et/ou moins de contraintes de règlement

10. Utilisez-vous le baby-foot ? souvent
parfois
jamais
souvent
parfois
jamais
11. Utilisez-vous le billard ?
12. HALL D'ENTRÉE (fautouils) y êtes-vous souvent ?
parfois ?
jamais ?
vous y restez pourquoi ?
• pour attendre quelqu'un
• pour rencontrer d'autres résidents
• lire le journal
• sans intention précise
• Autre :
13. Fréquentez-vous le secrétariat ? souvent
parfois
jamais
pourquoi ?
• secrétariat administration (cléfs, loyers, ...)
• lire les revues, les journaux, Annuaire
• discuter, rencontrer les animateurs
• les secrétaires
• les résidents
• dans la rue
14. Utilisez-vous la cabine téléphonique, à côté de l'escalier
dans la rue
15. Recevez-vous des appels
Êtes-vous satisfait du système de réception des appels ?
si oui, pourquoi ?
si non, pourquoi ?
• de l'intimité pas respectée
• sonneries bruyantes
• sonneries collectives
• Autre :
16. Où lavez-vous votre linge ?
17. Où rangez-vous votre linge ?
18. Les douches actuelles vous satisfont-elles
si oui, pourquoi ?
si non, pourquoi ?
• de la distance à votre chambre ?
• du passage obligé dans le couloir
• du manque de vestiaires (pose, porte, manteau)
• des problèmes techniques (réglage, allumage, chaleur)
• minute
• Autre :
19. S'il y avait des studios au foyer, souhaiteriez-vous en occuper un avec un ou une amie ?
20. S'il y avait une (ou des) cuisine(s) par étage, continueriez-vous à manger au restaurant du foyer au même rythme que maintenant
à manger dans votre chambre
habiteriez-vous de préférence ces cuisines ?
21. Avez-vous déjà été victime de vol ? (au foyer)
Si oui, quoi ?
et où ?

RELEVÉ DE L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE CHAMBRE

sur ce plan, 2,0m ± 1 même réel
 Positionnez - vos meubles personnels et ceux du foyer et toute autre installation (chaînes, réchaud, persiennes...)
 N'oubliez pas de noter toute indication précieuse sur l'aménagement, l'ambiance que vous avez donnée à votre chambre.

REPRENEZ POUR LES DIMENSIONS EN RELEVÉ

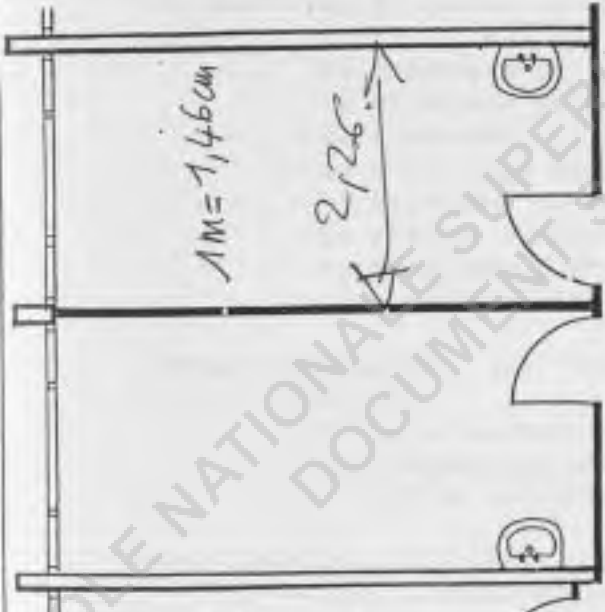
l'armoire : 155 cm x 60 cm



le lit : 80 cm x 190 cm

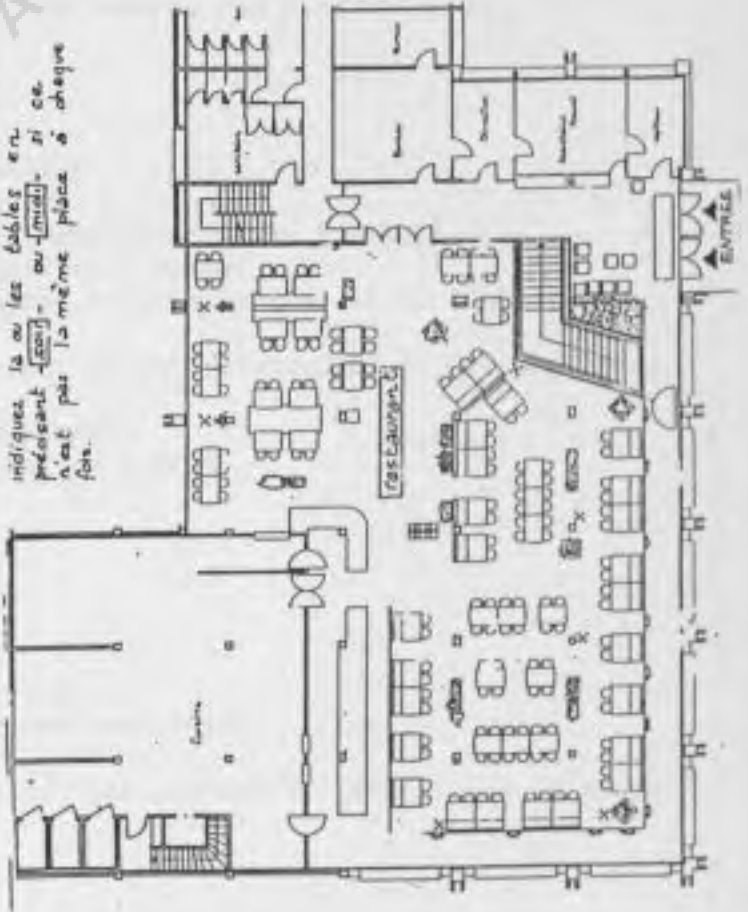


table 40 cm x 95 cm



Area, sous une place privilégiée, quand vous mangez au restaurant du foyer. ?

indiquez la ou les tables en présence (en) - ou (ma) - si ce n'est pas la même place à chaque fois.



pas bien : à cause de la solitude, de l'ennui, règlement trop strict, difficultés de locomotion pour sortir, le foyer est "mort", Autre :

17. Trouvez-vous le prix du loyer convenable, trop cher, pas cher, Allocations logements : APL, Famille, DASS, Autre :

18. Souhaiteriez-vous maintenant habiter en appartement ? Pourquoi ? à cause de l'indépendance de vie, d'accès, le confort : tous les équipements, cuisine, salle de bain, Pourrait meubler soi-même, Vie de couple, ou avec des amis ?, Choisir son quartier, Autre :

19. Cherchez-vous actuellement un appartement ? pour immédiat ? pour plus tard ?

20. Pendant combien de temps encore comptez-vous rester au foyer. (si vous le savez).

UNE REHABILITATION, DES CHANGEMENTS...

Numérotez dans les cases, vos choix par ordre de préférence. Ne rien inscrire dans les cases correspondant à des transformations que vous ne souhaitez pas.

Modifications de la chambre individuelle pour : la surface

- les matériaux de mur
- les matériaux de sol
- équipement - cuisine
- électrique - éclairage
- électrique - prises
- prise Télévision

Accès modifié (suppression du couloir, par exemple)
 Création de studios, d'appartements
 Possibilités de chambres vidés à meubler
 Possibilité de choisir son mobilier (Nbre de chaises, table ou non...)
 Plusieurs petites cuisines, par étage ou groupes de chambres
 Salles de bain complètes (lavabo, bidet, baignoire) par groupe de chambres
 Salle de jeux spéciale résidents (baby flipper, jeu vidéo)
 cheminée dans la cafétéria (ou ailleurs)
 Ascenseur pour les handicapés
 Autres Idées :

3) LES ENTRETIENS

* Objectif :

- La "mémoire vivante" des différents acteurs de l'institution doit permettre d'analyser, le plus objectivement possible, la situation actuelle du foyer (et de l'association), son fonctionnement et les événements qui ont généré son évolution.

* Outils :

- L'entretien semi-directif enregistré avec préparation préalable des thèmes et de questions.

* Déroulement :

- Nous avons commencé la série d'entretiens au milieu de la période d'observation, en tenant compte des relations qui se mettaient en place progressivement et des contacts que nous étions amenées à prendre. Nous avons décidé qu'il était important d'être deux pour faire les interviews.

Nous avons donc sollicité la "mémoire vivante" de différentes personnes en fonction de leurs places et rôles au foyer ou dans l'Association, en fonction également des éléments d'information et de réflexion qu'elles pouvaient apporter à l'étude :

= sur l'histoire des foyers ; les rôles institutionnels des uns et des autres, les positions de chacun sur l'évolution des foyers, des projets et des modes de vie :

- le Président de l'AFAJT
- le Directeur de L'AFAJT
- la Présidente de l'UFJT
- la Directrice du Foyer Monplaisir
- le Directeur du Foyer Beauséjour
- le premier Directeur du Foyer Monplaisir et de l'Association
- le Directeur d'un Foyer réhabilité à Nantes
- deux anciens résidents - membres actuels du C.A. et de l'AFAJT.

= Plus précisément sur leurs rôles, leur projet pédagogique et les problèmes qu'ils perçoivent :

- trois animateurs du Foyer Monplaisir
- une animatrice d'un autre Foyer de l'AFAJT
- un ancien animateur (75/78)

= sur leur vie au foyer :

- deux anciens résidents

= sur leur travail :

- une femme de service à la cafétéria
- une femme de service à la caisse restaurant.

Il faut toutefois préciser que toutes les personnes sont plus ou moins

concernées par toutes les questions. Ce classement indique seulement les "tendances" des contenus des entretiens.

Au début de chaque entretien, nous mettions en confiance l'intéressé, nous engageant à lui faire parvenir la retranscription intégrale le l'enregistrement afin qu'il soit en mesure de le relire, le corriger, l'annoter.

* Analyse :

- Les entretiens étaient retranscrits le plus fidèlement possible et nous avons commencé à noter les commentaires, puis à les analyser. Une première lecture permettait un classement par thème. Les réflexions liées à l'espace ont été les premiers éléments utilisés. Les autres thèmes :

- histoire de l'association et des foyers, évolutions, périodes charnières.
- rôles et fonctions de chacun, organisation du travail.
- projets pédagogiques, évolutions, problèmes.
- réflexions sur le projet de réhabilitation.

Les intéressés pouvaient facilement dépasser les thèmes et les questions préparées et développer ce qui leur tenait le plus à cœur.

Enfin, les entretiens forment un matériau assez hétérogène. Nous pensons cependant que leur exploitation a permis de mettre en relation les rôles et fonctions observés directement avec les discours qui les sous-tendent. Nous avons ainsi pu dégager des constantes, noter des silences ou des variations selon les statuts des personnes dans l'institution.

4) L'OBSERVATION PARALLELE

Elle n'est pas définie par l'utilisation d'un outil spécifique. A la différence de l'observation participante (sur une période donnée), elle a pour objectif de comprendre, à partir des autres outils d'enquête, les mécanismes de fonctionnement de l'institution, les enjeux des individus et des groupes. Elle dure tout au long de l'enquête.

- II - REFLEXION "ELARGIE" ET PARTICIPATION DES ACTEURS (usagers, personnels, décideurs)

I) LES VISITES D'AUTRES FOYERS

* Objectifs :

- Il s'agissait d'élargir le champ de réflexion sur le plan de l'architecture et du fonctionnement en apportant des éléments de comparaison qui pouvaient, nuancer, contredire ou conforter l'état de nos analyses concernant le Foyer MONPLAISIR :

- grâce à la matérialité d'une réhabilitation terminée ou en cours, de prendre conscience de l'efficacité de certaines solutions.
- dans une situation concrète générant le dialogue, permettre la confrontation et l'échange en différents acteurs du projet : administrateurs, usagers, professionnels et architectes.

* Déroulement :

a) LE MANS :

Nous avons visité deux foyers avec 4 résidents du Foyer Monplaisir.

- Le FJT "LE FLORE" : réhabilité en 1985 (32 studios - 150 résidents).
Nous sommes accueillis par la directrice qui nous fait visiter l'établissement et nous explique les transformations apportées par la réhabilitation,

- la cafétéria;
- modification des étages - diminution du nombre de chambres - création de studios (1 personne);
- coursives d'accès extérieures et indépendantes pour les studios;
- ascenseur (accès handicapés);
- dans le hall d'entrée : rampe handicapés;

ainsi que les conceptions de l'équipe concernant la vie collective.

Les résidents, très intéressés, posent spontanément beaucoup de questions et comparent avec leur foyer, leur chambre.

Les principaux points qui ont retenu l'attention :

- l'extension de la cafétéria par une terrasse-serre sur le jardin a beaucoup plu aux résidents. Cet espace intérieur semble "transporté" dans le jardin grâce à la transparence totale de toutes les parois (verticales et toiture). La directrice déplore cependant les gros problèmes d'étanchéité de cette installation.
- les couloirs dans les étages sont beaucoup plus larges et moins longs qu'au foyer Monplaisir. Au rez de chaussée, le couloir distribuant les salles locatives et espaces collectifs-résidents est coupé par des espaces-salons aménagés avec de larges banquettes en bois comportant de vastes miroirs, doublant l'espace réel.
- le restaurant, assez "classique", est qualifié de "cantine" par les résidents ; peut-être parce qu'il est vaste, et qu'aucune installation ne forme des coins plus intimes (comme à Monplaisir : les hautes banquettes et les jardinières). En revanche, une bonne odeur de feu s'en dégage car une cheminée est aménagée dans le fond de la salle.
- les résidents regardent les chambre "à la loupe"; ils font des commentaires détaillés et comparatifs par rapport à leurs chambres au

FJT d'Angers. La tapisserie leur plaît beaucoup. Les chambres paraissent plus petites. En fait, la surface est la même, mais la forme carrée donne une impression d'espace. La partie WC est indépendante de la chambre (bloc intégré). Ils sont intéressés par la variation de traitement du sol : moquette pour la chambre, sol plastique pour le sanitaire. Le mobilier paraît plus restreint et moins rationnel qu'à Monplaisir. Ainsi, chaque chambre est équipée d'un sanitaire complet, confort indispensable pour que l'établissement puisse prétendre à l'APL. D'autre part, on nous explique que le Foyer pourra ainsi, éventuellement, se reconverter dans l'avenir et accueillir une population plus autonome.

- Les studios : ils sont plus grands qu'une chambre individuelle, mais morcellement de l'espace : salle d'eau - coin cuisine - coin séjour - coin chambre, donne l'impression de petitesse. Le passage sur la coursive qui dessert les studios, permet de "voir" à l'intérieur de chaque studio. Il semble difficile de protéger son intimité. Dans la partie chambre, deux lits gigognes (l'un sous l'autre) permettent au résident d'accueillir un ou une amie. Cependant, la largeur du coin chambre ne laisse pas la place d'installer 2 lits "côte à côte". Ces studios ne sont pas adaptés à la vie d'un couple.
- En revanche, l'accueil des handicapés a été sérieusement pensé : largeur des passages, des WC; des ascenseurs.

Cette visite (c'était la première), nous a permis, principalement, de constater certaines possibilités techniques de réhabilitation : coursives, double-circulation, possibilité d'autonomiser un groupe de résidents.

b) CAEN : Foyer Robert REME.

Voyage et visite avec un Administrateur, deux directeurs et un animateur du foyer Monplaisir. La rencontre entre les 2 équipes s'avère intéressante. L'une se trouve déjà dans le processus de réhabilitation fait partager son expérience à ses homologues angevins.

Dans un premier temps, les 2 équipes de gestionnaires ont longuement échangé leurs informations sur les différents financements. Puis nous avons visité le foyer avec l'architecte. La journée s'est terminée par le visionnement d'un montage audio-visuel, présenté par le directeur du FJT R.REME. Il nous a exposé la genèse du projet architectural dont l'élaboration est basée sur une étroite liaison entre le projet socio-éducatif et le projet de réhabilitation. En effet, ce projet intègre la création d'une nouvelle équipe éducative, avec embauche de personnels adaptés aux objectifs du projet socio-éducatif et socio-culturel.

En conclusion, si l'on peut exprimer quelques réserves sur les solutions architecturales choisies (notamment pour l'hébergement et son équipement et mobilier), la démarche dynamique engagée à R.REME, soutenue par une étroite collaboration entre le directeur (porteur du projet socio-éducatif et

L'architecte (porteur du projet architectural) est tout à fait intéressante. Cependant, il n'a pas été question de participation des résidents à l'élaboration du projet, sinon de participation aux travaux. Nous n'avons pu établir de comparaison réelle entre "l'étude pré-opérationnelle" que nous vivions à Angers et la phase de programmation du projet du FJT de Caen.

c) NANTES : Foyer réhabilité PORTE NEUVE

Visite du foyer et entretien avec le Directeur. Les choix techniques sont simples et respectent la structure. Un travail important a été fait sur la thermique et l'acoustique. Malgré l'existence d'une seule entrée, les lieux et fonctions sont différenciés : restaurant social ouvert le midi, au 1er étage ; restaurant des résidents ouvert le soir, au 3ème étage. La cafétéria se trouve à l'entresol, et a été restaurée de façon à servir de salle d'exposition, de spectacle ouverte au public. L'entrée et l'accueil, par contre, n'ont malheureusement pas subi de transformation sérieuse, ce que le Directeur déplore.

Sur le plan du projet socio-éducatif, l'équipe a depuis longtemps donné beaucoup d'importance à des structures d'accueil et de travail pour les résidents et des jeunes de l'extérieur : "Centre de formation Permanente et de Promotion Sociale" - "Service Logement Autonome" en liaison avec la "Mutuelle pour le logement des jeunes travailleurs". Ces activités se déroulent dans les nombreuses salles du foyer affectées à cet effet.

D'autre part, nous retenons l'intérêt d'une réhabilitation suivie par une "commission de recherche et de contrôle du projet", composée d'administrateurs et de professionnels de l'association.

d) ANGERS : Foyer BEAUSEJOUR (dépendant de l'AJT)

C'est le seul foyer ne comportant pas de restaurant social de par sa proximité avec Monplaisir, et fonctionnant avec des séjours-cuisines dans l'hébergement. Nous nous entretenons avec le Directeur et un animatrice à propos de ce fonctionnement. Il apparaît que l'appropriation de ces lieux évolue en fonction des groupes de résidents qui se succèdent dans le foyer.

e) ANGERS : Foyer JEAN VILAR (AJT)

Visite rapide du foyer. Sa particularité est d'avoir été conçu simultanément à un équipement global de quartier. Il est donc associé à un Centre Social et Culturel et un collège. Le restaurant social de la RJT (résidence du jeune travailleur) fournit des repas aux élèves et autres membres des activités du centre (par exemple : personnes du club 3ème âge)

2) ENTRETIENS AVEC DES PERSONNES EXTERIEURES A L'ASSOCIATION

Il s'agissait d'obtenir des informations plus générales sur les foyers nous aidant à faire des comparaisons et à élargir notre réflexion. Dans nos conclusions nous nous référons également à eux.

III - PROPOSITIONS ARCHITECTURALES : DIALECTIQUE ENQUETE/PROJET

Ces propositions interviennent comme une cristallisation progressive de nos intuitions liées au vécu sur le "terrain". Elles cherchent à être pertinentes et perspicaces étant donné l'acquis de notre regard issu de l'enquête. Elles font avancer l'analyse. En même temps et dialectiquement, l'analyse des résultats de l'enquête alimente la production de nos propositions et sollicite sans cesse la cohérence et la pertinence de notre travail.

1) LE CHAMP DU PROJET

Pour l'exploration de différentes solutions caractéristiques fidèles aux résultats d'enquête, le champ du projet offre une "ouverture" permettant aux différents acteurs de "s'approprier" le projet. Ces premières esquisses, par leurs variations au niveau de l'organisation, des formes, des matériaux et des usages, suscitent le débat et aident les désirs et besoins à s'exprimer.

~~("...") La projection interpelle le désir et décristallise le besoin en tant que représentation réaliste du raisonnablement raisonnable. Il ne s'agit plus d'un projet unique mais littéralement d'un champ de connaissances ouvert par la projection qui ne cherche plus à répondre à un besoin pré-défini, mais à susciter la connaissance de l'ensemble des solutions possibles pour situer le désir par rapport au besoin.~~
(CH. H. ARGUILLERE "COURS D'ARCHITECTURE GENERALE" (page 116) (3))

2) MOYENS DE COMMUNICATIONS

Essentiellement les affichages (textes - dessins - plans).

* Objectifs :

- Se faire connaître : Dès le début de notre présence au Foyer, nous avons éprouvé le besoin de nous faire connaître. Une première affiche installée dans le hall d'entrée répond à ce but ; elle y est d'ailleurs restée jusqu'en mai.
- Sensibiliser : A partir de mi-novembre, nous avons commencé la série d'expositions remises à jour régulièrement, visant une sensibilisation permanente pour la réhabilitation. Grâce à la présentation des plans, dessins et photos du foyer dans l'état actuel, nous souhaitons que les intéressés deviennent motivés pour mieux regarder leur espace, l'aimer ou le critiquer.
- Discuter : A partir de mi-février, nous présentons, les différentes phases

des propositions architecturales. En effet, pendant cette période, nous ne sommes plus au foyer régulièrement et cette information, par voie d'affiche, représente notre moyen de rester en communication avec les résidents et le personnel. Tous peuvent, de cette façon, s'assurer que le travail continue et que "nous ne les oublions pas" !

Les différentes rencontres autour de ces affichages ont permis à chacun de mieux comprendre et de dire son avis, mais les absents peuvent rester au courant grâce aux dessins qui demeurent exposés.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHRONOLOGIE RECAPITULATIVE

	AVRIL 86	JUIN 86	SEPT 86	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 87	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	
COURRIER	l'association contacte l'école d'Architecture L'école contacte les étudiants Lettre de candidature de notre part			Plan de travail sommaire - Contrat d'étude - Planning							Nous posons des questions aux responsables Association sur le programme des parties collectives au niveau D	réponse des responsables à ce sujet	avenant de contrat
ENTRETIENS					directeur de l'association	les 3 animateurs du foyer Monplaisir	- 1 ancien animateur - 1 ancien résident - 1 secrétaire - le responsable foyer - 2 anciens résidents - la présidente de l'UFT - le premier directeur de l'AFAT	- directeur et 1 animatrice du F.J.J. Porte Neuve à Nantes - directeur et 1 animatrice du F.J.T. Beausejour à ANGERS	- un ingénieur bâtiment - le président de l'association	Un Architecte aux H.L.M. "les foyers" à Rennes	Animateurs Discussion sur leurs espaces de travail		
REUNIONS	Premier contact au F.J.T. Monplaisir entre l'école d'architecture et l'association		Réunion avec les résidents Premier contact	rencontre entre nous et le responsable du Foyer Monplaisir	"commission animation" Exposé de nos travaux	réunion entre l'AFAT et l'école d'Architecture	Réunion du bureau de l'association Exposé de nos travaux + projection diapos de la visite au Mans	Réunion de résidents		Réunion à ANGERS avec les responsables Association. Mise au point finale du contrat d'étude et	Assemblée Générale Présentation de l'ESQUISSE PROGRAMME (diapositives)		
RENCONTRES PARTICIPATION				18 NOV rencontre-discussion avec des résidents autour des plans du foyer - état actuel.					10 Mars Réunion avec usagers, personnels, décideurs autour des premiers schémas	24 Mars, 2ème réunion autour des 3 propositions architecturales	10 Avril, 3ème réunion autour des 3 propositions : projection épiscopes		
QUESTIONNAIRES						"Porte à Porte" diffusion du questionnaire auprès des résidents							
VISITES					Visites de 2 foyers au Mans avec 4 résidents d'Angers	Visite à NANTES du foyer rue de Gigant	F.J.T. Porte Neuve à NANTES	F.J.J. Robert Rème à CAEN	F.J.T. Beausejour ANGERS				
OBSERVATION PARTICIPANTE				oct 3 mois d'observation participante - Occupation d'éc d'une chambre "studio"									
AFFICHAGE				premier affichage de dessins : plans du foyer - état actuel.		puis Photos Matériaux dessin perspective...			Schémas de réorganisation proposés pour la réhabilitation	3 propositions de réhabilitation	col. avec compléments	Résumé des conclusions d'enquête	

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

D'HIER A AUJOURD'HUI, LA REHABILITATION

-CONCLUSION-

I - LES ORIGINES DES FOYERS

(d'après GALLAND Olivier et LOUIS Marie Victoire "JEUNES EN TRANSIT")

a) Les origines doctrinales :

A partir du XIXe siècle, s'est imposée progressivement l'éducation d'une classe d'âge particulière "la jeunesse". L'impulsion est donnée par les milieux catholiques dans le cadre d'une conception de la charité traditionnelle. Ainsi le BON CONSEIL (1870) avait pour but "de former des ouvriers habiles, laborieux, économes et chrétiens...Il leur propose d'utiles renseignements, des encouragements pour leur bonne conduite et leur assiduité, des jeux, des divertissements..."

Progressivement, à la charité tutélaire, se substitue une conception fondée sur l'idée d'un devoir des classes dirigeantes à l'égard des classes populaires; l'œuvre des CERCLES CATHOLIQUES OUVRIERS, tout en conservant un caractère paternaliste marqué, pose le problème de la justice sociale et affiche une ambition de conquête.

En 1886, naît l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANCAISE mais il faudra attendre 1926 pour qu'apparaisse le 1er mouvement de JEUNESSE CATHOLIQUE véritablement ouvrier de la JOC, mouvement de classe qui se donne pour devoir d'accomplir une œuvre de "formation intégrale" du jeune travailleur : religieuse, morale, intellectuelle et sociale.

Quant au courant socialiste ou républicain, sa préoccupation majeure reste centrée sur le métier, puis sur l'école jusqu'à la première guerre mondiale. Avec le FRONT POPULAIRE, les thèmes du loisir et de la culture populaire apparaissent à côté de ceux de l'éducation. A l'initiative de LEO LAGRANGE, on voit se multiplier les Mouvements de Jeunesse confessionnels ou politiques, alors que "s'affirme la notion d'action éducative par classe d'âge".

b) Le logement des jeunes avant 1940 :

Les premières initiatives en matière de logement des jeunes sont les Maisons de COMPAGNONS DU DEVOIR DU TOUR DE FRANCE. Aujourd'hui, elles n'ont pas disparu mais leur spécificité (notamment la discipline) n'a pu rivaliser avec la variété d'accueil des FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS qui se construisaient. Les Foyers les plus nombreux étaient les FOYERS DE PROTECTION DE LA JEUNE FILLE directement rattachés à l'Eglise, ceux-ci étaient fondés sur le postulat que les filles devaient être "guidées" jusqu'à leur mariage. En 1940, on compte plus de 200 maisons d'accueil.

c) Les premiers FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS - l'U.F.J.T.

Les AMITIES SOCIALES et la JEUNESSE OUVRIERE CATHOLIQUE :

- Les promoteurs d'AMITIES SOCIALES créent les premières Foyers (1945), et veulent d'abord raisonner en termes de besoins de Jeunes Travailleurs et plus seulement en termes de prévention morale. Ils prônent l'ouverture des foyers à l'ensemble des Jeunes Travailleurs "sans discrimination quelconque" en particulier, religieuse.

- La JOC, en 1940-41, crée le FJT de Tours, mais celui-ci n'avait pas d'hébergement. Elle défend l'idée d'un "Foyer-Loisir", centre de culture ouvrière et ne veut pas être un marchand de soupe". Mais, redoutant de se voir supplanter par les AMITIES SOCIALES, la JOC, sans renoncer au Foyer-Loisir, pressent qu'il faut se situer aussi sur le terrain du Foyer-Accueil.

En fait, peu de choses séparent ces deux courants, sinon que les AMITIES SOCIALES préfigurent une conception professionnelle de l'action sociale alors que la JOC reste attachée à une conception militante, religieuse et ouvrière.

En 1945, l'UFJT (Union des Foyers de Jeunes Travailleurs) est créée par les AMITIES SOCIALES en dehors de la JOC. Plus tard la JOC rentrera à l'UFJT avec un de ses représentants qui a la volonté de changer celle-ci de l'intérieur. Les promoteurs des années 50 défendent une philosophie sociale basée sur une représentation hygiéniste du cadre de vie, des principes éducatifs : conscientisation, moralisation et reconnaissance de la condition ouvrière. On passe d'une pédagogie tutélaire à une pédagogie incitative.

"(...)Les Foyers se doivent, comme toute maison, d'être à la fois, école d'apprentissage à la responsabilité et à la liberté et une préfiguration de la société de demain que les jeunes d'aujourd'hui ont à bâtir."

A partir de ces idées communes, on assiste, dans les années 60, à un décloisonnement idéologique des FJT, en particulier les rencontres entre militants chrétiens et laïcs se multiplient.

Il est probable que la professionnalisation du corps des animateurs et directeurs ait concouru au changement idéologique des FJT. Le mouvement d'éducation populaire CULTURE ET LIBERTE a donc généré particulièrement l'évolution doctrinale en étant un des principaux centres de formation d'animateurs de Foyers.

d) La construction des foyers :

Après la guerre, l'exode rural qui s'accélère, avec l'industrialisation, l'explosion démographique et la crise du logement, vont concourir à la création des FJT.

L'intervention de l'Etat s'avère nécessaire pour collaborer avec les

oeuvres privées et ainsi bénéficier de leur expérience et de leur implantation. En outre, une politique de construction peut accélérer la mobilité des Jeunes Travailleurs jugée indispensable à l'économie. C'est à partir de 1965, avec l'arrivée à l'âge de l'adolescence des enfants nés après 1946, l'immigration et l'exode rural, que les besoins se font pressants. Dès 1955, les Sociétés HLM sont autorisées à construire des bâtiments à usage de Foyers. L'Etat, bien conscient de cette nécessité tend à vouloir intégrer le FJT au confluent de toutes les politiques de la jeunesse, dans une vision plus économique et sociale que culturelle et humaine. En effet, plusieurs ministères vont contribuer au financement, avec, en contrepartie, l'accueil de Pupilles de l'Assistance, de Jeunes qui relèvent de la PREVENTION SANITAIRE ET SOCIALE et de scolaires des Etablissements d'Enseignement Technique.

Les foyers s'inscrivent alors dans une vocation plus utilitaire que pédagogique, l'accent est mis sur le logement et la sécurité matérielle. D'après une enquête de la SEDES, en 1965, les Jeunes critiquent les Foyers pour leur manque d'indépendance. On prend donc conscience que "le besoin de vie individuelle doit être satisfait chez le Jeune et que la vie collective du Foyer n'est pas une fin".

Alors, la conception architecturale sépare bien le bloc "logement" (avec des chambres individuelles munies de lavabos) et le bloc "restaurant-loisirs bruyants" plus ouvert sur l'extérieur ; Ceci se traduira par une normalisation officielle et précise des caractéristiques des logements-foyer.

Ces normes ne vont pas manquer d'avoir une influence profonde sur l'évolution des conceptions éducatives.

- LES ORIGINES DE L'ASSOCIATION : A.F.A.J.T.

En 1969, Monsieur MONNIER, ancien responsable C.F.D.T., est chargé par le maire d'Angers de l'époque, de constituer une association loi 1901 pour créer un foyer de jeunes travailleurs, dont il deviendra le Directeur. Angers ne comptait qu'un ou deux foyers confessionnels et l'exode rural important faisait ressentir le besoin de logement pour les jeunes. Jean MONNIER rassembla une équipe pour le Conseil d'Administration motivée par la mise en place d'une construction. Les participants apportaient leurs compétences de techniciens et de gestionnaires.

Jean MONNIER a suivi la construction des 4 foyers de l'association. En 1977, il présente une liste électorale pour la mairie d'ANGERS tandis que le président de l'A.F.J.T. de l'époque, est sur une autre liste. Suite à l'élection de M. MONNIER en tant que Maire d'Angers, un différend interne conduira à un renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration. La pluralité effective du C.A. formé en 69 et voulue par le Maire de l'époque semblait quelque peu en danger.

-Un gestionnaire : "On parlait des Foyers de Jean MONNIER !"

- Un administrateur : " On a traversé une période difficile. On voulait pas "gauchiser" l'association. On voulait qu'elle garde un certain équilibre. C'est un de mes soucis les plus importants, de pouvoir renouveler "correctement" le C.A. et d'avoir des gens qui se passionnent pour la gestion."

Par rapport à l'U.F.J.T., l'association d'Angers revendique sa distance.

Un administrateur : " On a eu des relations particulières, c'est vrai. Quand une association se lance dans une opération comme celle-là, elle a besoin d'un certain nombre d'informations. Mais l'A.F.A.J.T. a un caractère assez autonome. "

- LA CONSTRUCTION DU FOYER MONPLAISIR - MODELE ARCHITECTURAL

a/ Le site: LA Z.U.P. Nord

En 1964, la Z.U.P. Nord est un immense chantier, les premiers bâtiments terminés sont aussitôt occupés par les premiers habitants.

Au début, à part les logements, rien n'existe qui puisse donner une vie collective à une cité, pas même la voirie. En 1968, les premiers équipements commencent à sortir de terre : Centre Commercial, Maison de jeunes, Eglise, Centre Social. Dans cette politique systématique d'équipements divers pour la ZUP, la Mairie de l'époque attribue à l'Association un terrain dans la ZUP nord, de façon à compléter le "palmarès".

Un gestionnaire : " Alors qu'un F.J.T. n'intéresse pas tellement les habitants du quartier, même pas du tout..."

Un ancien résident : " Ça nous avait choqués, ce complexe (F.J.T.) implanté au bord de la route, tout seul dans un cul de sac. La Z.U.P. Nord n'était pas si étendue, il n'y avait presque rien, les immeubles ont dû se construire petit à petit. Il y avait déjà les immeubles en face, mais pas la Maison pour Tous. Ils devaient avoir du terrain à caser, alors..."

Cet ancien résident se souvient de cette époque et il exprime un sentiment d'absurdité quant au terrain choisi. Il dit même en évoquant le centre ville:

" On se sentait rejeté, c'est loin "

* LA Z.U.P. est un emplacement sur lequel les opérations d'urbanisme doivent être réalisées dans un court délai. Elle va permettre la création d'ensembles importants d'habitations, de quartiers nouveaux, ou même de ville nouvelle disposant de tous les équipements nécessaires, par une exécution coordonnée et synchronisée de ces derniers avec la construction des immeubles, ce qui présente l'avantage pour les communes d'éviter des efforts d'équipement des

terrains " (JACQUIGNON.L. " Droit D'urbanisme ")

" La Z.U.P., dortoir où on s'ennuie, la Z.U.P. éloignée de tout, où on est enfermé... Certes, ces stéréotypes ne résisteraient pas toujours à l'épreuve des faits, mais le climat qu'ils entretiennent explique bien des réalités. En un mot, la Z.U.P. a mauvaise réputation (...) Elle peut même être un lieu où se fomentent des troubles. On retrouve là certaines critiques formulées par la droite "avancée" du XIX^{ème} siècle. Les concentrations ouvrières et aujourd'hui d'employés, sont néfastes à l'intégration des prolétaires dans le giron de la société bourgeoise. Les équipements, notamment les équipements culturels, ne suffisent pas, quand ils sont réalisés, à assurer l'uniformisation idéologique : Mal adaptés, ils sont légitimement refusés et désaffectés ; Bien adaptés, ils sont pour la droite des repères gauchistes. (BUTTLER Rémy-NOISETTE Patrice, "LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE" (page 90)

Sans entrer dans cette analyse, nous pouvons critiquer le choix d'un Foyer de Jeunes Travailleurs comme équipement complémentaire d'une Z.U.P.

Certes, le restaurant offre un service potentiel à la population du quartier (encore faudrait-il vérifier si elle le fréquente ?), mais la proximité d'un F.J.T. ne répond pas à un besoin des habitants. D'autre part, les jeunes du foyer subissent leur quartier plus qu'ils n'en profitent. Ils fréquentent au minimum les équipements (centre commercial essentiellement) et se déplacent vers le centre ville dès que possible pour leurs loisirs.

b/ Le Modèle architectural:

La construction du Foyer Monplaisir (1970) se situe à l'époque des années glorieuses de la construction où les effets de l'urgence, de la quantité des besoins et d'une recherche de rentabilité ont conduit les constructeurs à adopter des procédés industrialisés.

Les Architectes qui participaient à des concours devaient s'engager à utiliser des procédés industriels dans leurs projets. Pour le Foyer Monplaisir par exemple, le procédé de coffrage "tunnel" a été utilisé et des éléments de façade préfabriqués, légers, venaient clore chaque "cellule" correspondant à une chambre.

Une mince cloison sépare 2 chambres : peut-on dire que les résidents de l'époque étaient moins sensibles au bruit ? Pourtant, dès 1965 les solutions techniques adoptées pour les grands ensembles étaient ouvertement critiquées.

Le modèle utilisé pour Monplaisir correspond à des normes d'état que les procédés industriels ont rationalisées, ce qui explique une certaine uniformité des constructions de l'époque : un long couloir avec à chaque extrémité un escalier, façades répétitives et monotones...

Ce type de modèle a servi aussi aux écoles, aux casernes... Ne symbolise-t-il pas en fait, les rapports d'un groupe sous tutelle face à une institution : rationalisation des circulations, issues limitées pour simplifier le contrôle.

II - MODE D'HABITER EN EVOLUTION

PREAMBULE :

A PROPOS DE JEUNESSE : (OLIVIER GALLAND - "LES JEUNES")

Les FJT accueillent des jeunes de 16 à 25 ans, tranche d'âge spécifique qu'il ne suffit pas d'observer pour comprendre, c'est pourquoi il semble nécessaire de restituer historiquement la jeunesse (notion qui n'a pas toujours existé), sa reconnaissance par la société et les moments marquants de son évolution culturelle. Ces considérations socio-historiques peuvent également éclairer les philosophie socio-éducative des Foyers.

Nous nous référons donc à l'ouvrage d'Olivier GALLAND.

(...) Il existe des pratiques sociales spécifiquement juvéniles... Une définition sociale de la jeunesse devrait donc s'appuyer sur des critères qui rendent compte de la place des jeunes dans la structure sociale, de leur participation spécifique aux rapports sociaux. Mais la difficulté tient précisément au fait que, dans le cas des jeunes, cette place est incertaine, floue, mal définie et provisoire : comment donc construire socialement cette catégorie indéterminée ?... (P. 6)

(...) Car ce qui définit le mieux la jeunesse est en même temps ce qui fait obstacle à sa définition, à savoir la précarité de cette position sociale. Une approche sociologique de la jeunesse revient donc à étudier les conditions sociales du passage d'un statut d'âge, l'adolescence, à un autre l'âge adulte. Poser ainsi la question conduit à mettre au centre de la réflexion les notions de famille et d'établissement professionnel (ou plus largement d'établissement social car la "profession" n'a pas été en tout temps et pour toutes les catégories le moyen "d'entrer dans la vie" : Dans quelles conditions quitte-on sa famille, comment s'établit-on de manière indépendante, quelles formes spécifiques peuvent prendre ou ont pris ces modèles de passage selon les situations sociales (les classes et les sexes) et selon les circonstances historiques ?... (P. 7)

Les premières tentatives d'encadrement :

(...) Devenant des catégories sociales reconnues, l'enfance d'abord, l'adolescence et la jeunesse ensuite, vont par là même devenir des objets d'intervention sociale. Ce seront les catholiques, moins exclusivement centrés sur l'école que les laïcs et les républicains, qui vont les premiers créer les institutions chargées de traiter la question juvénile...

(...) Ainsi construite malgré elle, presque en dehors d'elle, la jeunesse populaire va cependant peu à peu s'affirmer de manière plus autonome, encore que partielle et ambiguë, dans les mouvements qui vont s'affranchir progressivement à la fois de la tutelle des adultes, de celle des bourgeois et de celle du clergé...

(...) Ce triomphe des mouvements de jeunesse sera bientôt aussi celui d'une politique de la jeunesse dans la définition de laquelle l'Etat, à partir de

Vichy, aura une part grandissante... (P.27)

Des blousons noirs à la révolte étudiante :

(...) Les années d'après-guerre verront s'affirmer l'expression d'une socialisation et d'une culture juvénile originale dont les traits les plus spectaculaires furent la montée des "idoles", la presse des "copains" et, dans un versant moins standardisé, le phénomène des "bandes" avec toute la culture comportementale et vestimentaire qui leur est associée. Cette explosion du fait juvénile, repris et exploité par les industries culturelles mais ne s'y réduisant pas, est liée à la scolarisation massive et de plus en plus prolongée d'une masse croissante de jeunes de tous milieux. La classe d'âge adolescente est ainsi définitivement constituée par le temps scolaire et invente sa culture propre. Mais cette irruption de la sociabilité juvénile dans une société adulte qui ne l'attendait pas et ne savait la gérer va créer les conditions d'un affrontement qui prendra plusieurs formes : celle, populaire, des bandes et des "blousons noirs", celle ensuite, dans les couches moyennes et à l'Université, de la révolte étudiante... (P.39)

(...) La classe d'âge juvénile s'est constituée en quatre temps :

- Le premier moment est la reconnaissance de l'enfance dans les familles bourgeoises du XVIIIe et, avec elle, la promotion de l'idée moderne d'éducation finalisée par l'acquisition d'une position sociale.

- Le deuxième moment est constitué, tout au long du XIXe siècle, par les tentatives de la bourgeoisie éclairée de structurer l'enfance et les jeunes des classes populaires dans des mouvements éducatifs qui dépassent et prolongent l'école. (...)

- Dans un troisième temps, à partir du Front Populaire puis de Vichy, l'Etat s'implique de façon croissante dans la définition d'une politique de la jeunesse.

- Le quatrième temps, enfin, est consécutif à l'explosion scolaire de l'après-guerre et voit s'affirmer pour la première fois une culture et une sociabilité adolescente véritablement autonome, (...) qui aboutiront, au delà de ces formes standardisées, à l'affirmation violente du fait juvénile. ... (P.57)

(...) Après avoir été déniée, la jeunesse est reconnue, mais demeure plus que jamais un état d'indétermination prolongée qui ne s'ordonne nullement autour d'un rôle social effectif et pose toujours la question de l'identité juvénile.... (P.58).

1) LE FOYER DANS LES ANNEES 1970 :

LES RESIDENTS :

Faute d'avoir des documents d'époque décrivant les résidents des années 70, nous utilisons ici, la "mémoire vivante" d'anciens résidents.

* Leur profil :

Les anciens résidents A et B ont habité le foyer en 1973, l'ancien résident C en 1976.

Résident A : "J'ai connu le foyer par une visite avec une Ecole de Promotion Sociale. J'habitais chez mes parents à 30 Km d'Angers. Au début, je faisais l'aller / retour en mobylette, et j'en ai eu raz le bol... alors j'ai cherché un hébergement."

- Peu de jeunes avaient une voiture lors de leurs débuts, moins peut-être que maintenant.

Ce jeune est d'origine rurale, comme beaucoup à l'époque.

Il a quitté le milieu familial dans le cadre de son insertion professionnelle.

Résident B : "Moi, c'est pareil, j'étais de la campagne, j'étais en apprentissage chez un Maître d'Oeuvre... Mes parents habitaient à 25 Km. Il fallait que je trouve quelque chose pas cher. En apprentissage, on gagne peu. A l'époque, il y avait des listes d'attente."

- Il s'agit d'un travailleur du bâtiment, comme seable-t-il beaucoup à l'époque. Le critère économique : se loger pour pas cher avait son importance. La longueur des listes d'attente, phénomène rare actuellement, était-il dû au marché du travail plus actif, incitant les jeunes à quitter plus tôt le milieu familial ? La mobilité géographique était-elle plus importante ? L'apprentissage était un mode de formation plus répandu, d'où la nécessité de loger ces jeunes de 16 ans dans des Foyers.

Résident C : "A ce moment là, j'ai appris du jour au lendemain quand j'ai trouvé du travail. J'avais rien prévu, pas de chambre, rien. En allant voir ma boîte à Angers, on m'a conseillé le Foyer Monplaisir."

- Ici, "C", conseillé par l'employeur, a choisi le Foyer à cause d'un besoin urgent de se loger urgent ("B" également). Le foyer est presque une annexe* du lieu de travail. De plus, le foyer a été construit près d'une zone industrielle en expansion, cette proximité favorise la venue de travailleurs dans cette zone.

Résident A : "On était tous issus de la campagne, on ne connaissait personne à Angers, on ne connaissait pas du tout Angers. On était loin du centre, on se sentait un peu rejeté."

- La population du foyer, dans les années 70, était principalement constituée de jeunes ruraux; d'autres entretiens confirment ce témoignage; ils ne connaissaient personne à Angers, ils se cherchaient donc des amis dans le foyer. Le déracinement est compensé par la vie communautaire, comme une solidarité face à "l'inconnu".

"Dans la commune où on habitait, on avait nos activités, toujours le foot... On n'était pas installé tellement, c'était pour se loger pour une semaine, point de vue pratique. On avait 2 vies en fait..."

- La vie au foyer est d'autant plus supportable et même agréable, que le vrai foyer familial existe ailleurs. Aurait-il eu de si bons souvenirs s'il avait vécu au foyer sans travail ou la sécurité de la famille (jeunes de la DDASS).

"On était moins compliqué que les jeunes de maintenant, on se laissait vivre. C'était plus facile".

- Ou était-ce la vie qui était moins compliquée ? on sent dans son propos qu'il a conscience des difficultés actuelles des jeunes.

Résident B : "La vie en communauté ! quelqu'un qui est déjà un peu réservé, avec quelques problèmes, familiaux ou boulot, qui arrive dans un complexe de 100 personnes, il est largué !"

- "B" relativise ce qui vient d'être dit précédemment. Eux n'ont pas eu de difficultés d'intégration, mais ont constaté que ce n'était pas pour tous pareil.

Résident C : "A ce moment, j'étais vachement timide, et puis par la force des choses, il faut bien s'adapter... Ca rend plus hardi... Si j'avais encore droit, j'y serais peut-être resté plus longtemps."

- Le foyer a été pour lui un milieu épanouissant. Pour ce célibataire, la vie sociale du foyer le satisfaisait. Si on ne lui avait pas conseillé de partir (à cause de la limite d'âge), il serait volontiers resté.

* La vie collective :

Résident B : "En attendant d'avoir une place à Monplaisir, j'étais au SONACOTRA, il n'y avait que des immigrés, j'avais 16 ans, ils étaient beaucoup plus âgés que moi, je me sentais seul. Alors qu'à Monplaisir, il y avait les copains."

- Nous notons l'importance du groupe de copains, la recherche de "pairs", ayant une situation, une culture, des loisirs semblables.

Résident A : " Le lundi, on ne faisait rien, on était un peu "vaseux" du week end, le mardi, on se retrouvait, le mercredi il y avait le foot, c'était le point important, et puis, on sortait aussi souvent en ville dans le centre."

- La vie collective était "régulière", certaines activités comme le foot servaient de repères dans la semaine. Dans son propos "A" sous-entend que tous partaient en week end.
nous sentons aussi l'attraction importante du centre-ville pour les sorties entre copains.

Résident C : "On fréquentait le terrain de sport, c'est tout: pour le foot-ball. Notre petite bande, on était de vrais copains, 5 ou 6 par là...C'était toujours les mêmes. On avait les mêmes horaires, on mangeait ensemble, on s'entendait bien."

Résident A : "Rappelle -toi de X. On avait essayé de l'intégrer dans notre groupe. "

Question : "Combien étiez-vous dans votre groupe ?"

Résident A : "On remplissait une table dans le restaurant...On était plus de 10.

- La vie semi-collective par petits groupes d'affinité existait déjà dans les débuts du foyer. Nous voyons bien ici que chaque groupe avait sa vie organisée, indépendante.

Résident A : "La bibliothèque, je n'y allais pas souvent !"

Résident B : "J'y ai pris quelques livres, mais on n'avait pas le temps de lire. Il y avait des permanences, une ou deux fois par semaine."

- A l'époque, l'équipe de responsables faisait fonctionner la bibliothèque, mais les jeunes ne semblaient pas avoir beaucoup de goût pour la lecture.

Résident C : "A la télé, c'était la bousculade, on se battait pour savoir quelle chaîne."

Résident A : "Je ne regardais pas la télé, c'était bruyant et c'était la bagarre pour les chaînes."

Dans la salle télé, les nuisances créées par le grand groupe étaient importantes. En effet, il y avait sûrement peu ou pas de

TV dans les chambres, donc plus de téléspectateurs dans la salle collective.

Résident C : "Dans la grande salle, j'ai vu des artistes passer là. Les résidents participaient beaucoup. Faut dire, c'était fusionné avec Beauséjour."

Quand le foyer voisin de filles, Beauséjour, s'est construit, des échanges entre les deux populations se sont développés, pour ce type de soirée organisée. Il semble que cela contribuait à la motivation des participants.

Résident B : "On mangeait au restaurant le midi, pour moi c'était plus pratique, je travaillais tout près."

Résident A : "Et puis on était lié par le système "forfait de tickets".

Nous sentons ici la contrainte ressentie par ce mode d'achat obligatoire de tickets (intégré dans la pension).

Résident A : "Ceux qui restaient le Week-End cuisinaient dans leur chambre." Cette pratique existait donc dès les débuts du foyer.

Résident B : "Quand je suis arrivé, je ne suis mis à cette table...ça s'est fait comme ça. C'était surtout au restaurant que se nouaient les contacts. Et puis aussi l'entrée où il y avait les bouquins, on discutait un peu."

Le repas est le moment privilégié pour nouer des relations et pour se retrouver. Le hall d'entrée a cette même particularité. Nous constatons la permanence dans le temps des points centraux de rencontre.

Résident A : "Au restaurant, j'apprécie le contact avec le personnel. Un petit bonjour, c'est agréable de connaître les gens."

La vie en collectivité apporte ses petits plaisirs quotidiens, se sentir connu, reconnu; c'est un élément positif de ce type de restauration.

Résident A : "Les douches étaient toujours abîmées, il y avait de la condensation. Beaucoup d'eau par terre."

Ce problème encore actuel semblerait provenir d'une mauvaise conception à l'origine.

Résident A : "Les douches dans les chambres, non, je ne suis pas d'accord. On se parlait par dessus la cloison, on y allait entre copains, on se lançait de la flotte."

Pour "A", Les inconvénients matériels étaient dissipés face aux avantages ludiques du moment de la douche "collective".

Résident A : "Le veilleur, c'était le "papa-poule" pour nous, il nous servait le petit déjeuner... Avec les secrétaires, il y avait des liens très forts, à part elles, on ne savait pas à qui s'adresser."

Nous sentons chez "A" le besoin d'un encadrement protecteur, peut-être pour prendre le relais de la famille, du village...

Résident B : "On n'était pas tellement intégré à la vie du quartier. Il y avait un petit bout de MJC, on n'y allait jamais, on nous a jamais proposé, on n'a jamais demandé. On savait pas ce que ça voulait dire."

Il semble que la MJC soit un objet "venu d'ailleurs", qui ne les concerne absolument pas. Alors qui cela concerne-t-il ?

Résident A : "Pour les pots, c'était soit la cafétéria du foyer, soit le centre-ville. On ne restait pas dans le quartier."

Pour les jeunes vivant hors de leur commune rurale, un quartier de HLM n'est pas attractif. En effet, les centres des ZUP sont essentiellement constitués par des commerces. Toute activité ne donne lieu qu'à la consommation, l'animation ne pouvant se faire qu'autour du centre commercial et par lui. En revanche, le centre de la "grande ville" représente la nouveauté et l'animation nocturne pour les jeunes issus de la campagne.

Résident C : "On garait nos mobylettes là, derrière, puis on faisait le tour à chaque fois. Parfois, on passait par la cafétéria."

La porte d'accès vers l'escalier de l'hébergement donnant directement sur l'arrière du bâtiment, à l'endroit où les résidents garaient vélos et mobylettes, étaient déjà condamnée à cette époque.

Résident B : "Les jeunes de maintenant, dès qu'ils ont un peu d'autonomie, plus d'argent... ils préfèrent aller dans un studio, alors qu'à l'époque, ceux de 25 ans, il fallait les pousser... Et encore maintenant, ils sont libres... Nous, c'était plus strict et il y avait plus de discipline. Et puis c'était un foyer de garçons..."

"B" exprime le décalage entre les 2 époques. "De leur temps", malgré une discipline plus stricte et l'inconvénient de la non-mixité, ils se plaisaient au foyer, ils avaient envie de rester. Et cela ne semble pas être une question d'argent. Ils restaient par choix et par goût. Nous sentons aussi

l'incompréhension pour ces jeunes de maintenant : mais pourquoi ont-ils envie de partir ?

Résident B : "Il y avait un règlement, on ne faisait pas ce qu'on voulait".

Résident A : "On n'avait pas le droit de recevoir la gente féminine dans nos chambres, en principe... Il fallait montrer patte blanche, demander la permission (...) Il y avait un veilleur qui nous "z'yeutait" à partir de 9 heures du soir."

Malgré le recul de 14 ans, ces anciens résidents sont fortement imprégnés des souvenirs de discipline et de surveillance. Le "en principe" témoigne cependant des exceptions ou fraudes par rapport au règlement.

Résident B : "On avait accepté. Enfin, on n'était pas des chahuteurs (...) Enfin, il faut se plier aux règles quand on vit en communauté."

Et ceux qui n'acceptaient pas, qui étaient des chahuteurs... comment le vivaient-ils ? Ici, est-ce le jeune de 16 ans qui parle, ou celui de 30 ans, imprégné d'une autre logique ? Du bien, les jeunes avaient-ils conscience qu'ils devaient se plier aux règles pour le bien de la communauté ? En tout cas, un petit ton résigné se manifeste comme par regret de ne pas avoir été plus libre.

- La vie dans l'hébergement :

Résident B : "Le lit était le long de la cloison. C'est pas le luxe, mais disons que ..."

Résident A : "Je m'en suis lassé à partir de la 2ème année".

"A" et "B" acceptent ce sort faute de mieux et sachant que c'est provisoire, alors que maintenant pour les jeunes en situation précaire, sans but d'avenir, le provisoire ne veut pas dire grand chose. De plus ces anciens résidents ne vivaient au foyer que les soirs en semaine.

Résident C : "J'avais laissé ma chambre telle que... Pour moi, vu à quoi ça me servait, c'était pas la peine. Evidemment, si le week-end j'avais été là, peut-être..."

"C" n'a pas modifié sa chambre: "pas la peine". Il sous-entend que cela peut valoir la peine dans une autre situation que la sienne.

Résident B : "On se retrouvait nombreux dans une chambre pour écouter des disques."

Résident A : " Et tu fumais toi... Moi qui ait horreur de la fumée, j'évitais d'inviter dans ma chambre."

Résident B : "On écoutait souvent des disques dans une chambre à 5 ou 6. Il y avait le pack de bière. On s'asseyait un peu partout, par terre, sur le lit... Il y avait des chaînes HIFI, c'était la vogue. Beaucoup avait des emplois stables avec des salaires corrects."

Il semble que certaines pratiques observables aujourd'hui existent depuis longtemps.

On peut penser qu'à cette époque, les résidents avaient donc autant de chaînes HIFI que maintenant; C'était donc déjà un choix essentiel malgré le prix élevé de ce matériel.

Résident C : "Dans la chambre, on s'asseyait sur le lit à 5 ou 6, on était à l'aise quand même. Ça pouvait aller même jusqu'à une dizaine. Y en avait qui avaient leur chaîne, on allait écouter de la musique. Pour nous, on passait davantage de temps dans les chambres que dans les salles, du moins entre nous."

Malgré tout on se satisfait de ce qu'on a, car pour "C", l'important est d'être entre copains : "entre nous". Nous remarquons de nouveau l'importance de la musique comme prétexte à se réunir. Ces moments ont lieu dans les chambres. Nous notons le terme utilisé par "C" : "les salles" qui traduit une absence de qualification comme si rien de précis

ne se passait dans ces lieux.

Résident A : "Quand il y avait plusieurs chaînes HiFi en même temps, c'était le problème du téléphone, on n'entendait pas."

"A" ne se plaint pas de la musique (trop forte) dans le couloir mais de la sonnerie (trop faible) du téléphone !

Résident B : "La chambre, c'était juste pour dormir... Quand on se retrouvait jusqu'à 10 dans une chambre, c'était juste, mais sinon... Moi, j'avais tapissé les murs de posters, mais au niveau des meubles, on n'a pas trop le choix pour changer."

Malgré son faible "investissement" dans sa chambre, il affiche des posters, mais reste conscient de la difficulté de changer des meubles de place, d'ailleurs il les laisse au même endroit

LE MODELE ARCHITECTURAL PROPOSE

* La Répétitivité des cellules = population homogène.

La répétitivité des cellules étaient principalement due à l'utilisation de procédés industriels de préfabrication, mais elle traduit bien cependant l'homogénéité de la population des foyers de l'époque.

- tous travailleurs,
- tous jeunes,
- tous garçons,
- venant pour la plupart de la campagne
- travaillant, pour la plupart dans le bâtiment;

Population qui présentait les mêmes rythmes de vie, un même type de culture et de loisirs.

Cependant, même si cette homogénéité de statut existait, les diverses personnalités et pratiques pouvaient s'exprimer différemment dans l'utilisation de l'espace.

* En quoi le modèle était-il adapté aux modes de vie des jeunes dès sa conception?

Reprenons les entretiens détaillés précédemment :

- Restauration : compte-tenu de la remarque précédente, il était prévu que tous les résidents mangent au restaurant social, pourtant, la pratique individuelle du repas pris dans la chambre existait déjà, de façon clandestine sans doute. Il semble bien que dès la conception, des cuisinettes aux étages auraient trouvé des adeptes.

- Situation dans une ZUP : Lors de la création des ZUP, il était prévu de les doter d'équipements divers (centre social - MJC - commerces) dont les FJT pouvaient en faire partie.

Mais on constate la rareté des échanges, voire leur absence entre le quartier et le foyer. Les résidents étaient attirés par le centre-ville ; malgré la distance, ils se déplaçaient. Cette pratique ne semble pas avoir changée. Le choix de l'emplacement du foyer dans cette ZUP éloignée du centre, était-il pertinent ?

- Emplacement des abris-vélos* : Il fallait déjà à l'époque, faire le tour du bâtiment pour garer les deux-roues. Les véhicules de 2 des 3 résidents interrogés y ont été volés. La position reculée, hors de la surveillance des animateurs ou veilleurs ne favorise-t-elle pas les vols et le vandalisme ? La solution apportée par la suite (observée actuellement) a été de clore cet abri et de le fermer à clef; ce qui oblige une nouvelle gestion de clefs souvent pesante pour les secrétaires et animateurs.

- Chambres : L'étroitesse et le manque d'équipement des chambres constituaient

déjà une revendication des résidents. A cette époque, les résidents formaient un groupe homogène, avec un rythme de vie (travail-horaire-culture) ce qui pouvait réduire les nuisances dues au bruit.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2) PROBLEMES ET PARTICULARITE DES ANNEES 80

Afin de tenter de replacer le changement de population des FJT dans un contexte économique global et afin de comprendre cette situation, nous nous appuyons sur l'ouvrage d'Olivier GALLAND "LES JEUNES".

a) LA PLACE DES JEUNES DANS L'ECONOMIE

* Précarisation de leurs conditions de travail :

(...)"En résumé, les modes d'entrée dans la vie professionnelle subissent trois évolutions : ils sont plus longs ; ils conduisent moins souvent et moins directement à un emploi stables. (...) En même temps, les jeunes, et en particulier les jeunes sans formation, connaissent des durées de chômage de plus en plus longues. (...) La durée moyenne de chômage est maintenant de plus de onze mois pour les 15-24 ans (INSEE 1984). Si les jeunes restent moins vulnérables que les plus âgés au chômage de longue durée, cet avantage relatif, encore marqué, tend cependant à s'affaiblir : le chômage juvénile qui, au début de la crise, avait essentiellement un caractère de "circulation" semble donc changer progressivement de configuration : le caractère d'exclusion durable de l'emploi qui avait jusqu'alors relativement épargné les jeunes affecte une proportion grandissante d'entre eux, et tout particulièrement les jeunes filles sans formation.

Troisième évolution : la relation entre les titres et les postes se relâche dans le sens d'une dévaluation des diplômes.

Ainsi, l'entrée dans la vie professionnelle n'a plus le caractère quasi instantané qu'elle avait dans les années soixante. La phase de transition professionnelle, constituée de périodes de chômage, d'essais professionnels, d'aller et retour entre activité et inactivité, entre formation et emploi, s'est constituée comme une période spécifique qui étend l'indétermination sociale propre à l'adolescence au-delà de la période scolaire...." ("Les JEUNES, Olivier GALLAND, pages 72-73) (1)

* Conséquences sur la population des foyers.

(chiffres comparés : 71/72 et 85/86.

	71/72	85	87
Emplois stables	71,70 %	40,00 %	25,00 %
Emplois précaires (intérim-stages)	17,00 %	38,00 %	41,50 %
Chômage	0	8,00 %	9,50 %
Scolaires	3,25 %	10,00 %	15,00 %
Autres	6,50 %	4,00 %	9,00 %

Les jeunes du foyer semblent devenir de moins en moins "jeunes travailleurs". Le chômage augmente ainsi que le travail précaire, souvent à temps partiel (TUC - Stages d'insertion - intérim) et peu rémunéré. L'"inoccupation" prend donc une place très importante dans la vie de cette population. Celle-ci est d'autant plus pesante que les faibles salaires ne permettent pas de profiter des loisirs marchands (consommation, sports, cinéma...) ou exceptionnellement. Une résidente (au foyer en 1982) dit :

"Il y avait de plus en plus de chômeurs qui pouvaient dormir le matin et qui faisaient du chahut la nuit...J'intervenais au bout de quelques temps, comme ça ne servait à rien, je finissais par aller prévenir le veilleur. Je me faisais mal voir !"

Nous voyons bien ici les effets cumulés du rythme de vie des chômeurs et du manque d'isolation acoustique sur les relations entre les résidents. Au bout de quelques mois; cette résidente se réfère sur elle-même. Elle passe de plus en plus de temps dans sa chambre.

Il se trouve également que la majorité de ces jeunes est envoyée par les Services Sociaux. Leur situation familiale précaire, perturbante s'ajoute donc à leurs difficultés d'insertion professionnelle.

Ces jeunes dont le cadre de vie principal est devenu le foyer passent beaucoup de temps dans leur chambre; c'est leur seul espace personnel. On peut supposer qu'ils éprouvent le besoin de se l'approprier pour se sentir chez eux.

On est loin des résidents de 1973 qui parlent de leur lieu familial (résidents A - B - C -1) retrouvé tous les week end: "Des valises à peine défaites du lundi au vendredi soir."

* Ouverture du foyer sur le quartier ? Problèmes avec les groupes de jeunes de la ZUP de Monplaisir.

L'entrée libre de jeunes extérieurs au foyer pose des problèmes graves depuis quelques temps : des lycéens du LEP voisin, viennent passer des après midi d'"Ecole buissonnière" au foyer. Ils jouent au baby-foot, si celui-ci n'est pas dans une salle fermée à clef. Dans ce cas, ils restent dans la cafétéria ou dans le hall d'entrée pour discuter, chahuter, parfois provoquer les résidents, ou même malmenéer le matériel ou les locaux.

Agissent-ils ainsi face au peu d'attention qu'on leur accorde ?

Par ailleurs, certains groupes de jeunes du quartier envahissent le foyer le soir, faute d'un autre endroit où passer le temps, où s'amuser.

Beaucoup de ces jeunes sont d'origine étrangère et les relations avec les résidents se passent souvent sur le mode de l'altercation : qui est raciste ? qui est provocateur ?

Il arrive que des soirées se transforment en bagarre rangée ou en injures. Les animateurs ferment alors les portes et le problème reste aussi pesant pour tous.

Suite à ces mauvaises relations, des vols et des actes de vandalisme ont été constatés. Qui sont ces jeunes ? Pourquoi agissent-ils ainsi ?

- A Propos de délinquance : ("LES JEUNES", d'Olivier Galland)

"Il faut se garder de renverser la proposition "les délinquants sont plutôt des jeunes" en son contraire "les délinquants sont des délinquants". L'immense majorité de la population juvénile reste, bien évidemment, hors du champ de la criminalité... (p. 108)

(...) Comme le montre une étude sur les entrants en prison, la clientèle pénitentiaire qui est jeune est aussi plus que proportionnellement étrangère, et massivement issue des couches sociales défavorisées. Elle appartient en outre très souvent à des familles disloquées et ne bénéficie que d'un très faible niveau d'instruction. On comprend facilement que tous ces facteurs de désinsertion sociale puissent favoriser l'apparition et le développement de comportements délinquants au moment où ces jeunes "sans avenir" s'apprêtent à quitter l'école, sont déjà à la recherche d'un emploi ou occupent un travail précaire et sont donc confrontés à la plus grande indétermination sociale en même temps qu'à la seule perspective incertaine de s'établir aux plus bas niveaux professionnels de la société... (p. 109)

Rappelons quelques évidences qui sont autant de faits cumulatifs générant ce sentiment de totale désillusion que connaissent les jeunes des cités appartenant aux couches sociales les plus défavorisées :

"Rappelons que plus de 41 % des enfants de manoeuvres et d'OS et près de 32 % des enfants d'ouvriers qualifiés arrêtent leurs études sans même avoir terminé le premier cycle (...) Il y a parmi ces enfants d'origine ouvrière ou sous-prolétaire un profond sentiment d'étrangeté par rapport au "milieu" de l'école, et au fond par rapport à son projet de promotion par le savoir..." (Page 109)

"(...) Ce dégoût de l'école est renforcé par des modes de sélection par l'échec, par les pratiques d'enseignants portés par l'institution à valoriser et à porter attention d'abord à ceux qui ont les capacités sociales de réussir, par la relégation dans les filières parking (CPPN ou CPA) sans contenu éducatif ou professionnel réel..." (page. 110) (LES JEUNES, Olivier Galland)

• L'hérnétique de l'Espace des cités à l'expression d'une sociabilité adolescente :

"(...) L'espace de la plupart des cités construites dans les années 50/60 est en effet régi par une fonctionnalité, directement issue du projet des aménageurs, et qui exclut de fait toute autre sociabilité qu'une sociabilité familiale. L'adolescence ne peut se vivre que sur le mode de l'errance et du désœuvrement..." (page 110)

• L'inadaptation et le manque de souplesse des institutions de socialisation de la jeunesse :

(...)" La question de l'accès aux loisirs et aux activités sportives des jeunes précaires est particulièrement aiguë du fait que, n'étant ni scolaires ou étudiants, ni salariés fixes, ils ne bénéficient pas de facilités d'accès réservées à ces deux catégories. Les municipalités conditionnent en outre très souvent l'accès à ces activités à une inscription dans une structure de type "club", démarche qui rebute fréquemment des jeunes peu socialisés ou rétifs à toute forme d'encadrement trop formelle. L'utilisation souple des équipements sportifs et de loisirs est donc, dans la plupart des cas, impossible, ce qui en interdit l'accès aux jeunes les plus désinsérés socialement.

Quant aux structures socio-culturelles (maisons de jeunes et de la culture, foyers de jeunes travailleurs), elles sont, elle aussi, peu ouvertes à ces catégories de jeunes pour deux raisons :

- le bénéfice de prestations -au demeurant bien peu attrayantes pour les jeunes (l'éternel "labo-photo")

- est presque toujours conditionné à l'adhésion du jeune au "projet éducatif" dont il doit être le participant actif. L'arrière-plan idéologique de l'éducation sportive interdit à celle-ci de s'exercer comme pure activité de service ou de loisirs ;

- les préoccupations des gestionnaires conduisent les institutions socio-culturelles à limiter assez strictement l'accès à la clientèle la plus démunie économiquement et la plus "perturbante" socialement..." (LES JEUNES, Olivier Galland, Page 111)

Ainsi les jeunes rejetés par l'école, sans place spécifique dans le cadre spatial, mal admis par les institutions socio-culturelles, sont renvoyés à l'indéfinition.

• Les jeunes d'origine étrangère : une identité incertaine :

(...) "Cette définition de soi-même et de la place dans la société, les jeunes d'origine étrangère la ressentent encore plus fortement que les jeunes nationaux en situation de précarité économique....(Page 112)

(...) Ils forment maintenant un contingent important des nouvelles générations qui connaissent à tous les stades du processus d'insertion, une infériorisation marquée : dès l'école; ils sont dirigés, beaucoup plus souvent que les nationaux, vers l'enseignement spécialisé...Des retards, des échecs scolaires les affectent particulièrement. A l'entrée dans la vie professionnelle, ils connaissent, surtout les garçons, plus souvent le chômage que les jeunes actifs nationaux, et occupent essentiellement des emplois d'ouvriers déqualifiés..."

(...)Hanna Malewska et ses collaborateurs ont montré l'effet conflictuel et l'effet d'indétermination qui étaient engendrés par la distance culturelle entre les processus de socialisation antagonistes, familial et extra-familial, des jeunes immigrés...

b) ATTITUDES ET REPRESENTATIONS JUVENILES

* Attitude à l'égard de la musique

Durant notre séjour au FJT, nous avons remarqué l'importance de la musique dans le quotidien des jeunes. Elle permet de remplir un vide ; la musique est une présence. La plupart des résidents allument la radio ou la HI-FI dès qu'ils entrent dans leur chambre.

Nous avons emprunté à Guy LESCANNEL et Thierry VINCENT, leur analyse du phénomène "musique" chez les jeunes (*15/19 ans, LES JEUNES A DECOUVERT)

"Les chiffres ne manquent pas : 68 % des jeunes de 15 à 24 ans écoutent tous les jours la radio et la durée moyenne d'écoute hebdomadaire est de quinze heures pour cette tranche d'âge. Autre indications : on sait qu'en vingt ans, de 1960 à 1980, la production de disques a été multipliée par 4,5, et plus significatif encore, qu'en 10 ans, de 1970 à 1980, celle des cassettes par 16." (Page 27)

"(...) La musique...elle permet plus encore de "se" sentir soi-même. Privilégier, en effet, un groupe, un chanteur ou un style, c'est implicitement éprouver une certaine identité. Le dire, c'est manifester, et dès lors l'éprouver plus encore. Un tel choix permet de se différencier, d'affirmer des connivences et d'afficher sa particularité..." (page 28)

"(...) La musique semble alors favoriser la manifestation sociale des caractéristiques psychologiques de l'adolescence : valorisation du présent, du provisoire, de l'expérience bien plus que de l'histoire, de la fidélité et de l'engagement ; valorisation de la quête d'identité plus que du risque de l'altérité reconnue..." (page 29)

Au FJT, en 1973, il n'y avait peut-être pas moins de chaînes HI-FI que maintenant, compte-tenu de la précarisation économique de la population actuelle. A l'époque, on se regroupait autour de la même chaîne (entretien ancien résident A et B)

"(...) Non seulement la musique cela va sans dire "je ne saurais pas l'expliquer", mais elle semble être souvent associée à une solitude subie ou recherchée. Ils ont du mal à parler de la musique. Plus encore la musique peut être utilisée pour éviter de se parler à soi-même, pour éviter de penser. Et la musique ne semble pas être le seul symptôme d'une telle attitude. "Sortir", "s'éclater", autant d'expressions polysémiques d'un désir d'échapper, au moins dans l'instant, à l'oppression d'une attente vide ou d'un questionnement insoluble. Désir de s'évader dans un pays de rêves, hors du monde, où il est possible de ne point penser, de se laisser aller et d'avoir, pour un temps, le sentiment, illusoire ou non, d'être bien dans sa peau et de pouvoir glisser dans un monde sans aspérité. Pouvoir goûter le présent, même si c'est un présent imaginaire, un présent sans avenir. Une suite d'instantanéités...sans histoire. Une suite d'images qui se chassent l'une, l'autre..." (page 32)

* Quitter la famille

Les jeunes ont quitté leur famille provisoirement ou non. Mais qu'en est-il de la situation des jeunes en France par rapport aux jeunes des FJT ?
repreons les "JEUNES" d'Olivier GALLAND :

"(...)D'un point de vue général, jusqu'à 18 ans, la quasi-totalité (90 %) des jeunes résident chez leurs parents. A 19 ans, ils sont encore 78 %, et ce n'est qu'à partir de 22 ans qu'une majorité de jeunes vit hors de sa famille d'origine (INSEE 1984)..."(page 80)

"(...)Chez les enfants de cadres, les motifs liés à la nécessité des études et du travail sont plus déterminants que chez les enfants d'ouvriers, mais, surtout, le désir d'indépendance s'affirme comme un motif important de départ de la famille, le motif du mariage étant, de façon très nette, moins déterminant que dans la classe ouvrière (20 % des enfants de cadres contre 36 % des enfants d'ouvriers..."(page 81)

* Le développement de la cohabitation juvénile :

"(...)L'apparition de ce nouveau calendrier matrimonial s'explique essentiellement par le développement de conduites pré-nuptiales dénommées "cohabitation juvénile". Le vie commune hors mariage s'est développée rapidement à partir du début des années 70, et généralement elle débute avant ce qui aurait été l'âge normal des premières noces ; elle contribue donc à en retarder le moment..."(page 85)

"(...)Cependant, la cohabitation juvénile se développe aujourd'hui rapidement en France : en 4 ans, elle a triplé..."(page 85)

"(...)La cohabitation précède le mariage mais ne le remplace pas..."(page 86)

"(...)L'allongement de la phase de transition professionnelle trouve donc une sorte de parallèle dans les modalités actuelles de constitution des familles. Celle-ci se caractérisent aussi par une prolongation de l'indétermination qui se situe entre deux états stables, la famille et le mariage..."(page 87)

Dans le cas des foyers, cette nouvelle tendance de cohabitation juvénile semble apporter une nouvelle donnée à la conception de la partie hébergement. des couple se forment qui s'accommodent comme ils le peuvent de leurs conditions de logement : une des deux chambres étant moins occupée ! Ces pratiques, connues des responsables des foyers, restent cependant clandestines, alors qu'un réel besoin semble s'exprimer.

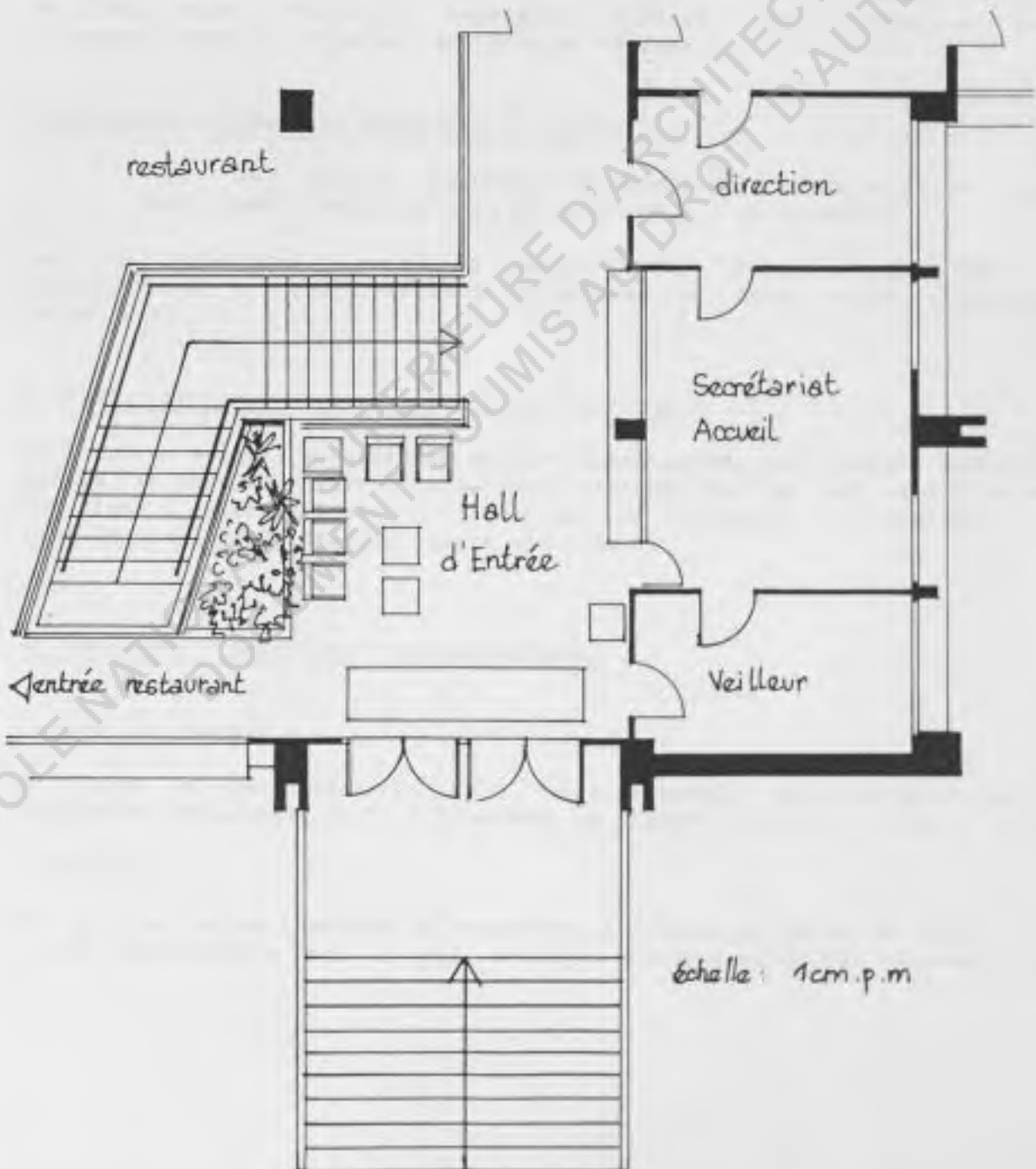
Par ailleurs, ces jeunes n'ont pas souvent les moyens de louer un appartement HLM ; et de toute façon les délais trop long nécessitent une solution transitoire. Ils se peut aussi simplement qu'ils souhaitent à la fois la vie de couple et la vie collective du foyer qui, en outre, leur offre des services appréciables : restaurant - locaux collectifs (télé-jeux) - soutien dans une recherche d'emploi etc...

C/ AU FOYER MONPLAISIR - "ZOOM" SUR 1987

Synthèses Spatiales

(Cette partie est extraite intégralement du document réalisé pour
l'Association en JUIN 87)

1) LE HALL D'ENTREE



* L'espace, conséquences :

- Position de l'entrée - pouvoir attractif - transparences - rencontres :

Le hall d'entrée distribue directement des espaces importants : le secrétariat, la cafétaria et le restaurant.

C'est un carrefour et un pôle d'animation. La transparence entre ces espaces crée des situations animées: voir, s'arrêter, rencontrer, discuter ou simplement saluer à travers la vitre. Les caractéristiques spatiales et la fonction du hall d'entrée, lui confèrent une position de "noeud", de "coeur" spatial à forte potentialité de rencontres. Dans le questionnaire, la moitié des résidents qui fréquentent le hall d'entrée, déclarent venir y attendre quelqu'un. Il peuvent en effet "guetter" les passages dans la rue, même en restant assis dans un fauteuil. D'autres viennent "sans intention précise" ; tout simplement sans doute pour quitter l'isolement de la chambre et rejoindre un lieu animé, attractif. Cependant, parfois cette transparence perturbe l'éventuel besoin d'anonymat de certains résidents.

- Une seule entrée : la nécessité du contrôle :

"... Je trouve important de savoir qui rentre au foyer, sinon, il peut y avoir des problèmes de sécurité." (un animateur)

Ici, la transparence entre le secrétariat et le hall d'entrée permet cette surveillance : une personne étrangères au foyer vient s'adresser au secrétariat.

- Seuil - Perron : Relation intérieur/extérieur :

Le perron actuel, en haut des marches extérieures, sert parfois de "belvédère" abrité et permet de voir l'animation intérieure tout en restant à l'extérieur. Ce lieu n'appartient ni à l'intérieur, ni totalement à l'extérieur, il faut donc le considérer comme un espace spécifique.

* Fonctions - relations - fréquentations.

- Lire le journal :

A l'aide du questionnaire, nous avons constaté que plus de la moitié des résidents fréquentent le hall d'entrée; la plupart viennent y lire le journal.

- Rencontrer :

33 % d'entre eux cherchent à rencontrer d'autres résidents. En effet, on peut faire connaissance peu à peu, échanger quelques mots, des informations, des

témoignages, ou chercher ici un auditoire, un partenaire de jeu...

- Se rassembler - importance de l'appui et de l'assise :

Le hall d'entrée sert souvent de lieu de rendez-vous ou de ralliement spontané avant de partir ensemble à l'extérieur ou d'aller manger... Attendre ou rester ici en groupe, conduit les personnes à s'asseoir, à s'appuyer ou à s'adosser. Ces observations de "stratégies d'appui" nous mèneront à prévoir des aménagements facilitant ces comportements. D'autres part, la position des sièges permet un "cercle de dialogue"; se voir en se parlant. Ce cercle virtuel, légèrement en retrait n'est pas gêné par l'axe de passage.

- Informations - rumeurs:

En étant là, on entend sans écouter, on se tient au courant et on participe à une information "bouche à oreille". Egalement, le hall d'entrée, lieu principal de l'affichage, permet l'information officielle.

- Le flot du repas de midi:

Ce moment d'affluence crée une circulation dense et une augmentation du volume sonore. A cette heure, la foule engendre plus facilement l'anonymat du résident.

* Propositions:

- Séparation des entrées : une pour le restaurant, une autre, plus privée, plus familière pour le foyer.

- Un espace journaux - lecture à proximité de l'entrée : il n'est pas nécessaire de prévoir un lieu spécifique, il suffit de le situer légèrement en retrait de l'axe de passage. Un aménagement avec sièges, appuis divers paraît intéressant.

- Relation visuelle de cet espace entrée-coin journaux avec l'extérieur.

2) LE SECRETARIAT



dans le Hall d'entrée. Au fond, la paroi vitrée du secretariat

Le "comptoir-banque" standart. accueil. travail administratif.



PLAN SECRETARIAT 1cm = 1m



Rangement des journaux et revues.
Débitrice de tickets restaurant et
caisse restaurant -

Les deux fauteuils

* Statuts et fonctions :

- C'est un lieu d'accueil:

Lors d'un entretien, quelqu'un le définit comme une "plaque tournante". Les secrétaires y reçoivent les premiers arrivants, les visiteurs, les résidents réglant leur pension ... Quand elles ne sont plus là le soir, les animateurs prennent la relève.

- C'est le lieu de la comptabilité et du secrétariat:

Tout en assurant l'accueil, les secrétaires assurent leur travail de gestion derrière le comptoir-banque. La polyvalence de lieu et de fonction engendre des difficultés d'organisation, notamment, la manipulation de sommes d'argent dans un lieu ouvert, et d'autre part le manque de disponibilité du personnel pour assurer accueil et rôle éducatif auprès des résidents.

Une secrétaire estime :

" qu'il n'est pas raisonnable d'exposer l'argent comme ça aux yeux des jeunes. Cependant, je ne me verrais pas complètement seule dans un endroit, bien que j'y serais efficace."

- C'est un lieu de centralisation de matériels:

On vient au secrétariat pour emprunter des raquettes de ping-pong, des boules de billard, l'aspirateur, la clé du local lavage, du garage vélos. De cette façon, le (la) permanent(e), secrétaire ou animateur connaît l'occupation des espaces collectifs.

- C'est un lieu où on s'informe:

La communication-information existe à l'accueil sous différentes formes:

- Le standard répercute dans les étages les appels téléphoniques venant de l'extérieur et représente donc une sorte de "lien vivant", auquel chacun, se relie.
- les journeaux et les revues;
- Comme dans le hall, les discussions informelles, le "bouche à oreille", les rumeurs du foyer;
- De temps en temps, un animateur ou une secrétaire diffuse une information par l'intermédiaire du haut parleur dans les niveaux 0 et 1.

- c'est un lieu où on "dépanne":

Les résidents viennent y chercher de la monnaie, une enveloppe, du petit matériel...

- C'est un lieu de référence:

On vient y chercher un contact pour parler, raconter ses problèmes, mais aussi parfois pour requérir l'autorité et se plaindre d'un mauvais voisin, signaler une panne ou du matériel détérioré. Au cours du processus de familiarisation avec les lieux et les personnes, on passera de la raison exclusivement administrative, au bavardage informel pour venir au secrétariat. D'autre part, le questionnaire nous apprend que les demandeurs d'emploi fréquentent rarement le hall d'entrée alors qu'ils viennent souvent au secrétariat, en particulier pour lire le journal et consulter l'annuaire. Ils souhaitent y rencontrer les animateurs et les secrétaires mais pas spécialement les autres résidents; ce qui peut expliquer leur désertion du hall d'entrée.

- C'est un lieu de contrôle :

Toutes ces fonctions officielles servent aussi d'occasion et parfois de prétexte pour des relations plus informelles. Par exemple : faire connaître ses activités sans en avoir l'air, "je voudrais de la monnaie, c'est pour téléphoner, peut-être pour un boulot..."; ou tout simplement pour bavarder, se rencontrer.

* Aménagements - Analyse spatiale:

- Transparence:

A partir du secrétariat, on peut suivre tout ce qui se passe dans le hall et inversement. En effet, on entre parfois au secrétariat simplement parce qu'on y a reconnu quelqu'un.

- Pouvoir s'asseoir :

Grâce aux deux sièges, il est possible de rester discrètement présent, de profiter des allées et venues, d'écouter ce qui se dit.

- Le comptoir - banque :

Le vis à vis instauré par le comptoir-banque concrétise le rapport de "celui qui demande face à celui qui répond, qui rend le service". Le rapport social, ainsi spatialisé : d'un côté les résidents, de l'autre le personnel, n'empêche pas d'ailleurs des rapprochements complices et des échanges de plaisanteries. Un résident, ancien dans le foyer, passe derrière le comptoir. Il marque ainsi son territoire élargi de privilège, il "joue" au responsable. En d'autre cas, le comptoir du secrétariat peut aussi être comparé à celui d'un bar : se regrouper le long, s'accouder, discuter avec la personne derrière le comptoir. (voir bar de la cafétaria)

- "Autrefois"

Des anciens résidents nous ont expliquées que deux grands bureaux meublaient cette pièce où tout le monde circulait et s'installait librement. Les boîtes aux lettres étaient installées à l'intérieur du secrétariat. La circulation était donc d'autant plus saturée et les secrétaires éprouvaient des difficultés à se concentrer sur leur travail.

- Encombrement :

Les animateurs témoignent aussi aujourd'hui des difficultés de circulation et d'encombrement dans le secrétariat : "...il se passe beaucoup de choses dans le bureau, c'est l'accueil..." (...) "c'est un lieu de passage permanent..." En effet, le secrétariat, le bureau de direction et le bureau des animateurs sont conçus en enfilade, on circule donc beaucoup entre ces pièces et chacune d'elle manque d'indépendance.

* Propositions

- Pour la comptabilité, un bureau spécifique paraît indispensable.

"... Il faut de la rigueur pour ce travail, ce bureau ne devra pas être trop éloigné de la gestion de restaurant... Il ne faut pas mélanger le socio-éducatif avec le travail des secrétaires..." (avis d'une personne de l'équipe)

- Si tous les bureaux sont aménagés au niveau 0, une simple caisse tickets suffirait au niveau du restaurant, ouverte entre 11h30 et 14h30.

- Le lieu d'accueil : plusieurs possibilités:

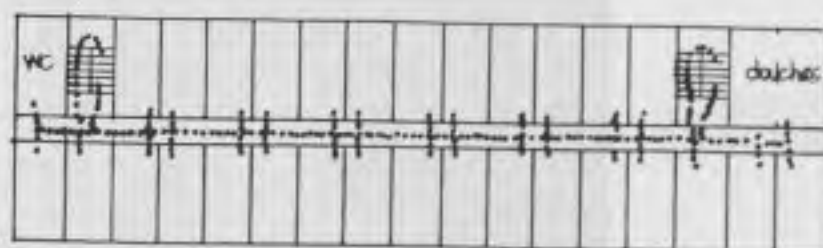
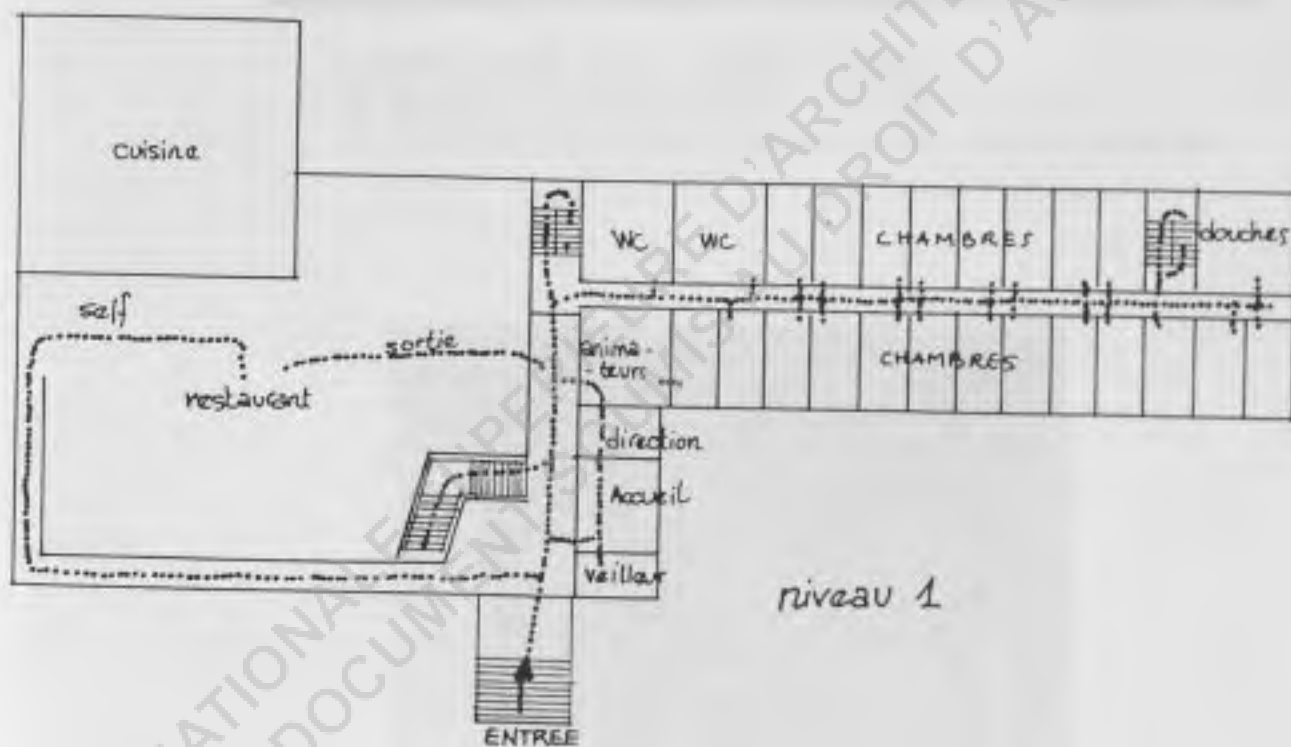
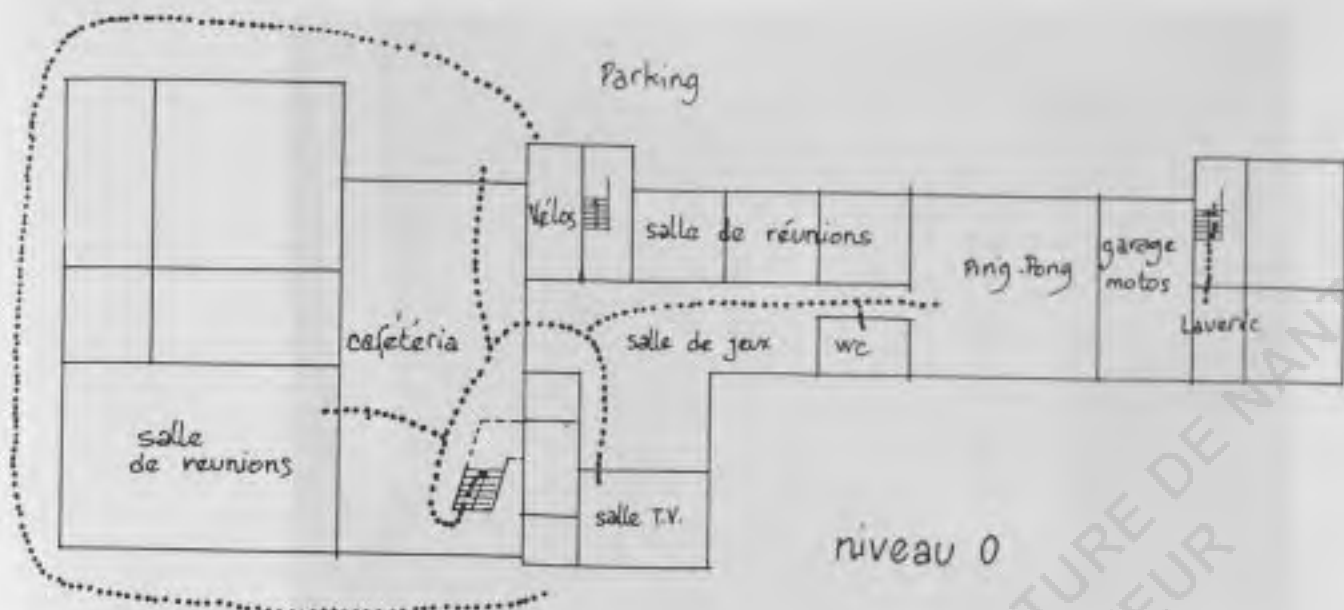
* Il pourrait avoir seulement un rôle d'accueil et correspondre, tout en étant indépendant, avec un bureau secrétariat et un bureau animateurs.

* Une partie du travail de secrétariat pourrait aussi continuer à se dérouler dans ce lieu d'accueil, l'employée présente serait en quelque sorte "polyvalente". Les animateurs pourraient prendre en charge tout le travail d'accueil.

Cette tâche contient des aspects socio-éducatifs dans les relations quotidiennes et informelles avec les résidents et pourraient correspondre aux fonctions des animateurs. A ce sujet, tout dépend du projet éducatif choisi par l'équipe de responsables du foyer.

Un autre bureau indépendant, vaste, permettrait à l'équipe de se réunir et de recevoir des résidents pour des entretiens. Cet espace ne serait pas vitré. En effet, actuellement, les entretiens, parfois très privés, peuvent être perturbés par les allées et venues devant le bureau vitré.

3) LES CIRCULATIONS



Les Etages (niveaux 2,3,4)



CIRCULATION VERS L'HEBERGEMENT

à gauche, le restaurant (paroi vitrée)

à droite, le bureau animateurs (paroi vitrée)



LE COULOIR DE
L'HEBERGEMENT

Un espace de circulation :

Dans une collectivité, chaque individu donne des indices de son activité personnelle à quelqu'un qui le voit et réciproquement, sur sa destination, ce qu'il transporte (aspirateur, commissions), les vêtements qu'il porte, son empressement, etc... Chacun peut ainsi connaître quelque chose de l'autre...

* L'entrée (rappel voir 1)

- Accueil - filtre contrôles des circulations.
- Carrefour de circulations diverses et de services, aussi bien pour les clients du midi que pour les résidents. En revanche, nous n'avons pas ou peu remarqué de communications entre ces deux catégories d'usagers.
- Circulation dense le midi, calme dans la journée, très calme le week-end.

* Le couloir de l'hébergement:

- Contraste entre les circulations de l'hébergement et celles des espaces collectifs:

- * Rétrécissement, assombriement, longue perspective vers le couloir étroit : Un résident dit : "...le couloir, c'est comme à l'internat..."
- * Étroitesse des couloirs de l'hébergement, on ne peut "stationner" à 2 ou 3 sans gêner le passage.
- * Si on parle avec un voisin le soir dans le couloir, et que la minuterie s'éteint, il faut tâtonner dans l'obscurité pour trouver l'interrupteur. Une ouverture à chaque extrémité du couloir (43 m) provoque un contre-jour important et empêche de reconnaître quelqu'un de loin.

- Et pourtant, le couloir est l'espace de voisinage le plus immédiat : Il représente un trottoir, c'est à dire à la fois lieu de circulation et perron, lieu de stationnements, de rencontres. Par exemple, un jour férié, où l'effectif était réduit, quelques résidents avaient, à leur étage, laissé leur porte ouverte et circulaient librement de la cuisinette aux chambres. Ces différentes ouvertures dans le couloir, le "dilatait" et le rendait plus lumineux.

- Répartition des flux :

De l'avis des résidents et d'après nos propres observations, il semble que la circulation soit plus dense dans le couloir du niveau 1. En effet, l'escalier coté laverie est sans issue. (du fait de la sortie unique)

- Manque de repères, de séquences, de rythme pour rompre la monotonie. Seuls les numéros sur les portes permettent de se repérer.

* L'escalier et la cafétaria :

Une porte de la cafétaria reste ouverte entre 12 h et 14 h afin que les personnes dont les voitures sont garées dans le parking, derrière le bâtiment, puissent entrer directement. A ce moment, la cafétaria est un lieu de passage. La recherche de tranquillité y devient difficile. Elle sert aussi de passage pour aller vers la salle où se trouve la télévision, la salle de ping-pong, les salles de réunions.

Le palier de l'escalier de la cafétaria sert de belvédère pour s'informer de ce qui se passe dans la salle, voir de loin, sans s'engager. De ce fait, pour les occupants de la cafétaria, aucun espace de repli ne leur permet d'échapper à ce regard.

* La circulation vers le garage bicyclettes :

Le cheminement pour rejoindre le garage bicyclettes apparaît illogique et contraignant. La porte reliant directement le garage à l'escalier hébergement est condamnée et oblige ainsi le résident à faire le tour du bâtiment par l'extérieur pour venir ranger son véhicule. Deux résidents que nous connaissons garent leur vélo dans leur chambre pour le "surveiller" ou éviter le détour.

* Propositions

- Séparation des accès : une entrée pour le restaurant, une autre pour le foyer. Le restaurant et la cafétaria-midi, au niveau 1, ouverts essentiellement le midi, donne la possibilité de rendre les niveaux 0 et 1 totalement indépendants et permet de supprimer l'actuel escalier desservant la cafétaria. Les escaliers hébergement trouveraient naturellement leur issue au niveau 0 dans les espaces collectifs destinés aux résidents.

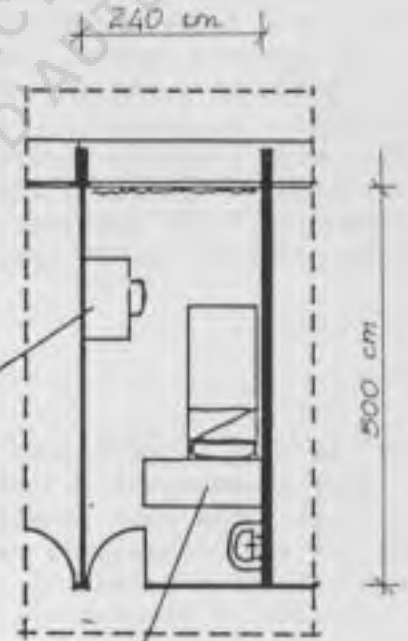
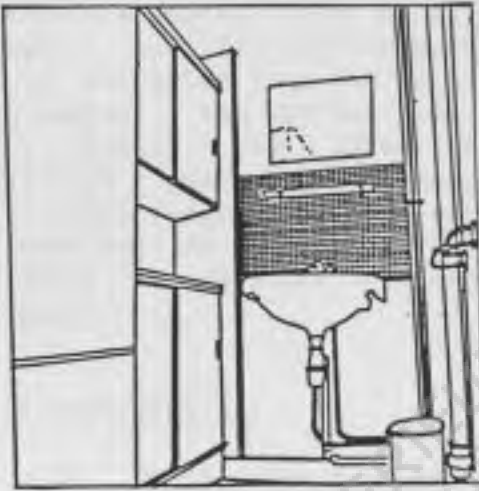
- Pour l'entrée Foyer, s'il faut garder la possibilité du contrôle des entrées, il paraît intéressant de retrouver pour cet espace d'accueil ses spécificités de "carrefour", de "noeud".

- La cafétaria midi, se trouverait donc au niveau 1, à proximité du restaurant, ce qui rendrait plus rationnel le flux de la clientèle du midi.

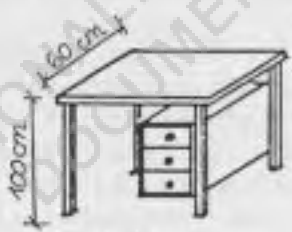
- Le couloir, espace de voisinage, doit permettre de "stationner" : coins, seuils devant les portes, éclairages naturels et artificiels améliorés. On doit aussi pouvoir se repérer : recherche architecturale pour rythmer le couloir.

- Le passage des espaces collectifs vers l'hébergement peut être soutenu par un traitement architectural particulier.

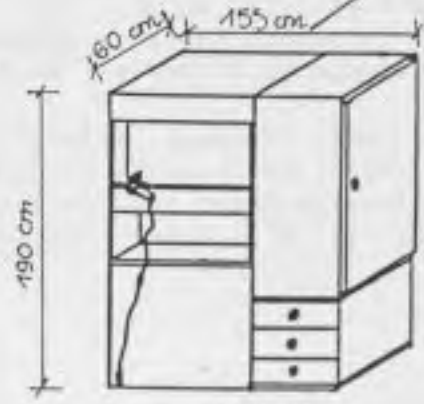
4) LA CHAMBRE



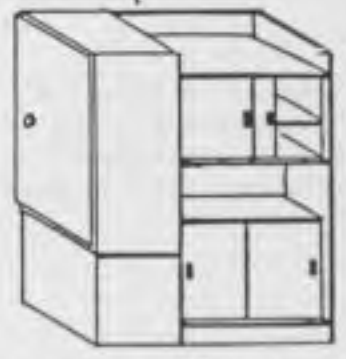
plan 1cm.p.m.



la table



armoire côté lit



armoire côté lavabo

* Lieu de retranchement personnel - espace intime.

- S'approprier sa chambre aide à se sentir chez soi, entretient la confiance en soi. Par l'aménagement et la décoration de son espace personnel, chacun met en oeuvre des intentions précises en rapport à son mode de vie et à ses goûts. L'appropriation effective de son espace personnel dépend de plusieurs conditions :

- * Du degré de mobilité des meubles (dans notre situation, assez limité) et des potentialités d'accroches ;
- * De l'ingéniosité et de l'audace du résident, qui dans certains cas imagine des astuces de "bricolage" très personnelles.

- Décoration :

La première appropriation de sa chambre commence par l'habillage des murs (36 réponses sur 53) mais beaucoup n'essaient pas, ou se découragent d'afficher sur le mur béton (une des paroi de la chambre est une cloison, l'autre est un mur porteur en béton). Un résident illustre ce problème : "...Il y a le côté scotch (mur béton) et le côté punaises (cloison)..." Exemples d'habillage : posters, tentures, paquets de cigarettes, vêtement décoratif, papier-peint punaisé, posters sur le vitrage de la fenêtre (permet de surcroît la repérage de la chambre de l'extérieur.) Peu de résidents (15 %) possèdent un tapis, la majorité de ceux-ci sont des filles. Deux garçons ont un paillason.

- Place des meubles :

Dans le questionnaire, les résidents devaient compléter le plan de leur chambre en indiquant la position des meubles et autres équipements (chaîne HIFI, radio...) En raison de l'imprécision de ces plans, nous avons dû opter pour des critères très restrictifs qualifiant les changements de place des meubles. Par exemple, le dessin ne peut signifier si l'armoire a été déplacée de quelques centimètres, nous considérons dans ce cas l'aménagement inchangé.

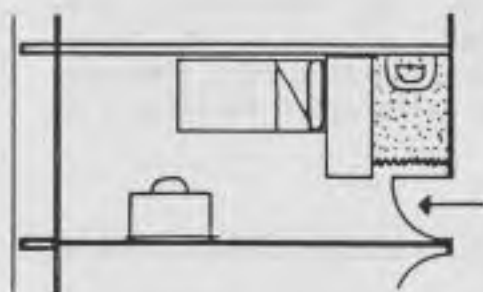
Trois filles sur 9 n'ont pas réalisé de dessin, il serait donc hasardeux d'avancer des conclusions en fonction des sexes. En revanche, un regard sur les catégories de résidents nous apprend que seulement 22 % des résidents avec emploi stable ont agi sur l'organisation de leur chambre. Nous pouvons donc supposer que la majorité d'entre eux dépose sa valise le lundi soir et la reprend le vendredi matin sans s'investir dans les lieux. Le foyer ne représente alors pour eux qu'un lieu de transit pour dormir pendant la semaine, leur lieu personnel existant ailleurs. Cette population semble "en voie de disparition" : 25 % de l'effectif du questionnaire.

L'aspect opposé et significatif apparaît pour les résidents en situation instable ou précaire : 61,9 % d'entre eux interviennent sur l'aménagement de leur chambre. Leur situation, peu épanouissante, et l'importance du temps libre dont ils disposent les amènent à se construire un lieu agréable et

accueillant, peut-être même "compensateur" de leur frustration professionnelle. Cette population représente 50 % de notre effectif et tend, hélas, à augmenter d'après les statistiques annuelles du foyer. Une réhabilitation apporterait à ces résidents des éléments de confort pour améliorer leur qualité de vie, d'insertion au foyer et à la vie collective.

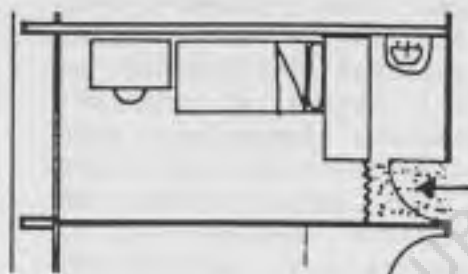
Exemples de séparations dans les aménagements de chambres :

Lors de la période où nous vivions dans le foyer, nous avons eu l'occasion d'être invitées et de pénétrer dans plusieurs chambres. Les plans suivants illustrent des exemples de cloisonnements que réalisent certains résidents.



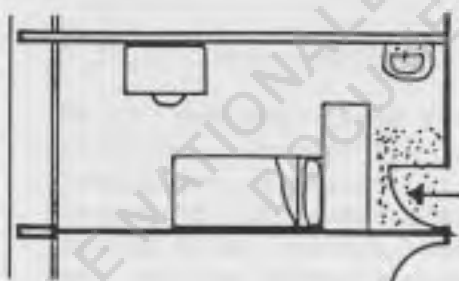
①

Un coin lavabo fermé à la vue. Création d'une "salle d'eau".



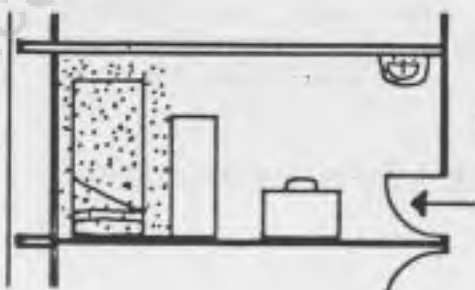
②

Protection visuelle de la chambre par rapport au couloir. Création d'un vestibule
un sas d'entrée



③

Protection visuelle de la chambre. On n'entre pas directement sur l'espace du sommeil et on bute sur un obstacle, mais l'espace lavabo est plus exposé à la vue du visiteur.



④

Une chambre alcove contre la fenêtre, un espace plus public avant. Création de deux pièces (mais la première est sombre...)

- Ajouter des meubles :

15 résidents sur 53 (28 %), ont ajouté des meubles dans leur chambre : pour 64 % d'entre eux, il s'agit de meubles pour s'asseoir (chaises, fauteuils, tabourets...); pour 57 %, il s'agit de meubles pour poser, ranger (étagères, meuble pour chaîne HIFI, table télévision, commode...). Certains ont séparé le bloc tiroir solidaire du bureau (meublier d'origine) pour s'en faire un chevet ou une table basse. 28 % ont ajouté une table (de nuit ou autre).

- Astuces d'aménagements :

Tous les moyens sont bons : certains préfèrent dormir sur leur matelas posé directement sur le sol et se débarrassent du sommier en le posant sur le sommet de l'armoire. Cette nouvelle structure en hauteur peut servir à accrocher des spots lumineux ou un fil à linge. La tringle à rideaux peut aussi être utilisée à cet effet ou pour suspendre un cintre où sèche un vêtement.

* Lieu de regroupement, d'invitations, de rencontres.

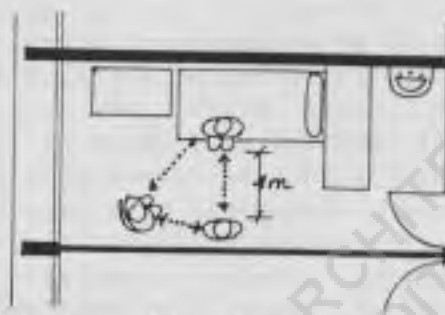
La chambre n'est pas seulement un lieu de retronchement individuel mais aussi un lieu privilégié de rencontres. Il n'est pas rare de se faire des connaissances par "ami interposé" : en allant chez "A", rencontrer "B" et faire connaissance. En effet, certains rendent leur chambre presque "publique" en accueillant beaucoup. Nous avons remarqué la facilité de la plupart des résidents à entrer les uns chez les autres sans hésiter sur le seuil : ils nous expliquent eux-mêmes qu'ils se sentent chez le voisin un peu comme chez eux, car les chambres ne présentent aucune différence entre elles au départ. Mais pour d'autres, cela rend difficile la protection de leur intimité, si bien qu'ils peuvent éviter totalement de recevoir, pour préserver leur "coquille" personnelle, ils ne sont pas pour autant gênés pour rendre visite à leurs voisins.

- Difficultés liées au manque d'équipement et de mobilier :

Boire quelque chose ensemble est la principale occasion de s'inviter dans les chambres. Cependant, les résidents doivent s'adapter à la précarité des conditions d'accueil : 36 % d'entre eux recevant peu d'amis extérieurs invoquent le manque d'équipement. En effet, pour offrir une boisson fraîche ou chaude à ses invités, voire un petit repas, il faut un minimum d'installation, or, peu de jeunes disposent d'équipement pour offrir l'hospitalité. Egalement, pour s'asseoir, le choix se limite à l'unique chaise, le lit ou le sol avec l'hésitation que cela entraîne pour le visiteur. Le lit est un meuble mais aussi l'espace symbolique de l'intimité d'une personne. 43 % des résidents recevant peu d'amis extérieurs se plaignent du manque de mobilier.

- Difficultés liées à l'étroitesse de la chambre :

L'installation du lit dans la longueur de la pièce, accentue la sensation d'étroitesse de cet espace dont le rapport longueur/largeur (5m / 2m40) en est déjà responsable. De plus, ce rapport limite la possibilité d'aménagement concernant la place du lit. Un groupe de 3 ou 4 personnes éprouve des difficultés à créer un "cercle de dialogue" (schéma) c'est à dire : être assis ensemble tout en se faisant face avec un minimum de recul. En effet, 46 % des résidents regrettent l'étroitesse de la chambre; d'ailleurs, la demande d'agrandissement arrive en deuxième position (après la demande de salle d'eau complète) parmi les désirs d'améliorations apportées par la réhabilitation.



recherche d'un "cercle de dialogue":
Manque de recul

- Autres gênes :

- * Quelques résidents complètent le questionnaire : 2 filles regrettent par exemple le manque d'intimité de leur espace, l'une dit "On n'a plus de chez soi". 2 résidents évoquent leur absence fréquente du foyer, ils s'investissent donc peu dans leur installation.

- * Deux résidents ont signalé la gêne provoquée par la fumée de cigarette dans leur chambre lorsqu'ils reçoivent des amis. (volume minimum).

- * A propos de voisinage, un résident actuel et une ancienne résidente déclarent avoir été déçus par les gens. Une trop grande sociabilité peut, en effet, devenir difficile à contrôler, aboutir à des déception et un repli sur soi.

* Bruit et voisinage

Dans la journée, chacun prend beaucoup moins de précaution au niveau du bruit, "On fait savoir qu'on est là", aussi bien lorsqu'on est dans sa chambre (musique à fond) que dans le couloir: "X" sort de sa chambre au moment où "Y"

met la clef dans sa serrure. Pourtant, la confusion acoustique qui règne dans les étages rend parfois difficile l'identification du bruit et son origine. Ce qui permet à certains d'entretenir quelques malentendus sur leur "responsabilité". Pousser le volume de sa chaîne très fort est une façon de se replier dans son espace et nier en quelque sorte la collectivité ou au contraire signaler sa présence.

- La tolérance et ses limites:

Le "mouchardage" n'est pas du tout apprécié surtout quand il n'est pas précédé d'une explication avec le responsable du bruit. Un consensus semble être reconnu par tous - on doit être solidaire, donc tolérant... - Dans certains cas, nous avons aussi constaté qu'une solidarité de bon voisinage peut agir efficacement contre un jeune responsable de nuisance. Cette complicité peut aussi permettre d'autres échanges de services, (nourriture par exemple) et même des marques d'attention. De cette façon, il est arrivé que certains services, habituellement du ressort du secrétariat (aspirateur, clef du local lavage) se soient trouvés décentralisés. Malgré cette tolérance indispensable pour "tenir", 81 % des résidents se plaignent du bruit, et en particulier de la musique des voisins (pour la moitié d'entre eux). Viennent ensuite les autres nuisances : bruit des robinets, volets, portes, clefs. 30 % des résidents (parmi ceux-ci, 60 % habitent coté chemin de fer) sont gênés par les bruits venant de l'extérieur.

- Les aspects positifs de la propagation acoustique :

Elle permet aux résidents d'entretenir une inter-écoute* les uns des autres, inconsciente ou consciente, qui leur construit peu à peu une connaissance empirique des pratiques des autres, notamment assez précisément de celles du voisin latéral. Pour certains résidents souffrant de la solitude, ce phénomène rompt leur isolement dans la mesure où le bruit est signe de la présence des autres; les 19 % qui ne sont pas gênés par le bruit sont sûrement dans ce cas. Deux voisins-amis peuvent contourner positivement l'absence d'isolation phonique en communiquant à travers la cloison. Deux voisins face à face peuvent aussi ouvrir leurs portes pour profiter de la musique d'une chambre à l'autre (observation un jour de fete!); Les conséquences spatiales de l'ouverture de ces deux portes : le couloir à cet endroit est "dilaté" et plus lumineux.

* Les douches :

Le questionnaire a mis en lumière l'insatisfaction globale des résidents au sujet des douches : 74 % d'entre eux expriment leur mécontentement. Les problèmes techniques (dûs à l'usage collectif : boutons bloqués..) sont la cause de 92 % des plaintes. Pour 27 %, c'est la distance chambre - douche qui est gênante. Dans ce cas, il faut en effet aller, tout habillé, au local douches. L'aménagement de vestiaires apparaît alors insuffisant pour 32 % (sur les 74 %) dont la moitié sont des filles. 4 garçons (soit 13,8 % de la totalité des garçons) et 2 filles (soit 25 % des filles) se plaignent de la mixité. Il

semble donc que les filles soient particulièrement gênées par les douches collectives. Par ailleurs, l'étroitesse de la douche gêne un handicapé. Enfin, 62 % souhaitent une douche dans leur chambre.

PROPOSITION : VARIETES D'ACCUEIL DANS L'HEBERGEMENT

- 1) Certains résidents ne restent que quelques mois au foyer, c'est pourquoi de petites chambres peuvent les satisfaire.
- 2) D'autres ont besoin d'un "chez soi" plus spacieux. Leur intégration sociale peut dépendre en outre de ces conditions de confort pour vivre et recevoir dans leur espace. Pour ceux-là, il faudrait des chambres plus spacieuses et notamment agrandies dans la largeur pour une plus grande facilité d'aménagement.
- 3) Quelques studios pourraient permettre à des jeunes couples de faire leur première expérience de vie commune en attendant la satisfaction d'un demande de logement.

Ces propositions pour la variété de l'hébergement correspond, d'une part au constat de la diversité de la population d'aujourd'hui habitant le foyer, et d'autre part à notre affirmation qu'un logement normalisé correspond à "tout le monde et à personne" !

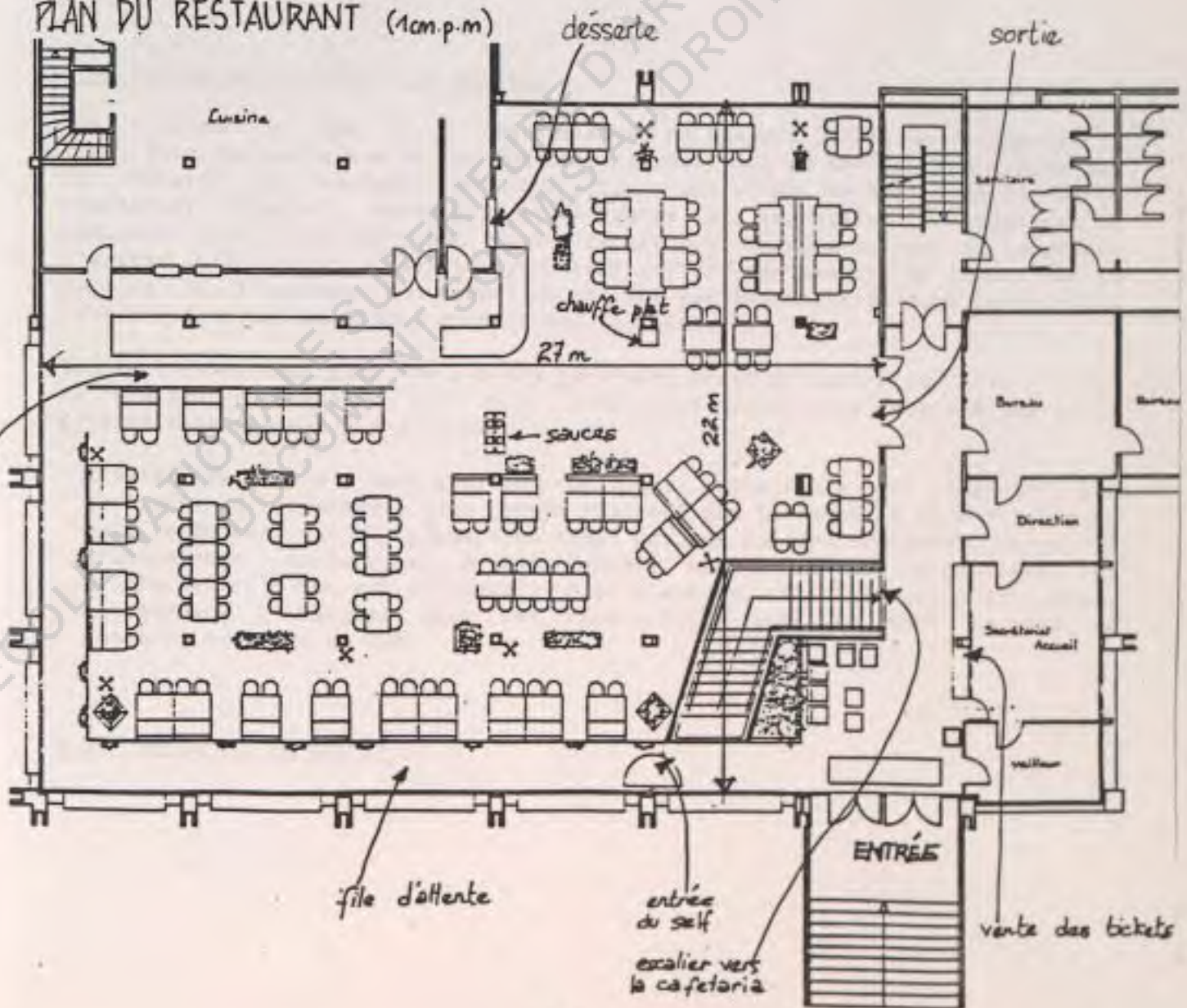
- Isolation phonique : Un traitement particulier des cloisons séparatives et la création systématique de sas d'entrée apporteraient les améliorations tant demandées. Le matériau mural permettrait en même temps de punaiser des posters ou autres décorations.
- Mobilier : 57 % des résidents regrettent l'absence de variété dans le mobilier et parallèlement, 50 % souhaitent personnaliser leur espace, ajouter leur griffe au décor proposé. Prévoir des sièges supplémentaires, par exemple, répond bien au besoin de recevoir des amis et se plaire dans une chambre accueillante. Un stock de mobilier léger, flexible (laissant différentes possibilités d'utilisation) pourrait permettre à chaque résident de "composer" son décor. Pour cela, il serait intéressant de prévoir des locaux-entrepôts pour ces meubles et en faciliter la manutention. D'autre part, le mobilier actuel pourrait être "réhabilité" pour meubler les petites chambres. Il est possible de séparer la penderie du reste de l'armoire, de repeindre ces meubles...
- Salle d'eau complète.
- espace semi-collectif : (séjour/cuisine). Il permettrait au jeune de choisir son mode de restauration : manger au restaurant ou faire sa propre cuisine afin de manger seul ou de partager son repas avec quelques amis dans le séjour.
- Balcon semi-collectif : cet espace de proximité répondrait au désir de terrasse accessible exprimé par de nombreux résidents;

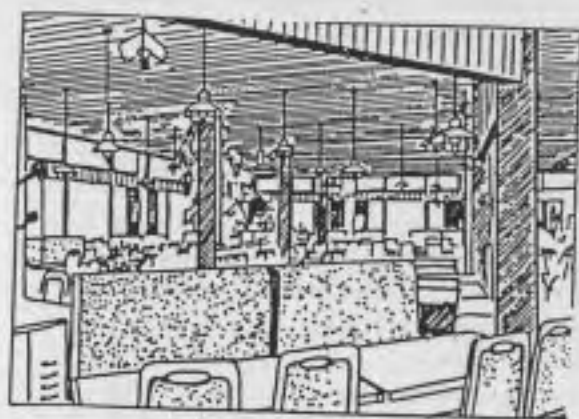
- Place du téléphone : la question reste en suspens. En effet, les murs isolés empêcheront sûrement d'entendre la sonnerie du couloir. Faut-il envisager des interphones dans les chambres pour prévenir le résident d'un appel ?... Mais s'il se trouve chez un voisin ou dans un lieu collectif ?
- Laverie : 40 % des résidents interrogés lavent leur linge à MONPLAISIR, cela paraît très important par rapport à l'unique machine proposée. Deux machines ne seraient pas superflues ; elles pourraient se situer dans les étages.

5) LE RESTAURANT



PLAN DU RESTAURANT (1cm.p.m)





* Le restaurant le midi : la foule

Nous avons vu que 42 % des résidents ne mangent jamais au restaurant le midi, dont les scolaires et les résidents travaillant au CAT (Centre d'Aide par le Travail) qui restent sur leur lieu d'activités. Le hall d'entrée et le restaurant dégagent, entre midi et 14 heures, une impression "d'invasion". De nombreux cars déversent une foule de clients. Ceux-là entrent au foyer par l'entrée principale; d'autres, ayant leur voiture personnelle se garent sur le parking (à l'arrière du foyer) et entrent par la cafétéria (une porte reste ouverte, dans ces horaires, donnant sur le parking).

Une secrétaire nous confiera que les gens sont assez pressés et qu'elle n'a pas de grande conversation avec eux. D'ailleurs nous avons remarqué que cette clientèle ne flânait pas à table.

- L'effet de foule : pour certains résidents, cette foule peut accentuer leur sentiment d'isolement; nous avons remarqué que la table la plus visible du hall d'entrée est la plupart du temps occupée par des résidents. Ainsi, la transparence de la paroi à cet endroit permet de se reconnaître, de s'interpeler, de se retrouver. Pour d'autres, cette affluence aura pour conséquence l'anonymat dans une collectivité-foyer où tout le monde se connaît, au moins de vue.

* Le restaurant du soir :

49 % des résidents interrogés mangent souvent au restaurant le soir par lesquels on trouve sensiblement la même proportion de filles que de garçons.

- Stratégie de placements : certains résidents retrouvent assez systématiquement la même table ou place, selon qu'ils veulent voir ou être vus, retrouver quelqu'un. D'autres préfèrent s'isoler ou n'ont pas de place attribuée. D'autres encore retrouvent les mêmes amis aux mêmes tables. Dans l'espace du restaurant, on profite ainsi, suivant les cas, des coins cachés par les dossiers des bancs, de la proximité d'un axe de passage ou d'un vitrage qui permet la transparence entre le hall, le couloir vers l'hébergement et le restaurant.
- Inter-observation et création de liaisons : La fréquentation du restaurant le soir se limite essentiellement aux résidents et à quelques habitués extérieurs. Un jeu "d'inter-observations" se met en place et des liens se créent et se prolongent parfois pour la soirée : inviter dans sa chambre, passer la soirée à la cafétéria, sortir en ville. C'est souvent au moment du repas que débute une rencontre introduisant une relation plus suivie. D'ailleurs, de l'avis d'une personne interviewée, l'animateur pourrait profiter de ce moment privilégié pour dialoguer avec les résidents. Faut-il considérer le restaurant comme un lieu d'animation ?
- Discussions - Echanges : la soirée qui s'annonce laisse le temps de s'attarder à table et de parler: on raconte parfois sa journée ou ses problèmes. On parle de la vie collective, de la vie de voisinage. Par exemple, chacun peut mener sa petite enquête sur des événements nocturnes dans l'hébergement : bruit, musique, chahut. Dans les chambres, on entend sans voir. Ici, il est possible de parler à visage découvert. On s'écoute, on est écouté. La nourriture est partagée, nous avons constaté que c'est parfois un moyen d'entraide entre des résidents.
- Lourdeur de la collectivité : Mais pour certains résidents, et à certains moments, il y a le "poids" de la vie en collectivité : l'impression de subir, de devoir supporter les autres ; ainsi, c'est l'ambiguïté de la vie de groupe ou avantages et inconvénients ne s'équilibrent pas toujours.
- Le repas-repère : A cause de ses horaires réguliers et la présence "fidèle" d'un personnel avec lequel on échange quelques mots, le repas ponctue la journée, garantit des rencontres et peut permettre en particulier aux résidents passant la majeure partie de leur temps au foyer (demandeurs d'emploi) de se raccrocher au rythme de tous.
- Le repas-contrainte : paradoxalement, ce repère peut devenir une contrainte car c'est la seule possibilité de prendre ses repas (règlement). En effet, les réchauds sont interdits dans les chambres et la cuisinette du premier étage est fermée en semaine. L'équipe reconnaît qu'une ambiguïté est entretenue à ce sujet de peur que l'utilisation de cette cuisinette ne diminue la fréquentation quotidienne du restaurant le soir. Mais du point de vue d'un animateur, cela ne correspond pas à la demande des jeunes.
- Réponses du questionnaire au sujet des cuisines dans les étages de l'hébergement : Pour certains, le restaurant revient trop cher, surtout s'ils

doivent y prendre leurs repas tous les jours. Pour d'autres, c'est le caractère collectif du repas qui peut expliquer leur désir d'avoir accès à d'autres formules pour le dîner. Parmi les 49 % de résidents déclarant dîner souvent au restaurant, plus de la moitié préférerait utiliser une cuisine à l'étage. Nous supposons alors que le restaurant perdrait 14 clients sur les 25 qui le fréquentent régulièrement le soir. En revanche, 10 résidents sur les 16 qui continueraient à dîner régulièrement au restaurant sont actuellement des clients assidus le soir, les 6 autres n'y mangent que parfois. Le phénomène est donc à nuancer pour l'avenir.

PROPOSITIONS : DIFFERENTES FORMULES DE RESTAURATION.

Les personnes interviewées s'expriment à ce sujet :

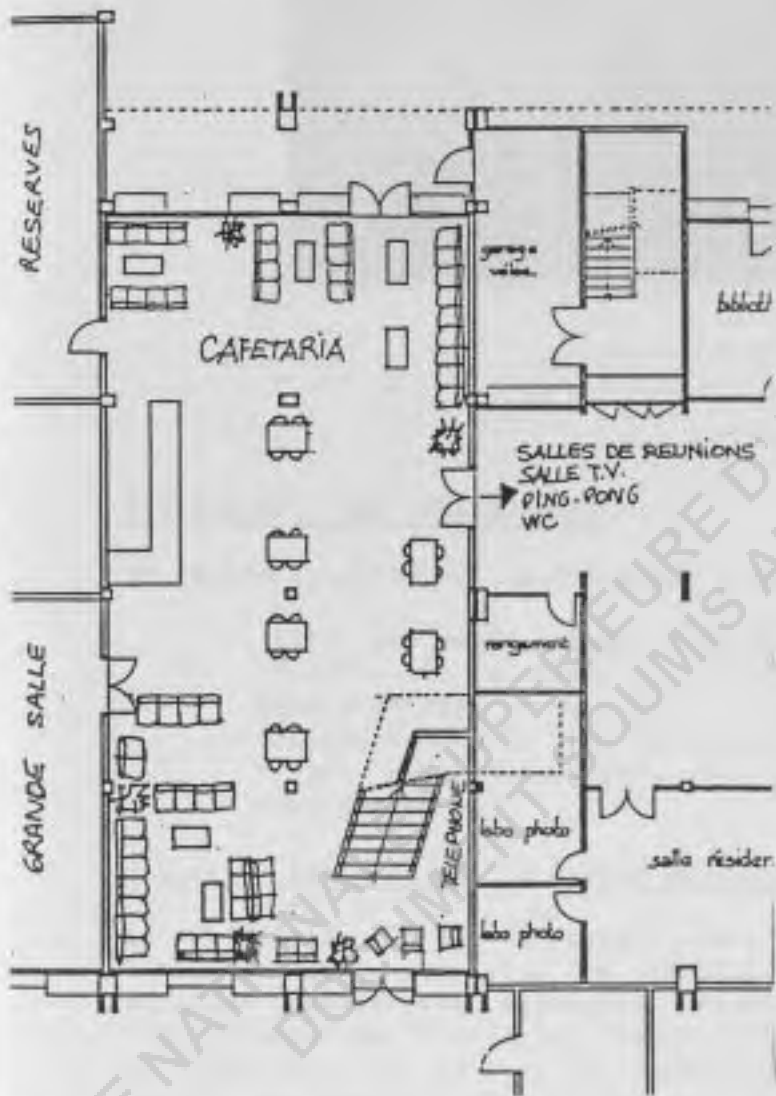
* (...) Penser à la restauration individuelle. Attirer d'autres jeunes le soir, plus de familles, ceci au niveau 0, en relation avec l'animation... Diversifier les formules : pizzas - salades... Avec peut-être ouverture le midi d'une "formule rapide" (Idée abandonnée).

1) Le self actuel resterait au niveau 1, mais ne serait ouvert que le midi.

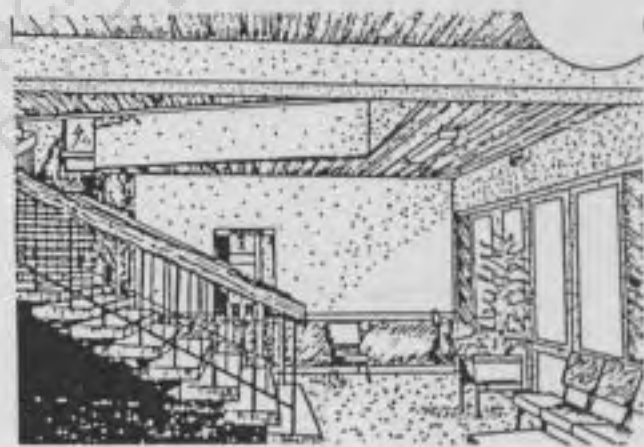
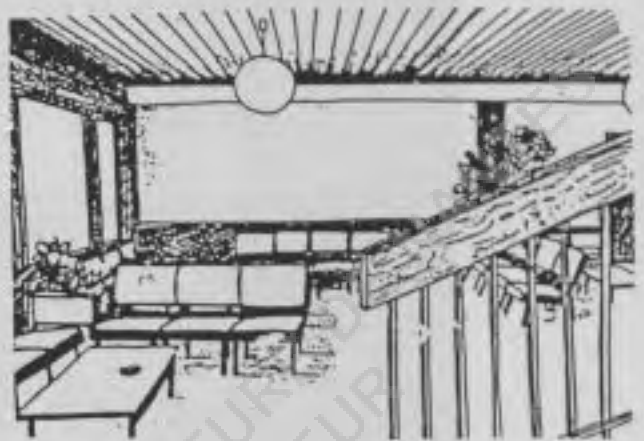
2) La restauration collective du soir aurait lieu au niveau 0, en articulation (proximité) avec le bar-résidents et les lieux d'animation.

3) Restauration individuelle : des séjours-cuisines semi-collectifs seraient répartis dans les étages, et quelques studios seraient équipés de cuisinettes.

6) LA CAFETERIA



PLAN DE LA CAFETERIA (niveau 0) 0,5 cm = 1m.





* L'ESPACE - SES CONSEQUENCES :

Un membre du personnel décrit ainsi l'espace de la cafétéria :

"Elle est assez grande, trop peu éclairée...sur le plan acoustique, ça résonne...il y fait plutôt froid (l'hiver, moins de 15°C)... La double-entrée, surtout le midi, crée des courants d'air inconfortables... Le sol est salissant (tombes rouges)...L'escalier n'est pas "chouette" et difficile à nettoyer (marches sans contre-marches)"

- Liaison entre le hall d'entrée et la rue :

La cafétéria, un peu en retrait, de l'axe de circulation principal (entrée de l'hébergement), se situe en relation indirecte avec ce passage : le large escalier permet des échappées visuelles et une "information auditive". La transparence sur l'extérieur favorise la curiosité ou l'errance du regard face au spectacle de la rue. Ces opportunités spatiales permettent aux résidents de rester au courant des allées et venues, et réciproquement. On peut plus facilement entrer en contact avec les occupants que s'il fallait pénétrer dans une pièce fermée.

- Lieu de passage :

Dans le cheminement vers les autres espaces collectifs, (salle de ping-pong, billard, télévision) il faut obligatoirement traverser la cafétéria. Spatialement, la cafétéria joue donc un rôle de charnière : on y passe, s'y

arrête, s'y croise. Mais la différence de niveau la séparant du hall d'entrée (espace très vivant), brise une liaison qui pourrait être riche pour l'animation du foyer.

- Un exemple d'utilisation des caractéristiques spatiales : "l'affichage architectural".

Nous avons voulu briser avec l'habitude des affichages des panneaux du FJT (qui selon l'équipe n'étaient pas lus) : créer un nouveau lieu, misant sur l'inattendu et le choix stratégique de cet endroit pour attirer l'attention des habitants. Il fait face à l'échappée visuelle de l'escalier, permet d'être vu de l'extérieur, et, tout en se situant sur les axes de passages, permet de se regrouper autour, sans que cela gêne les allées et venues. Nous avons donc fait installer par l'Association un panneau de contreplaqué.

- La place du téléphone : (sous l'escalier)

Cette situation ne permet pas l'intimité nécessaire à une conversation téléphonique.

- La cafétéria le soir : ambiance.

Le soir, elle paraît vide. La surface est disproportionnée par rapport au nombre de résidents qui l'occupent : aucune barrière visuelle ne vient diviser ce vaste espace et procurer l'intimité indispensable à de petits groupes. D'autre part, certaines zones sont condamnées avec des chaises sur les tables, et des tables basses sur les fauteuils : cette disposition régleme, de façon tacite, l'utilisation réduite de l'espace. D'ailleurs, quand le bar est ouvert, on se regroupe autour du comptoir plutôt qu'autour des tables. On ne s'éparpille pas !

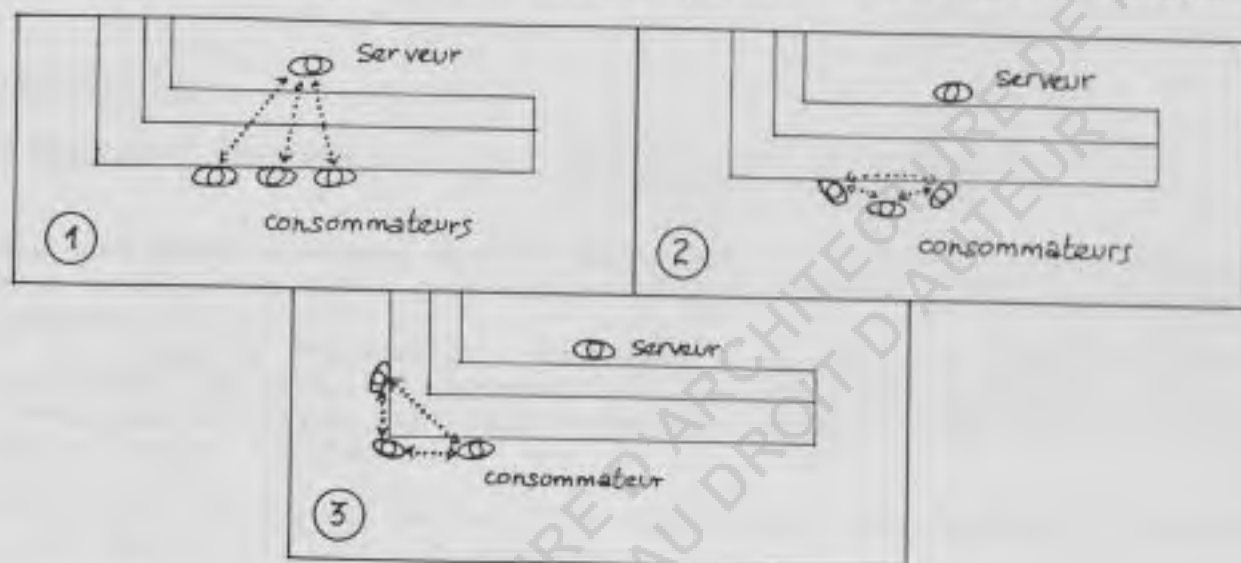
UTILISATION LE MIDI :

- Effervescence. Un résident décrit ce moment : "c'est comme un jour de marché". L'effet de foule est accentué par les conditions acoustiques et spatiales. 250 à 260 cafés sont servis chaque midi dans cette salle, dont seulement une dizaine à des résidents. La cafétéria représente un lieu de détente, mais paradoxalement, on ne peut y être au calme. L'effervescence dure 1h15, ensuite, l'espace redevient vide et silencieux. Pendant le brouhaha général, les consommateurs organisent spontanément des cercles très fermés de fauteuils de façon à offrir une barrière acoustique naturelle, et pouvoir s'entendre parler dans le groupe constitué. Nous voyons ici l'intérêt d'un aménagement qui diviserait l'espace en sous-espaces plus intimes.

- Complexité des relations le long d'un bar :

À cause de la forme du comptoir, très longue et frontale, on remarque les rapports de proximité suivants :

- le face à face consommateurs-serveurs facilite le service mais peut donner lieu à des indiscrétions : le serveur entend la discussion,
- Lorsqu'on consomme le long d'un comptoir, il est difficile de se faire face pour parler à 3 personnes ou plus. Il faut donc, dans ce cas, s'éloigner du comptoir pour créer un "demi-cercle de dialogue".



les rapports de proximité le long du comptoir-bar.

UTILISATION L'APRÈS MIDI ET LE SOIR

L'après midi, la cafétéria est essentiellement occupée par les scolaires et les demandeurs d'emploi, qui y viennent principalement pour jouer au baby-foot. (Les jeunes du quartier fréquentent aussi la RJT l'après midi).

- Le bar, principale attraction de la cafétéria : la fréquentation de la cafétéria diminue considérablement lorsque le bar est fermé. Les résidents qui la fréquentent régulièrement souhaitent y faire des rencontres et discuter. Quand le bar est ouvert, on y reste plus volontiers et on peut prolonger la soirée en jouant aux cartes, au billard, ou en discutant. Le bar introduit la possibilité de commencer une veillée, sans en être forcément l'élément central. Nous pouvons considérer que le bar est le pôle d'animation le plus important des lieux collectifs.
- Discussions : Le bar sert de support aux discussions, aux rencontres. Au sens propre, le comptoir crée un appui physique au long duquel on se regroupe. Au bar, on rejoint plus facilement un groupe qu'à une table. D'autre part, "boire un pot" sert de prétexte aux rencontres, aux discussions.
- Soirée dansante : lors des fêtes, la cafétéria joue le rôle d'espace de

recul, annexe à la salle de danse. L'air y est plus "respirable", on peut aller s'installer au bar, discuter, suivre les allées et venues.

UTILISATION DU WEEK END.

En fonction du nombre de résidents le week end, l'espace à leur disposition est diminué. Ainsi, la télévision est placée dans la cafétéria, et la porte d'accès aux autres lieux collectifs est fermée. (facilité de surveillance et d'entretien). Le pôle accueil-caféteria constitue l'essentiel de l'animation du week-end.

PROPOSITIONS

- * Séparation des usages :
 - cafétéria midi au niveau 1
 - bar-résidents au niveau 0

Quelques souhaits retenus dans les entretiens : "...agrandir le sous-sol...lieu plus actif, plus ouvert...un lieu collectif : j'imagine qu'on laisse les portes ouvertes..."

- * Le niveau 0 regrouperait les espaces d'animation, ou s'articuleraient le restaurant du soir, le bar-résidents et les salles d'activités. Il paraît intéressant de soigner les liaisons visuelles entre ces espaces et d'éviter les portes fermées à clefs.

- * La forme du comptoir pourrait être étudiée pour mieux répondre à ce que nous avons appelé : "le cercle de dialogue"

- * Cabine téléphonique : il paraît nécessaire de prévoir 2 cabines téléphoniques pour converser dans le calme et l'intimité. (une seule paraît insuffisante)

III - VOCATION EN EVOLUTION

D'UNE VOCATION CULTURELLE A UNE VOCATION SOCIALE

A la création de Monplaisir, J. MONNIER s'est surtout entouré d'administrateurs compétents en gestion, mais comme nous le relate l'actuel président de l'association :

"Le Directeur avait...le souci d'occuper les jeunes après leur travail...c'est très joli de donner à manger aux gens, de leur donner un lit, mais il faut aussi "remplir" les têtes !"

Un ancien animateur du foyer explique le point de vue qu'il développait dans son travail :

"je voyais l'animation sous l'angle du problème du travail...Mon objectif était de faire une ouverture sur la presse, enfin sur tous les problèmes quotidiens, j'avais un projet éducatif, du fait de mon cursus syndical-animateur."

Le travail de cet animateur correspond bien à la mission d'origine des FJT "conscientisation de la classe ouvrière". Seulement, il explique plus loin :

"Entre ces données de départ et la réalité que j'ai vécu, il y a eu une distance...il y avait toujours le nombre..."

Il semble que ne trouvant pas les conditions de réalisation du projet qu'il s'est imposé, cet animateur a préféré partir du foyer. Il ne voulait pas faire de l'animation-loisir, ni avoir des relations avec les jeunes qu'il qualifie de "locataires classiques...ou des jeunes qui venaient nous voir, pas forcément pour avancer mais simplement pour être là, sécurisés."

Un autre point de vue est développé par le président de l'AFAJT qui, partant plutôt des désirs et des pratiques des jeunes, notamment le sport :

"il faut être à leur niveau et essayer de leur faire comprendre qu'il y a autre chose...Il y a beaucoup de jeunes garçons, 90 % pratiquent un sport, il faut les occuper par rapport au sport...Les animateurs sont plutôt penchés vers le "socio-culturel" comme on dit : théâtre, lecture, cinéma, musique."

Dans ces premières années de l'association, la question de l'animation est très ciblée : on doit occuper les jeunes sur leur temps de loisir, après leur journée de travail. Selon la personnalité des travailleurs sociaux et l'idéologie de l'association qui gère le foyer, ce temps de loisir prend des formes plus ou moins ludiques ou culturelles.

Deux anciens résidents témoignent de cette époque (1972) :

-R1 : "C'était le problème des réunions de résidents, ils

souhaitaient (les animateurs) qu'on fasse quelque chose en commun..."

-R2 : "A part la chambre et le restaurant, les activités propres au foyer...sauf le foot parce qu'on avait lancé cela. On ne participait pas à autre chose..."

-R1 : "Les animateurs se butaient contre nous...Ils voulaient à tout prix qu'on participe."

-R2 : "Et ça dépend ce qu'on nous propose. C'était peut-être pas adapté à nos goûts à ce moment là..."

-R1 : "On débattait beaucoup de problème de confiture au petit déjeuner...Petit à petit, on nous a expliqué les problèmes de budget...Les réunions de résidents, cela servait à ça : mise au point...Ce qu'on avait droit...Au grand regret des animateurs qui ne pensaient pas aborder tous ces problèmes là...Mais ça se passait plutôt bien..."

Pourtant, à Monplaisir, en 1976, un résident d'origine rurale témoigne : "Moi, à ce moment là, j'étais vachement timide et puis par la force des choses, faut bien s'y adapter de toute façon...Au niveau des animations, ça nous ouvre l'esprit à certaines choses que je connaissais pas du tout..."

Des opinions différentes s'expriment par rapport aux propositions des animateurs, elles dépendent effectivement de l'histoire personnelle des résidents, de leur intégration dans la collectivité du Foyer.

Sur le plan national, lors de l'Assemblée Générale de l'UFJT en 1969, on constate la désaffectation des jeunes à l'égard de l'animation : " Notre animation ne convient pas parce qu'elle ne répond plus aux besoins profonds des jeunes et cela nous gêne beaucoup d'y réfléchir parce que cela nous pose de vrais problèmes. Cela remet en cause toutes nos méthodes au sein même de nos Foyers tel qu'ils sont."

Si, au début des années 70, on se pose des questions sur l'occupation du temps des jeunes en dehors des horaires de travail, bientôt le problème va s'étendre avec l'arrivée au FJT de jeunes sans emploi stable ou sans formation.

Aujourd'hui, la préoccupation majeure des gestionnaires de foyer est de situer leur projet socio-éducatif face à la population nouvelle qu'ils accueillent. Le dialogue suivant, noté lors de la réunion de la "commission d'animation" de Monplaisir (8/12/86) :

- Un responsable du Foyer :

:"...de quelle manière, nous, on peut être utile à cette jeunesse qui rencontre des problèmes d'emploi...De toute façon, on leur donne de l'argent pour manger...Plutôt que de dire : "je t'assiste, je te donne cet argent", il me paraissait important de rester

dynamique...Mais comment rester dans une pratique socio-éducative ?"

- Un administrateur :

"...si on voit le nombre d'actions que vous avez menées depuis plusieurs années, c'est quand même des ébauches de solutions...Des propositions qu'on fait à des jeunes pendant un certain temps, ça compte aussi. Ce qu'il faut, c'est maintenir un esprit de recherche à ce niveau là...C'est aussi une mission sociale, même si ce n'est pas une mission socio-éducative telle qu'on peut la concevoir, telle qu'on peut la rêver...!"

- Un éducateur spécialisé :

"...On peut parler socio-éducatif le lendemain, quand le jeune a bouffé...!"

Que représente donc le concept socio-éducatif ?

En premier lieu, une idée de "progression, de développement, d'avancement" dans le domaine de la société, de l'intégration sociale :

- les jeunes travaillant s'incrivent de fait dans un rapport social de travail. Donc la progression devait se faire sur la base de ce rapport social, de cette place qu'ils y occupent par le moyen d'une ouverture culturelle.
- Pour les jeunes en situation précaire ou sans emploi, la première étape est d'acquérir une place dans la société.

Les foyers se trouvent contraints d'agir dans un domaine qui ne les concernait pas il y a 15 ans : la gestion du social. Quand, maintenant, on parle d'autonomie, il s'agit en premier lieu d'autonomie financière.

Le travailleur social, en FJT, intervient dans la formation professionnelle des jeunes, (lutte contre l'illettrisme), dans leur placement dans le monde du travail, par l'intermédiaire de "petits boulots". Toutes ces actions doivent permettre une dynamique qui conduira le jeune à sortir de l'assistanat pour devenir responsable et acquérir une indépendance financière et morale.

DE L'ACTION COLLECTIVE A L'AIDE INDIVIDUALISEE

En 1972, au Congrès National de l'UFJT, un Directeur de Foyer déclare :

"...Je suis réticent en ce qui concerne l'aide individuelle, il ne faut pas que nos jeunes prennent une mentalité d'assisté. Ce serait dangereux et pourrait mener à la paresse ceux que l'on assiste, et ceux que l'on assisterait trop libéralement et trop longtemps."

L'aide individualisée est considérée comme anti-éducative*.

"Elle est rejetée au nom d'un argument pédagogique qui voudrait que tout soutien individuel ait pour conséquence de réduire l'autonomie du jeune travailleur et sa capacité à se prendre en charge"
(GALLAND OLIVIER - LOUIS MARIE VICTOIRE "JEUNES EN TRANSIT" (page 76)

En effet, historiquement, la vie collective est le support même de la pédagogie dans les foyers. Toutefois, à Angers, comme dans d'autres foyers, leur mission a dû s'adapter à la réalité sociale des jeunes travailleurs...notamment, entreprendre un travail auprès de jeunes en situation d'échec et rendre des services tels que l'aide à la recherche d'emploi, aide administrative, etc...

Un Rapport-Bilan sur l'action socio-éducative expose ses objectifs (juin 86 - Monplaisir) :

"L'équipe éducative du foyer prend en compte la population des jeunes défavorisés dans son ensemble et tente, en s'appuyant sur la population diversifiée du foyer, de mettre en place un service de suivi et d'aide individualisées. Chaque situation particulière est examinée avec soin et discutée en équipe. Une réunion a lieu chaque semaine pour suivre chaque cas et envisager des solutions d'aides, de soutiens et d'accompagnement dans la recherche d'emploi des jeunes".

Se pose ensuite la question de "l'assistantat". Si le foyer dépanne financièrement les jeunes sans emploi, les TUC au début de leur contrat, cela ne se fait jamais de manière systématique. Une aide fait toujours l'objet d'un contrat entre le jeune et le foyer ; elle est présentée comme un prêt. En contre-partie, le jeune s'engage à rechercher un emploi et doit accepter de participer à des stages. En fait, on lui demande d'être dynamique, de démontrer qu'il fait un réel effort pour améliorer sa situation.

La Présidente de L'UFJT nous explique :

"Si le jeune ne veut pas jouer ce jeu là, je ne vois pas ce que ça va lui apporter de venir en FJT 6 mois, si c'est pour attendre que le temps passe. Je crois que ce n'est que comme ça qu'un FJT a un rôle à jouer. Si c'est pour faire de l'hébergement, on arrivera tout le temps à faire des logements pas trop chers qui satisferont les jeunes..."

DE L'ANIMATEUR A L'EDUCATEUR

En 1971, l'équipe de Monplaisir est formée d'un Directeur, d'un Adjoint et d'une secrétaire. C'était donc l'équipe de direction qui faisait l'animation, deux personnes qui se relayaient.

Lorsqu'en 1979, le foyer devient mixte, il y a un Directeur et une Adjointe de Direction. Le Responsable de l'AFAJT :

"Il nous semble important que l'équipe soit mixte. Par contre, homme ou femme à la direction, ça n'a pas d'importance. C'est la compétence qui compte."

Quel est l'objectif de l'animation en foyer ?

"Le loisir n'a pas à s'exercer pour lui-même, ne doit pas conduire à une "évasion du réel" ; Le foyer doit devenir un "véritable lieu d'éducation sociale".

Cette condamnation du loisir passif se combine à celle, traditionnelle, de la consommation, de la ville, de la modernité...L'accent est donc mis sur le refus du "loisir passif" dont l'archétype est la télévision.

A Monplaisir aujourd'hui, on observe encore des réactions induites par cette idéologie. Il est anachronique qu'en 1987, avec 7 chaînes de télévision, il n'y ait encore qu'un récepteur collectif placé dans un lieu polyvalent.

Les propositions d'animations sont présentées comme devant être mises en concurrence avec les programmes de la télévision, celle-ci étant la principale cause d'inertie des résidents.

Un ancien résident témoigne :

"On était nombreux à regarder la télé, c'était difficile de se faire un passage..."

A cette époque, la télévision était dans la cafétéria ; On imagine la gêne physique et auditive que cela pouvait provoquer. Le bar, lieu central de la rencontre entre les jeunes, envahi par des téléspectateurs. Comment cela pouvait-il fonctionner sans heurts ?

Organiser 2 salles de télé confortables, permettre le choix de programmes, cela veut-il dire cautionner un "loisir passif" pour l'équipe d'animation ?

Aujourd'hui, la question semble éludée, car il est probable que, faute d'un lieu sympathique ouvert tard le soir, d'un choix possible d'émissions ; Les résidents seront de plus en plus nombreux à avoir leur récepteur personnel. N'arrive-t-on pas ainsi à une individualisation extrême du phénomène télévisuel, encore plus négatif à la collectivité du foyer ?

Pourtant, avec 2 récepteurs et une organisation collective du choix du programme (inscription sur un panneau dans les salles), n'irait-on pas vers une démarche plus active et une responsabilisation du téléspectateur ?

Les raisons principales invoquées par les jeunes possesseurs d'un poste dans leur chambre sont :

- dans la salle de télé collective, les programmes sont choisis par les premiers arrivants et ne les satisfont pas forcément !
- à partir de 11 heures, le veilleur met en place le système d'alarme. Il n'est donc pas possible de regarder les émissions tardives !

- ils ne se sentent pas confortablement installés et le bruit des jeux (billard) gêne l'écoute.

D'autre part, on peut se poser la question sur l'hypothétique profusion des récepteurs dans les chambres. Si l'on met en rapport le prix des téléviseurs et le niveau de vie en baisse de la population des foyers, qui pourra s'en offrir un ?

Dans les années 80, à Monplaisir, on assiste à un renforcement de l'équipe d'animation. Nous n'avons pas de documents argumentant cette évolution. Toutefois, nous supposons que la gestion du foyer et du restaurant prend des proportions importantes, et que le contexte économique le permet.

Mais un animateur de cette époque se plaignait déjà :

"Le poids de la gestion a toujours été important ici dans la mesure où il fallait veiller à l'organisation de 25 personnes. A deux, on s'était réparti les tâches. On n'était assez peu ensemble."

Trois animateurs adjoints de direction, et la Directrice forment l'actuelle équipe éducative de Monplaisir. Les animateurs travaillent 25 heures par semaine :

"Je trouve que c'est pas très pratique au niveau de la coordination...La présence au foyer est un peu limitée...", dit un animateur. "...Ça me paraît gênant au niveau du contact avec les jeunes et même dans l'équipe, pour avoir la même position face aux jeunes, au personnel de service."

A Monplaisir, l'équipe d'animation se partage 3 responsabilités principales :

- l'animation globale,
- l'animation de la caténeria,
- le secteur socio-éducatif.

L'équipe est donc appelée à faire un travail de gestion de l'hébergement (entrée - sortie de résidents); la gestion de la restauration et la coordination de l'équipe d'animation est assurée par la Directrice.

L'animateur qui s'occupe de l'animation générale nous parle de ses activités :

"Le mercredi, on a le stade près du foyer : je suis un peu l'élément dynamique pour créer une équipe de sport et emmener les jeunes faire du foot. Le jeudi, on a un gymnase. Au départ, on se défoule pour le plaisir, après, il peut y avoir des rencontres avec d'autres foyers... Je m'occupe aussi de l'information, notamment des affiches, programme de cinéma, spectacles. L'idée au départ était un échange entre résidents et c'est devenu ça : des coupures de journaux que j'affiche, de petits articles d'actualité, de cinéma..."

L'animateur qui s'occupe particulièrement des soirées assure l'ouverture du bar soit en déléguant un ou deux résidents volontaires pour tenir le bar, soit en

le faisant lui-même. Au cours de cette année, une TUC a été employée pour cette tâche.

La 3ème animatrice :

"On m'avait embauchée pour faire plutôt un travail socio-éducatif, à priori, je n'ai pas une formation d'animatrice : j'ai fait 3 ans de Psychologie. J'ai été embauchée dans cet esprit...Mais ça ne veut pas dire que nos rôles sont complètement cloisonnés...Lorsqu'un jeune arrive d'un établissement spécialisé, présenté par un éducateur ou une assistance sociale, c'est plutôt à moi que l'on s'adresse...C'est moi qui prendrais rendez-vous avec le jeune et avec son éducateur régulièrement...

...Ce sont des jeunes qui vont avoir des difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle ou autre...problèmes affectifs... Mais avec certains, on n'a jamais de problèmes, je vois leur éducateurs tous les mois, il vient entre autre régler la facture qui est prise en charge par l'établissement d'origine, hébergement et nourriture..."

La séparation des tâches et le roulement des animateurs en 3/4 temps ne facilitent pas le travail d'équipe. L'aide individualisée doit-elle être assurée par une seule personne pour tous les "cas" du foyer ? Nous avons compris que les problèmes avec un jeune commencent toujours par le non-paiement de la pension, c'est le premier indicateur qui met "la puce à l'oreille" à l'équipe :

"Il y a un mois de retard, ça va, il y a un peu plus d'un mois : on commence à dire...Oh là, qu'est-ce qui se passe ?

Le foyer reçoit des jeunes du CAT (Centre d'Aide par le travail) qui, selon tous, ne posent pas de problèmes...ils payent leur pension ! Mais leur insertion au sein de la collectivité est-elle satisfaisante pour tous ? Les jeunes handicapés se retrouvent un peu entre eux, mais nous les avons souvent vus isolés. Pour la plupart, le foyer ne représente que le gîte et le couvert ; ils ne s'insèrent pas véritablement à la vie collective, leur chambre est leur refuge. Quel projet avec eux ?

Nous soulevons ici toute la question de la diversité de l'accueil. Si cela est positif car le foyer représente une micro-société avec toute sa variété, concrètement, cela augmente considérablement le travail de l'équipe éducative. Chaque groupe accueilli a sa particularité, son rythme d'activité : handicapés, stagiaire, travailleurs, TUC, demandeurs d'emploi. Leur emploi du temps est différent, leur niveau culturel également.

S'il faut être réaliste, l'accueil en FJT, c'est bien d'abord un hébergement. Le travail socio-éducatif ne peut-être envisagé qu'au "compte-goutte" eu égard à l'encadrement actuel.

Si les jeunes entrant actuellement en FJT sont de moins en moins des Jeunes travailleurs, les animateurs devront faire évoluer leur rôle pour rester près de la réalité des jeunes accueillis.

L'animation dite de "loisir" est évidemment importante, mais il semble qu'il y ait de plus en plus besoin d'une équipe prête à assurer le rôle d'éducateur au sens le plus large du terme. Cela demande une organisation différente :

- Un suivi des cas individuels qui prenne en compte autant le problème économique que le problème solitude.
- des horaires plus "élastiques" et moins hachés.

Ne faudrait-il pas revoir aussi le statut d'adjoint de direction : les animateurs, dans leur rôle pédagogique sont "coincés" par cette fonction. Une ambiguïté plane sur leur fonction qui entrave bien souvent une action socio-éducative.

On peut situer cette ambiguïté par comparaison avec le rôle des secrétaires au foyer Monplaisir. Statutairement, elles n'ont aucune responsabilité socio-éducative, mais elles sont très souvent en contact avec les résidents. Une ancienne résidente, dans son interview, appelle une secrétaire "l'animatrice" ; Cela montre le rôle particulier que peut jouer tout le personnel dans cette collectivité. En effet, sans aller, comme ci-dessus, jusqu'à la confusion des fonctions, beaucoup de résidents ont des rapports sympatiques avec des membres du personnel, autre que l'équipe d'animation. Les confidences s'expriment plus facilement quand le rapport à l'autorité est différent.

Les relations avec les adultes peuvent se passer ailleurs :

"J'étais pas vraiment en rapport avec eux (les animateurs), j'étais timide à ce moment là. Quand il y avait de l'animation, c'est pas moi qui leur adressait la parole..." nous dit un résident.

- question : "Et il y avait des échanges avec le reste du personnel ?"

"Ca se passait très bien. Quand on voyait des femmes de ménage, bonjour, ça va tout ça ! la conversation traditionnelle..."

Parmi les membres du personnel, comment est perçu le rôle du veilleur :

Il apparait, à travers un entretien avec 2 anciens résidents que le profil des veilleurs au FJT a extrêmement changé. Au début, c'était des personnes retraitées qui tenaient cette fonction :

"...Papa-poule...c'était la discipline, il la faisait régner...J'en ai vu plus d'un sortir un gars par le fond de la culotte..."

Ce qui est intéressant, c'est qu'avec cette pratique "musclée", cohabitent des soirées entières à jouer aux cartes avec le veilleur :

"... Le soir, quand le veilleur de nuit était là, on se tapait une petite belote, à l'entrée là..."

Aujourd'hui ce sont des étudiants qui font office de veilleurs : ils ont donc un autre objectif à poursuivre : la préparation de leurs examens selon les périodes de l'année. Le contact avec les résidents passe évidemment après leurs

préoccupations aux moments des examens.

L'équipe d'animation est exclusivement jeune, peut-être serait-il intéressant que la diversité d'âge au foyer comprenne aussi les différences de génération comme c'était le cas auparavant.

Quant aux rôles des secrétaires auprès des résidents, un animateur dit, à propos d'un bureau créé en mars 86 :

"Le problème, c'était d'éviter que les résidents se retrouvent toujours à l'accueil quand les secrétaires sont en train de bosser...Elles ont peut-être autre chose à faire qu'à écouter...Un bureau pour que les jeunes aillent directement nous voir..."

Malgré cette volonté de changement, nous avons constaté que les résidents venaient toujours à l'accueil !

La création d'un "bureau des animateurs" ne suffit sans doute pas à changer les pratiques des résidents. D'autant plus que tout ce qui se passe à l'accueil (clefs, journaux etc.) n'a pas été transféré dans ce bureau.

DIFFERENTES CIRCULATIONS - DIFFERENTES POPULATIONS

filtrer, guider, réunir, séparer.

* Les accès :

De par sa double fonction : hébergement, restauration, au foyer se juxtaposent deux types de fréquentation : les résidents et les clients du restaurant du midi.

La restauration donne au bâtiment un caractère très public, alors que la RJT s'apparente plus à un logement collectif de type "social privé".

"...Un lieu relativement fermé ou veut s'exercer une pédagogie structurée dont le développement a pour condition cette fermeture. L'idée reste donc de clore, autant que possible, l'espace social du Foyer pour que l'attrait de l'extérieur, ou son introduction trop brutale ne vienne contrecarrer le travail éducatif, ou bouleverser l'équilibre toujours précaire d'une vie collective. Tout ceci suppose que s'exerce dans le Foyer un rapport d'autorité qui impose les conditions de cette fermeture, ou du moins la négocie en échange du service matériel. C'est sur la base de ce contrat, parfois implicite, parfois explicite (en échange de l'hébergement, acceptation d'un certains nombres de restrictions à la liberté de mouvement et acceptation d'un certain code de comportement) que se font la plupart des entrées en Foyer." (GALLAND OLIVIER - LOUIS MARIE-VICTOIRE "JEUNES EN TRANSIT" (page 79).)

Dans les discussions informelles concernant la réhabilitation, rapidement il fut décidé de clarifier les deux principales fonctions du bâtiment.

Le restaurant devait former une entité autonome au niveau 0 avec une entrée lisible, accueillante.

L'entrée de la RJT était qualifiée de "plus familière" ; Pendant un temps il fut même question de la renvoyer à l'arrière du bâtiment.

S'il nous est apparu nécessaire de mieux séparer les fonctions, par contre pour nous, l'entrée des résidents devait aussi se faire en façade.

Ensuite, les gestionnaires et administrateurs ont choisit de séparer, dès l'entrée dans le foyer, le parcours vers les salles locatives de celui des résidents vers l'hébergement.

Tous ces choix successifs montrent le désir de privatiser au maximum l'accès à la RJT.

Posant la question de l'entrée unique, un animateur nous répond :

"Nous, on tient à ce qu'il y ait un seul accès, parce qu'on veut voir les gens qui entrent...même si c'est un lieu libre. C'est important aussi pour la sécurité des jeunes qui sont là."

Pourtant, il nous semble intéressant qu'il existe une seconde entrée au bâtiment donnant accès aux studios. Ceux-ci, dans l'optique actuelle, sont destinés à des jeunes couples dans l'attente d'un logement HLM. (couples qui se sont formés durant leur séjour au foyer).

Pouvoir donner une plus grande autonomie à une partie de l'hébergement, pourra permettre d'accueillir, dans l'avenir, une population nouvelle. Cette opportunité ne fige pas le bâtiment sur sa vocation actuelle et lui permettra une certaine flexibilité de gestion.

* Relation au quartier :

Le problème des vols et du vandalisme soulève la question de l'insertion du FJT dans le quartier : quelle est la place de cet équipement dans le quartier ?
Un animateur répond :

"Avec la MPT, les relations sont pas très étroites, on a travaillé un petit peu au niveau de l'animation, il y a un an ou deux on essayait de s'informer mutuellement, on mettait des affiches...On leur disait (aux résidents) il y a la MPT à côté ! mais la MPT a eu pas mal de problèmes."

Le Foyer semble faire appel à l'extérieur quand ça ne "tourne pas rond" à l'intérieur. Cela pose le problème plus vaste des équipements juxtaposés d'une ZUP (la MPT est voisine du foyer) sans politique générale d'animation du quartier.

La Présidente de l'UFJT nous dit :

"Il y a aussi la dimension quartier qui est très importante. Tout cela fait partie du projet pédagogique. Le FJT, un outil pour héberger des jeunes, mais ça peut-être un outil d'action sociale, d'action culturelle, de vie de quartier...On ne peut plus prévoir des "foyers quettos" refermés sur eux-mêmes."

Sur Monplaisir, le foyer participe à une "commission insertion professionnelle" qui a comme projet une permanence d'accueil pour les jeunes chômeurs du quartier. C'est une initiative qui montre l'intérêt de ce type d'action qui va inciter les jeunes résidents chômeurs à sortir dans le quartier.

On peut imaginer que l'organisation de rencontres entre les jeunes résidents et les jeunes du quartier présentent des résultats positifs sur l'intégration du foyer dans le quartier, sur l'acceptation des jeunes du quartier dans le foyer. Ceci ayant pour conséquence le respect des personnes et des bâtiments.

Il ne semble pas que la réponse aux problèmes de vols et de vandalisme soit la fermeture des entrées du foyer. A court terme, ce fut peut-être la seule parade possible ; mais à long terme, cela ne peut pas correspondre aux objectifs socio-éducatifs du foyer.

On assisterait alors à une "sur-protection" de ce lieu avec tous ses excès.

Nous avons pu en mesurer quelques effets dans les réactions sur les esquisses. L'ouverture de la cafétéria en façade a effrayé les décideurs : une certaine peur que la vie intérieur du foyer soit trop attractive pour les jeunes du quartier et que cela entraîne des problèmes.

Est-ce si inconcevable que les jeunes résidents et les jeunes du quartier se rencontrent dans ce lieu ?

La propension grandissante à fermer les portes à clefs correspond aussi à cette ambiance d'insécurité. Nous avons voulu opposer aux portes : des espaces largement ouverts qui permettent une auto-surveillance et la libre circulation des résidents. D'autre part, il est possible de ranger dans des placards, le matériel de valeur (HIFI-VIDEO) et ainsi de laisser la possibilité d'accès aux salles.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

IV - LA REHABILITATION

Si aujourd'hui la réhabilitation est "dans l'air du temps", dès 1978, dans la revue ETAPE (de l'UFJT), la question de la rénovation est soulevée.

- ETAPE 1978 "...Mise en place d'un produit qui se vendra, bien adapté aux besoins réels..."
- ETAPE 1981 "...Le temps pour nous n'est plus de construire, mais d'améliorer, de restaurer, d'adapter nos équipements aux besoins et à la mentalité des jeunes...Gestion plus rigoureuse et plus adaptée à l'évolution des foyers..."

(1987) La présidente de l'UFJT dit :

"...Une réhabilitation doit commencer par un constat de ce qu'est le foyer et des problèmes qu'il y aurait lieu de résoudre. Ce constat doit porter sur trois secteurs : restauration, hébergement et action éducative, culturelle, ouverture sur le quartier. "

À L'A.F.A.J.T., quels sont les événements qui conduisent les décideurs à s'engager dans la réhabilitation ?

Le président de l'association au cours d'un entretien :

Q : * Ce sont les résidents qui ont exprimé le malaise ?

R : * Oui, on s'en rendait compte au niveau des locations, beaucoup s'en allaient dès qu'ils trouvaient autre chose ailleurs. Quand on ouvre un robinet, tout le monde l'entend, c'est plus concevable. C'était concevable à l'époque parce qu'on faisait comme ça partout, même dans les H.L.M., maintenant, on construit différemment, ... on réhabilite des quartiers de H.L.M., pourquoi pas les foyers ? On a tout de suite répondu à cette idée... Les directeurs ont exprimé le problème qu'ils constataient avec les chambres qui restaient libres... il faut prendre les moyens... Et puis l'habitat évolue..."

Le directeur de l'association:

" Les restaurants ont tendance maintenant à servir moins de repas, l'excédent (plus les subventions) qui devrait équilibrer l'hébergement et le secteur socio-éducatif (payer les animateurs) est en baisse... Depuis 5 ans, on compensait normalement, pour 86, on a fait 200 000 F de déficit; pour 87, on s'interroge...Les recettes de la restauration fournissent les 2/3 des recettes totales.

Résumons les problèmes soulevés:

- * Le taux de remplissage de l'hébergement qui faiblit régulièrement, et la non-solvabilité croissante des demandeurs.
- * Des inquiétudes pour l'avenir de la restauration qui, directement mettrait en difficulté l'association.

- * Des nouvelles normes d'isolation thermique et acoustique, le confort sanitaire, qui sont aujourd'hui des impératifs dans le logement social.
- * La vague générale de réhabilitation des logements sociaux, et précisément du quartier Monplaisir.

Ces principales raisons qui conduisent les décideurs vers la réhabilitation sont en fait : Retrouver une gestion saine des Foyers et revaloriser le patrimoine.

Nous avons vu plus haut le désarroi de l'association face à la nouvelle population . Celle-ci décide donc de prendre le problème sous l'angle de l'hébergement et du mode de vie des jeunes. Durant le temps de notre intervention, il n'y a pas eu de liaison entre l'étude menée et une réflexion parallèle sur le futur projet éducatif, comme ce fut le cas à R. REME à CAEN). C'est le souhait de l'Association, le responsable nous l'explique :

" On se situe en tant que professionnel, donc apte à changer totalement d'orientation suivant ce que souhaitent les jeunes. Si on est en décalage avec ce que souhaitent les jeunes, c'est eux qui doivent avoir raison. Nous devons adapter notre action éducative sur ce que sera le foyer dans 4 ou 10 ans."

L'absence de concertation à partir d'un projet socio-éducatif nous a manqué pour élaborer les espaces collectifs du niveau 0. Nous en sommes donc restées à 4 scénari, en estimant que notre rôle se bornait à proposer des espaces, futurs supports de projets éducatifs différents. L'association élaborera la philosophie de son projet et choisira l'espace qui correspondra à ce projet.

LA REHABILITATION : SOLUTION MIRACLE ?

Certes, la réhabilitation va permettre d'apporter des améliorations importantes au cadre de vie des Jeunes :

- du point de vue matériel = confort sanitaire,
= isolation thermique, acoustique,
= studios,
- du point de vue de la vie collective = séjour-cuisine,
= chambres agrandies,
= salles d'activités,
= restaurant du soir,
= bar résidents.

Cependant, si les améliorations apportées par la réhabilitation sont positives, nous pouvons craindre la conséquence de l'augmentation des loyers (de 600 à 1600frs) sur la vocation du foyer :

- En effet, les Jeunes Travailleurs, bénéficiant d'un emploi stable avec un salaire moyen n'auront pas droit à l'APL.
Certains de ces jeunes qui auraient tendance à quitter le foyer pour

des raisons de confort, et qui seraient satisfaits après la réhabilitation, se verront dans l'obligation de payer un loyer trop élevé par rapport au service rendu. Ils préféreront alors prendre un logement autonome, type HLM.

Cela dit, si l'on s'en tient à la Mission d'origine des Foyers, cela est positif si le Jeune a acquis son autonomie.

- D'autre part, les jeunes à faibles revenus, très peu ou pas solvables actuellement, le deviendront, grâce à l'APL qui paierait en grande partie leur pension. Les foyers, qui aujourd'hui, sont contraints de limiter l'entrée de ces jeunes pourraient, dans l'avenir (si les conditions de l'APL restent les mêmes) les accueillir plus facilement.

Dans ce cas, le foyer accueillerait donc 2 types de population :

- une majorité de jeunes ayant des difficultés à s'intégrer socialement.
- une population de passage (stagiaires pour 1-2-3 mois). On peut imaginer (pour ce type d'accueil) que la limite des 25 ans pourrait être dépassée et que les quelques studios permettraient la venue du conjoint si la ville d'origine du stagiaire est éloignée.

Tel que nous avons conçu le bâtiment hébergement, il peut répondre à l'accueil de ces 2 types de population : variété de chambres, petits lieux collectifs etc... et 8 studios en bout de bâtiment, avec un escalier extérieur indépendant.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PROJETATION - COMMUNICATION - PARTICIPATION

PROJETATION-COMMUNICATION-PARTICIPATION

INTRODUCTION

En tant qu'Architectes, nous sommes les seules sur le terrain à utiliser le dessin comme moyen d'expression et de lecture de l'espace.

La participation implique que l'Architecte prenne les moyens de faire de sa production graphique une base de dialogue et donc du dessin, un moyen de communication.

Nous mettrons en valeur chaque étape nous conduisant à l'esquisse-programme. Ces étapes intègrent les données de l'enquête, l'intuition (ses connaissances, sa culture) de l'Architecte, et la participation avec les acteurs.

* 18 NOV 86 - AFFICHAGE DES PLANS, CROQUIS, PHOTOS DU FOYER ACTUEL *

Objectifs :

- partir de l'espace "réel" pour le critiquer;
- première appréhension du dessin par les acteurs grâce à la représentation dessinée de l'espace "vécu";
- d'autre part, cet affichage légitime notre présence au foyer en tant qu'architecte (reconnaissance de notre savoir-faire spécifique).

Pendant la réunion avec les résidents, nous adoptons le système de la "feuille blanche" pour répertorier les points soulevés lors de la discussion. Avec un exemple, nous montrerons le passage de l'expression "brute" à l'interprétation que nous en faisons :

La cafétéria ne paraît pas trop grande pour les résidents, car elle évoque les fêtes, soirées dansantes, moments très forts de leur vie au foyer. Ils en oublieraient presque les autres soirs où 5-10 personnes seulement jouent aux cartes dans ce lieu (ce que nous avons d'ailleurs observé quotidiennement). En évoquant la grandeur de la cafétéria, les résidents abordent la question de "l'envahissement" par les clients du midi. Ils préféreraient une cafétéria réservée au foyer, de même pour une salle de jeux.

Dans cet exemple, c'est grâce à l'observation participante pratiquée le soir que nous pouvons interpréter les conséquences de la demande : ils veulent une grande cafétéria car, pour eux, il s'agit de l'espace symbolique des fêtes. Diminuer la surface de la cafétéria entrave effectivement la réalisation de la fête. Il faudra répondre à la double exigence d'intimité et de lieu festif potentiel.

* 10 MARS 87 - PREMIERS SCHEMAS D'ORGANISATION *

Cette première phase de travail est exposée mi-février. Une réunion est organisée le 10 mars autour de l'affichage.

Les schémas illustrent 3 thèmes de recherche :

- 1) les différentes solutions d'agrandissement des chambres et la création de duplex.
- 2) les circulations dans l'hébergement et la situation des lieux collectifs dans les étages.
- 3) les accès au foyers et répartition des espaces des niveaux 0 et 1.

Etaient présents :

- 2 administrateurs,
- le Directeur de l'AFAJT,
- la Directrice du RJT Monplaisir,
- 2 représentantes du personnel,
- 1 animateur du foyer,
- une dizaine de résidents.

La rencontre, très dynamique, a permis à chacun d'exposer ses préoccupations et les premiers choix :

* le personnel de ménage et de cuisine se préoccupe du cheminement dans les étages avec le matériel de nettoyage, parfois lourd et encombrant. Il manifeste de l'intérêt pour la disparition des douches collectives et pour l'amélioration des conditions de vie des résidents.

* les administrateurs et gestionnaires s'intéressent particulièrement aux variations d'accès et d'espaces aux niveaux 0 et 1. Déjà, certaines solutions sont écartées tandis que d'autres apparaissent intéressantes. La séparation accès restaurant et accès foyer semble être une volonté unanime.

* la Directrice aborde la question de la répartition des bureaux : faut-il séparer l'animation de l'administration ?

* À propos de l'hébergement, les administrateurs et gestionnaires éprouvent des inquiétudes au sujet du nombre de lits. La solution des "lieux de vie" (un appartement pour 4 ou 5 personnes) a rendu certains plutôt sceptiques.

* les résidents se sont essentiellement attardés sur le thème des chambres. Ils se sont montrés réticents au sujet des lieux de vie. C'était plutôt la difficulté de vivre une intimité avec d'autres résidents inconnus qu'ils n'auraient pas forcément choisis. En revanche, l'agrandissement des chambres leur apparaît comme une priorité. La discussion a également porté sur diverses possibilités d'aménagement et de mobilier.

Conclusion de cette phase de travail :

L'emploi de schémas permet de cibler le sujet de réflexion sur lequel nous souhaitons établir la discussion. L'abstraction des schémas fait référence à des idées-concepts qui sont habituellement maniés par tous. (ex. : réflexion sur la position de l'entrée).

Cette réflexion à partir d'idées schématisées n'interfère pas avec des choix de mise en scène architecturale (forme, matériaux de l'entrée), mais reste d'ordre fonctionnel.

Les 3 thèmes abordés ont dévoilé les centres d'intérêts particuliers des différents groupes d'acteurs.

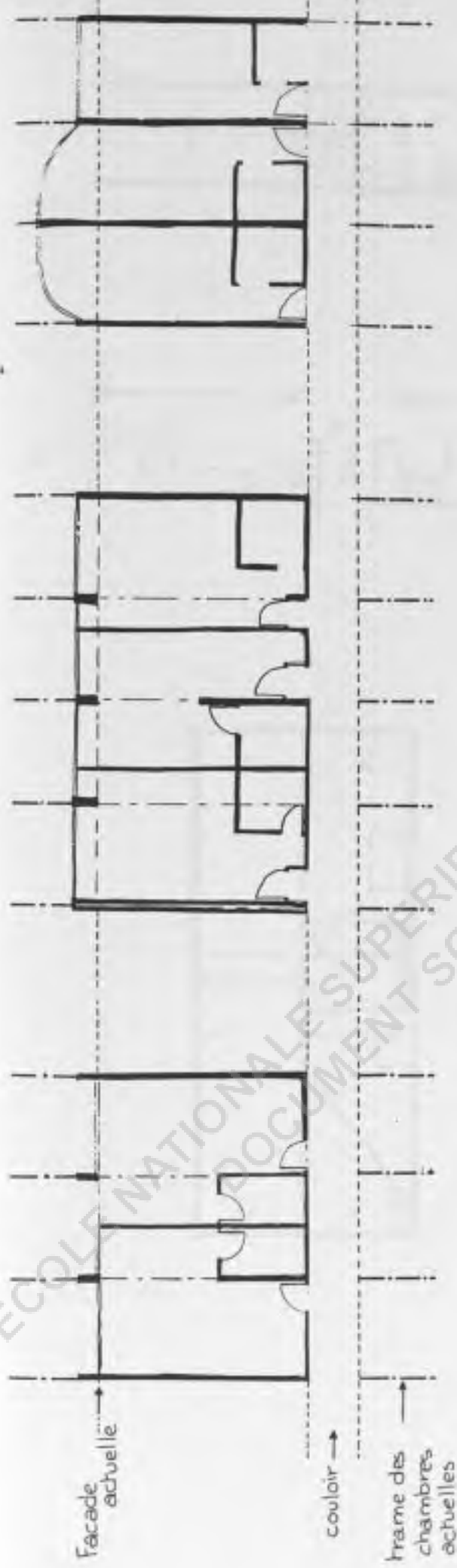
Nous notons l'intérêt des administrateurs et gestionnaires pour les questions globales (thème 3). Par contre les résidents regardent quasi-exclusivement le thème 1, tandis que le thème 2 a particulièrement attiré le personnel de service.

L'intérêt suscité par des propositions architecturales sur un lieu dépend de la relation que la personne concernée entretient avec ce lieu "vécu concrètement".

Grâce à ce constat, nous pouvons faire l'hypothèse que les administrateurs et les gestionnaires se préoccupent principalement de l'image sociale du foyer : ce souci apparaît clairement dans les discussions sur les entrées. Ils voient le bâtiment dans sa globalité alors que les résidents et le personnel voient plus particulièrement les parties concernant leurs pratiques.

Cette vision du dessin est en relation immédiate avec l'expérience physique de leur travail; ex. : la longueur du couloir à parcourir, le nettoyage du sanitaire collectif.

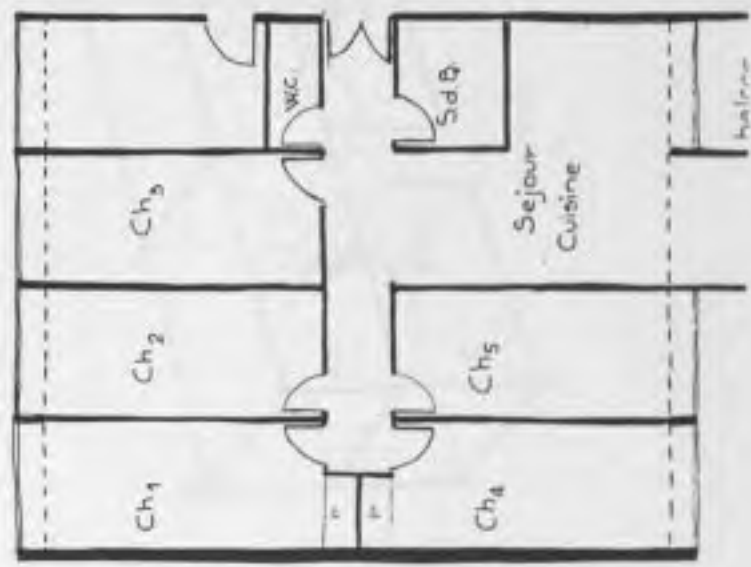
Nous constatons que globalement, peu de résidents sont motivés par l'utilisation des espaces collectifs. Leur vie dans le foyer, c'est leur chambre ! Elle représente leur espace de liberté personnelle. Cette liberté est relative car les femmes de ménage entrent dans les chambres pour changer les draps : elles ont donc un droit de regard sur cet espace.



3 travées → 2 chambres

4 travées → 3 chambres

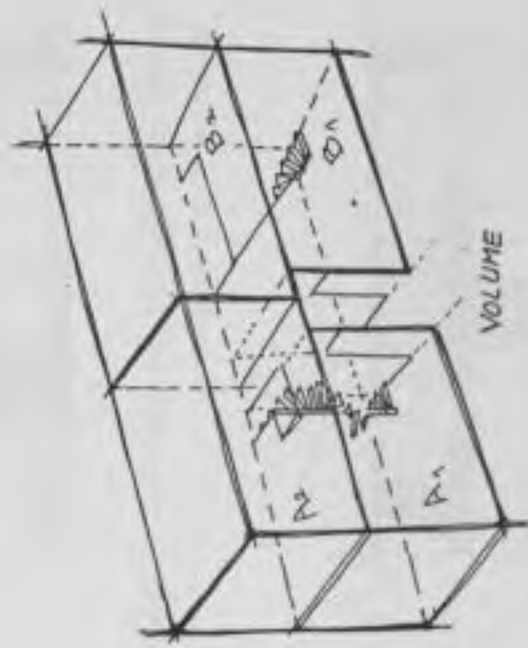
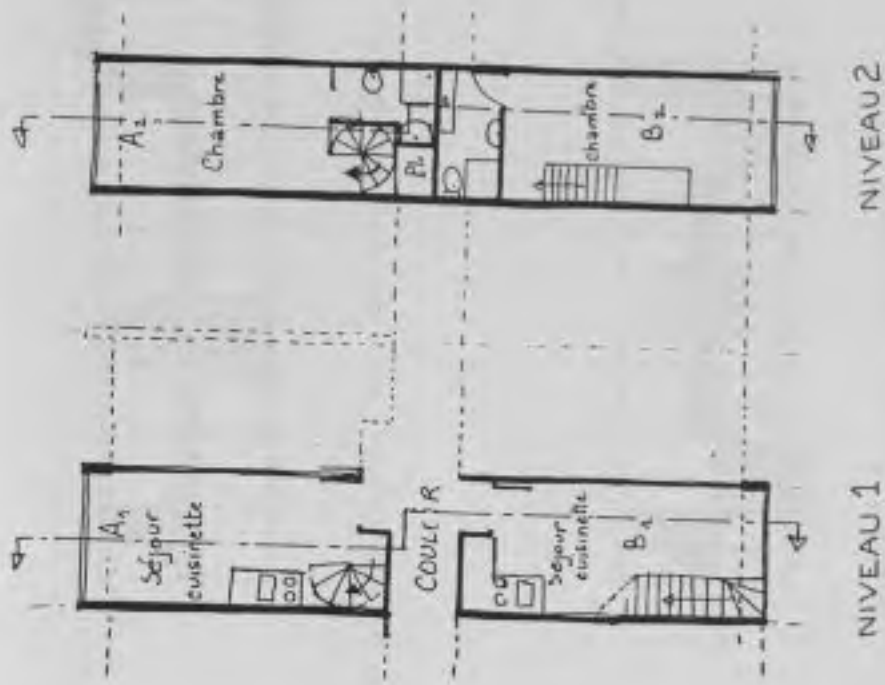
Extension sur la façade



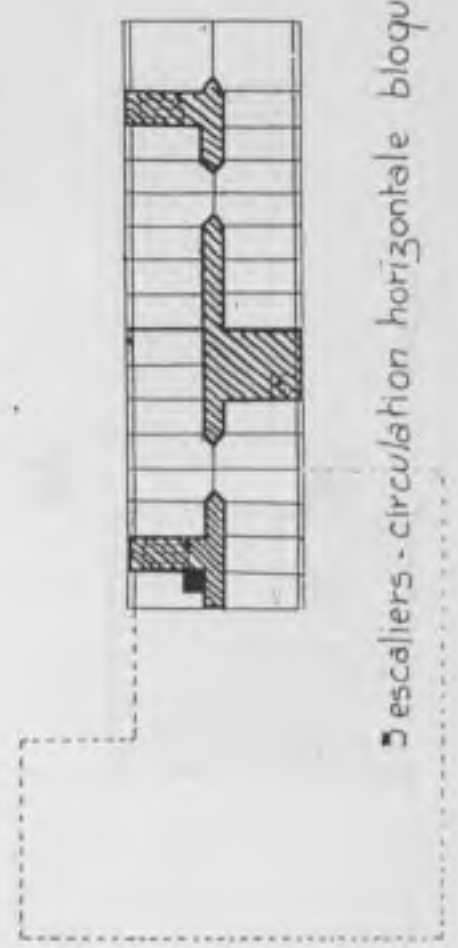
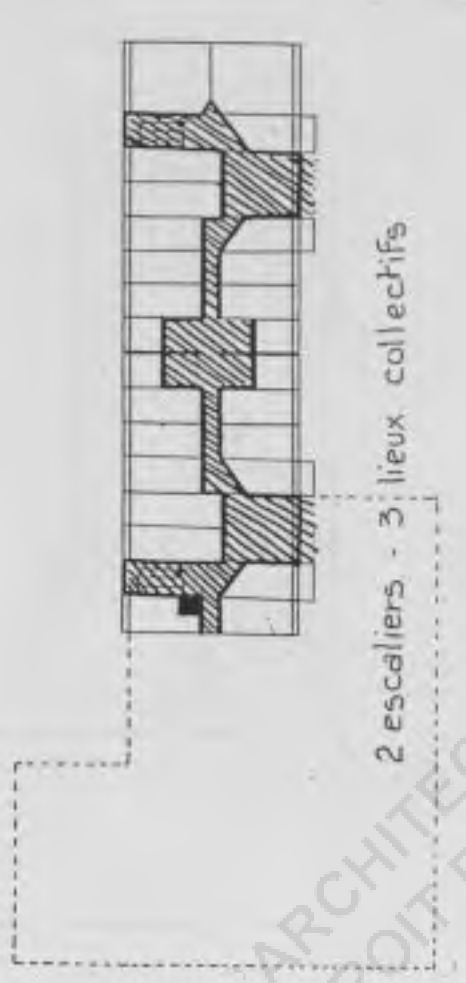
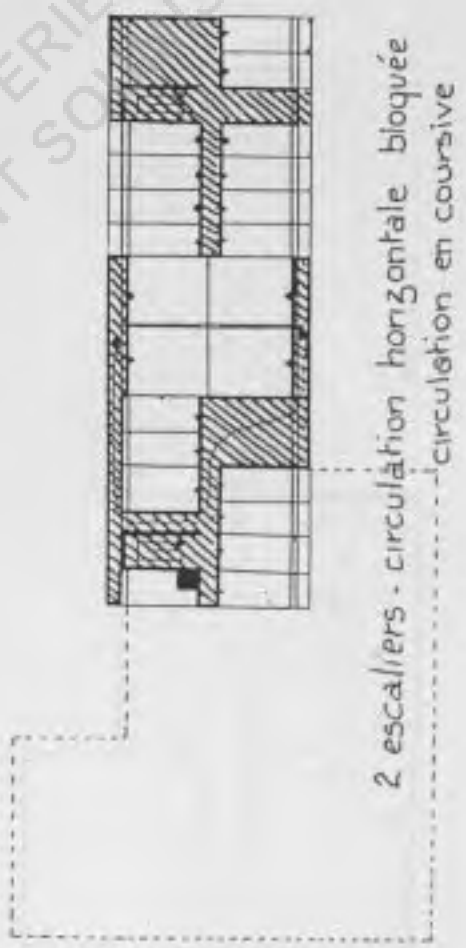
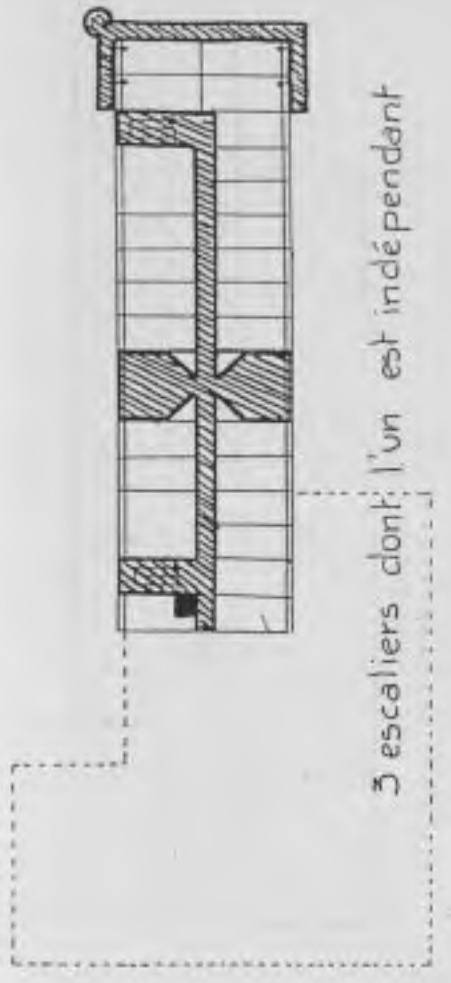
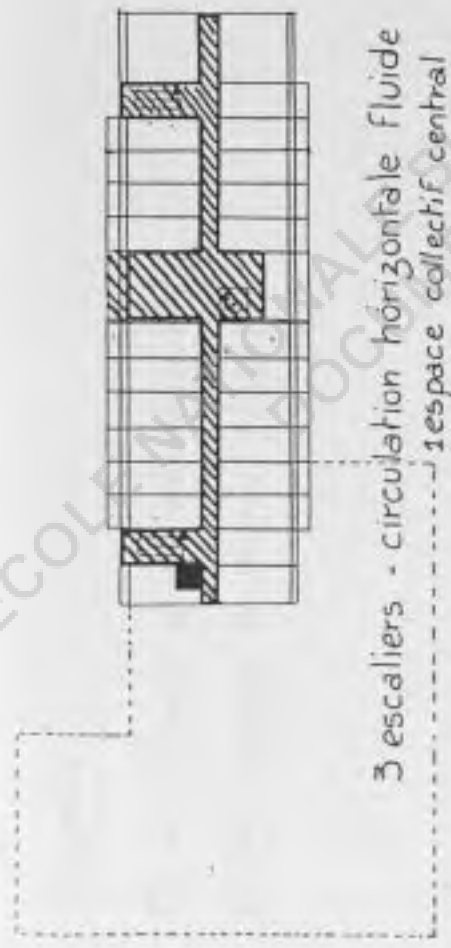
Une unité de vie

- . 5 chambres
- . Sejour - cuisine
- . Sanitaire

1
DIFFERENTES SOLUTIONS
D'AGRANDISSEMENT
POUR LES CHAMBRES





DES DUPLEX

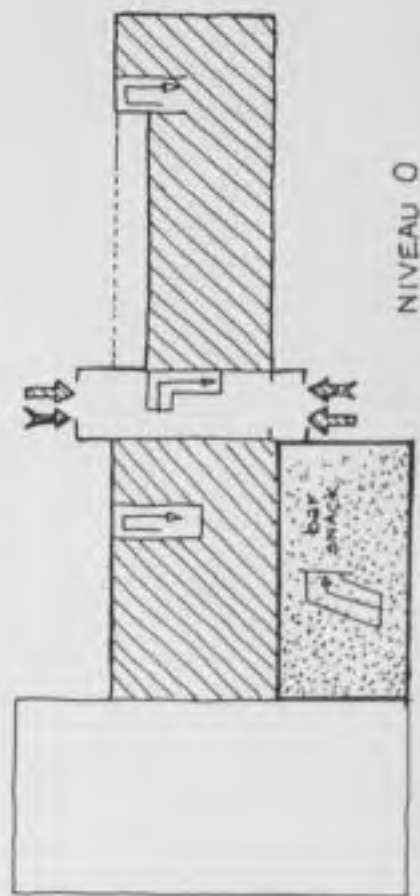
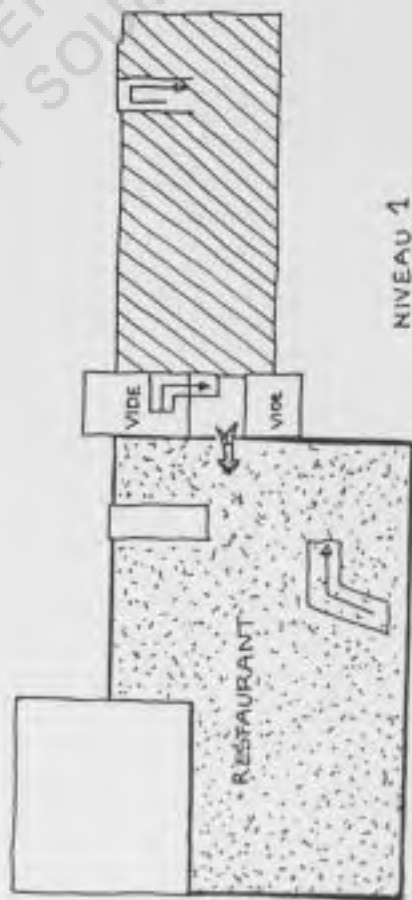
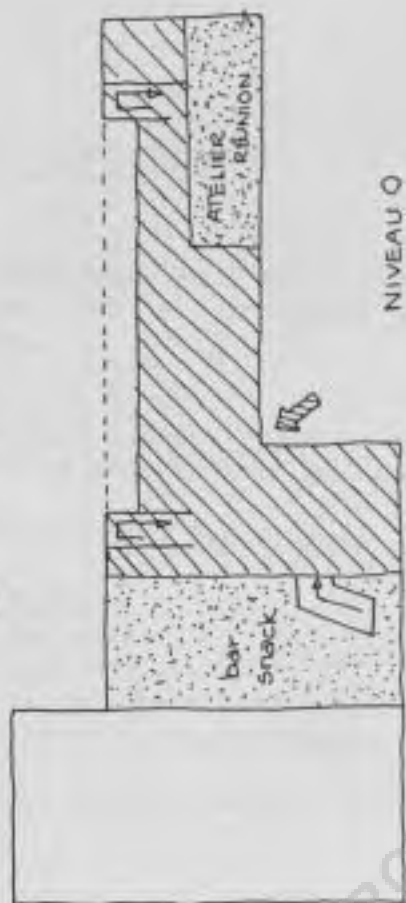
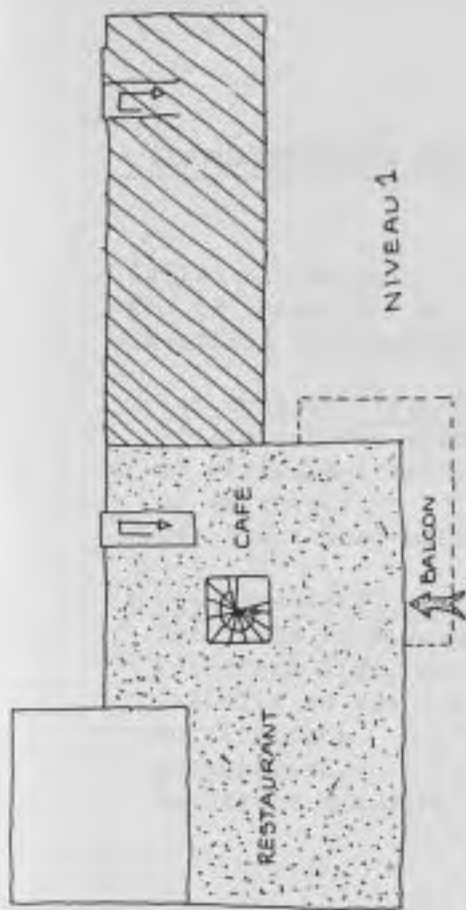


LES CIRCULATIONS DANS

L'HEBERGEMENT - LA SITUATION DES
LIEUX COLLECTIFS DANS LES ETAGES.

Légende

-  espace et entrée résidents
-  espace et entrée "public"



LES ACCES AU FOYER
LA REPARTITION DES ESPACES
RESIDENTS - "PUBLIC"

* ELABORATION DES TROIS PROPOSITIONS *

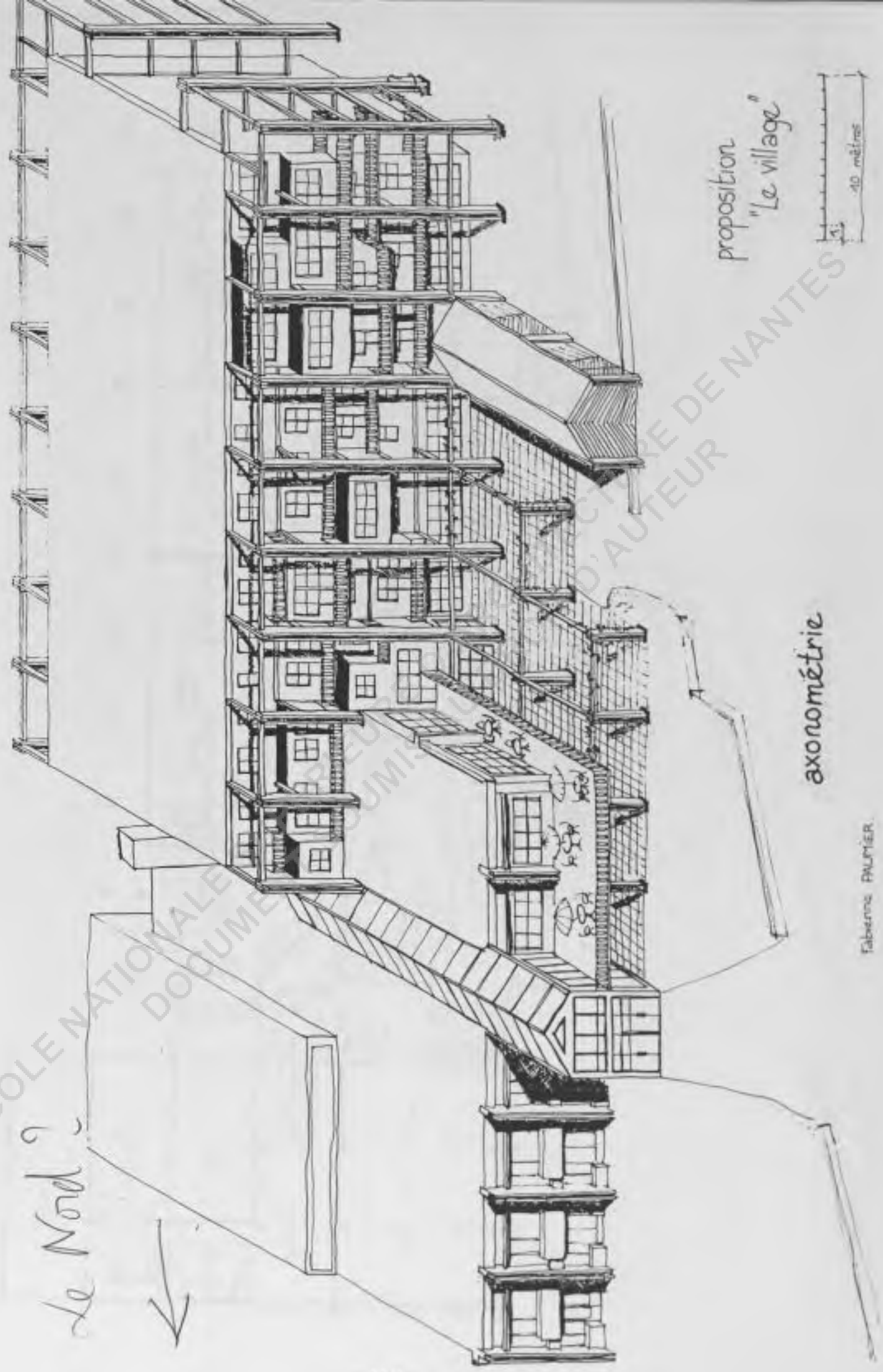
Celles-ci émanent logiquement de l'enquête, prennent en compte certains choix de la réunion de 10 mars et proposent plusieurs solutions pour d'autres questions non élucidées.

* Les données fixes :

- séparation des accès dont l'accès foyer au niveau 0.
- un restaurant spécifique pour le soir ou le matin au niveau 0.
- un ascenseur.
- des lieux semi-collectifs dans les étages.

* Les paramètres variables :

- positions et niveau des accès.
- catétéria midi, niveau 0 ou 1.
- fluidité ou non des circulations dans l'hébergement.
- architecture : "liaison" ou contraste des 2 volumes, restaurant et hébergement.
- variation des matériaux et de l'image.



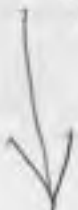
proposition
"Le village"

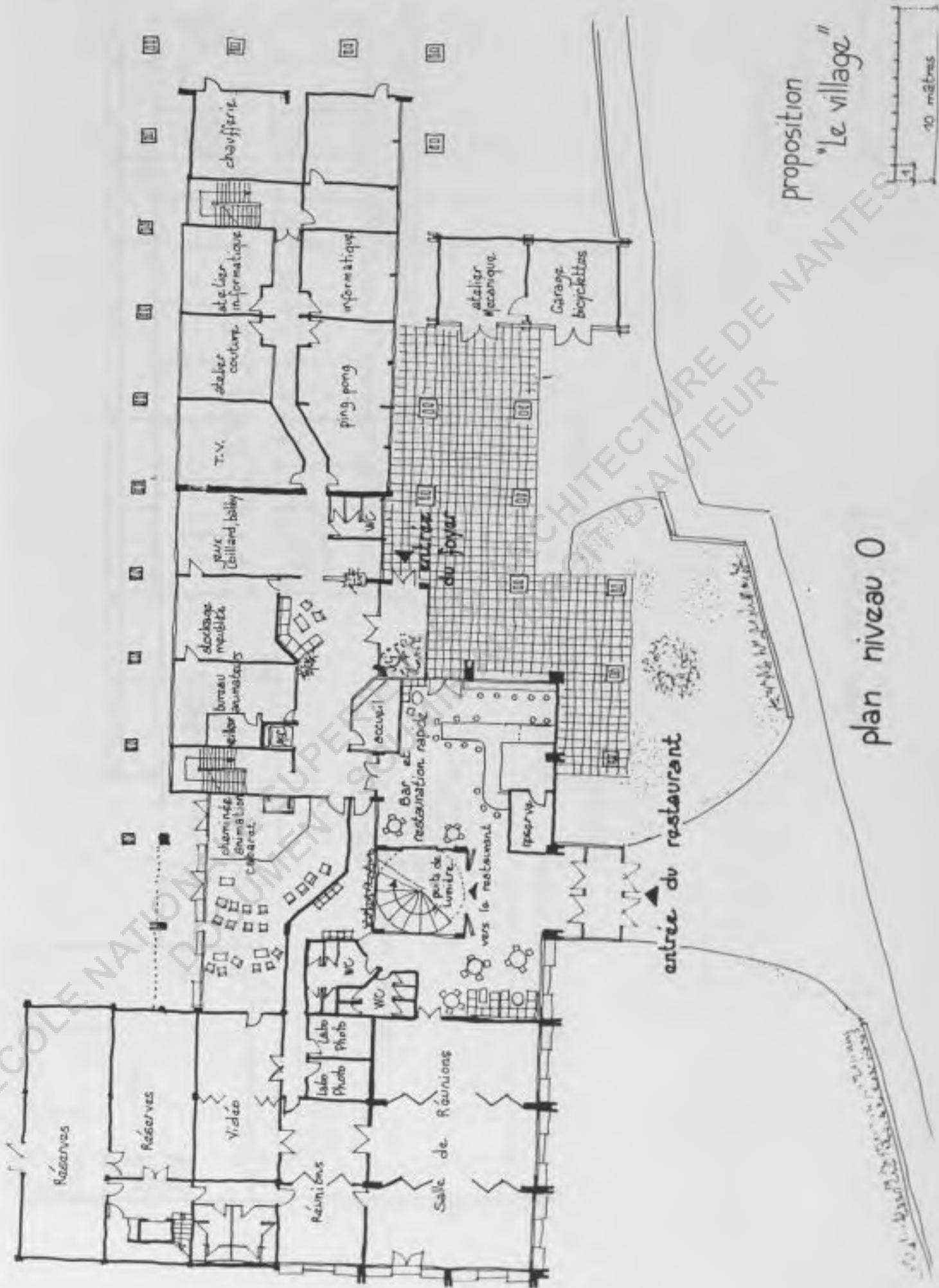
10 mètres

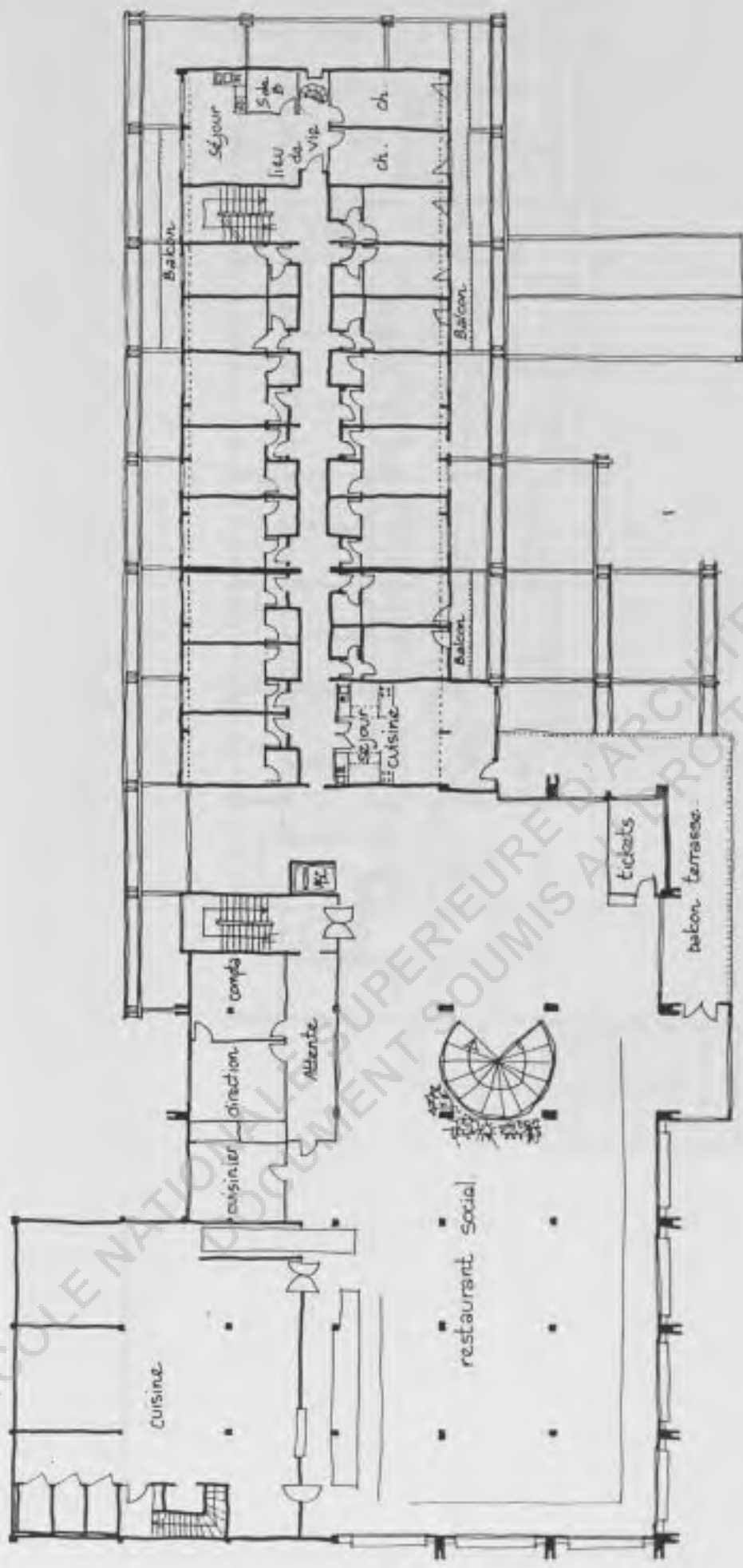
axonométrie

Fabienne PAUMIER

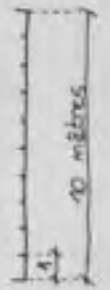
le Nord ?



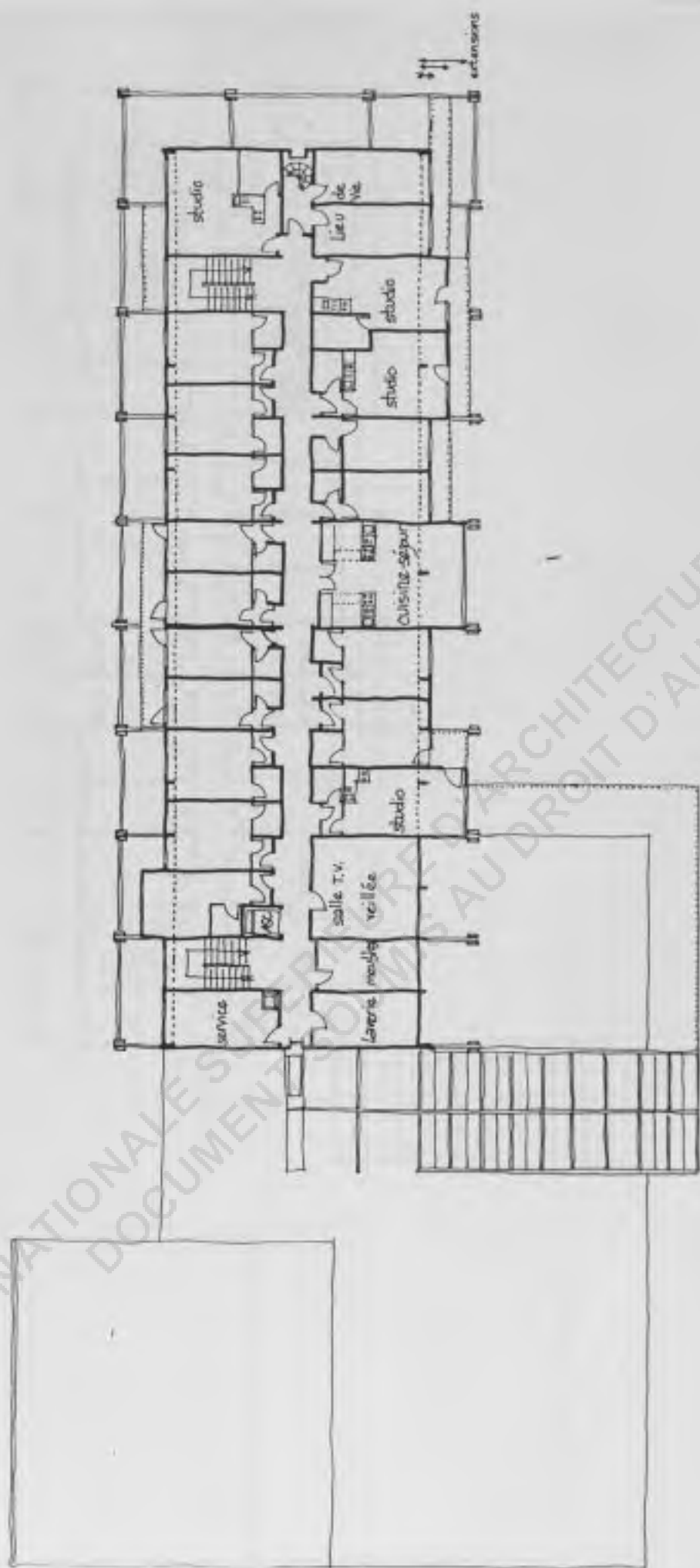




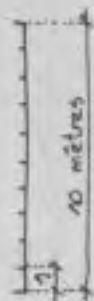
proposition
"Le village"



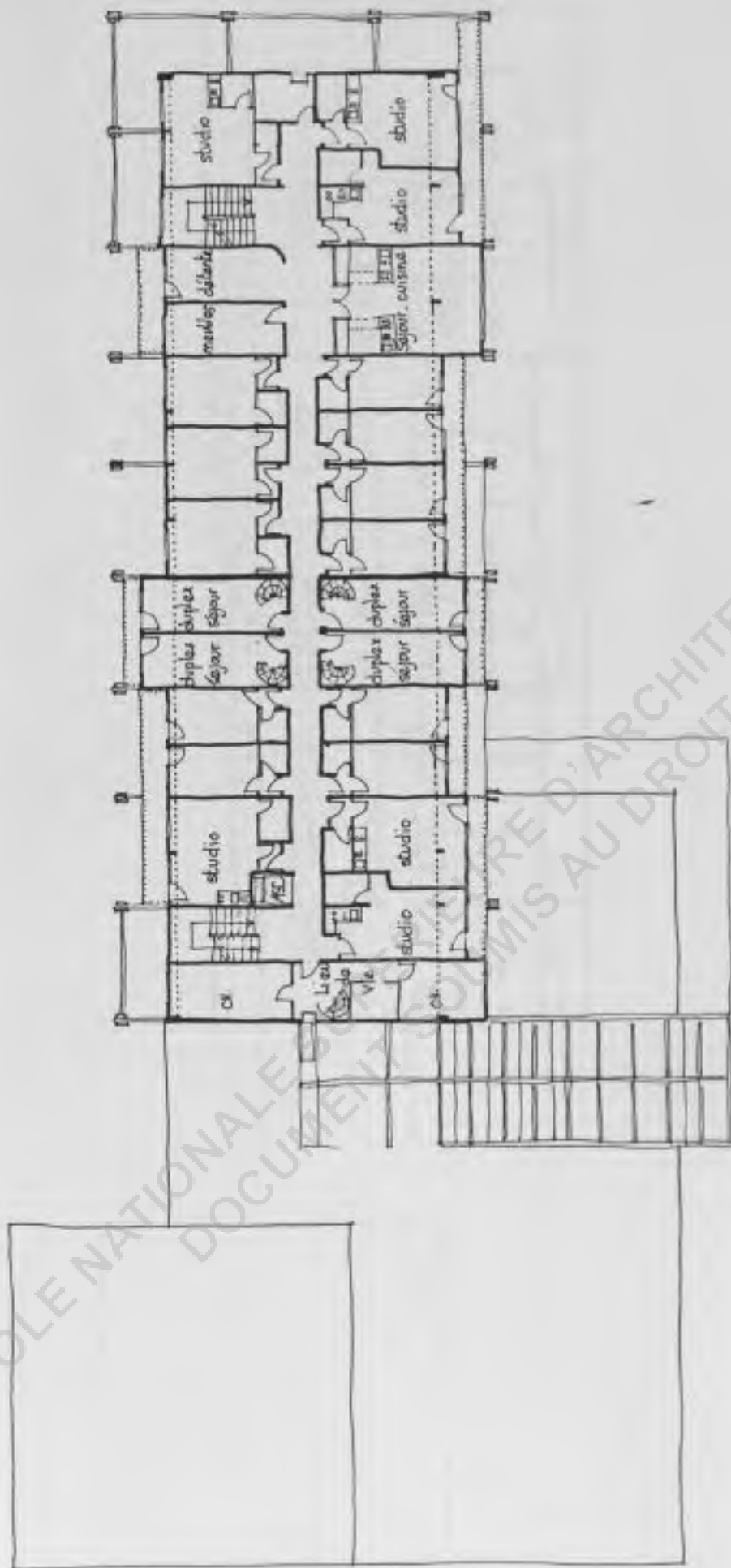
plan niveau 1



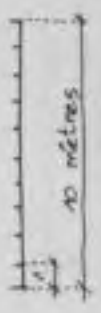
proposition
"Le village"



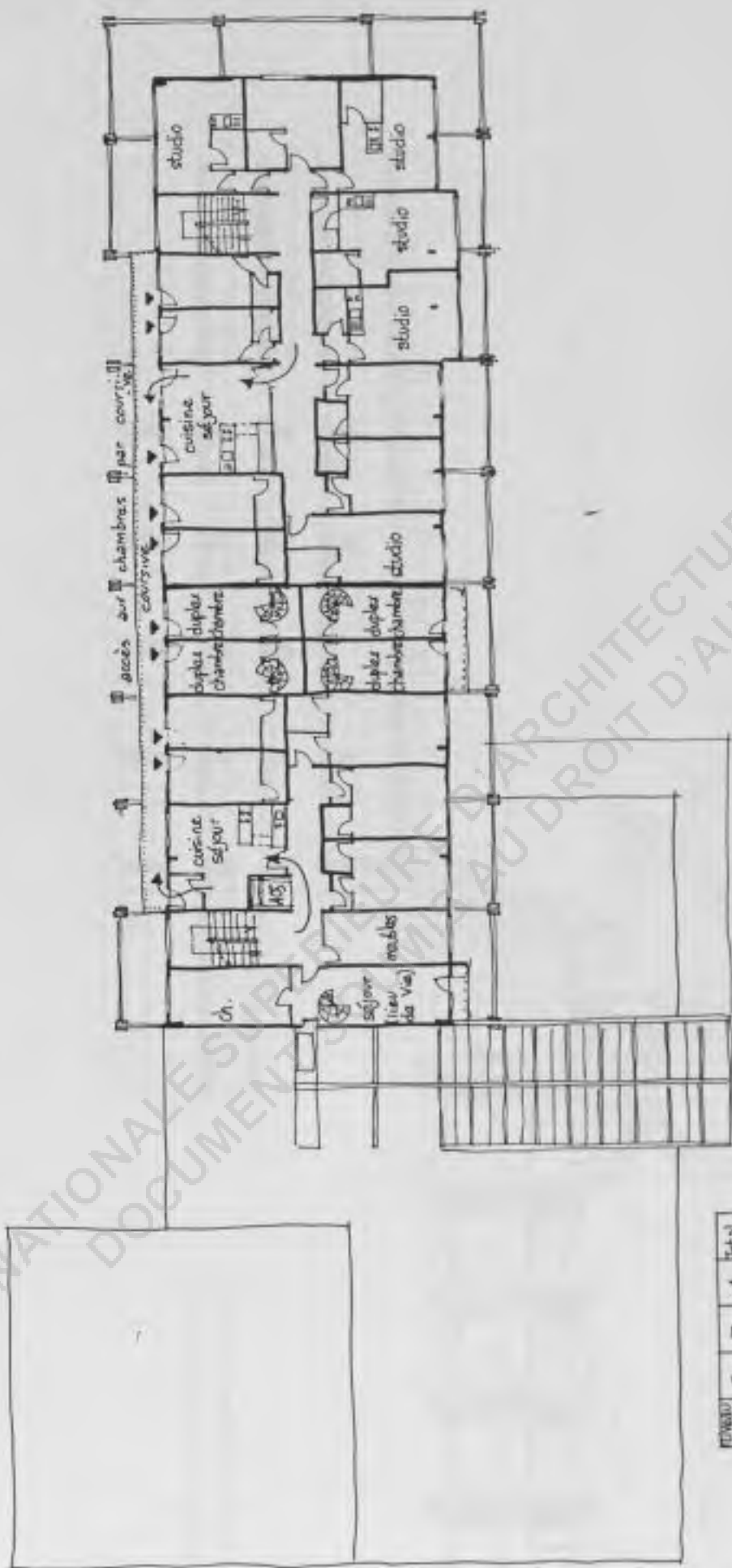
plan niveau 2



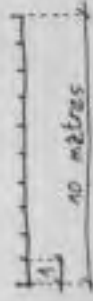
proposition
"Le village"



plan niveau 3

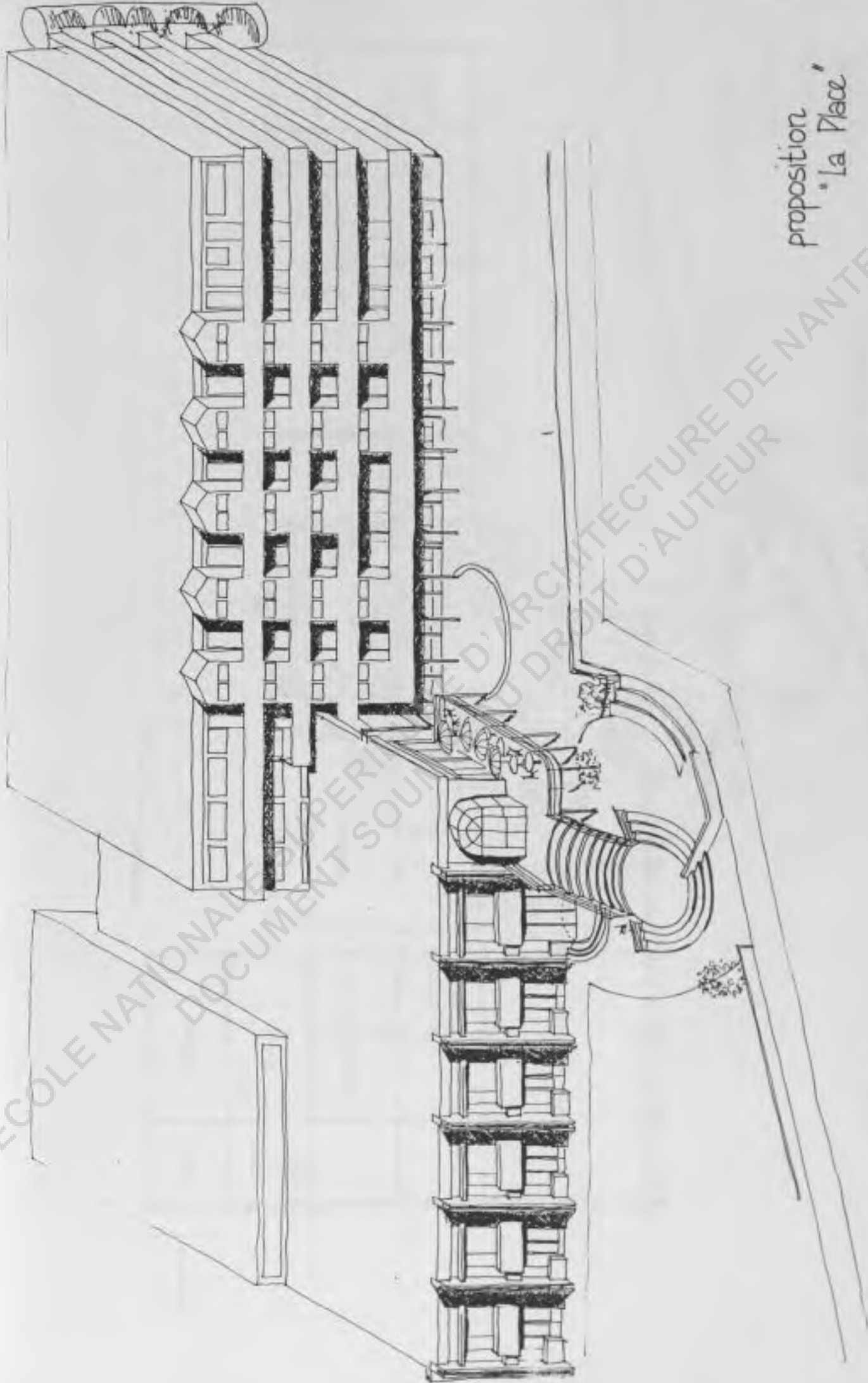


proposition
"Le village"



plan niveau 4

	NIVEAU				TOTAL
	1	2	3	4	
business-séjour	1	1	1	2	5
chambres (B&F)	7	6	8	6	27
chambres (P&F)	9	8	3	6	26
studios (25 m ²)	-	4	6	5	15
duplex			4		4
chambres dans lieu de vie	2	2	2	1	7
stock meubles		1	1	1	3

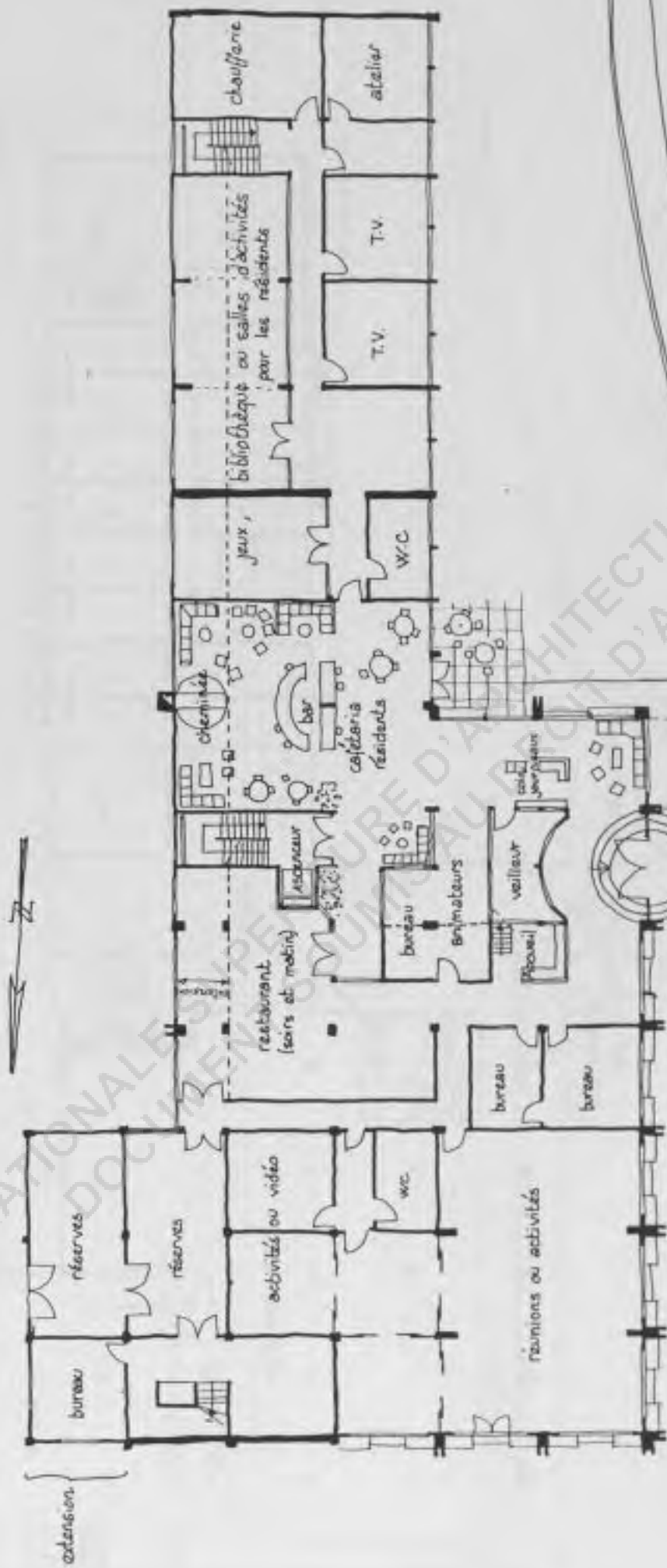


proposition
"La Place"

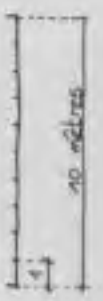
10 mètres

axonométrie

Roselyne FAUJRE

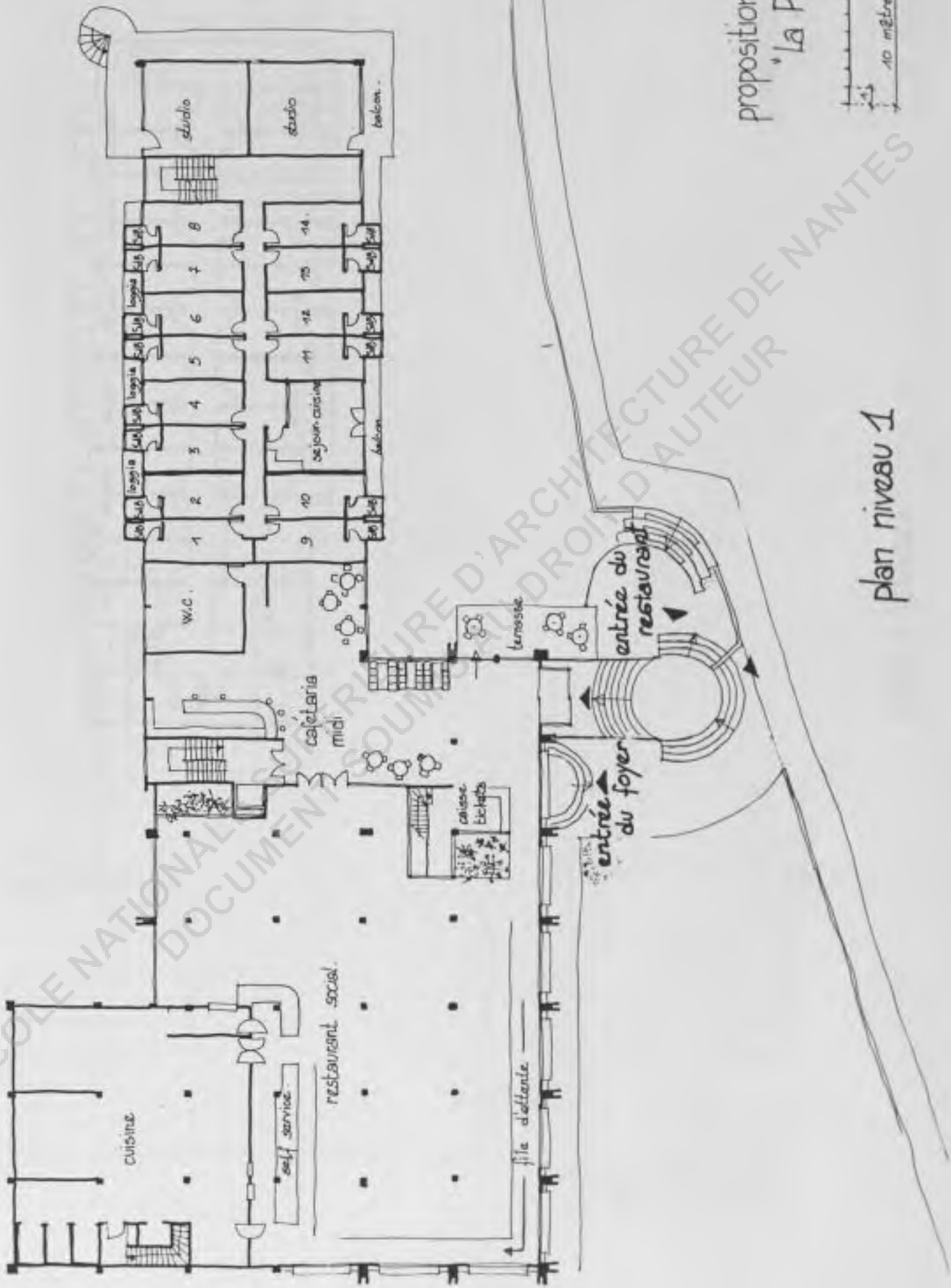


proposition
"La Place"

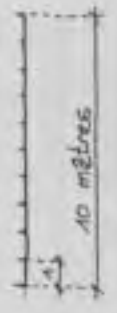


plan niveau 0

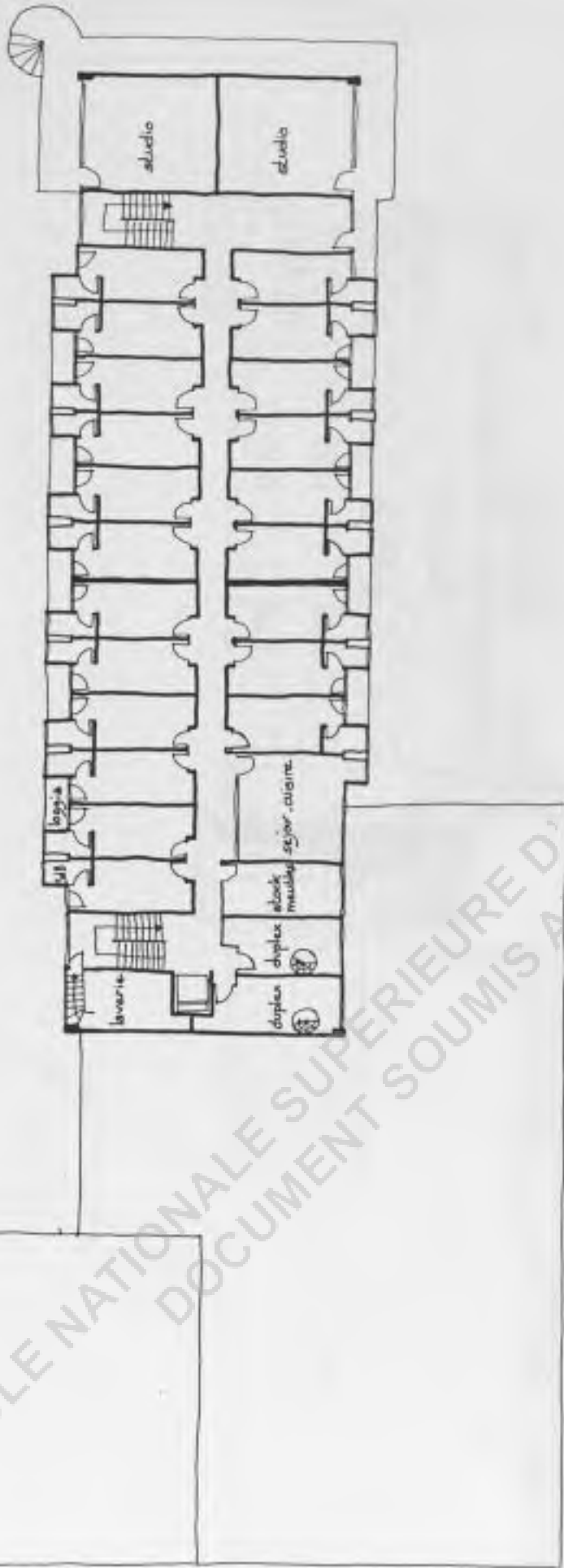
ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES



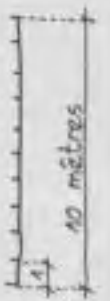
proposition
'La Place'



plan niveau 1



proposition
"la Place"

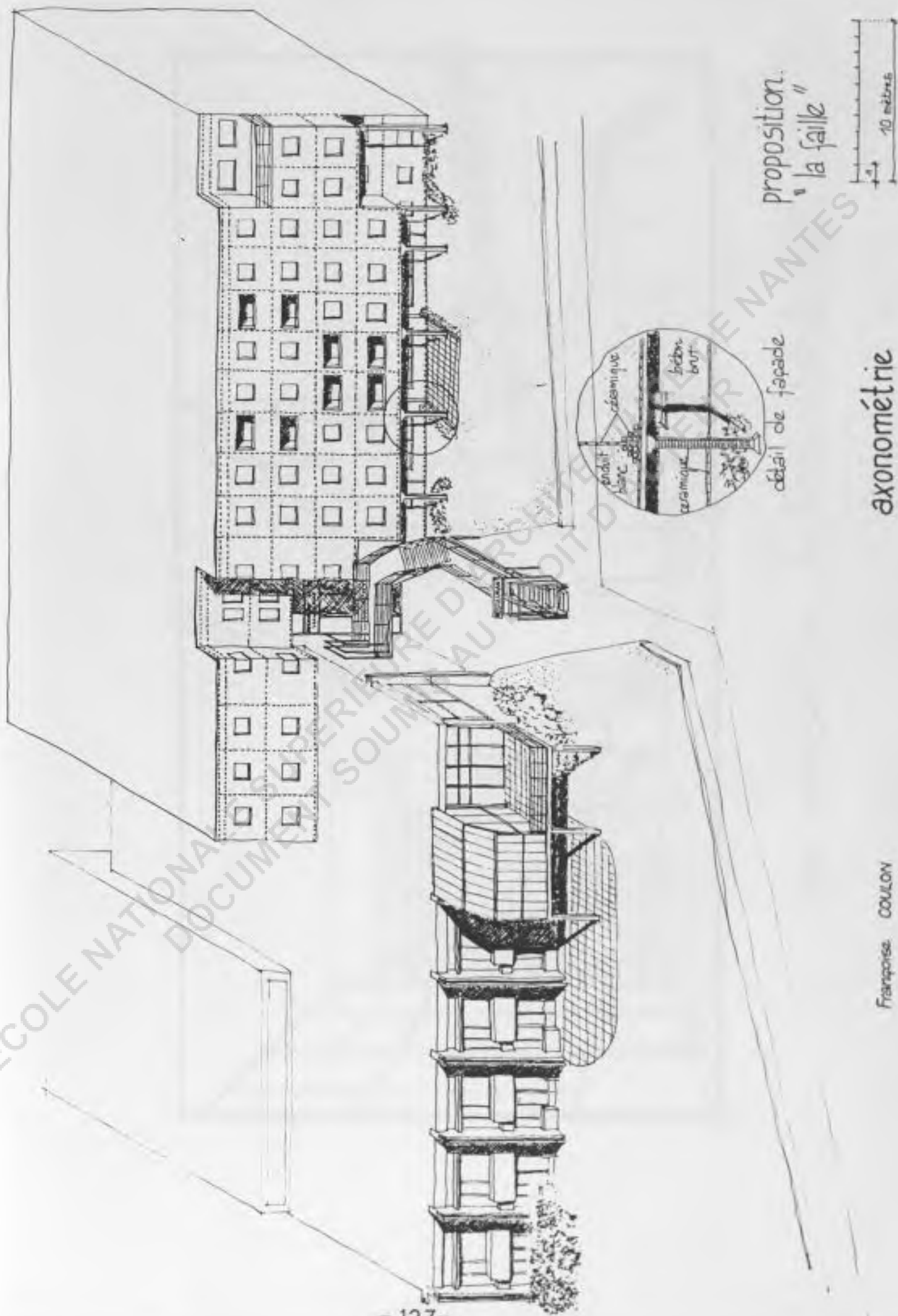


ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

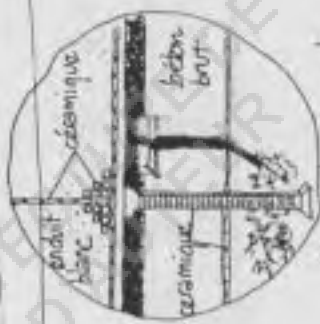
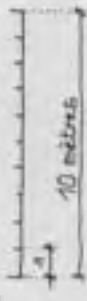
plan 'étages

	niveau 1				Total
chambres	14	21	21	23	79
duplex			2		2
studios	2	2	2	2	8
séjours-cuisines	1	1	1	1	4
lavoir-service		1	1	1	3
séjour-meubles		1	1	1	3

▶ 99 lits



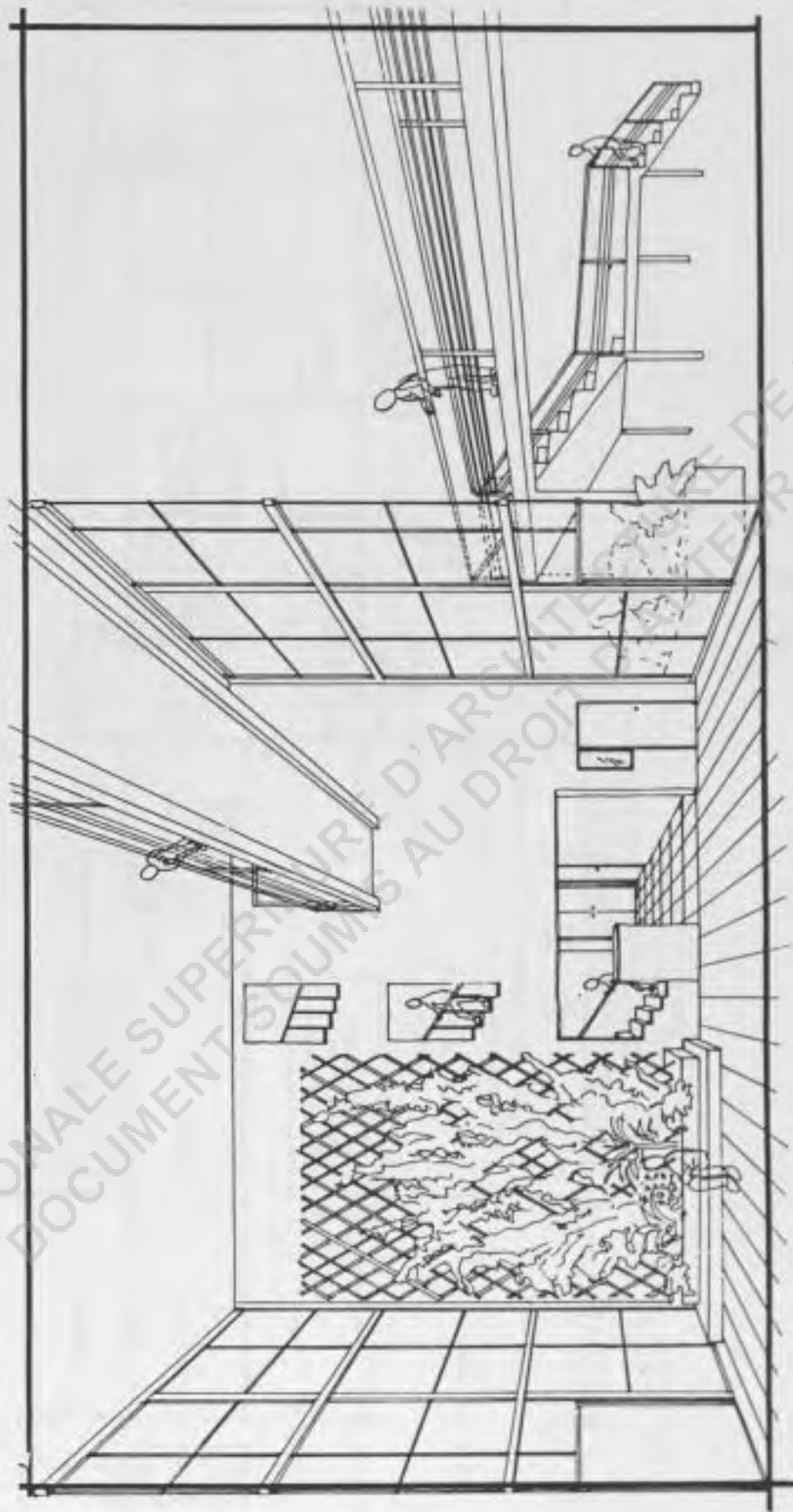
proposition
"la faille"



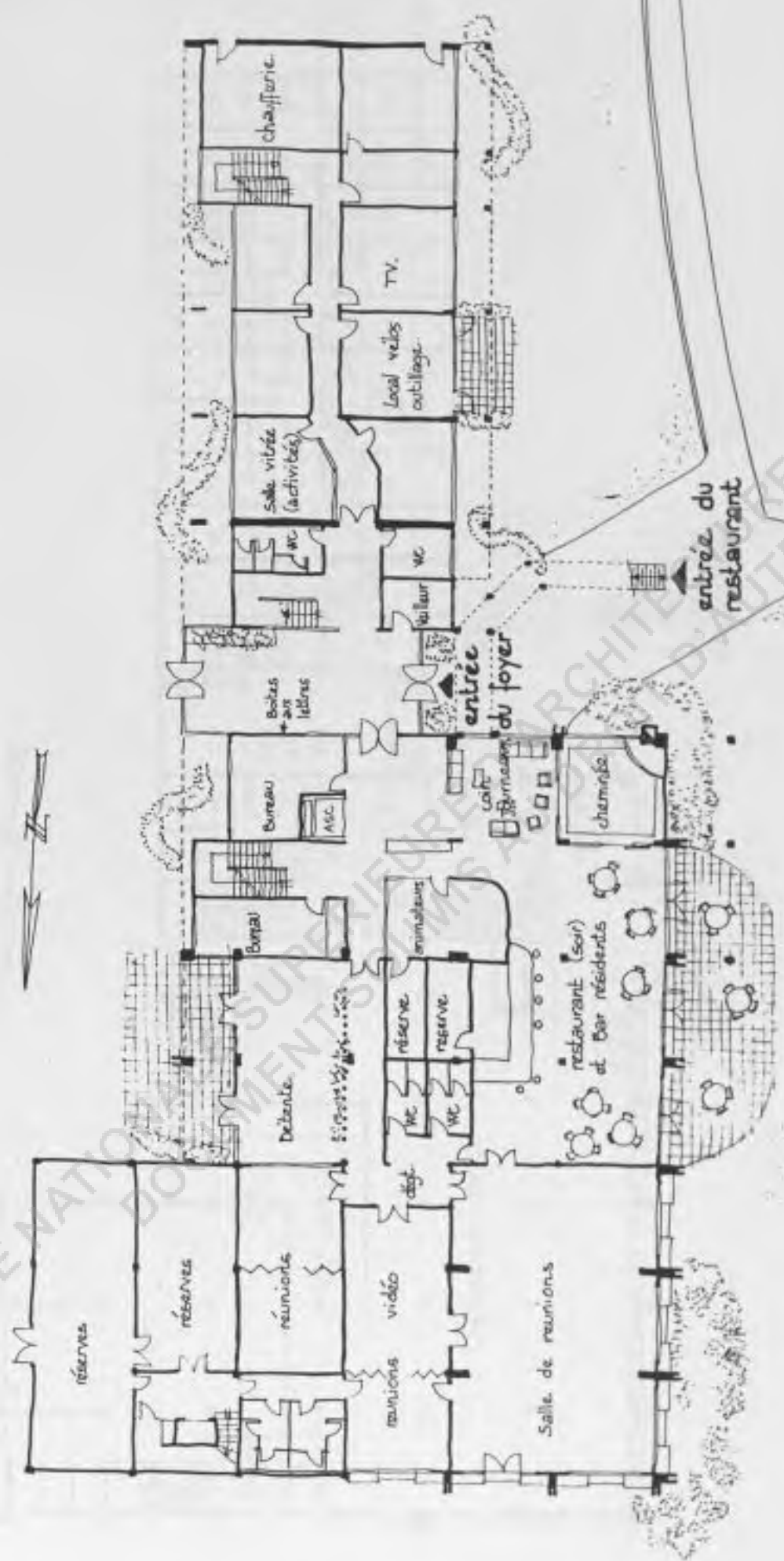
détail de façade

axonométrie

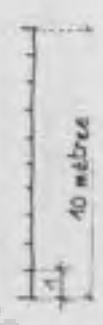
François COULON



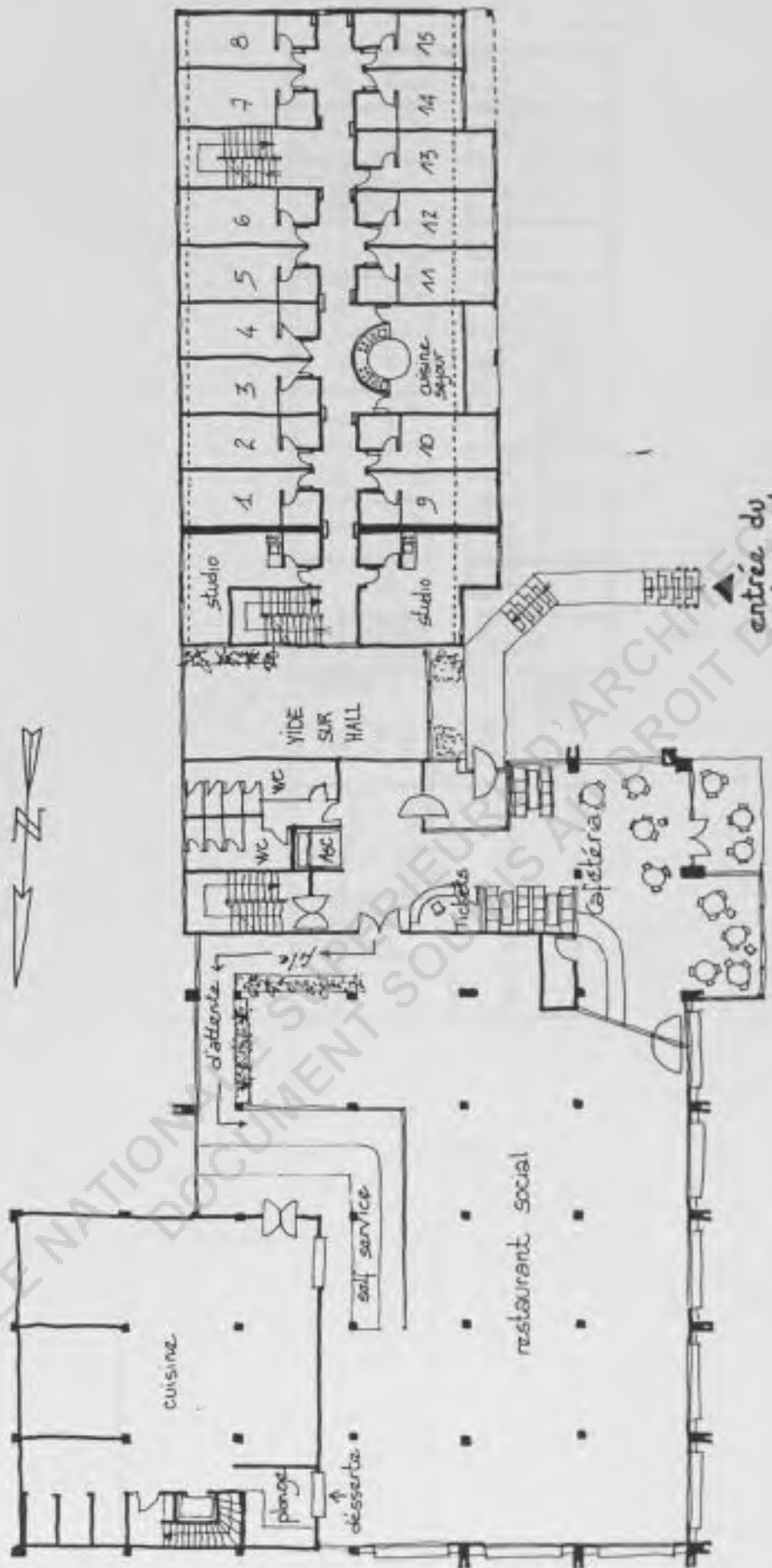
vue perspective de l'intérieur du hall



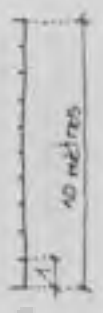
proposition
de la faille



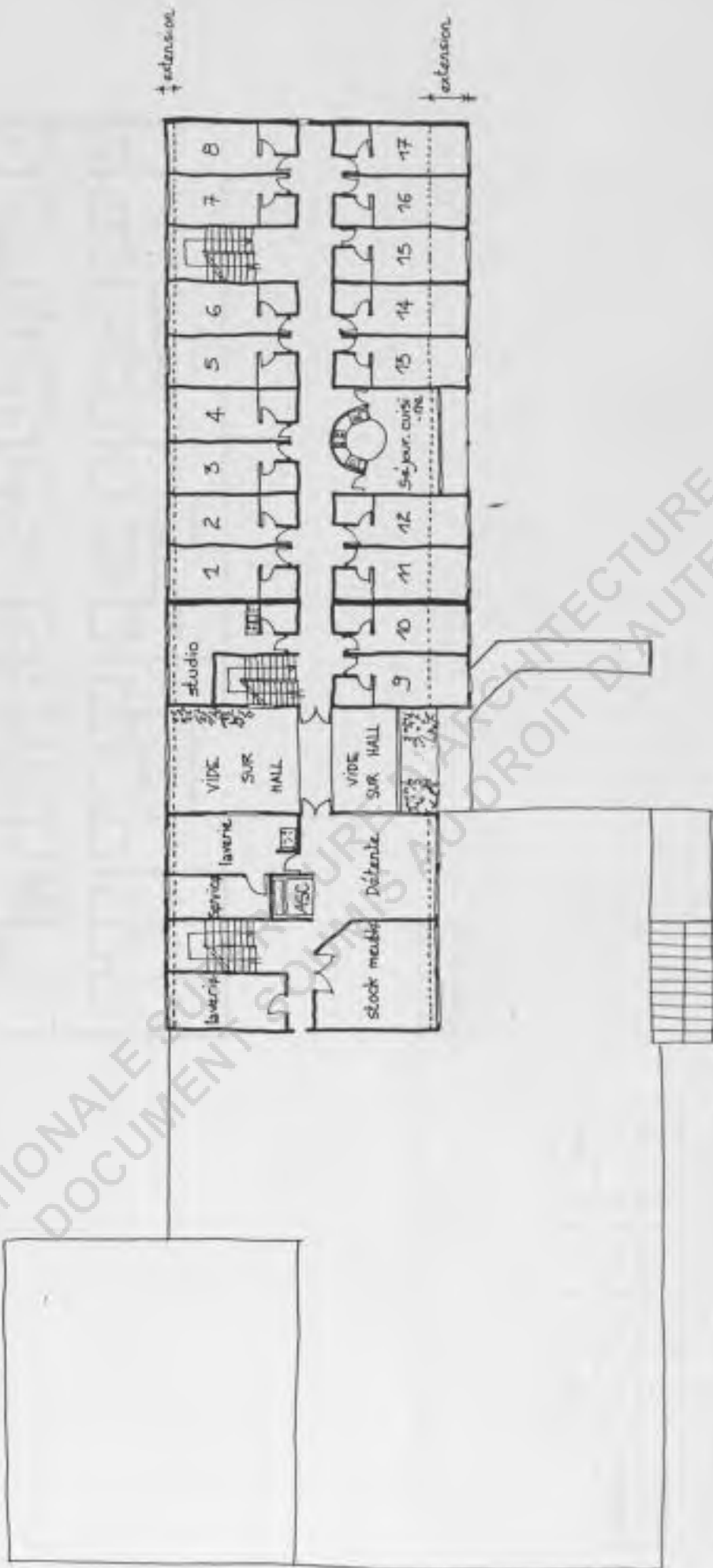
plan niveau 0



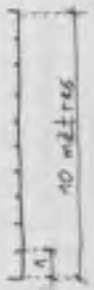
proposition
la faille



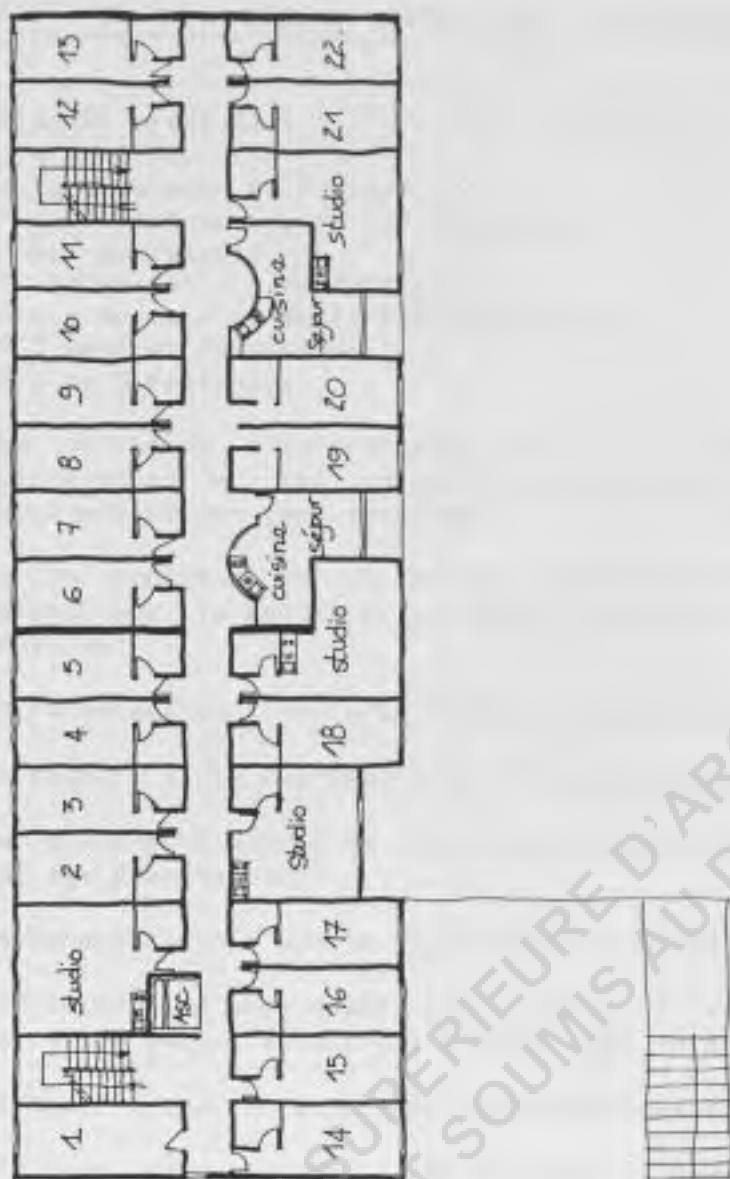
plan niveau 1



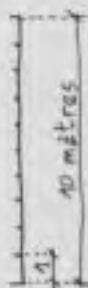
proposition
la faille



plan niveau 2



proposition
"la faille"



plan niveaux 3 et 4

	niveau 1	2	3	4	Total.
chambres	15	17	22	22	76
studios	2	2	4	4	8
séjours cuisines	1	1	2	2	
lavabo service		3			
stock meubles			1		
					▶ 92 lits

* 24 MARS 87 - REUNION AUTOUR DES 3 PROPOSITIONS *

Etaiet présents :

- 5 administrateurs.
- le Directeur de l'AJAJT.
- la Directrice de la RJT Monplaisir.
- une secrétaire.
- une animatrice de Monplaisir.
- une animatrice de la RJT Beauséjour.
- 5 membres du personnel.
- 4 ou 5 résidents.

La profusion d'informations face à ce groupe de 20 personnes a rendu les discussions et les réflexions quelque peu confuses, brouillonnes. Cependant, quelques points sont soulevés :

- * Le problème de la plonge, poste de travail très pénible. On nous précise alors que le budget de la réhabilitation ne prévoit pas d'intervention sur la cuisine.
- * La nécessité d'un local "ménage" à proximité de l'ascenseur.
- * Souhait de la secrétaire de n'être pas séparée de la vie du foyer.
- * Différents points de vues au sujet de l'emplacement du bureau des animateurs et des secrétaires.
- * Considérations sur le financement du projet et ses limites.
- * Intérêt d'une double circulation à partir de l'entrée foyer, d'une part vers les salles locatives, d'autre part vers les espaces-résidents.
- * Désir d'une terrasse pour la cafétéria-midi.
- * Pour les studios : possibilité d'autonomie et de liaison aux espaces collectifs du foyer.
- * Expressions personnelles pour les architectures proposées.

Conclusion :

Pour la première fois, nos propositions sont exprimées en dessins. Elles représentent une matérialité, un volume, une écriture architecturale.

Notre objectif était de réunir les différents acteurs : (usagers, décideurs, personnels) autour des 3 propositions afin de susciter comparaisons et réactions.

Un manque d'uniformisation dans la présentation des 3 propositions a pu entraver la réalisation de cet objectif. Compte-tenu de cette constatation préalable, on peut néanmoins tirer des conclusions de cette étape.

Une concrétisation architecturale peut empêcher la poursuite de la réflexion

en accélérant les choix et les prises de décision.

En première approche, inévitablement, les goûts s'expriment de façon spontanée. Ceci constitue pour nous des éléments nouveaux à interpréter.

* 7 AVRIL *

Tenant compte des difficultés pour synthétiser les discussions du 24 mars et sur suggestion de la Directrice de la RJT Monplaisir, nous avons prévu que pour cette 2ème rencontre la présentation des dessins sur écran (épiscopes) et un exposé concernant l'articulation des résultats d'enquête avec les propositions architecturales. Cette réunion est relatée précisément dans la deuxième partie de ce document

Conclusion :

Il est intéressant de noter l'évolution du choix des gestionnaires de l'Association : après l'attraction spontanée pour la structure bois de la proposition "le village", le choix s'est ensuite orienté vers la proposition "la place". Cette décision a eu lieu hors de notre présence, nous ne connaissions pas les éléments de son explication. C'est sans doute "l'image sociale" et son expression "la place" qui les a guidés.

Par la suite, un courrier nous confirme ce critère de choix. Cette lettre ajoute l'intérêt pour un "bâtiment clair". Ce qualificatif signifie-t-il : lisibilité des fonctions, pureté des formes, transparence, lumière...? Et quel impact a eu l'expression graphique dans ce choix ?

Malgré cette concertation écoutée et les décisions imposées, nous avons tenu compte des résultats de l'enquête, approuvés ou non par les différents acteurs.

Pour cette raison, notre pratique participative est difficilement comparable à d'autres expériences mettant en oeuvre seulement la concertation.

Après la réunion du 7 avril, nous élaborons donc une seule esquisse tout en proposant 4 scénari pour le niveau 0. (voir "D'hier à aujourd'hui : la réhabilitation", page 106)

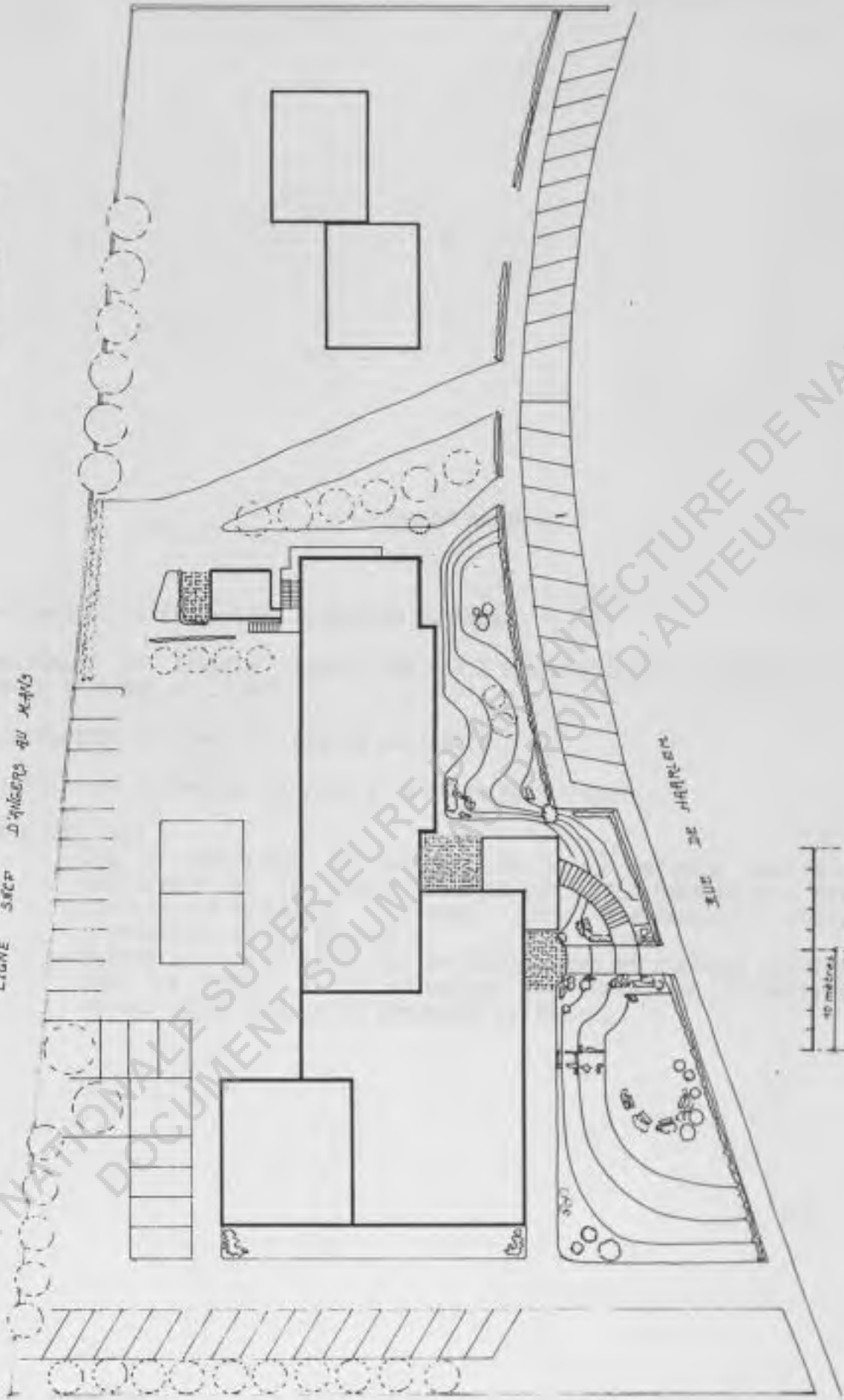
LE 29 JUIN, lors de l'Assemblée Générale de l'Association, nous présentons l'esquisse à l'aide de diapositives (3 écrans pour permettre les comparaisons) et nous exposons deux maquettes : l'une d'un groupe caractéristique de chambres (toutes les possibilités y sont présentées), l'autre de la façade avec le relief de l'entrée et du terrain.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

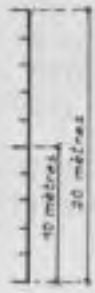
ESQUISSE - PROGRAMME



LIGNE SÈVE D'INGERS QU'ANS



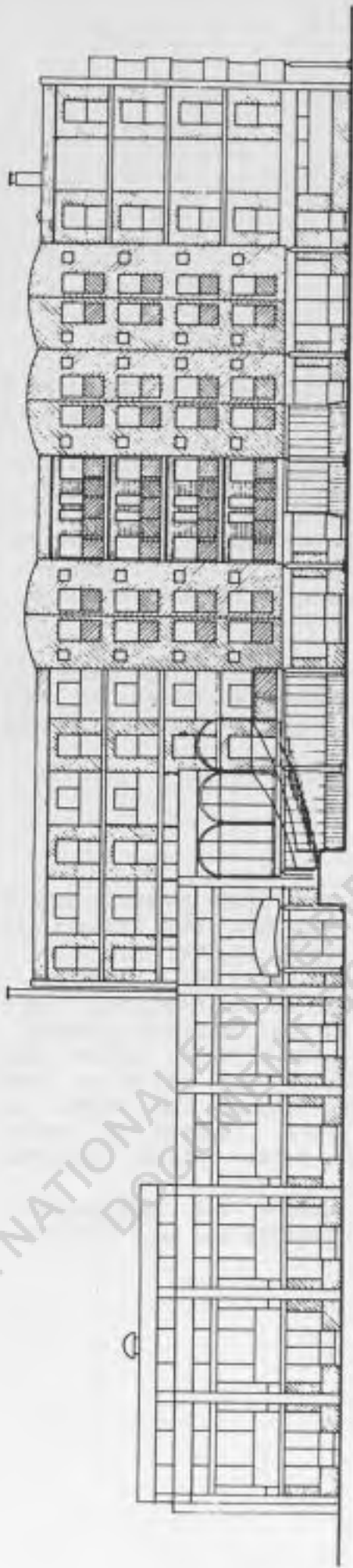
SEUIL DE JARDIN



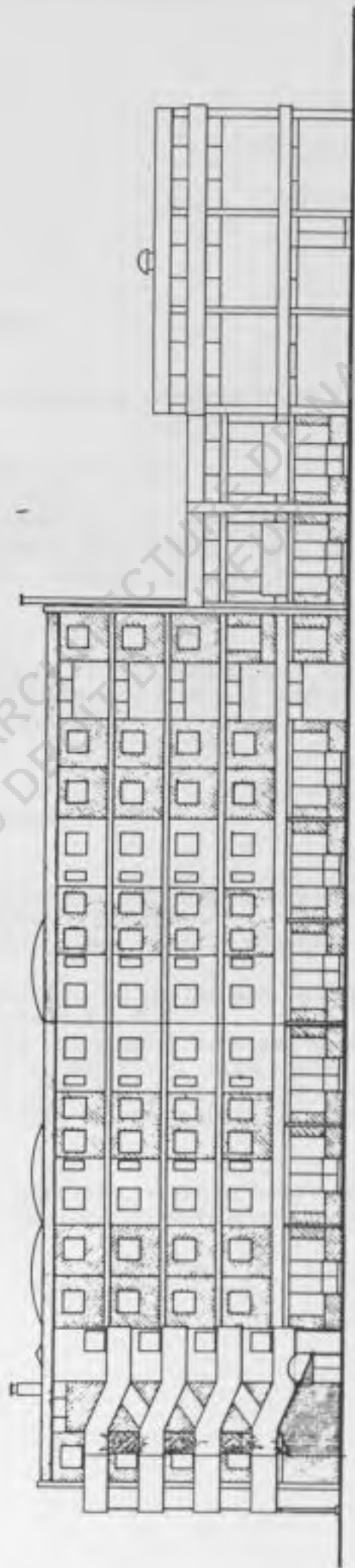
PLAN DE MASSE

* PLAN DE MASSE *

- DEBLAIS DU NIVEAU 0 TOUT AUTOUR DU BATIMENT.
- MOUVEMENT DE TERRAIN FORMANT UNE PLACE SEMI-CIRCULAIRE ET INCLINEE VERS LA PORTE D'ENTREE DE LA RJT;
- CIRCULATION PIETONNE LE LONG DU BATIMENT.
- CIRCULATION AUTOMOBILE DE PART ET D'AUTRE DU BATIMENT;
- LE LOCAL VELO :
 - ICI : POSITIONNE AU SUD-EST, RELIE AU BATIMENT PAR UN COULOIR ACCESSIBLE DE LA CAGE D'ESCALIER SUD. L'ELOIGNEMENT DE L'ENTREE UN SYSTEME D'OUVERTURE AUTONOME (CLES PERSONNELLE, CODE) QUI RESPONSABILISE LES RESIDENTS.
 - SCENARIO 1 : LE LOCAL EST EN FACADE, PRES DE L'ENTREE, SEMI ENTERRE DANS LA PENTE. CETTE SITUATION PEUT PERMETTRE LE FONCTIONNEMENT ACTUEL (CLEF UNIQUE) EN DIMINUANT LE TRAJET.



FACADE RUE DE HAARLEM



FACADE COTE S.N.C.F.

* FACADES *

MISE EN DEUVRE DE MATERIAUX ET DE VOLUME PERMETTANT DE MARQUER LES FONCTIONS DE LA R.J.T.

- LE NIVEAU 0 : OU SE TROUVENT LES ESPACES COLLECTIFS.
- LE NIVEAU 1 : OU SE SITUE LE RESTAURANT SOCIAL.
- LES 4 NIVEAUX DE L'HEBERGEMENT PRESENTENT UNE MODENATURE SOULIGNANT LA VERTICALITE. POUR FACILITER LE REPERAGE DES ETAGES, LES COULEURS DES HUISSERIES SONT DIFFERENTES SELON LES NIVEAUX. CELLES DU NIVEAU 0 SONT TRAITÉES DANS UNE TEINTE BOIS NATUREL.

ISOLATION EXTERIEURE AVEC BARDAGE BOIS ET PIERRE RECONSTITUEE TYPE "ARDAL", POUR LA PARTIE HEBERGEMENT. LES SOUBASSEMENTS DU NIVEAU 0 SONT EGALEMENT EN BARDAGE BOIS. PEINTURE SUR BETON POUR LE NIVEAU 1 DU RESTAURANT.

* LES 4 SCENARI *

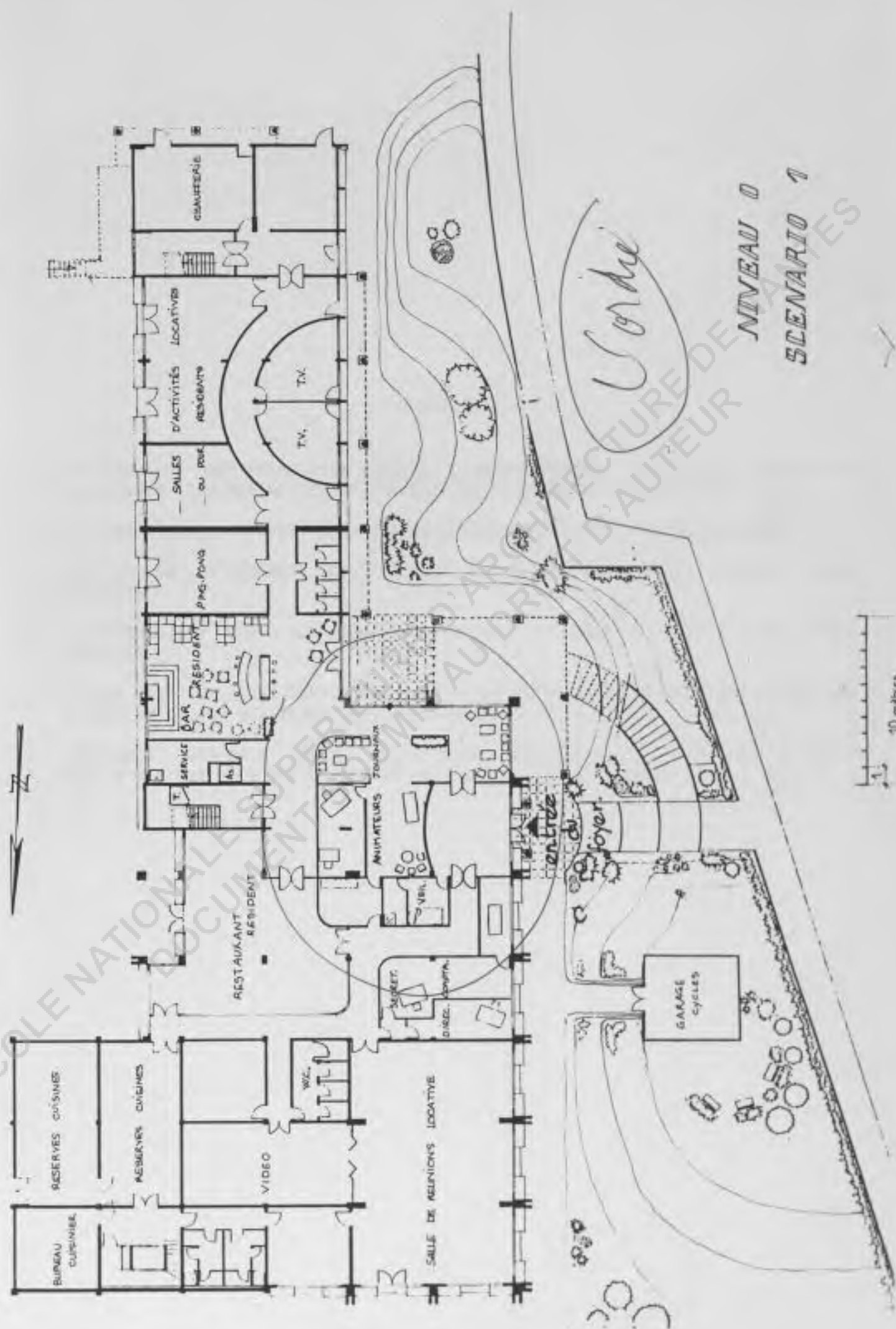
CHAQUE SCENARIO CORRESPOND A DES POSSIBILITES DE FONCTIONNEMENT DIFFERENT.

LES ESPACES SONT ORGANISES AUTOUR D'UN CENTRE . CE SONT :

- SOIT DES ESPACES DE GESTION OU D'ANIMATION QUI OCCUPENT L'ESPACE CENTRAL ET TIENNENT LA UNE PLACE SYMBOLIQUE.
- SOIT UN CARREFOUR DE CIRCULATION. LES LIEUX D'ANIMATION SONT ALORS ORGANISES AUTOUR; EN FACADE RUE DE HAARLEM, OU COTE S.N.C.F.

LES AUTRES LIEUX D'ANIMATION COLLECTIVE OCCUPENT L'AILE SUD DU BATIMENT ET SONT, SELON LES CAS, POLYVALENTS OU DEFFINIS (SALLE T.V. PING-PONG, MUSIQUE) LE GROUPE DES SALLES LOCATIVES, COTE NORD, COMPORTENT PEU DE MODIFICATIONS SELON LES SCENARI, SINON DES DIFFERENCES DE FERMETURE OU CLOISONNEMENT AMOVIBLE, FAISANT VARIER LES SURFACES.

L'EMPLACEMENT DES BUREAUX DE GESTION : COMPTABILITE-SECRETARIAT-DIRECTION NE VARIE PAS DANS LES SCENARI, AINSI QUE LA POSITION DU RESTAURANT DU SOIR.



NIVEAU 0
SCENARIO 1

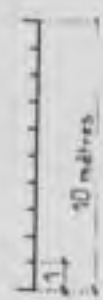
* SCENARIO 1 *

- LES BUREAUX DES ANIMATEURS OCCUPENT L'ESPACE CENTRAL. LES LIEUX D'ANIMATIONS COLLECTIVES (BAR-RESIDENTS, RESTAURANT) SE TROUVENT EN FACADE COTE S.N.C.F.
- LES ANIMATEURS DISPOSENT D'UN BUREAU OUVERT (VITRE) ET D'UN AUTRE FERME.
- LES "SALONS" D'ATTENTE, LECTURE, SONT PLACES EN BORDURE DE LA CIRCULATION DES RESIDENTS
- LA CIRCULATION VERS LES SALLES LOCATIVES SE FAIT A PARTIR DU SAS, HALL D'ENTREE.
- LE BAR EST LUI AUSSI TRES OUVERT. LA PLACE ET LA FORME DU COMPTOIR PERMET UNE EXTENSION DU BAR RESIDENTS VERS LA TERRASSE.
- UNE PARDI AMOVIBLE PEUT TRANSFORMER LES 2 SALLES T.V. EN 1 SALLE DEMI-SPHERIQUE PLUS VASTE (PETITS SPECTACLES - CAFE THEATRE...)



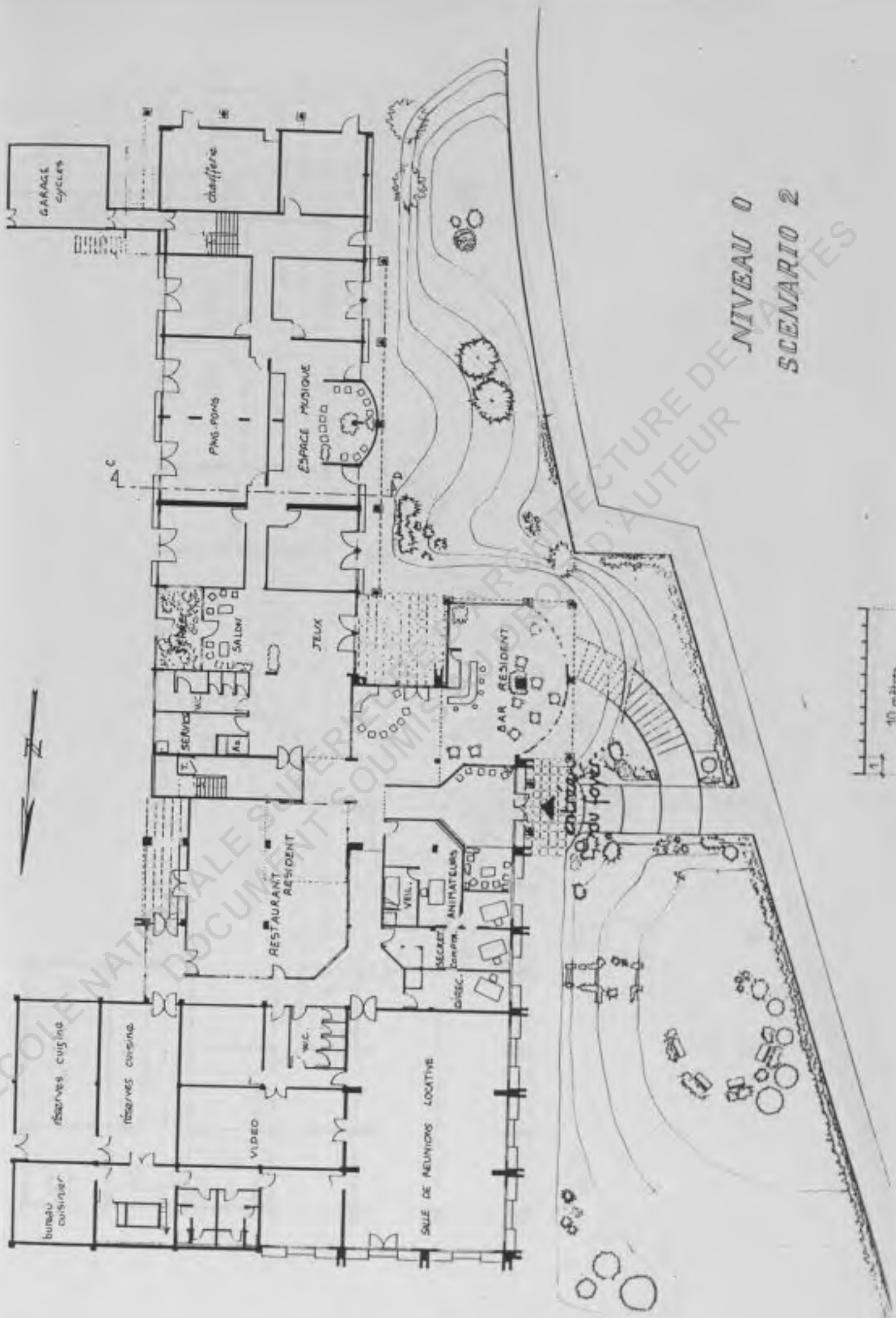
NIVEAU 0
SCENARIO 4

la ve

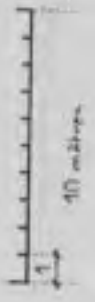


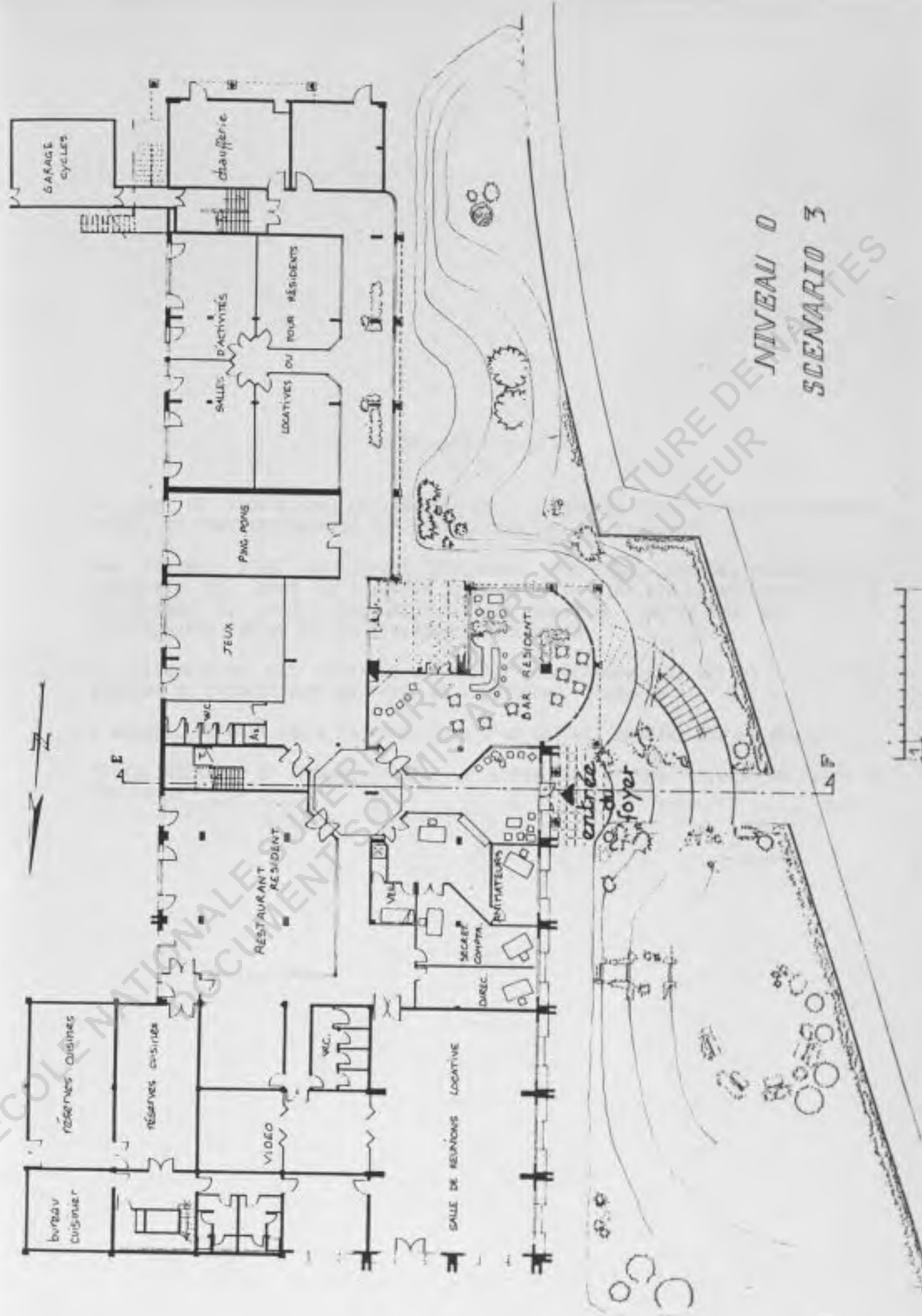
* SCENARIO 4 *

- L'ESPACE CENTRAL EST OCCUPE PAR LE BAR RESIDENT. SYMBOLIQUEMENT, LE COEUR DE L'ACTIVITE DU FOYER EST REPRESENTE PAR UN ESPACE RESIDENT. IL EST OUVERT SUR LES AUTRES LIEUX D'ACTIVITE : RESTAURANT, CIRCULATION, JEUX, MAIS PAS DU TOUT SUR LA FACADE (SAUF DE FACON INDIRECTE SUR LA TERRASSE).
- PAR CONTRE, UN ESPACE TRES ATTRACTIF, COMPORTANT LES BUREAUX DES ANIMATEURS, LE COIN JOURNAUX, EST ENTIEREMENT VITRE SUR LA RUE DE HAARLEM, ET PERMET UN DOUBLE CONTROLE (INTERIEUR-EXTERIEUR).
- LE BAR ETANT TRES OUVERT, UN LIEU PLUS PETIT EST PREVUE SUR LE PASSAGE VERS L'HEBERGEMENT. ON PEUT S'Y REPOSER, LIRE, ECOUTER DE LA MUSIQUE. EN FACE, UN VASTE PLACARD PEUT CONTENIR DU MATERIEL.
- COMME POUR LE SCENARIO 1, LE CHOIX DES CIRCULATIONS DE FAIT DES LE SAS D'ENTREE, SOIT VERS LES BUREAUX DE GESTION ADMINISTRATIVE ET LES SALLES LOCATIVES, SOIT VERS L'HEBERGEMENT.



NIVEAU 0
SCENARIO 2



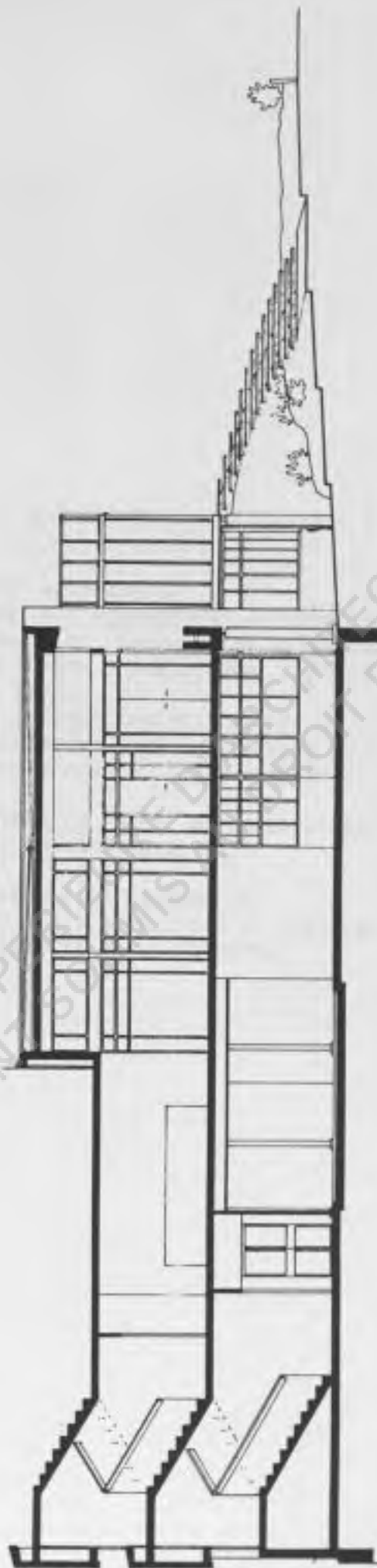


NIVEAU 0
SCENARIO 3

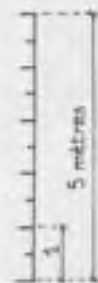
* SCENARI 2 ET 3 *

- LE BAR SE TROUVE SOUS LA TERRASSE DE LA CAFETERIA MIDI. IL EST ENTIEREMENT VITRE, ET DONC TRES OUVERT SUR L'EXTERIEUR (RUE DE HAARLEM).
- PAR CONTRE, C'EST UN ESPACE CLOISONNE, PEU OUVERT SUR LES CIRCULATIONS. (SCENARIO 3). DANS LE SCENARIO 2, LE BAR PEUT ETRE MIS EN RELATION AVEC LE RESTAURANT ET CHAQUE SALLE PEUT DEVENIR ANNEXE DE L'AUTRE POUR DES FETES OU GRANDS REPAS, PAR UN JEU DE CLOISONS COULISSANTES.
- LA CIRCULATION EST CENTRALE, FORMANT CARREFOUR. (LES BOITES AUX LETTRES PEUVENT SE TROUVER SUR UNE PARI DE L'OCTOGONE. SCENARIO 3).
- L'ACCUEIL SE FAIT PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN GUICHET DONNANT SUR LE SAS.
- SYMBOLIQUEMENT ET FORMELLEMENT, LE COEUR DU NIVEAU 0 EST UN LIEU DE RENCONTRE.

vous trouvez ?



COUPE E.F.
SCENARIO 3



* COUPE E.F. - SCENARIO 3 *

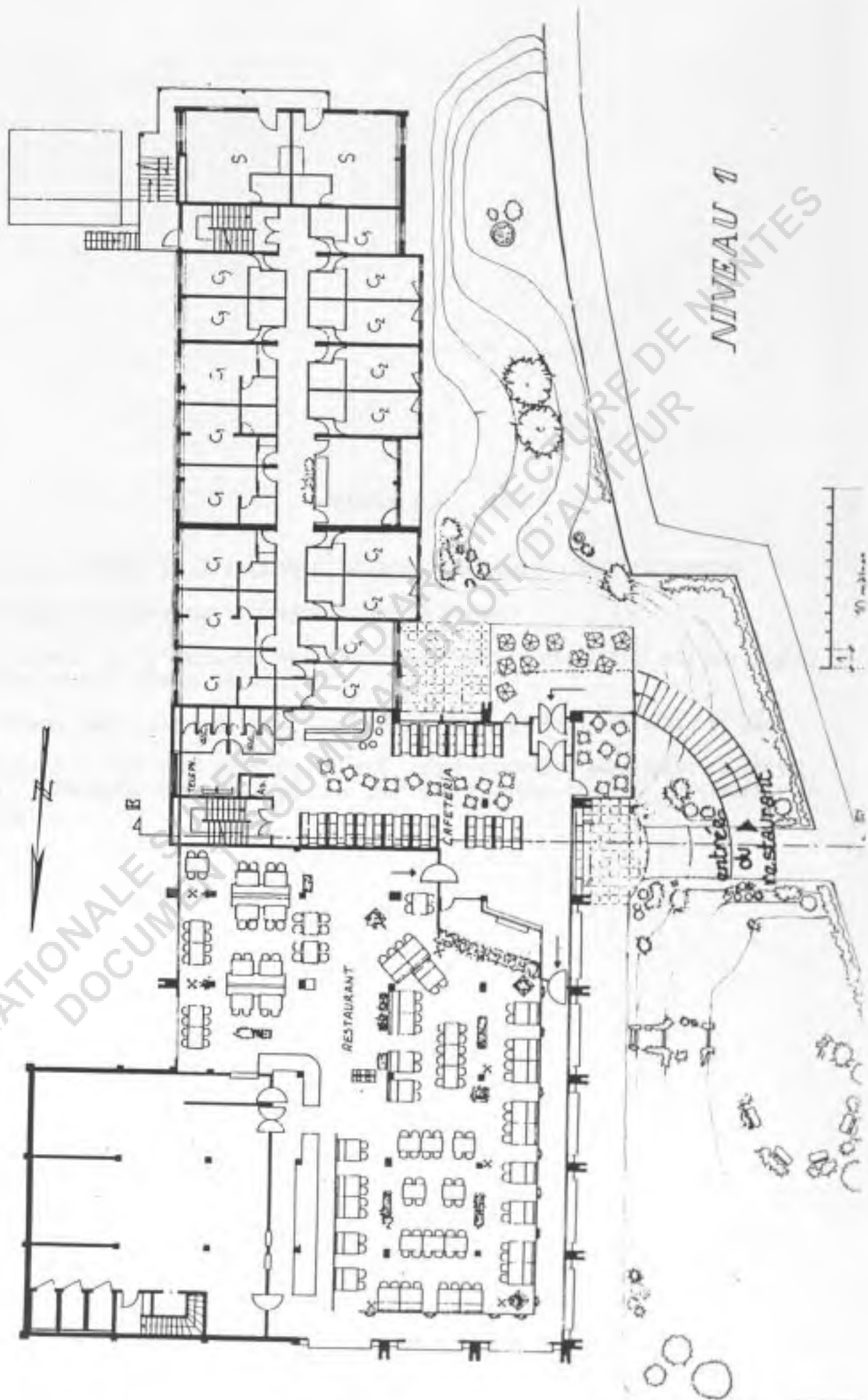
* DE GAUCHE A DROITE : REZ DE CHAUSSEE

- ESCALIER MONTANT A L'HEBERGEMENT ET PORTE D'ACCES AUX ETAGES.
- ESPACE CENTRAL DE CIRCULATION (OCTOGONE) LE SOL EST SURBAISSE DE 4cm. (CHANFREIN POUR HANDICAPES) AINSI QUE LE PLAFOND, AFIN DE CIRCONSCRIRE L'ESPACE.
- COULOIR (OU RETRECISSEMENT) ENTRE LE SAS ET L'OCTOGONE, AVEC INSTALLATION LUMINEUSE POUR L'ECLAIRAGE DE L'AFFICHAGE.
- SAS AMENAGE POUR S'ASSOIR, LIRE, ATTENDRE.

* A L'EXTERIEUR, NOUS VOYONS LA FACADE DE LA CAFETERIA MIDI, L'ESCALIER D'ACCES AU RESTAURANT SOCIAL ET A LA CAFETERIA.

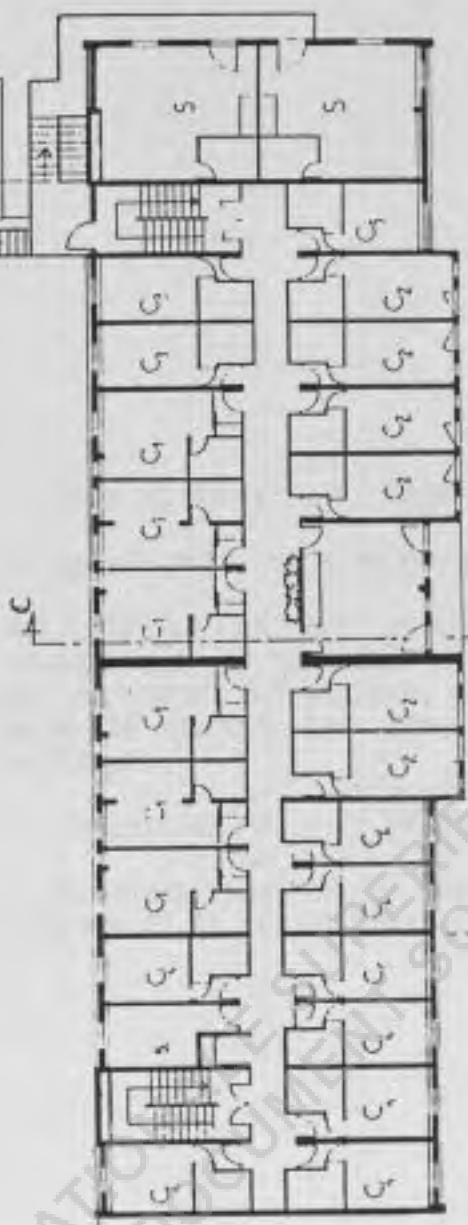
* DE DROITE A GAUCHE, NIVEAU 1 DE LA COUPE :

- DOUBLE PORTE DU SAS D'ENTREE PAR LA VERRIERE DE LA TERRASSE.
- PORTE D'ACCES DIRECTE DE LA TERRASSE.
- BAR

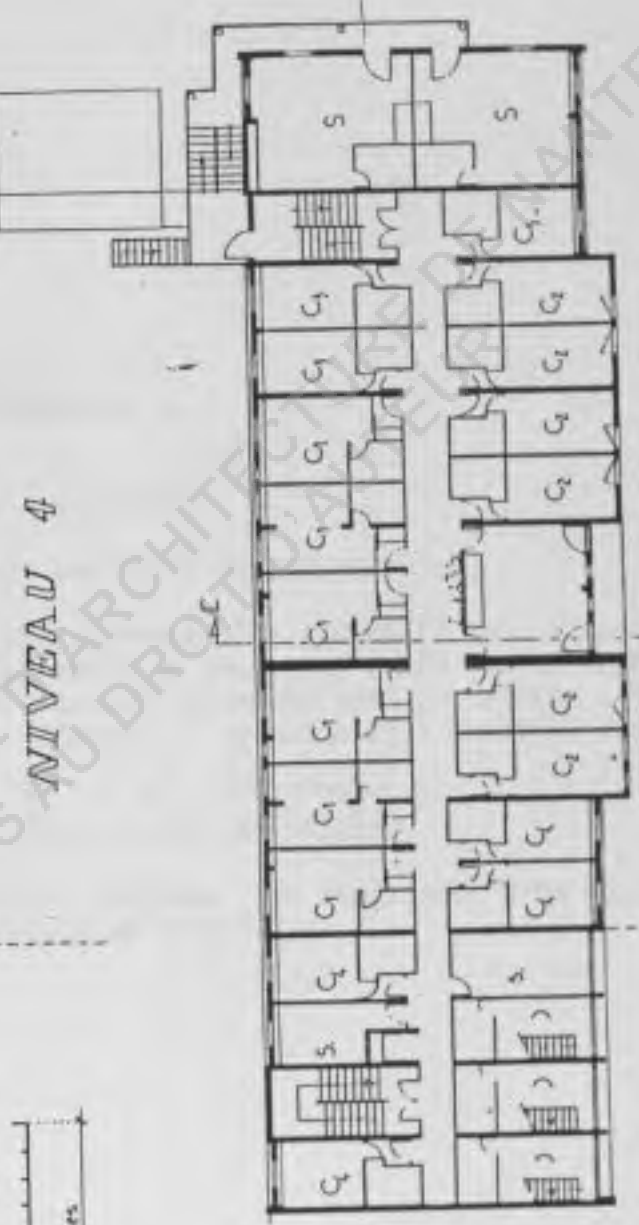


* NIVEAU 1 *

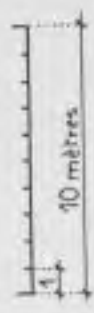
- LES DISPOSITIONS DE LA CUISINE ET DU RESTAURANT SOCIAL SONT INCHANGEES.
- LA SORTIE DU RESTAURANT S'EFFECTUE VERS LA FACADE.
- LA TREMIE DE L'ESCALIER (ACCES ACTUEL VERS LA CAFETERIA) EST SUPPRIMEE. BUREAU VITRE "CAISSE TICKET".
- L'ENTREE (SAS) FAIT FACE A LA CAISSE TICKET ET A LA FILE D'ATTENTE DU SELF.
- LORSQU'UN CLIENT SORT DU SELF, IL PEUT, SOIT REJOINDRE RAPIDEMENT LA SORTIE, SOIT CONSOMMER DANS LE BAR OU SUR LA TERRASSE COUVERTE (VERRIERE) OU OUVERTE.



NIVEAU 4



NIVEAU 2 et 3



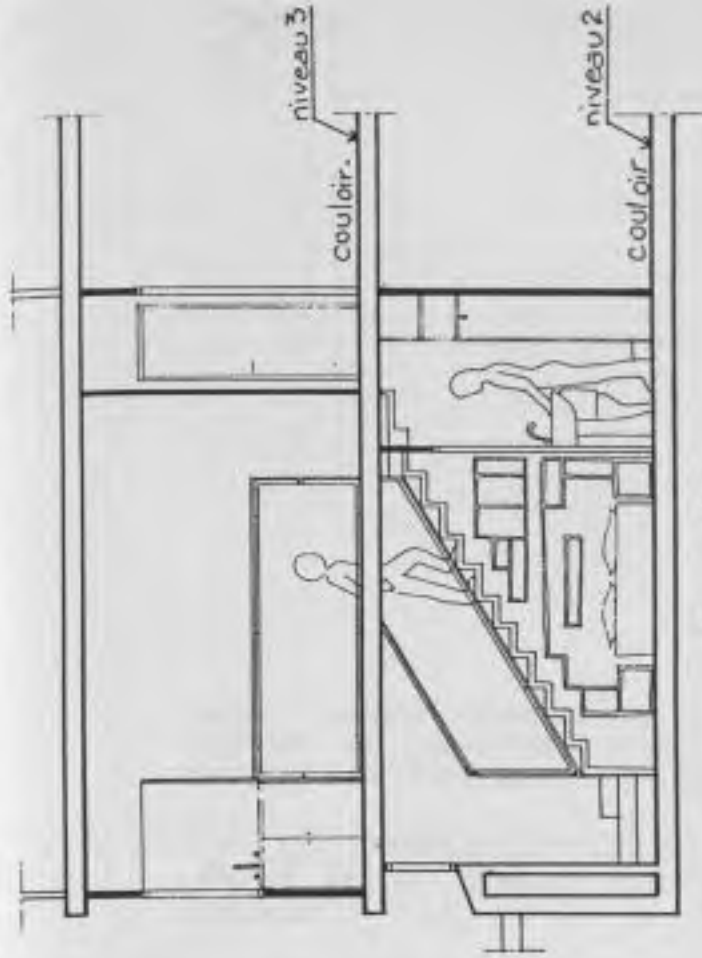
ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DE NANTES

* L'HEBERGEMENT *

- 5 TYPES DE CHAMBRES-11 STUDIOS DONT 3 EN DUPLEX.
- A CHAQUE ETAGE, NOUS RETROUVONS CETTE VARIETE D'HEBERGEMENT.
- DU COTE DE LA RUE DE HAARLEM, LES CHAMBRES SONT AGRANDIES SUR LA FACADE, TANDIS QUE DU COTE SNCF LA NOUVELLE PAROI SE TROUVE AU NU DU MUR DE REFEND. DE CE COTE DU COULOIR, LES CHAMBRES SONT AGRANDIES DANS LA LARGEUR ; DEUX MURS DE REFEND PAR ETAGE SONT DECOUPES : CREATION DE 3 CHAMBRES POUR 4 ACTUELLES.
- LE COULOIR SE "DILATE" PASSANT DE 1,20m A 2,00m PAR ENDROIT. *main par + de lumière -*
- L'ECLAIRAGE NATUREL EN SECOND JOUR PARVIENT DES ESCALIERS, D'UN BOUT DU COULOIR ET AU CENTRE, PAR LE SEJOUR-CUISINE TRES VITRE.



	type	Surf. totale	Ch.	S. bain	dég.	eff.	nbre de lit.
Chambres	C1	17.01	1280	259	161 ^{ass}	24	24
	C2	13.68	940	300 ^{ass}	128	25	25
	C3	12.56	878	.	.	8	8
	C4	12.33	805	.	.	18	18
	C5	10.98	670	.	.	4	4
Studios	S	29.00				8	16
Duplex	D	24.90				3	6
							101

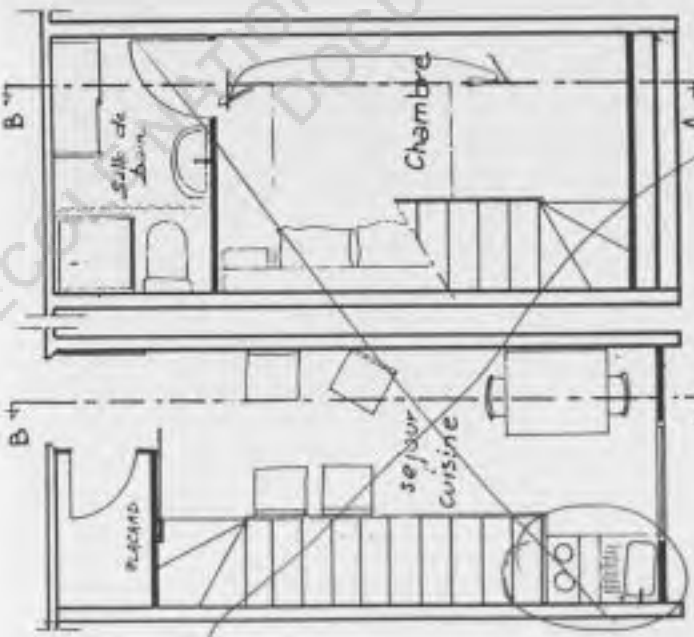


Coupe A-B

DUPLEX DESCENDANT

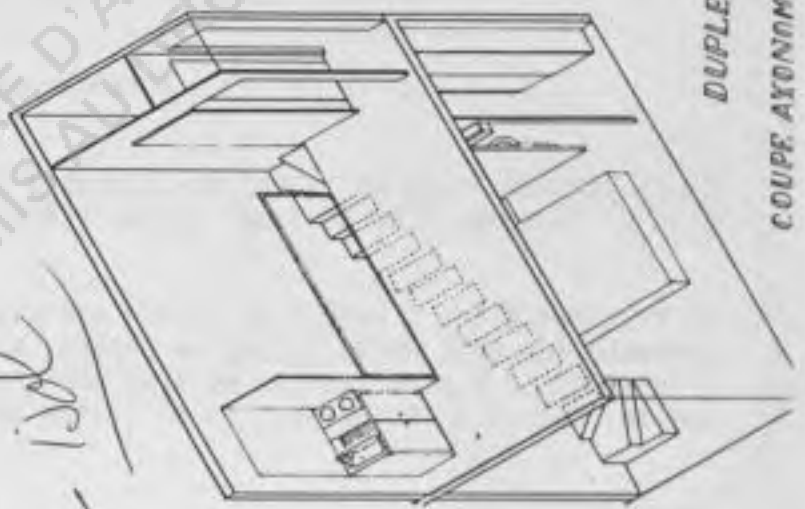
humble appartement

136



NIVEAU 2

NIVEAU 3



DUPLEX

COUPE AXONOMETRIQUE

* LES CHAMBRES *

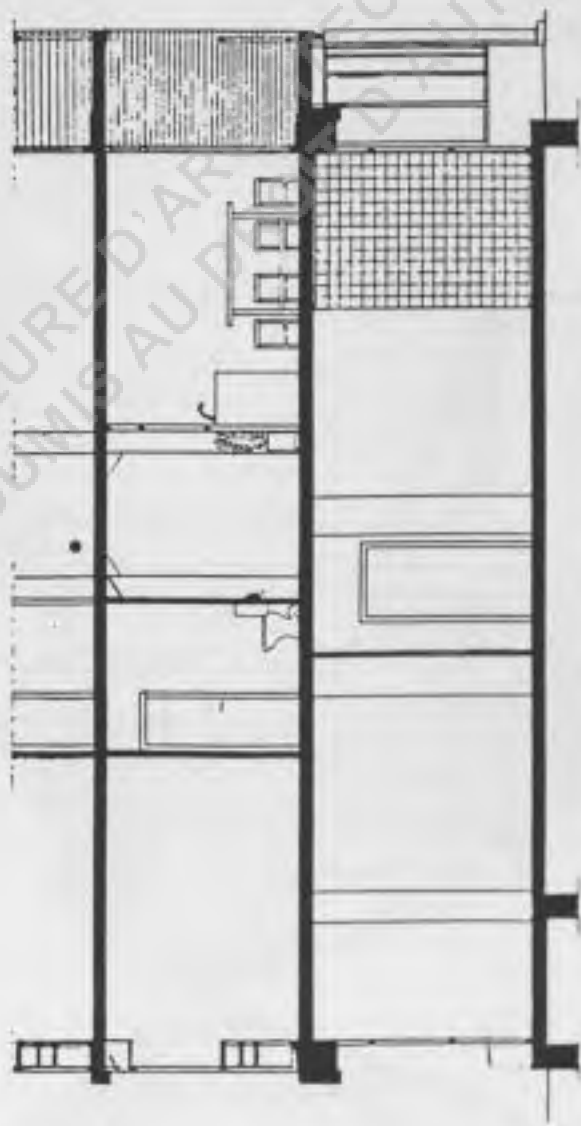
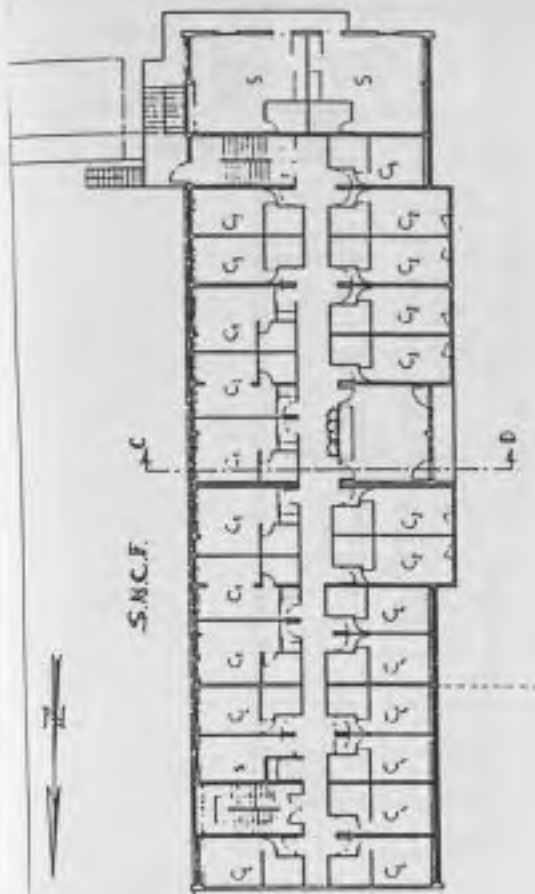
- CHAQUE CHAMBRE COMPORTE UN SAS POUR SUPPRIMER LE PONT ACOUSTIQUE ET SERVIR D'ESPACE DE TRANSITION ENTRE LE COULOIR ET LA CHAMBRE. UNE SALLE DE BAIN COMPLETE PARTICIPE AUSSI A L'ISOLATION PHONIQUE
- DANS LES CHAMBRES LES PLUS PETITES, NOUS PROPOSONS DES LITS "MEZZANINE". LA LARGEUR DE LA CHAMBRE PEUT ALORS ETRE UTILISEE POUR FORMER UN "CERCLE DE DIALOGUE"
- DOUBLAGE POUR L'ISOLATION PHONIQUE ENTRE CHAQUE CHAMBRE ET PLUS PARTICULIEREMENT AVEC LE SEJOUR-CUISINE.

* LES DUPLEX *

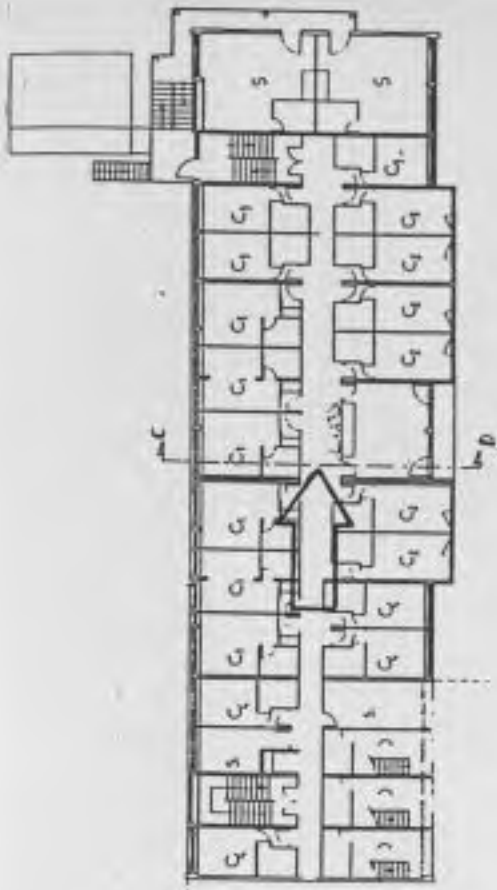
- L'ACCES AU DUPLEX SE FAIT PAR LE NIVEAU 3. UN SAS ET UN VASTE PLACARD ISOLE DU COULOIR LE SEJOUR-CUISINE ; TANDIS QUE LA SALLE DE BAIN ISOLE LA CHAMBRE AU NIVEAU 2.
- LES DUPLEX ONT PERMIS D'UTILISER DES PIECES DU NIVEAU 2 QUI N'AURAIENT PU SERVIR QUE D'ESPACES DE SERVICE. LA LUMIERE NATURELLE ENTRE DANS LES CHAMBRES PAR UNE IMPOSTE. L'ECLAIRAGE EST BON MAIS ON NE PEUT VOIR A L'EXTERIEUR ; INCONVENIENT MINEUR DANS LE CAS DU DUPLEX OU LA CHAMBRE EST L'ESPACE INTIME, DE NUIT.

COUPE C. D.

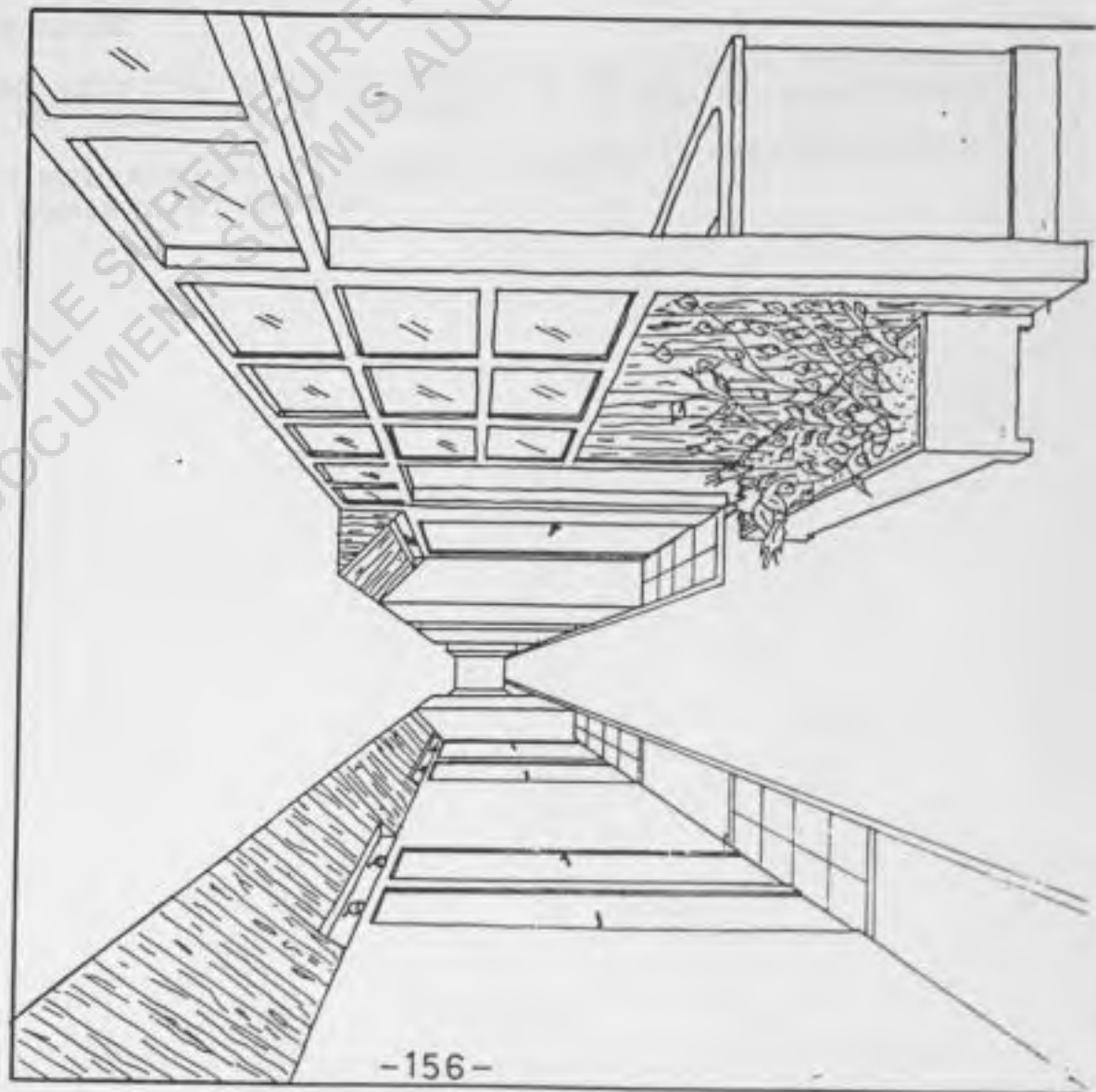
- SUR LE SEJOUR-CUISINE DES ETAGES, AVEC SON BALCON.
- LE COULOIR (2m).
- CHAMBRES C1 : FACADE RAMENEE AU NU DU REFEND. A L'INTERIEUR, DEVANT L'ALLEGE, UN "PLACARD-ETAGERE".



COUPE C. D. 1cm/m
SCENARIOS 2 et 4



*COULOIR FACE AU
SEJOUR CUISINE*

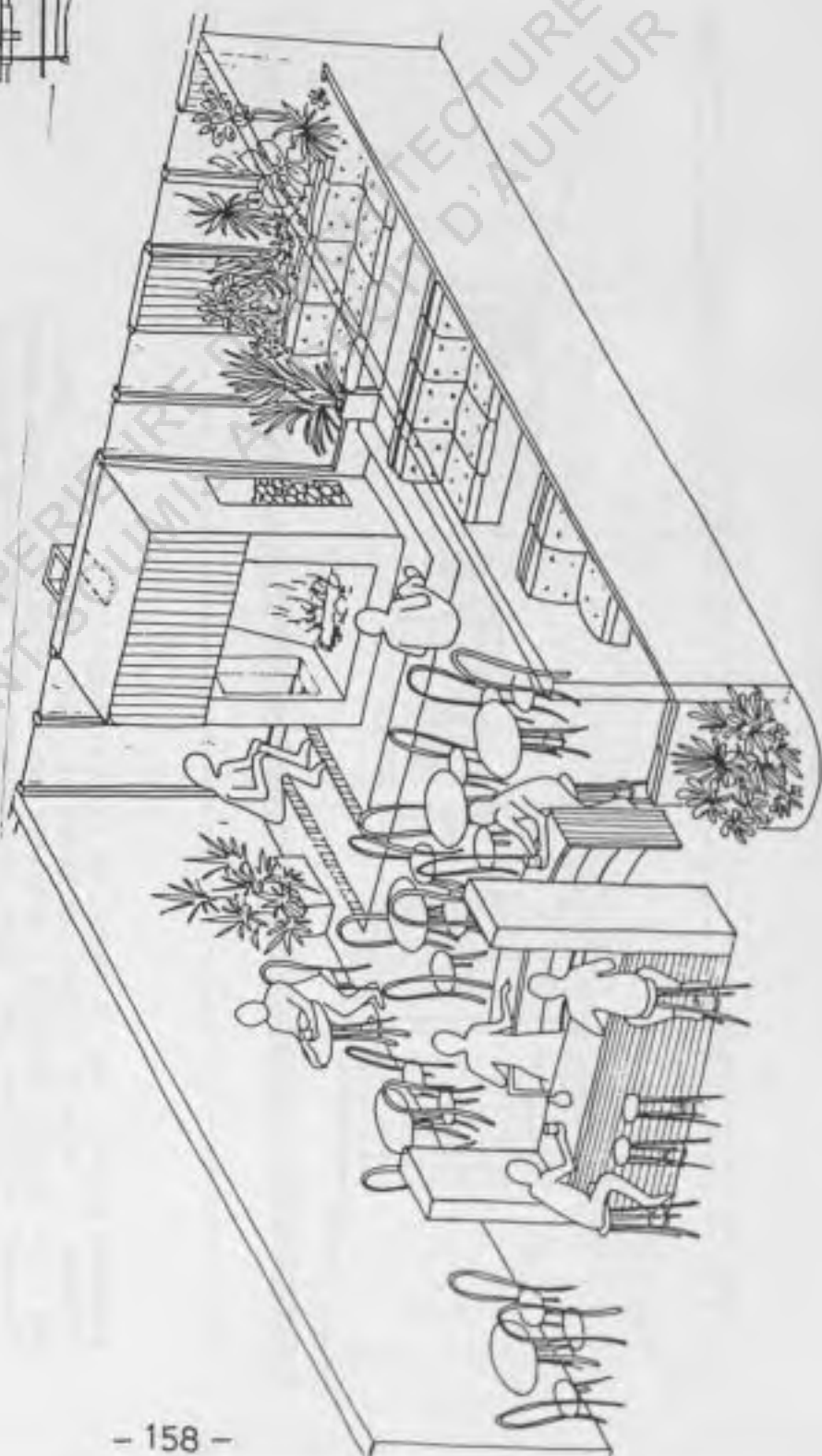
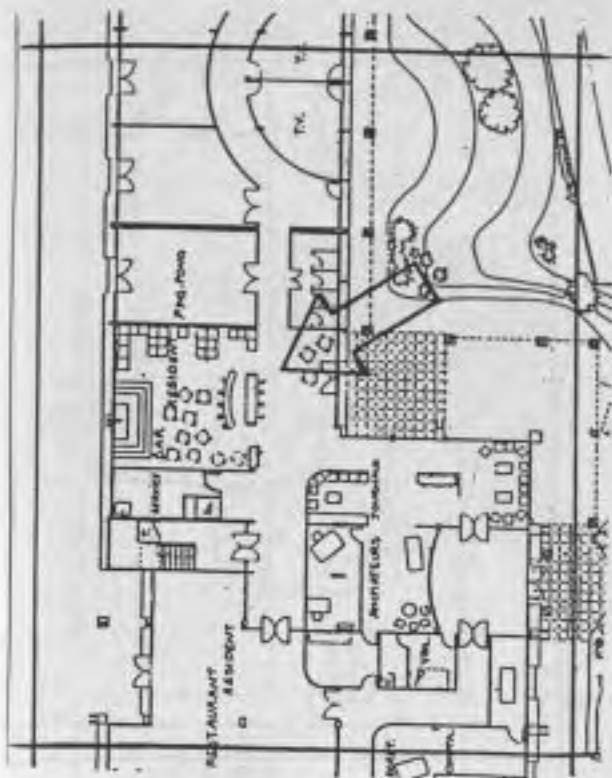


* COULOIR *

- ON DECOUVRE LA PARI VITREE DU SEJOUR-CUISINE QUI AMENE LA LUMIERE NATURELLE DANS LE COULOIR.
- AU DESSUS DES PORTES DES CHAMBRES, UNE PARI INCLINEE PERMET LE PASSAGE DES GAINES ELECTRIQUES
- L'ECLAIRAGE ARTIFICIEL EST DIRIGE VERS CHAQUE PORTE, TANDIS QUE LE SEUIL DES CHAMBRES EST MARQUE PAR UN CHANGEMENT DE TEINTE DE DALLE DE MOQUETTE.
- TOUS CES SIGNES, AINSI QUE LES DIFFERENTES LARGEURS DU COULOIR PERMETTENT DE BRISER LA MONOTONIE DU CHEMINEMENT.

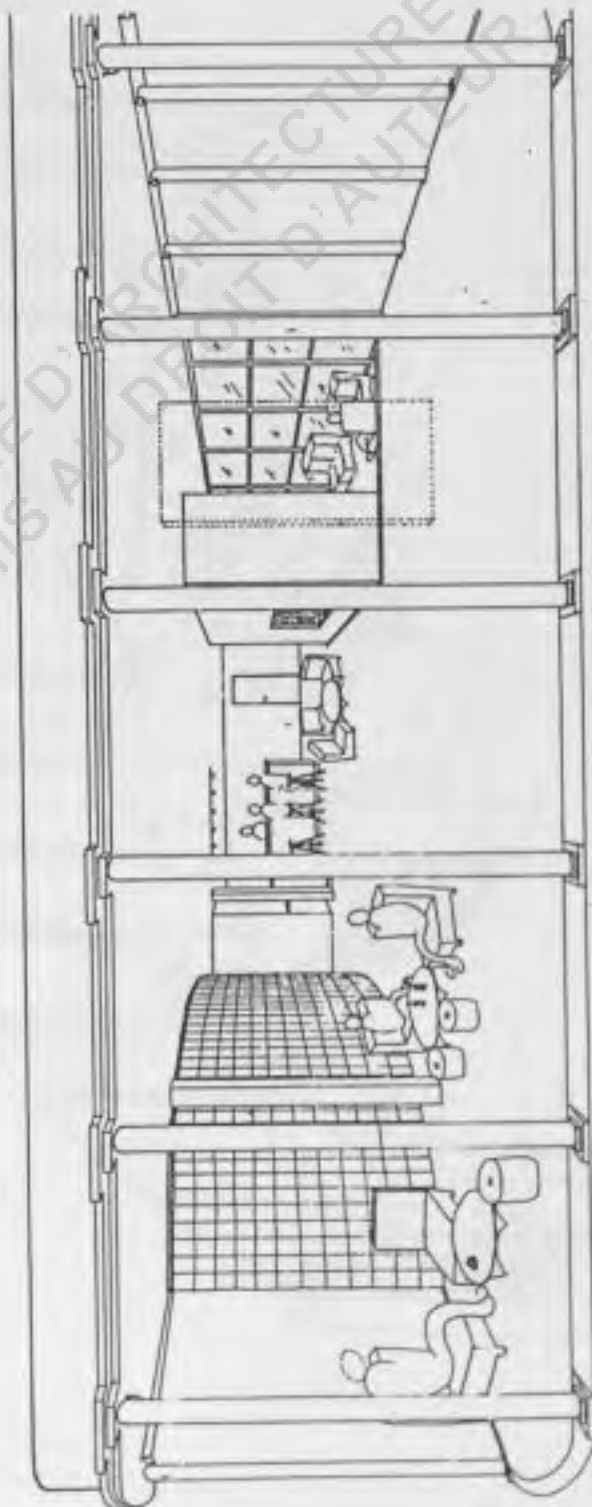
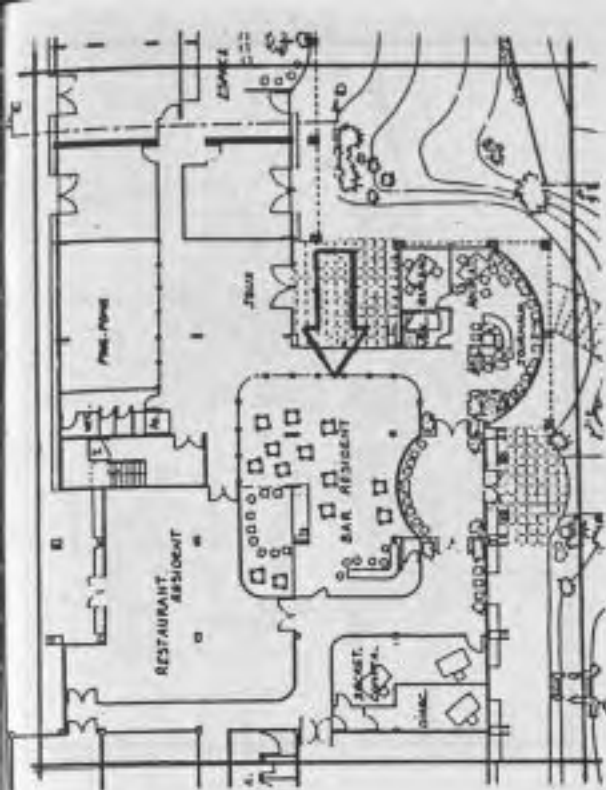
BAR-RESIDENTS

- LE BAR EST CENTRAL PAR RAPPORT A LA TERRASSE COTE RUE DE HAARLEM, ET LA FACADE COTE SNCF. LA PERSONNE QUI SERT SE TROUVE AU CENTRE DES DEUX COMPTOIRS.
- SUR CE CROQUIS, ON VOIT LA CHEMINEE AU CENTRE D'UNE FOSSE, QUI PERMET DE S'ASSEDIR PRES DU FEU.



BAR-RESIDENTS

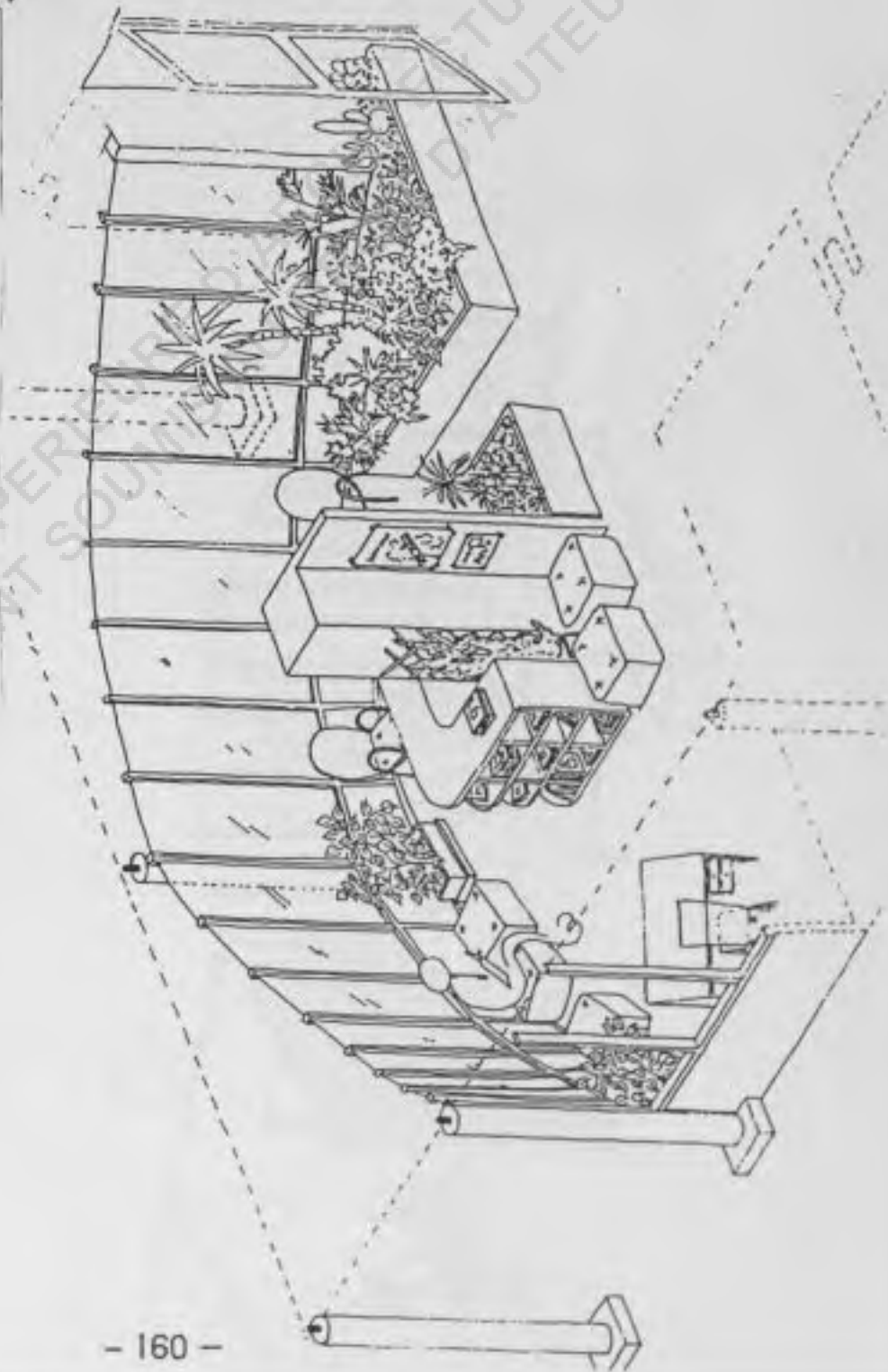
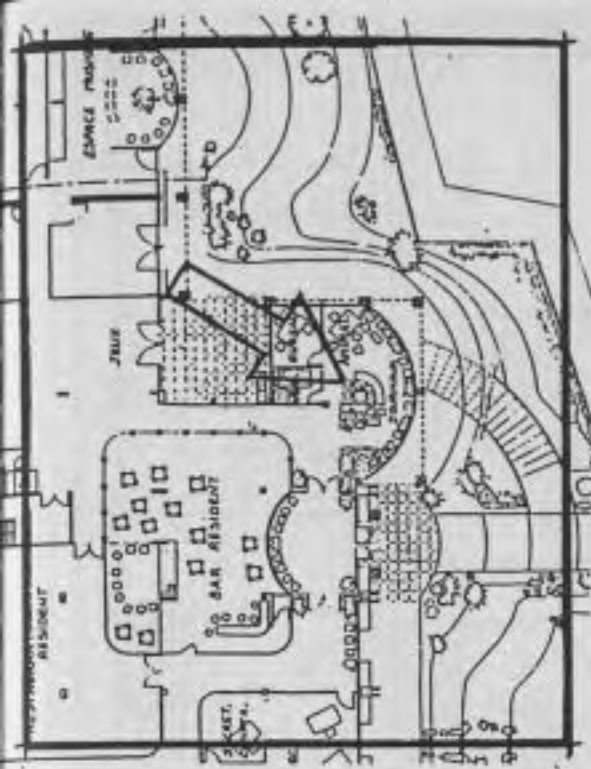
- AU COEUR DU NIVEAU 0, LE BAR EST UN LIEU INTIME ; N'AYANT AUCUN CONTACT AVEC L'EXTERIEUR, PAR CONTRE, LORSQUE LES RESIDENTS ET LEURS AMIS ONT PENETRE DANS LE BATIMENT PAR L'ENTREE, LE BAR EST LARGEMENT OUVERT SUR LE RESTAURANT ET LES ESPACES D'ANIMATION.
- UNE COLONNADE CERNE SYMBOLIQUEMENT SA SURFACE. POUR ACCENTUER L'INTIMITE LE SOL EST SURELEVE DE 4 cm (AVEC CHANFREIN POUR HANDICAPES), ET LE PLAFOND SURBAISSE.
- ENTRE LE SAS D'ENTREE ET LE BAR, LA PAROI DE PAVES DE VERRE DIFFUSE LA LUMIERE NATURELLE MAIS NE PERMET PAS LA VUE.
- LE BAR ETANT UN ESPACE UTILISE EN FIN D'APRES-MIDI ET EN SOIREE, IL SUPPORTE MIEUX QUE TOUT AUTRE LA PENOMBRE ET, L'ECLAIRAGE ARTIFICIEL QUE L'ON PROPOSE ACCENTUE L'AMBIANCE INTIME. (LAMPES-SPOT ENTRE CHAQUE COLONNE ET NEON AU-DESSUS DES PAVES DE VERRE, QUI, LA NUIT, POURRAIT SIGNALER DANS LE SAS, L'ENTREE DE LA RESIDENCE.



BAR RESIDENT
SCENARIO 4

ANIMATION-JOURNAUX

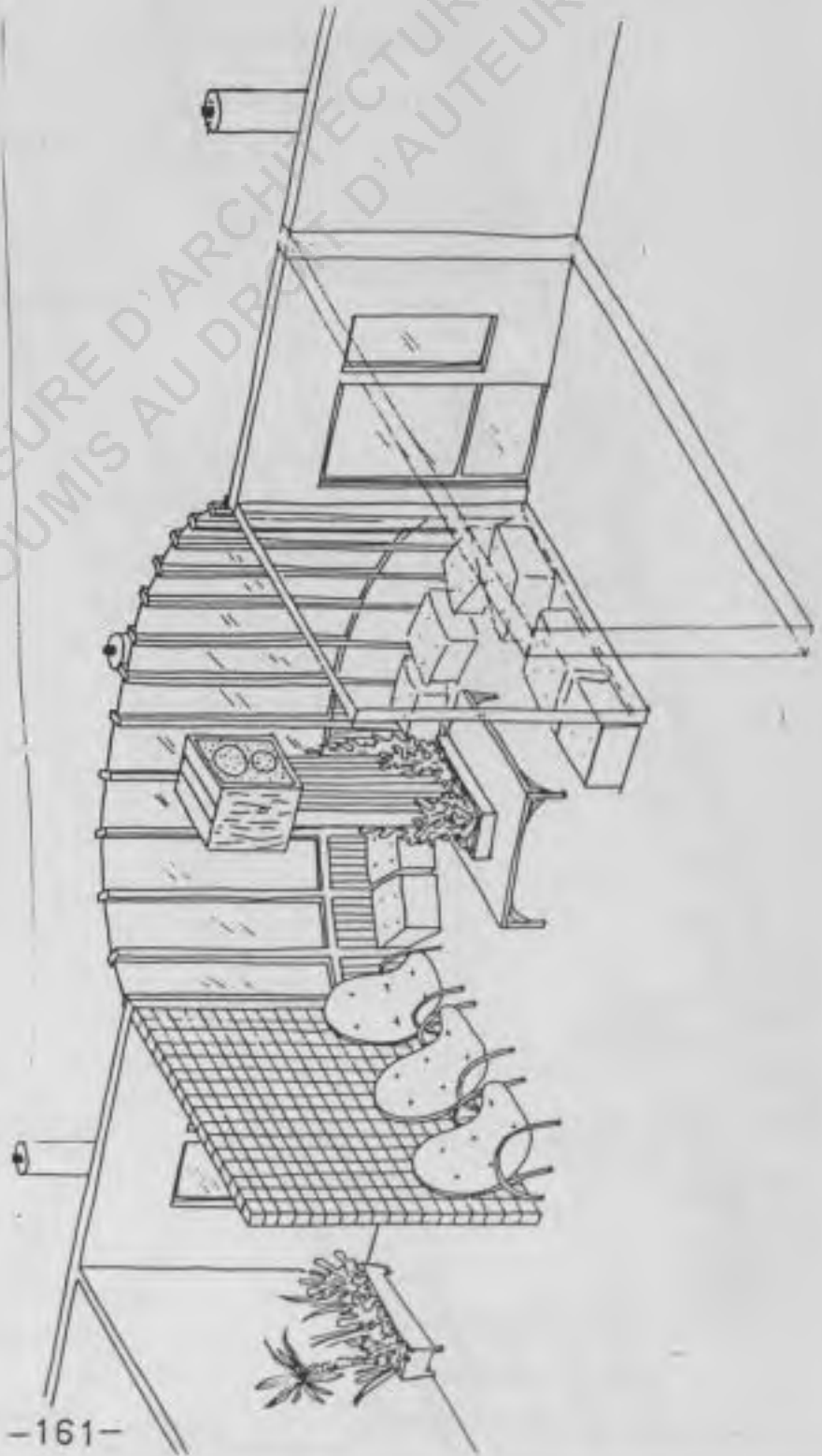
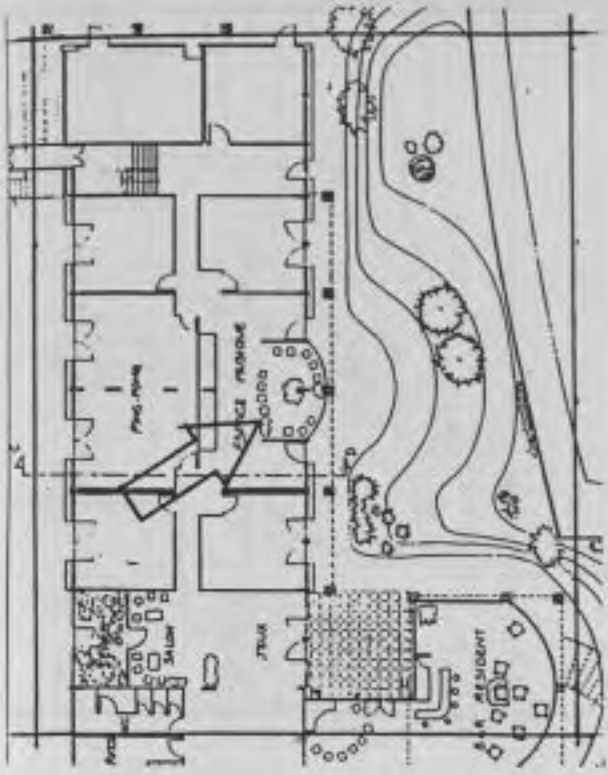
- DANS CE SCENARIO, LE BUREAU DES ANIMATEURS TROUVE SON EXTENSION, NON PAS SOUS FORME DE COMPTOIR, MAIS DE SERRE AMENAGEE EN SALON POUR RENCONTRER LES ANIMATEURS, DISCUTER, LIRE LE JOURNAL, ATTENDRE QUELQU'UN.
- CETTE SITUATION EST PRIVILEGIE POUR AVOIR L'OEIL SUR LES ALLEES ET VENUES A L'INTERIEUR COMME A L'EXTERIEUR.



ANIMATION-JOURNAUX
SCENARIO 4

COIN MUSIQUE OU LECTURE

- UN ESPACE A L'ECART DES "FLUX" IMPORTANTS, SANS POUR CELA ETRE COUPE DE LA CIRCULATION.
- DES PLACARDS VASTES ET DISPOSES LE LONG DE LA CLOISON PEUVENT PERMETTRE DE METTRE SOUS CLEFS DU MATERIEL SONO, DES LIVRES ETC...
- ON S'ASSEOIT DANS UN LIEU CONVIVIAL LARGEMENT ECLAIRE ET OUVERT SUR LE JARDIN.

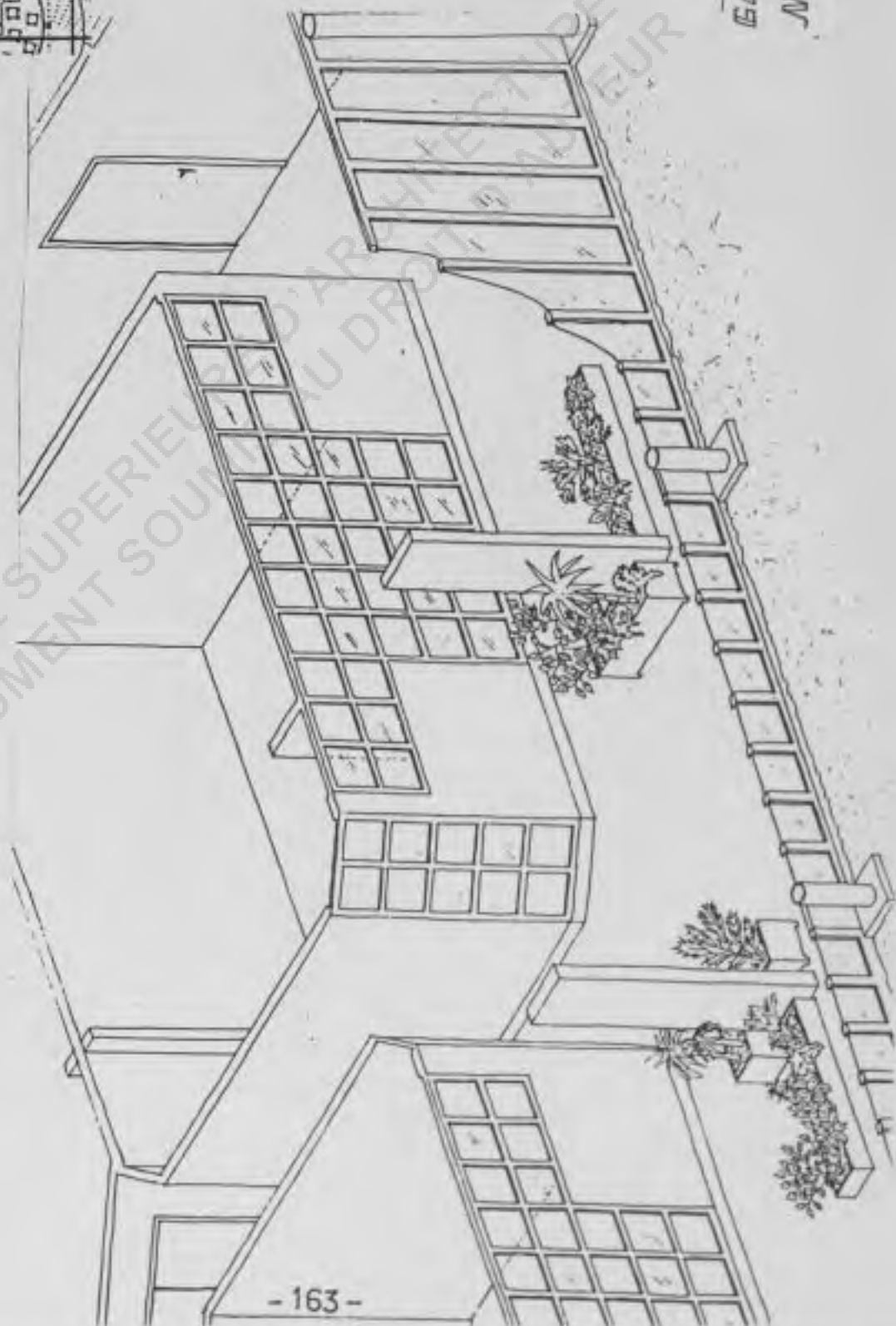
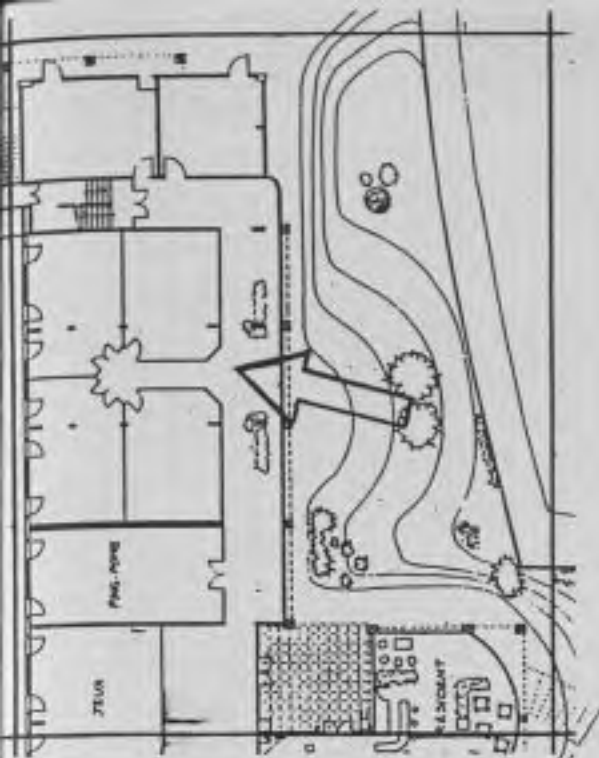


COIN MUSIQUE ou LECTURE

SCENARIO 2 et 4

GALERIE

- EN FACADE, RUE DE HAARLEM, LA DISTRIBUTION DES SALLES POLYVALENTES PERMET D'OBTENIR UN LARGE ESPACE VITRE SUR LE JARDIN, QUI PEUT ETRE UTILISE A D'AUTRES USAGES QU'A LA CIRCULATION;
- AVEC QUELQUES FAUTEUILS, ON OBTIENT UNE SUITE DE PETITS SALONS POUR LA RENCONTRE DE PETITS GROUPES.



GALERIE SCENARIO 3

NIVEAU 0

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

deuxième partie

DEUX MOIS APRES...

Après cette première partie : l'Etude pré-opérationnelle, nous présentons ici une réflexion critique portant sur les différents outils méthodologiques que nous avons utilisés.

Nous tenterons d'évaluer à cet effet :

- 1) le statut de la commande de l'Association, l'évolution de la demande institutionnelle et ses interprétations de part et d'autre.
- 2) la dynamique de la participation, ses enjeux, ses résultats et la place des résultats d'enquête.
- 3) les enjeux des différents acteurs (dont nous sommes) et leurs inter-actions.

Sachant que notre objectif est bien de porter un regard plus approfondi sur notre propre démarche, nous ne pouvons cependant éviter de parler de l'Institution dans laquelle s'est déroulée l'Etude sans que pour autant nous émettions de jugement de valeur sur celle-ci.

Sachant que cette 2ème partie ne prétend pas conclure une analyse exhaustive, mais poser les jalons du questionnement d'une pratique, nous anticipons ici-même une certaine conception de la vie professionnelle que nous envisageons de situer dans un processus de formation permanente.

LA VALIDITE DES OUTILS DE LA METHODE UTILISEE (observation participante, observation parallèle, entretiens, questionnaires, participation, esquisses) DEPEND DE LEUR ORGANISATION STRATEGIQUE DANS LA DYNAMIQUE DE NOTRE POSITION INTERVENANTE.

Sans prétendre faire une Analyse Institutionnelle, nous avons tenté de nous référer à quelques uns de ses concepts pour porter un regard analytique sur notre travail à travers nos interventions, nos implications, les outils que nous avons utilisés, et sur l'Institution.

Définition de quelques termes utilisés en Analyse Institutionnelle : (LAPASSADE Georges, "SOCIANALYSE ET POTENTIEL HUMAIN")

"L'analyse organisationnelle a mis à jour, dans les ensembles pratiques, les phénomènes de pouvoir, les processus internes de changement et de résistance, les contraintes de la bureaucratie (...) L'institution est l'inconscient

politique de la société". (page 44)

"(...) L'Analyse institutionnelle, c'est d'abord un système de règles (normes, traditions, coutumes) que l'individu rencontre dans la société, qui sont instituées, et que peut étudier de façon objective le sociologue(...)" (page 48)

"(...) Dans cette définition, (...) selon DURKHEIM (...) ce qui est oublié, c'est l'instituant : c'est le fait que l'Institution, si elle se présente comme un donné extérieur à l'homme, a nécessité son pouvoir instituant. S'il (l'homme) subit les institutions, par ailleurs, il les fonde et les maintient par un consensus. Le fait pour une institution d'être contestée fait partie d'elle-même" (page 49).

- Analyseur : ce qui permet de révéler la structure de l'institution, de la provoquer, de la forcer à parler.

- Position intervenante : Intervenir, c'est se rendre "partie" d'une action dans l'intention d'influer sur son déroulement en situant son apport en fonction des rapports marchands qui caractérisent les sociétés capitalistes. Ces rapports constituent une institutionnalisation et surdéterminent la dialectique entre commande et demande.

- La commande d'une intervention, en socianalyse : faire venir quelqu'un, c'est inscrire cette demande dans un contexte institutionnel, l'inscrire institutionnellement.

- La demande : c'est le désir d'un individu ou d'un groupe par rapport à la venue de quelqu'un d'extérieur à l'institution.

- S'impliquer : c'est le fait de révéler ses implications. Etre impliqué, c'est accepter qu'il existe une relation, à un moment donné, entre un individu et une institution.

A QUEL "STATUT" PEUT S'APPARTENIR LA COMMANDE INITIALE DE L'ASSOCIATION ? A QUELLE DISCIPLINE FAIT-ELLE REFERENCE ?

- La COMMANDE en Architecture se définit, généralement, sous la forme d'une "Mission". Le Maître d'Ouvrage demande à l'Architecte la conception d'un objet architectural répondant à des besoins quantitatifs et qualitatifs définis dans un programme.

- La COMMANDE en sociologie : porte sur l'étude de comportements sociaux spécifiques à un groupe social donné.

Ces réflexions sur un essai de définition portent sur le fait que la commande initiale de l'AJA à des étudiants architectes est spécifique : Il ne s'agit pas de faire, ni d'abord un projet d'architecture, ni une étude de type strictement sociologique. De fait, la COMMANDE, telle qu'elle a été formulée en premier lieu, porte sur une "Etude Préliminaire" à un projet de réhabilitation ; Celle-ci prendra des noms différents selon les moments,

l'évolution de la demande et de l'étude, et de la place de celui (personne-institution) qui en parle.

On verra ainsi la particularité de cette "double commande" qui induit dans un premier temps des interprétations différentes puis des décalages :

- entre la commande initiale et l'évolution de la demande.
- entre la commande et son interprétation.
- en fonction de nos propres enjeux.
 - universitaire.
 - stagiaire enquêtrice.
- en fonction des enjeux de l'Association : arriver à partir de l'enquête à un projet architectural constructible.

- 1 - CONTEXTE DE LA COMMANDE - Interprétation - analyse.

AVRIL 86 : L'Association, par l'intermédiaire de son Directeur, prend contact avec l'Ecole d'Architecture de NANTES;

"L'un des établissements (1970) nécessite des travaux de réhabilitation...Les jeunes n'acceptent plus (et ils n'ont pas tort) les conditions de logement...les normes de confort ont changé...les adapter, si nous voulons répondre aux besoins des jeunes...En préalable à la mise en oeuvre de ce programme de rénovation...Nous souhaitons associer les jeunes résidents à une étude sur leurs désirs et attentes en matière de logement...Faut-il conserver uniquement des chambres individuelles ? Devons-nous prévoir des studios ? de petits appartements ? N'y-a-t-il pas de nouvelles formes d'habitat collectif? Autant de sujets auxquels il nous semble normal d'associer les bénéficiaires de ce service...Faire appel à des spécialistes".

* La lettre de l'Association est transmise aux enseignants du Certificat "Habitat et Pratiques des habitants", qui à leur tour font connaître cette commande aux étudiants de 5ème année dans les termes suivants :

Isquime d'habitat

"Nous avons accepté d'orienter et d'aider des étudiants sur ce sujet. La forme la plus appropriée semblerait être un travail de "programmation - concertation - projection" dans le cadre d'un T.P.F.E. (...) Compte-tenu de l'enjeu de ce travail, le contrat pédagogique normal d'un TPFE serait doublé d'un contrat de stage ou d'étude, établi entre l'Ecole d'Architecture de Nantes et l'AJAFT ; il constituerait une garantie mutuelle de bonne conduite de ce travail..."

* Nous avons répondu toutes trois, posant en quelque sorte notre candidature, en indiquant notre souhait d'un travail collectif pour le TPFE, en nous situant dans une pratique réelle, concrète. Nous avons travaillé déjà dans le cadre d'une pratique d'observation participante et de réhabilitation.

"Nous souhaitons ainsi poursuivre notre réflexion et pratique de la conception architecturale en utilisant une méthodologie d'approche de type anthropologique...C'est pourquoi, nous proposons que ce contrat intègre un stage d'observation participante pour mieux comprendre les désirs de l'Association et des jeunes en les associant au processus de projection."

* On observe, à l'aide de ces quelques extraits que :

- d'une part :

1) La commande de l'Association est spécifique, elle s'adresse à des étudiants dans un cadre universitaire d'étude; Ce n'est pas la commande classique à un architecte : projet ou avant projet à partir d'un programme ou sont inscrites déjà les contraintes économiques et techniques.

2) Ce n'est pas non plus une commande classique de programmation : "En préalable à une mise en oeuvre de programmation".

3) La commande porte sur une étude concernant uniquement les formes d'hébergement.

* Les quelques questions de l'Association concernant le logement, n'induisent-elles pas déjà les limites des réponses possibles sans que soient intervenus les "désirs et besoins" des jeunes, "bénéficiaires d'un service" (l'hébergement) qu'il est pourtant question "d'associer à l'étude". Les malaises concernant l'hébergement sont exprimés; ceux concernant le collectif seront plus ou moins explicités par la suite : problèmes de prise en charge des jeunes en 1987, problèmes liés à l'animation socio-éducative.

4) L'Association souhaite associer les jeunes sans qu'il soit indiqué (d'une manière ou d'une autre) jusqu'où peut aller cette concertation; au delà de l'expression de leur désirs et besoins, les jeunes auront-ils la possibilité de participer aux choix ultérieurs qui les concernent, car il est dit tout de même qu'il "semble normal d'associer les bénéficiaires de ce service".

- D'autre part :

1) Les termes de la lettre transmettant la commande aux étudiants, n'induisent-ils pas, même si le conditionnel est de mise, un certain type de pratique architecturale : "Programmation Concertation - Projection", dont l'ordre n'est pas sans comporter une interprétation, interprétation reprise dans l'élaboration de nos premiers plans de travail soumis à l'Association.

2) Dans notre courrier de candidature, et avant tout contact avec l'Association, nous pensons que notre expérience antérieure d'observation participante et de projet (Ecole maternelle - Institution psychiatrique) rencontre le projet de l'Association. C'est ainsi que

nous proposons d'associer au processus de projection, l'Association et les jeunes "tous acteurs de la démarche".

- II - COMMENT L'INTERPRETATION DE LA COMMANDE A-T-ELLE FAIT EVOLUER LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION.

JUIN 1986 : Pendant ce dernier mois de l'année universitaire, nous réfléchissons plus précisément à la façon d'aborder ce travail et à son organisation sur l'année : Plan et Planning de travail. Nous faisons donc des propositions et dans le même temps, les "parties" contractuelles se rencontrent.

Afin de servir de base à cette rencontre de travail (6 juin 86) nous faisons parvenir à l'Association un plan sommaire, où le travail s'organise en 3 phases correspondant aux 3 trimestres de l'année universitaire. L'accord des "parties" intervient, le contrat de stage est signé.

Ainsi :

- le 1er trimestre correspond à la phase d'observation.
- le 2ème, à la concertation sur la base de l'analyse des éléments de l'observation participante.
- le 3ème trimestre est la phase de mise en forme écrite et graphique.

* Il semble évident que, lorsque nous parlons de "partage du vécu des jeunes et de participation aux activités", nous sommes fidèles à notre projet d'observation participante d'une part, et nous rencontrons les objectifs de la commande : "connaissance des désirs et besoins des jeunes" d'autre part, d'où le sentiment de compréhension, voire de fusion, ressenti et partagé lors de la rencontre du 6 juin.

* Les éléments de la démarche semblent clairement posés, mais lorsque nous parlons de l'enquête, nous précisons qu'elle s'oriente vers l'observation du groupe Jeunes, "partage dans son milieu", mais nous n'affirmons pas que l'observation porte aussi sur les autres groupes : animateurs, secrétaires, personnels de service et responsables du Foyer et de l'Association.

* Avec un premier temps, n'avons-nous pas pratiqué une observation semi-clandestine de ces autres groupes, observation non participante qui n'a pas dit son nom dès le départ. Cette situation a pourtant évolué par la suite, lorsque nous avons pris conscience de la résistance que nous rencontrions auprès des animateurs et personnels.

* Lorsque nous commençons à parler de "processus de communication dans une dynamique d'information et de réflexion entre nous et nos partenaires". Nos partenaires, selon notre projet, ce sont tous les acteurs : l'Association, donc tous les groupes de l'institution, y compris les résidents. L'auto-censure ne jouait-elle donc pas déjà lorsque nous ne précisons pas quels seront nos partenaires ?

* Durant cette période d'approche, et avant que ne commence le véritable travail d'enquête, nous arrivons à un accord (signature du contrat) et une approbation de nos propositions et planning de travail.

* Cependant, il nous faut reconnaître :

- qu'il y a eu décalage entre la commande et nos propositions ; celles-ci ont fait évoluer la demande de l'Association sans que les responsables et nous même n'en soupçonnions les conséquences.

* Enfin, ne peut-on dire avec BOURDIEU (QUESTIONS DE SOCIOLOGIE) lorsqu'il expose la propriété des champs : "Un champ..." (une institution)..." se définit, entre autre chose, en définissant des enjeux et des intérêts spécifiques qui sont irréductibles aux enjeux et aux intérêts propres à d'autres champs..." (études universitaires) "...Tous les gens qui sont engagés dans un champ ont en commun un certain nombre d'intérêts fondamentaux, à savoir ce qui est lié à l'existence même du champ : de là, une complicité objective qui est sous-jacente à tous les antagonismes."

Par analogie, il nous paraît intéressant pour notre réflexion de substituer le terme "Institution" au terme "champ".

"...Toute expression est un ajustement entre un intérêt expressif et une censure constituée par la structure du champ (institution) dans lequel s'offre cette expression, et cet ajustement est le produit d'un travail d'euphémisation pouvant aller jusqu'au silence, limite du discours censuré...Le discours doit ses propriétés les plus spécifiques, propriétés de forme, et pas seulement son contenu, aux conditions sociales de sa production, c'est à dire aux conditions qui déterminent ce qui est à dire et aux conditions qui déterminent le champ de réception dans lequel cette chose sera dite."

* Ainsi, nous supposons un antagonisme entre les pratiques architecturales dans une institution, et la pratique universitaire. Des enjeux, des intérêts fondamentaux différents, qui nous ont conduit à une auto-censure.

III - COMMENT LA DYNAMIQUE DE L'ETUDE FAIT-ELLE EVOLUER LA DEMANDE ?

C'est lorsque nous commençons à présenter les premiers résultats d'enquête, à afficher les 3 propositions architecturales, que nous percevons à quel point la demande a évolué d'une "Etude des modes de vie des jeunes" vers un "Projet constructible" (économiquement réalisable). Il nous faut produire rapidement une seule esquisse avec les éléments d'analyse que nous avons et les données de la concertation. Nous notons cependant qu'il n'y a pas unanimité de cette demande dans l'Association car pour certains administrateurs, le projet doit rester "Idéaliste".

Notre réaction va être de préciser à nouveau nos objectifs méthodologiques : nous pensons que la participation n'est pas arrivée à son terme. En effet, la

réflexion de l'Association sur le projet socio-éducatif, la place de la gestion et de l'animation dans un projet global, ne permettent pas de déterminer l'organisation des espaces collectifs : le niveau 0. (voir page 106)

* De la participation à l'Esquisse-programme : la dernière évolution de la demande et notre réponse.

La participation s'est donc arrêtée assez brusquement le 7 avril, les administrateurs ayant fait, malgré nous, le choix d'une des 3 propositions caractéristiques : "La place".

Nous pouvons sans doute déplorer :

- 1) que certains groupes d'acteurs, le personnel, les animateurs, les résidents n'aient pas eu de part active dans la décision. *et nous*
- 2) que la réflexion sur l'organisation des espaces collectifs et d'animation n'aboutissent pas à des données claires.

Mais la "participation" (observation-participante, observation parallèle), en avant, nous permet de poursuivre l'élaboration vers l'esquisse-programme.

Après quelques semaines de travail, de réflexions puis de discussions avec les responsables, nous nous accordons sur le "produit" permettant de clore notre contrat: 1 seule esquisse et 4 propositions caractéristiques pour l'organisation spatiale du niveau 0.)

Cela peut être du ressort du compromis mais nous pensons ainsi ne pas conclure. On ne nous demande d'ailleurs pas, à ce moment là, de "produit fini".

Mais nous mettons en place, à partir des 4 scénari, les conditions d'un nouveau questionnement. Même si le 29 juin, notre contrat se termine avec le "rendu" d'un document-synthèse de l'enquête et d'un document graphique : l'esquisse, nous supposons alors que l'Association est en mesure de poursuivre sa démarche de réflexion sur son projet d'animation.

LES STATUTS, LES ENJEUX, LES OBJECTIFS DES DIFFERENTS ACTEURS ONT PU ETRE A L'ORIGINE D'AMBIGUITES OU DE MALAISE, EUX-MEME ANALYSEURS DU MILIEU SOCIAL ET SPATIAL OBSERVE.

I - DIFFICULTES, AMBIGUITES INDUITES DES LA COMMANDE.

1) La commande : Décalage d'enjeux entre l'Association et les étudiantes-enquêtrices :

- L'ASSOCIATION : La première lettre de l'Association explicite clairement ses objectifs . C'est le seul document écrit de l'Association où sont précisées les intentions de départ. En effet, les écrits suivants sont rédigés par l'Ecole d'Architecture ou nous-mêmes.

"Associer les résidents à une étude sur leurs désirs et besoins..."

...et non pas à un projet architectural. Il est clair ici que l'extrapolation de la commande a eu lieu après (rôle de l'Ecole d'Architecture et des étudiantes. (voir page 167)

Dans cette lettre, les résidents sont appelés "bénéficiaires de ce service". On remarque ici la connotation passive du terme "bénéficiaires", contrastant avec le rôle actif que nos objectifs d'étude leur donnaient.

Un responsable de l'Association, lors d'un entretien, insiste sur les problèmes financiers graves qui ont incité l'Association à penser à la réhabilitation:

L'Association subit - sans aucun doute - comme beaucoup d'autres d'ailleurs, les conséquences de la baisse du pouvoir d'achat de sa clientèle, ainsi que les conséquences du chômage des jeunes, ayant entraîné des modifications dans le mode de vie de ces jeunes au foyer.

L'Association, dans sa logique de gestion, cherche à sauvegarder l'emploi de ses 100 salariés. Elle a donc besoin de valoriser son image sociale auprès des résidents potentiels et du public-clients du restaurant social qui participent à son équilibre financier.

"L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE POUR LA REHABILITATION" REPRESENTE UN ELEMENT DE TOILE DE FOND, ETANT DONNE L'ENJEU QUI EST DE TYPE COMMERCIAL.

- LES ETUDIANTES : Dans la lettre de candidature, réponse à la lettre des enseignants proposant "observation-concertation-projetation", nous expliquons notre intérêt pour cette proposition.

Notre objectif principal est l'expérimentation d'une démarche dans un contexte réel.

de projetation

qui

LA COMMANDE REPRESENTE UN ELEMENT D'ORDRE GENERAL A SITUER DANS UN ENJEU DE TYPE METHODOLOGIQUE UNIVERSITAIRE : "COMMENT CONNAITRE UN MILIEU HUMAIN DANS SON CONTEXTE SPATIAL ET COMMENT EXPLOITER CETTE CONNAISSANCE DANS UN PROJET ARCHITECTURAL" ?

esquisse

Les enjeux - on le voit - sont différents. Ils se rencontrent, se recouvrent partiellement et créent par eux-même, l'ambiguïté.

2) Double objectif des étudiantes :

La commande de l'AJAFT situe l'étude demandée dans un contexte réel de construction future, mais s'adresse à des étudiants qui utiliseront ce travail à des fins universitaires (Diplôme).

Nous répondons donc à un double objectif :

- NOUS DEVONS RENDRE LEGITIME NOTRE TRAVAIL TANT AUPRES DE L'ASSOCIATION QUE VIS A VIS DE L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE NANTES (DANS LE CADRE DU TRAVAIL PERSONNEL DE FIN D'ETUDE).

- NOUS DEVONS HONORER UN CONTRAT D'ETUDE PLACE SOUS UNE DOUBLE TUTELLE : CELLE DE L'ASSOCIATION ET CELLE DE L'ECOLE D'ARCHITECTURE.

Ce ne fut pas toujours facile à gérer !

3) La position d'étudiant "devant faire ses preuves" :

En tant que débutantes non expérimentées, nous devons d'autant plus faire nos preuves pour tenter d'imposer notre légitimité. Cette situation est accentuée par :

- LA DENOMINATION "ARCHITECTE" QUI N'INDUIT PAS POUR AUTANT UNE COMPETENCE DANS LE DOMAINE DE L'ENQUETE.

- LA MISSION NON PROFESSIONNELLE ; CELA SIGNIFIE QUE LA RETRIBUTION FINANCIERE EST REPRESENTEE PAR UNE INDEMNITE DE STAGE.

- TROIS FEMMES ONT PEUT-ETRE PLUS DE PREUVES A APPORTER DANS CE METIER TRADITIONNELLEMENT MASCULIN.

Om

4) Trois dimensions à l'Etude : Enquête - participation - projet.

- LES CONCLUSIONS DE L'ENQUETE : constituent en quelque sorte un miroir de la vie du foyer. Cette enquête est en fait une intrusion dans la vie de l'Institution et une approche de son fonctionnement.
- LE ~~PROJET~~ ^{PROJET} ARCHITECTURAL : "cristallise" cette approche en proposant une restructuration du bâtiment.
- LA PARTICIPATION : à la fois, permet à tous les acteurs de s'exprimer sur celle-ci et complexifie de ce fait le déroulement de ce processus.

Cette triple dimensions de l'enquête fait ressortir le pouvoir spécifique de la position intervenante de "l'enquêteur-architecte", acteur dans l'Institution, ce qui permet de comprendre que des frictions multiples aient surgi entre cette position intervenante et les positions centrales de pouvoir.

5) Accueil et présentation des enquêtrices.

Lors de notre arrivée au foyer, nous avons été présentées aux résidents au cours d'une réunion. Nous avons exposé les objectifs de l'étude et son organisation. Mais aucune présentation explicite n'a eu lieu auprès du personnel. Or, notre thèse est que le groupe concerné par la réhabilitation (donc l'enquête) est bien l'ensemble des occupants du foyer.

PAR CONSEQUENT, IL Y A AMBIGUITE DES LE DEPART QUANT AUX PERSONNES IMPLIQUEES, CE QUI NOUS PERMET DE SITUER LES DIFFICULTES DE COMMUNICATION.

6) Première perception de l'Association : position délicate du responsable du Foyer:

- Il est "tirailé" d'une part, par les directives de l'Association (C.A.) qui sont d'ordre économique et financier et d'autre part ses responsabilités socio-éducatives liées aux contraintes de terrain.

II - LES RAPPORTS ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS REVELES PAR LA POSITION INTERVENANTE DES ENQUETEURS.

A travers quelques événements concrets, nous analyserons certaines relations significatives et porteuses de conséquences sur l'organisation et l'évolution du processus.

1) La consigne de neutralité :

Nous exposons plus loin (page) ce que nous appelons "la consigne de neutralité". Cet évènement nous a permis de déceler des réticences explicitées plus tard dans un entretien avec un responsable de l'Association.

CONNAITRE L'EXISTENCE DE DIVERGENCES NOUS RENSEIGNE SUR L'INSTITUTION.

Si, en tant que personnes, nous n'avions évidemment pas à prendre partie, par contre l'enquête et son déroulement ne peuvent que logiquement aboutir à une prise de position de nous-même.

2) Voyage au MANS :

Au cours de discussions avec le responsable-foyer, nous nous trouvons en désaccord sur le fait que nous emmenions :

- des résidents en visite, à ce moment là ;
- les résidents seuls avec les enquêteurs ;
- les résidents avec d'autres acteurs (personnel, administrateurs)

Le désaccord portera sur le choix de la date, ainsi que sur la question des assurances. Un quiproquo va nous amener à louer nous mêmes un mini-bus le matin du départ. C'est avec le Directeur de l'Association que nous réglerons ce problème.

Ici, nous avons fait jouer les différences hiérarchiques entre différents responsables puisque nous connaissions par ailleurs les tensions existantes entre-eux.

"L'ethnologue n'est pas compromis dans une entreprise politique...et pourtant il fait sans arrêt de la politique. Il intervient directement.

NOTRE INTERVENTION, SI ON NE PEUT POURTANT PAS LA QUALIFIER DE "POLITIQUE" EST CEPENDANT UNE PRISE DE POSITION DANS LES RAPPORTS DE FORCE DE L'INSTITUTION ET UNE UTILISATION STRATEGIQUE DE CES RAPPORTS.

3) Expression des enjeux liés aux statuts des résidents :

Lors d'une réunion de résidents avec l'équipe d'animation sur le sujet : "Les problème liés à la présence des jeunes du quartier dans le foyer et ses conséquences (dégradations), les résidents en fait, expriment voilement leurs mécontentements et leurs désirs. Ils demandent avec insistance que les responsables résolvent leurs problèmes : vol de linge, douches détériorées etc... La réunion a pris souvent l'allure d'un dialogue de sourds du à l'incompréhension réciproque. Les réponses apportées par l'équipe satisfont

directement les demandes des résidents : par exemple, à propos du local lavage, les résidents demandent que celui-ci soit fermé à clef ! Ce qui complexifie encore la gestion de ce service. Ne vaudrait-il pas mieux que l'on se pose la question de l'emplacement de ce local lavage (reculé, sans issue, impression de cave).

COMPTE-TENU DU DEPLACEMENT DE L'ORDRE DU JOUR DE LA REUNION, IL NOUS FAUCLAIT INTERPRETER, SUR LE CHAMP, LA DEMANDE REELLE QUI SE MANIFESTAIT ET QUI PORTAIT GLOBALEMENT SUR UNE REORGANISATION DE L'ESPACE.

4) Réunion du 7 avril autour des 3 propositions architecturales.

Les participants se regroupent par statut, la table de projection sépare les administrateurs-gestionnaires des résidents et du personnel.

Contrairement aux deux réunions précédentes qui furent informelles autour des dessins, nous commençons celle-ci de façon magistrale. Nous exposons les propositions architecturales sur un écran tout en faisant référence, pour les expliciter, aux résultats de l'enquête parallèle.

Les Administrateurs et responsables du foyer s'étaient réunis préalablement pour faire un choix par rapport aux 3 propositions. Ils prennent donc rapidement la parole pour exprimer cette décisions. Ils insistent notamment sur une exigence : conserver 100 chambres. Ceci étant une contrainte impérative de gestion.

Nous insistons cependant sur la nécessité de tenir compte des résultats de l'enquête : si effectivement nous souhaitons répondre le plus fidèlement possible aux besoins des jeunes, (comme il en est question dans la commande) il est primordial d'agrandir un bon nombre de chambres. Il nous est cependant possible de conserver le même nombre de lits.

Un des résidents présent insiste, lui aussi, sur la nécessité d'agrandir les chambres dans la largeur.

Un Responsable de l'Association répond aussitôt que si on agrandit les chambres, les résidents devront payer un loyer considérable, voire inabordable pour certains. Peut-être vaut-il mieux garder la solution des petites chambres avec un loyer raisonnable.

Comme nous l'avons vu dans la première partie du document "D'Hier à Aujourd'hui, la réhabilitation, page 106), les résidents aux faibles revenus seront considérablement aidés par l'APL et paieront, pour certains, moins qu'actuellement.

DURANT CETTE REUNION, SONT BIEN MIS EN EVIDENCE CERTAINS ENJEUX ET CONFLITS ENTRE L'ASSOCIATION ET LES RESIDENTS.

b) L'Association et les étudiantes-architectes : Expression des différents enjeux.

Après la réunion du 7 avril, il n'y a pas eu de réflexion suffisamment approfondie sur certains modes de fonctionnement de l'institution : une conclusion architecturale unique nous est demandée. Des thèmes comme "espace ouvert-espace fermé" (réflexion sur la gestion des salles, clefs etc) et "Auto-surveillance - contrôle", que nous abordons, ne sont pas discutés. Ce débat nous semble pourtant essentiel pour l'organisation spatiale des espaces collectifs qui devrait être induite par les différentes options de fonctionnement de l'Institution.

La confrontation sur l'usage "polyvalent" des espaces collectifs (courrier du 17 avril) illustre bien la difficulté où se trouvent les responsables d'explicitier clairement leurs choix de fonctionnement et d'argumenter un projet socio-éducatif.

Notre statut d'étudiantes apparaît ici dans toute son ambiguïté. Nous sommes "tirillées", en effet, entre notre enjeu universitaire (méthodologique) et les exigences de la demande de l'Association (demande ayant d'ailleurs évolué depuis la commande initiale).

C'est pourquoi nous souhaitons une nouvelle entrevue avec les responsables du foyer et de l'Association pour préciser la nature et la forme que prendraient les documents que nous leur remettrons fin juin.

Lors de cette rencontre du 4 mai, nous proposons la solution suivante : "une seule esquisse-programme" comportant 4 scénari pour le niveau 0. Mais les responsables estiment que le dialogue ne peut continuer; Que l'équipe s'adaptera au Projet proposé : "...vous avez assez d'éléments dans l'analyse de votre enquête !..." Il semble que l'Association veuille aboutir rapidement à un "dessin" final et pour cela admet difficilement les 4 scénari que nous proposons. Pour l'Association, il n'est plus question d'Etude et de Participation, et nous nous trouvons dans la position classique du Maître d'Ouvrage et de l'Architecte. Par ailleurs, il nous est conseillé de limiter le document écrit : "résultat de l'enquête" à 30 pages.

Nous voyons donc ici comment la proposition architecturale prend le pas sur l'Etude qui, pourtant était l'objet de la commande initiale. Cette proposition devient le "projet constructible".

POURANT CE TRAVAIL DE PRE-PROGRAMMATION FORME UN TOUT, LES RESULTATS DE L'ETUDE ETANT LE SUPPORT DE L'ESQUISSE -PROGRAMME. L'ESQUISSE PROGRAMME NE PEUT PAS ETRE DISSOCIEE DE L'ETUDE PREALABLE.

III - IMPLICATIONS PERSONNELLES DES ENQUÊTEURS ET DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Comment les malaises, ambiguïtés et facteurs subjectifs de l'enquête, participent à la connaissance fine du milieu social et spatial observé ?

Chaque enquêtrice a vécu sa propre expérience au foyer, différente de celles des deux autres. Elle a eu sa propre place par rapport aux différents acteurs.

1) chaque enquêtrice appréhende, à sa façon, chaque groupe d'acteurs et par la suite, entretient avec chacun d'eux des relations spécifiques et personnelles.

* A cause de son histoire personnelle et de son origine familiale et sociale.

"...Le rapport à l'ethnologue n'est jamais gratuit...Nous subissons les secousses créées par notre présence. Celle-ci perturbe et provoque : on nous prend à partie, nous devons prendre parti. Cela ne s'écrit pas, s'archive sans doute, mais ailleurs que sur nos calepins..." (ABELES, "ANTHROPOLOGIE ET MARXISME" Page 210).

Un mauvais souvenir de séjour en FJT ou une autre collectivité (colonies de vacances) installe l'enquêtrice dans un malaise dès le début de l'observation participante. Inversement, un goût pour la vie en collectivité, en particulier de jeunes, va installer l'enquêtrice dans un climat de confiance.

De plus, si les origines sociales de l'enquêtrice se rapprochent de celles des observants, elle sera sensible à leur situation, et peut, soit : se rapprocher d'eux, soit se situer en retrait en fonction d'une situation sociale qu'elle ne partage plus. La complicité avec un groupe observé peut, par voie de conséquence, entraîner des tensions avec d'autres groupes. Par exemple, la complicité avec le groupe de résidents place l'enquêtrice dans le même rapport d'autorité que les résidents face à l'Institution. De même la complicité avec les responsables du foyer peut entraîner une méfiance de la part des résidents.

* A cause de sa personnalité :

Il va de soi que malgré tout effort d'objectivation des observations, celles-ci sont interprétées selon la personnalité de l'enquêtrice. Ce facteur subjectif, inévitable, doit être pris en compte, exprimé dans les journaux de bord. Ainsi, en le cernant clairement, nous gardons une plus grande lucidité de ce qui tend vers l'objectivité et de ce qui s'en écarte.

* L'observation-participante : avec les résidents :

Il peut arriver aussi qu'un facteur subjectif aide à comprendre objectivement l'institution. Ex. : une enquêtrice vit mal sa différence d'âge avec les

résidents, elle se sent étrangère.

Cela permet de comprendre, par analogie, que toute personne ne correspondant pas aux profils "communs" : "jeunes résidents 15 -24ans, garçons, peut se sentir marginalisée au foyer. De la même façon, nous avons pu aussi observer les difficultés d'intégration des handicapés, des filles et groupes minoritaires.

LES AFFECTS, LES MALAISES RESENTIS PAR CHAQUE ENQUETRIE CORRESPONDENT A DIFFERENTES PHASES D'ENGAGEMENT, DE DISTANCE OU DE CONTROLE DE LA RELATION AVEC LES OBSERVANTS ET CONTRIBUE A LA COMPREHENSION DU GROUPE OBSERVE.

L'observation participante s'est concrétisée par des invitations réciproques dans l'hébergement, au bar, au restaurant. Certains prétextes étaient utiles lorsque les enquêtrices voulaient prendre l'initiative de la rencontre (invitation à boire un pot, place à une table du restaurant etc...)
Les résidents aussi ont usé de prétextes pour entrer en contact avec les enquêtrices (utiliser notre voiture pour aller en ville...Gouter une préparation culinaire exotique...ou nous montrer des dessins !)

Il faut cependant contrôler l'implication car elle peut entraîner l'enquêtrice dans une impasse. Si elle s'implique trop avec un petit groupe d'observants, elle peut passer à côté de l'institution dans sa globalité.

L'effet inverse n'est pas non plus souhaitable : prendre trop de distances vis à vis de l'observant empêche de révéler des dimensions que seule la participation permet de mettre en évidence.

Ex. : observer une partie de carte "par dessus l'épaule" des joueurs, alors que les joueurs n'ignorent pas dans quel statut se trouve l'observateur, perturbe le déroulement de la partie et le comportement des joueurs. Alors que si l'enquêteur participe à la partie, "le naturel" des joueurs prend le dessus même si la perturbation existe malgré tout.

* l'observation : avec les autres usagers.

Nous avons non seulement observé les pratiques des résidents mais aussi celles des autres occupants du foyer. Cette observation non participante a abouti également à une observation des pratiques du personnel d'encadrement et de service. Celle-ci a été non explicite ; nous l'avons appelé "observation parallèle".

Il aurait pourtant été intéressant de participer aussi à des réunions de l'équipe de responsables, ou de "passer derrière le comptoir" de l'accueil, ou encore faire la vaisselle au poste de plonge.

CEPENDANT, NOS RELATIONS AVEC LE PERSONNEL PEUVENT ETRE QUALIFIEES DE STRATEGIQUES. IL S'AGISSAIT DE LES SENSIBILISER A LA REHABILITATION, DE CONNAITRE LEURS POINTS DE VUE ET DE PREPARER LA PERIODE DE PARTICIPATION.

En effet, des représentants du personnel (cuisine, hébergement) sont venus participer activement aux réunions sur les propositions architecturales.

2) Les enquêtrices et leur légitimité :

La spécificité des enquêtrices étant l'Architecture, elles peuvent éprouver des difficultés à situer leur observation, à envisager l'interprétation sans rapport direct à l'espace. En effet, les préoccupations exprimées par certains résidents concernent rarement leur lieu de vie mais, surtout leur vie affective, professionnelle, leurs difficultés financières. Parfois, ces préoccupations sont des conséquences liées au cadre de vie et au fonctionnement du foyer et c'est à l'enquêtrice d'en chercher ensuite les causes. Egalement, la projection dans l'avenir qu'implique le projet architectural se trouve en décalage avec la forte relation au présent qu'expriment les résidents. D'ailleurs certains nous disaient : "...Mais nous ne serons plus là quand les travaux auront lieu..." (alors à quoi bon !)

Il est sans doute préférable de développer une sorte de disponibilité "flottante", d'acuité du regard, plutôt que de faire des rapports trop directs et rapides entre les observations et des conséquences spatiales; ceux-ci entraîneraient, par la suite, une formalisation architecturale "pauvre".

3) Les enquêtrices s'observent entre elles, se comprennent plus ou moins bien suivant leurs implications, mais se complètent dans leur appréhension respective des différents acteurs.

Les enquêtrices vivant des implications différentes ont eu des difficultés à communiquer entre elles. Ainsi, chacune a pu vivre assez solitairement sa relation au milieu observé.

Cependant chacune a suivi sa propre évolution dans sa compréhension du milieu observé. Ex. : une des enquêtrices vit une relation détendue avec les résidents mais éprouve des difficultés à s'adresser aux responsables institutionnels. Elle peut donc laisser aux autres enquêtrices le soin du contact avec ceux-ci. De la même manière, une enquêtrice ayant des relations privilégiées avec les résidents va permettre à une autre enquêtrice d'avoir des rapports plus distancés.

IL EST DONC QUESTION LA DE L'ADDITION DE TROIS SUBJECTIVITES QUI VONT PERMETTRE D'OBJECTIVER UN REGARD PORTANT SUR L'ENSEMBLE DU GROUPE INSTITUTIONNEL.

4) Les observants renvoient une certaine image d'elle-même à l'enquêtrice.

De même que l'enquêtrice s'implique dans la vie des observants, ces derniers aussi cherchent à connaître la personne à laquelle ils ont à faire. Suivant leur histoire personnelle, leur personnalité, leur origine sociale, ils utilisent des tactiques d'approche différentes et "s'intéressent" à l'enquêtrice. Ex. : Ils chercheront à savoir si l'enquêtrice est mariée, fiancée, où elle habite... D'autres tenteront d'installer une relation d'amitié. D'autres encore, refusant cette présence étrangère communiqueront sur le mode de la provocation. Quelques uns chercheront à s'en faire une alliée contre l'autorité.

Les enquêteurs étant...des enquêtrices ! Nous avons été confrontées en outre à des attitudes de "drague" ou d'attente de "maternage". Ces relations s'inscrivent naturellement dans le jeu de la "double-implication" observateur/observant. Les résidents s'investissent ou non affectivement dans la relation avec les enquêtrices tout en s'interrogeant sur leur statut.

Le statut d'architecte est sans doute très abstrait pour l'observant. Le passage de la période d'observation participante à la période de participation au projet a modifié nos relations avec les observants-résidents.

En quelque sorte, pour les résidents, nous étions "enquêtrices-résidentes". Les résidents étaient des "observants-usagers".

À partir du 2ème trimestre, la phase de participation commence. Notre présence au foyer devient irrégulière et nos contacts avec les résidents se limitent alors à quelques rencontres informelles (autour d'un repas) et aux réunions autour des panneaux d'affichage des schémas et propositions architecturales. Les résidents y viennent peu nombreux. Nous n'y rencontrons pas les groupes qui nous étaient familiers :

- nous font-ils confiance pour le projet sachant que nous connaissons leurs conditions de vie, leurs besoins et leurs désirs. Il faut préciser que les résidents qui gravitaient autour de nous pendant la période d'observation participante étaient pour la plupart des jeunes en situation précaire (TUC-choseurs), ou en situation de rupture familiale, et donc en quête de relations affectives.

- ou le projet se situe-t-il dans un futur trop lointain pour qu'ils se sentent concernés ?

- se sentent-ils mal à l'aise dans des réunions où se trouvent des gestionnaires, des responsables par rapport auxquels ils sont sous tutelle ?

- ou bien encore reculent-ils devant la difficulté de compréhension de de l'outil graphique ?

Par contre, ceux qui ont participé aux réunions possédaient des moyens de compréhension de l'expression architecturale de par leurs formations ou activités professionnelles plus ou moins en rapport avec le bâtiment (menuisiers- charpentier-étudiants génie civil).

b) Appréhension physique de l'espace :

Exemple : Dormir au foyer nous a permis d'appréhender directement les nuisances dues à une mauvaise isolation acoustique ainsi que le manque d'intimité de la chambre conséquence de son ouverture directe du couloir. De plus nous avons observé les "bricolages" des résidents pour cacher leur chambre du regard de jeunes passant dans le couloir, ou de celui qui frappe à la porte.

C'est pourquoi, malgré la nécessité absolue d'agrandir les chambres, nous avons proposé systématiquement des entrées-sas servant d'espace de transition et d'isolation phonique entre la chambre et le couloir.

LE MOYEN DEVELOPPE PAR L'OBSERVATION PARTICIPANTE, "IMMERSION DANS LE MILIEU SOCIAL ET SON CADRE SPATIAL", CONSTITUE UN OUTIL DIRECTEMENT APPROPRIABLE PAR L'ARCHITECTE. EN EFFET PAR L'APPREHENSION PHYSIQUE, PERSONNELLE DE L'ESPACE, NOUS POUVONS AFFINER NOTRE DIAGNOSTIC.

Il paraît intéressant de définir le vocabulaire que nous employons. Si au début de l'Etude, nous hésitions entre le terme "usager" et celui d'"acteur" pour nommer les habitants et les personnes de l'Institution. Nous employons à présent le terme "usager" pour la période d'observation-participante et le terme "acteur" pour la participation. Un certain nombre d'usagers sont même devenus acteurs, mais pour la majorité des résidents que nous avons côtoyés pendant notre séjour au foyer, ce ne fut pas le cas.

Il s'agit là de porter notre regard sur la façon dont a évolué notre position intervenante au cours des phases de l'enquête, dans quelle Dynamique se sont succédées ou superposées la période d'observation participante et/ou parallèle et la participation, et comment cela a fait évoluer la demande de l'Association (par rapport à la commande initiale).

HYPOTHESE : QUELLE EST LA PERTINENCE DE L'EMPLOI SIMULTANE DES OUTILS D'ENQUETE ET LA MISE EN PLACE DE LA PARTICIPATION.

- Les résultats d'enquête sont des éléments objectifs, rationnels ;
Peuvent-ils faire partie des éléments portés à la discussion et avec quels partenaires ?
- Ou le recueil d'informations précises devient-il le support du débat et la condition du dialogue ? La phase d'enquête est-elle alors le moment de créer le climat de réflexion de tous ceux qui sont concernés tout au long de la projection ?
- Faut-il un temps de maturation de la phase d'observation et de ses résultats, "digestion" nécessaire avant la période de participation active et l'élaboration du projet architectural.

LA "CONSIGNE DE NEUTRALITE"

La phase d'observation participante s'étend sur tout le 1er trimestre.

Nous avons parlé surtout de cette période sous l'angle de l'analyse des implications et rapports sociaux mis en évidence. Pendant ces 3 mois, nous vivons plusieurs jours par semaine au foyer en nous répartissons les jours et nuits de la semaine entre nous trois. L'impératif d'observer non seulement "les jeunes dans leur milieu", mais aussi le milieu dans lequel ils vivent nous a conduit à prendre des contacts avec les occupants du foyer, tout ceux qui y vivent et y occupent une fonction.

Rapidement, nous percevons, du moins chez les animateurs et responsable du foyer, la difficulté d'établir des contacts réels avec eux. Lors d'une conversation avec un membre de l'équipe d'animation, nous prenons conscience que leur réserve, voire leur silence, répond à une consigne d'ordre institutionnel. Nous apprenons, lors d'un entretien enregistré, que celle-ci vient des instances dirigeantes de l'Association, et correspond à la volonté de nous "laisser carte blanche"... de ne pas influencer notre "regard", de ne pas induire nos conclusions et, et par la suite, nos propositions architecturales. D'autre part, ne sommes-nous pas là pour "prendre le problème sous l'angle de l'hébergement des Jeunes (...)" Cela semble important que l'on

ne se mêle pas de votre travail", nous dit-on !

Nous disons notre désaccord, l'exprimons lors de cet entretien : "Nous ne pouvons observer les jeunes en ignorant les personnes qui les entourent, les règlements qui induisent les comportements de chacun et les rapports entre les jeunes et l'équipe, entre les jeunes et le personnel, donc, en ignorant les structures institutionnelles dans lesquelles se vit le quotidien."

Cette précision concernant nos objectifs fut orale dans un premier temps. Nous exprimerons notre position chaque fois que ce sera possible.

Lors de la Commission d'animation (B/12/86), (instance de réflexion de l'Association) nous expliquons l'enjeu de la communication qui doit progressivement préparer la participation de tous au projet. Il semble alors que nous trouvions un terrain d'accord, car après un compte-rendu de nos premières investigations et un point sur notre projet global, un responsable dira : "c'est exactement ce que nous attendions de vous."

Cette consigne de neutralité est-elle levée pour autant ?

L'OBSERVATION PARALLELE

Par la suite, nous considérerons nos objectifs compris et acquis, et nous préparons les entretiens avec des membres de l'équipe d'animation et du personnel.

Les 9 mois d'étude ont été marqués par des moments forts qui ont orienté ou modifié l'organisation stratégique des éléments de notre projet. Car si la période d'observation participante sur le terrain n'a duré que 3 mois, elle s'est en fait poursuivie au long de l'année sous la forme de ce que nous avons appelé "observation parallèle".

Lorsque nous nous référons au tableau récapitulatif (page 43), il est aisé de visualiser les étapes de l'étude et la place dans le temps des différentes phases. Par exemple, nous voyons que cette observation parallèle commence dès le départ. On observe aussi que correspondent à des "moments-clés" (réunions, entretiens, visites) des prises de positions de notre part et d'adaptation de nos stratégies.

Certaines étapes nous ont donc amené :

- à prendre du recul par rapport à notre pratique.
- à modifier notre planning, notre stratégie d'intervention et à prendre des décisions.

LA PARTICIPATION :

Notre expérience de la mise en place de la participation vers l'élaboration de

l'esquisse programme est unique. C'est un postulat qui repose sur le fait qu'il s'agit d'une expérimentation, c'est à dire une "connaissance" acquise par une pratique. Notre pratique, en l'occurrence, c'est l'observation participante jointe à la participation.

Ainsi que le dit François BLOCH-LAINE (Préface de "QUAND LES HABITANTS PRENNENT LA PAROLE") :

"(...) La question posée est celle de la confrontation de deux savoirs le savoir-vivre des utilisateurs" et le savoir-faire des "bâisseurs". La solution que l'on cherche dépend de l'articulation de ces 2 connaissances. Elle est difficile à réaliser. Les méthodes d'analyse et de prise en compte des souhaits et des choix de l'habitant sont loin d'être au point."

Pour nous c'est l'observation participante qui nous a, en priorité, informées sur le savoir-vivre des usagers.

Notre expérience n'est pas transposable.

"(...) Le maître mot, en la matière, est celui d'expérimentation par opposition à une méthode normative et doctrinale. Il convient (...) de soutenir le plus possible d'expériences, de recenser, pour y réfléchir, tous les obstacles rencontrés, de comprendre les raisons des succès comme celles des insuccès..."

Dépendant, cette expérience est à situer parmi d'autres : (Note d'information sur la politique d'innovation et de progrès dans l'habitat : la participation des habitants (page 269) :

"(...) La conception de l'habitat doit donc maintenant viser ces qualités spécifiques qui faciliteront l'appropriation et la personnalisation et ne plus se limiter à assurer une bonne fonctionnalité. Un tel changement ne se décrète pas, il s'opère progressivement au fur et à mesure que les tentatives se multiplient et qu'on en tire des leçons pour constituer et améliorer un nouveau savoir-faire."

Quelle réalité et surtout quelles pratiques se font jour au delà de ce discours et des ses louables intentions : Parmi les expériences dont il est question dans cet ouvrage (QUAND LES HABITANTS PRENNENT LA PAROLE), il semble que dans la plupart des cas, ce sont les contestations des habitants ou des associations (exemple : Alma-Gare) qui interpellent les organismes HLM ou les municipalités. Cela conduit soit à provoquer, soit à accepter la participation des habitants à la programmation et l'élaboration de projets ou à la gestion de leur cadre de vie (gestion de l'entretien - de l'attribution des logements).

LA PARTICIPATION IMPLIQUE LA CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'EXPRESSION DES DIFFERENTS ACTEURS.

LA PARTICIPATION SUPPOSE QUE L'ARCHITECTE METTE EN PLACE LES CONDITIONS NECESSAIRES A LA PAROLE DES DIFFERENTS ACTEURS.

Au cours d'une visite à Nantes (Foyer Porte Neuve) nous apprenons l'existence d'une "Commission de Recherche et de Contrôle du Projet" à laquelle participent des administrateurs et des membres du personnel. Suite à cette rencontre, nous nous interrogeons sur les aspects positifs et négatifs de ce type d'organisation.

- En effet, elle permet de concrétiser la participation aux yeux des acteurs en la structurant, la planifiant (facilite les rencontres : dates, convocations)
- Les interlocuteurs (toujours les mêmes) sont donc informés régulièrement, le dialogue et la compréhension en sont simplifiés. (cela évite de remettre en route le processus à chaque fois).

Dependant, il faut que tous les interlocuteurs soient représentés de façon équilibrée.

- que les décideurs acceptent la parole, voire les choix de ceux qui n'ont pas, institutionnellement, le pouvoir de décision (les usagers).

D'autre part, il faut être conscient que le groupe ainsi institué peut-être un écran par rapport à l'Institution dans sa globalité. C'est toute la question de la représentation qui, en outre, engendre la déresponsabilisation des personnes non participantes.

En fait, nous n'avons pas créé de commission instituée". Par ailleurs, il nous semble que cette décision aurait du être prise dès le début de l'Etude et énoncée comme un moyen au même titre que les autres outils d'enquête. Notre présence régulière au foyer a sans doute permis la dynamique de la participation, c'est à dire la présence équilibrée de représentants des différents acteurs à chaque réunion.

MAIS DANS QUELLE MESURE AVIENS-NOUS REUNIS, AU COURS DE CES REUNIONS, LES CONDITIONS SUFFISANTES D'UNE EXPRESSION LIBEREE ?

Dans "LA PAROLE AUX HABITANTS" (page 193) :

"...Nous proposons que l'architecte engage d'entrée de jeu son travail avec les habitants par des rencontres séparées avec les jeunes, les femmes, les hommes, selon une taille de groupe à choisir par lui-même, sur le thème des problèmes posés par les espaces..."

"...Le rassemblement des jeunes, des femmes, des hommes, séparément,

s'il crée la possibilité d'une expression libérée du contrôle de l'autre, ne crée pas obligatoirement les conditions d'une parole libérée de la présence des autres en soi..."

Dans notre travail, nous avons organisé deux types de réunions autour des propositions spatiales.

* Affichage : explications et discussions à partir d'une heure donnée sans limitation précise dans le temps.

Spontanément, les discussions se sont organisées par groupes. Les résidents venaient à plusieurs, le personnel de cuisine et d'entretien se retrouvait entre eux, de même que les Administrateurs et les Gestionnaires. Nous n'avons assisté à aucune confrontation des différents groupes d'acteurs.

C'est pourquoi, la condition nécessaire à ces expressions séparées est évidemment la présence des 3 architectes qui peuvent ainsi se partager l'animation des différents groupes. Il est certain que lorsque l'architecte est seul, il doit organiser des réunions par catégorie d'acteurs, s'il veut que chacun s'exprime. Après ces réunions, la confrontation des points de vue de chaque groupe se faisant entre nous trois, c'est à dire hors de la présence des acteurs.

* Réunion autour d'une projection des propositions architecturales (épiscopi) avec exposé simultané des résultats de l'enquête.

Les Administrateurs et les Gestionnaires s'étant réunis juste avant la rencontre, ils prennent la parole pour affirmer des choix. Ces décisions vont alors ouvrir un débat quelque peu "houleux" avec le groupe de résidents présents. Nous assistons là à la confrontation directe des points de vue.

Voici un extrait de l'ouvrage "QUAND LES HABITANTS PRENNENT LA PAROLE" (page 194) qui définit le rôle de l'architecte dans ce type de réunion :

"[...] L'architecte va donc avoir un rôle primordial, de révélateur du droit de chacun d'avoir des idées sur l'espace, du droit de dire "JE", d'une part, et d'autre part, de garant du droit de chacun à les exprimer devant les autres. C'est le rôle de médiateur dans la rencontre entre les personnes (se pose ici le problème de la crainte du jugement de l'autre et du droit de juger que s'arroge l'autre). Cela dans chaque groupe d'abord, puis dans le groupement des différents groupes. En second lieu, se pose la question de l'intervention de l'architecte en tant que pourvoyeur d'horizons, c'est à dire riche d'expériences, de réalisations à présenter, et riche de sa propre rencontre avec ces expériences et d'idées personnelles...."

En effet, si l'architecte, dans les réunions précédentes, était bien le médiateur, ici il devient plutôt l'arbitre*.

Nous approchons ici la spécificité de ce type de participation. Les données pour l'élaboration de l'esquisse-programme sont les résultats de l'enquête et l'expression des acteurs sur les propositions architecturales. Il s'avère ici que l'architecte, non seulement intervient avec sa propre culture, ses connaissances, mais il est aussi "porteur" d'une certaine objectivité. (l'enquête).

Notre démarche n'ayant pas pour objectif de vérifier une théorie généralisable en induisant la méthode unique de conception, mais plutôt basée sur une approche d'élaboration non directive qui utilise le dialogue usagers-architecte. C'est pourquoi la conception proprement dite de l'esquisse-programme n'est pas seulement le fruit de la participation. D'ailleurs, nous pouvons nous interroger sur l'emploi peut-être abusif du terme "participation" pour qualifier constamment cette pratique.

En effet, les choix qui sont à faire avec tous les acteurs sont limités. Par exemple, dans la conception de l'hébergement, la participation a, essentiellement, confirmé les données socio-spatiales de l'enquête. Par contre n'ayant pas participé au travail des animateurs, des secrétaires, il nous était difficile de concevoir les espaces collectifs du niveau 0, avec les seules données de l'observation parallèle.

Ce n'est donc pas seulement l'expression directe des résidents, animateurs, secrétaires, mais l'ensemble de l'apport (formel, entretien) et informel, ainsi que les synthèses spatiales qui nous ont permis d'élaborer les 4 scénarios.

CONCLUSION

Dans l'état actuel de notre réflexion, nous ne pouvons évidemment pas conclure cette partie sans mentionner les interrogations que nous posons encore sur de nombreux thèmes qui ont surgi peu à peu au cours de ce travail. Certains ont été abordés, d'autres feraient encore l'objet de longues analyses

- 1) Les usages, les rapports sociaux comme données du projet au même titre que les contraintes techniques, du site, des coûts...?
- 2) L'aide à la programmation dans la réhabilitation : un marché aujourd'hui ?
- 3) Le statut d'une esquisse-programme : quelle utilisation pour l'architecte-constructeur.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - "L'ALLERGIE AU TRAVAIL", Jean ROUSSELET.
(Edition du SEUIL - 1974 - Points Actuels)
- 2 - "L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE", René LOURAU.
(Edition de MINUIT - 1970)
- 3 - "L'ARCHITECTURE, Les Aventures spatiales de la raison", Henri RAYMOND -
(C.C.I. - 1984)
- 4 - "CE QUE PARLER VEUT DIRE", Pierre BOURDIEU.
(Edition FAYARD - 1982)
- 5 - "COURS D'ARCHITECTURE GENERALE", Charles Henri ARGUILLERE.
(LERSCO - 1981)
- 6 - "ESPACES HABITES - ETHNOLOGIE DES BANLIEUES", Colette PETONNET.
(Edition GALILEE - 1982)
- 7 - "ESPACES ET REPRESENTATIONS - PENSER L'ESPACE"
Sémiotique de l'Architecture.
(Edition DE LA VILLETTE - 1982)
- 8 - "L'INSTITUANT CONTRE L'INSTITUE", René LOURAU.
(Edition ENTHROPOS - PARIS - 1969)
- 9 - "15-19 ANS, DES JEUNES A DECOUVERT", Guy LESCANNE et Thierry VINCENT.
(Edition du CERF - 1986)
- 10 - "JEUNES EN TRANSIT", Olivier GALLAND, Marie Victoire LOUIS.
(Editions OUVRIERES - 1984)
- 11 - "LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE, 1915-1981", Rémy BUTLER, Patrice NOISETTE.
(Edition MASPERO - 1982)
- 12 - "LES JEUNES", Olivier GALLAND.
(Edition LA DECOUVERTE - 1985)
- 13 - "POUR UNE SOCIOLOGIE DES ASPIRATIONS", P.H. CHOMBART DE LAUWE.
(Edition DENOEL - 1971)
- 14 - "QUAND LES HABITANTS PRENNENT LA PAROLE", ouvrage collectif,
sous la direction d'Albert MOLLET.
(Bilan thématique - Plan Construction - 1981)
- 15 - "QUESTION DE SOCIOLOGIE", Pierre BOURDIEU;
(Edition de MINUIT - 1980)
- 16 - "SOCIANALYSE ET POTENTIEL HUMAIN", Georges LAPASSADE.
(Edition BAUTHIER-VILLARS - 1975)



Guillemet ©